Arts et Spectacles : les meilleurs disques de l'année

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15510 – 7 F
JEUDI 8 DÉCEMBRE 1994
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Tandis qu'un hommage unanime est rendu à l'organisateur de l'opération « Mains propres »

L'autorité de M. Berlusconi est affaiblie par la démission du juge Di Pietro

Antonio Di Pietro, qui dirigeait le groupe des juges de Milan chargés de la vaste enquête « Mani Pulite » sur la corruption, a remis sa démission dans une lettre adressée mardi 6 décembre au procureur Borrelli. Le juge déclare souhaiter que son départ fasse retomber les passions entourant cette enquête et contribue à « rétablir la foi dans les institutions et la sérénité dans le pays ». La démission de cette figure très populaire est un nouveau coup porté à l'autorité de M. Berlusconi.

ROME
de notre correspondante

L'Italie est en deuil du juge Antonio Di Pietro. Ce mercredi matin 7 décembre, les journaux sont presque en berne, et *La Repubblica*, à la place de son habituelle caricature de « une », a imprimé un carré noir. Ce qui donne assez bien la mesure de la dramatisation de la veille : le pays tout entier était devant les téléviseurs, qui diffusaient d'heure en heure des émissions spéciales sur la démission du plus populaire de ses juges, Antonio Di Pietro.

La rumeur circulait depuis le matin, entraînant, comme pour ajouter à la dramatisation, une forte chute de la lire, mais ce n'est que dans l'après-midi que la nouvelle est devenue officielle. Dans une lettre au procureur de Milan, qui est aussi le chef de l'enquête « Mani Pulite », Francesco Saverio Borrelli, Antonio Di Pietro explique : *« Toutes ces années, comme vous me l'avez enseigné, j'ai travaillé de la façon la plus objective possible* [...] *et je n'ai jamais poursuivi d'autres buts que ceux de la justice. Et pourtant, de plusieurs côtés, surtout ces derniers temps, mes devoirs de magistrat ont été interprétés, malgré moi* [...] *créant des discordes dans le pays* [...] ; *chacune de mes activités est vue comme une action « contre » quelque chose ou quelqu'un. » « Je me sens le devoir, en tant qu'homme et citoyen,* ajoute le juge Di Pietro, *de restaurer la confiance et la sérénité dans les institutions, et l'unique geste que j'aie réussi à imaginer est de « dépersonnaliser » l'enquête « Mani Pulite »* [...].

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 3
et nos informations pages 3 et 4

La tête haute

L'ITALIE nouvelle a bien du mal à trouver sa vitesse de croisière. Après les défaites électorales de Silvio Berlusconi, les dissensions au sein de la majorité, les difficultés sociales et économiques, c'est la démission, mardi 6 décembre, d'Antonio Di Pietro qui a provoqué une nouvelle interrogation sur les chances de voir la Péninsule sortir, enfin, du désordre. Même si des raisons personnelles s'ajoutent aux raisons de fond avancées par le juge-vedette des enquêtes contre la corruption, sa décision de jeter l'éponge montre à quel point les rapports entre la politique et la justice, sujet qui devient un des thèmes dominants du débat démocratique, sont loin d'être réglés.

Pour faire « tomber » la « première République », celle de la partitocratie, de la « *combinazione* » et d'une *corruption* instituée en règle de conduite, les juges ne pouvaient pas faire dans le détail. Ils ont, parfois, pris quelque liberté avec le calme et le secret nécessaires à une justice sereine.

LES testaments que vient de laisser Antonio Di Pietro – sa lettre de démission et son dernier réquisitoire – montrent à quel point la tâche est encore immense pour éradiquer la corruption. Pour poursuivre cette œuvre, peut-être les juges devront-ils, désormais, travailler plus loin des feux de la rampe. Mais encore faudrait-il que le gouvernement italien joue, lui aussi, sur ce même registre. Qu'il cesse, par exemple, de systématiquement planter des banderilles dans le dos des juges de Milan, comme l'envoi d'enquêteurs pour contrôler la régularité de leurs investigations ou le transfert à Brescia du dossier concernant justement Silvio Berlusconi.

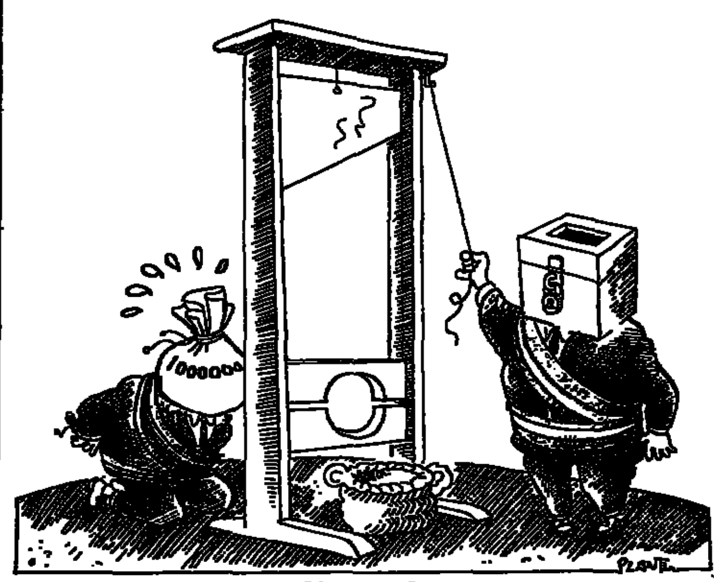
Pour que la tension décroisse, pour que chacun retrouve sa place, il faudrait, surtout, que le gouvernement soit, lui aussi, « au-dessus de tout soupçon ». Or le péché originel de Silvio Berlusconi est d'être, en même temps que l'un des « tombeurs » de l'ancien régime, l'un de ses produits les plus achevés. Faisant l'objet d'un avis d'ouverture d'enquête concernant une éventuelle tentative de corruption de membres de la brigade financière, le président du conseil pourra toujours être suspecté de régler des comptes personnels avec les juges.

LE départ de M. Di Pietro fait vaciller un peu plus le pouvoir de Silvio Berlusconi et fait apparaître son allié de l'Alliance nationale, Gianfranco Fini, comme le recours de la droite. L'opinion publique italienne, loin d'être blasée, a pris fait et cause pour « son » juge. En tout état de cause, celui-ci peut partir la tête haute.

Retardant l'examen des propositions Séguin

La majorité s'oppose au plan anti-corruption

Les députés RPR se sont insurgés, mardi 6 décembre, contre le renforcement de la législation sur la corruption politique proposé par le groupe de travail que présidait M. Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale. Joignant leurs voix à celles des députés UDF, eux aussi hostiles à ces textes, ils ont retardé les travaux de la commission des lois. Le gouvernement envisage de différer l'examen de ces mesures en séance publique, prévu pour la fin de la semaine.



Lire page 7

Deux collaborateurs de M. Chirac entendus par la police

Agissant à la demande du juge d'instruction chargé de l'affaire des fausses factures en Ile-de-France, les policiers de la brigade financière ont entendu, à l'Hôtel de Ville de Paris, Remy Chardon, directeur de cabinet de Jacques Chirac, et Marianne Hibon, chef de son secrétariat particulier.

page 10

Le Livre blanc sur la santé

Le Livre blanc sur le système de santé qui vient d'être remis au gouvernement se prononce en faveur d'un renforcement des dispositifs d'économie et d'une redéfinition du rôle de l'Etat. Celui-ci devra *« fixer les objectifs financiers »* et intervenir si les caisses d'assurance-maladie ne les font pas respecter.

page 19

Un entretien avec Alain Gomez

Dans un entretien au *Monde*, accordé après trois années de silence, Alain Gomez, PDG du groupe public Thomson SA, affirme que les industries françaises de l'armement, confrontées à un recul général des budgets militaires, *« ne pourront échapper aux restructurations »*.

page 20

L'affaire des Chagall volés

Une cinquantaine de gouaches de Chagall, et sans doute davantage, ont été dérobées en 1989 dans l'atelier de l'artiste. Depuis, plusieurs d'entre elles ont été écoulées dans des galeries parisiennes ou vendues à l'étranger. Huit personnes sont mises en examen et cinq incarcérées – dont trois courtiers en art – dans cette affaire qui inquiète le milieu des marchands de tableaux. Une histoire digne d'un roman russe où l'on croise les dénonciations d'un « corbeau » et l'assassinat de la gouvernante du peintre par son mari...

page 12

Union sacrée en Tchétchénie

Malgré les négociations, Moscou déploie ses troupes aux portes de la République rebelle

GROZNY
de notre envoyée spéciale

« Oui, il faudrait un nouveau Staline, qui sache montrer comment faire avec tous ces culs-noirs. » L'insulte, courante en Russie pour qualifier toute population du sud du vieil empire, jaillit de la bouche d'un gradé en treillis des commandos spéciaux du ministère russe de l'intérieur, les « spetznaz ». Brandissant son radio-émetteur, il promet que bientôt les journalistes et autres trublions ne seront plus autorisés à franchir son poste, le dernier sur la route qui mène à Grozny, capitale de la Tchétchénie.

Derrière lui, des centaines de chars, de blindés et d'hélicoptères continuent, malgré les négociations, de se déployer aux frontières de la petite République caucasienne, membre de la Fédération de Russie. Boris Eltsine a déclaré qu'il ne supporterait plus son arrogante indépendance, pourtant acquise dans les faits il y a déjà trois ans.

Au-delà du poste de l'irascible « spetznaz », commence un territoire où plus d'un million de Tchétchènes, et encore près de deux cent mille Russes, survivent depuis sans liens officiels avec l'extérieur. Les allocations budgétaires de Moscou sont supprimées, les voitures fouillées, le train ne fonctionne plus, les pistes des trois aéroports tchétchènes ont été détruites par des avions russes. *« Vous voulez savoir comment on vit encore ? »*, demande Omar, un jeune Tchétchène. Il montre un oléoduc qui longe la route. *« Je connais un robinet et les gens qui le gardent. Je leur achète de l'essence que j'utilise pour mon taxi ou que je revends »*, explique-t-il.

La Russie ne peut couper un oléoduc comme des subventions. Celui qui traverse la Tchétchénie, en provenance d'Azerbaïdjan, alimente aussi le sud de la Russie.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 4

« Si la presse n'existait pas... »

A l'occasion de son 50e anniversaire, « le Monde » a organisé un colloque sur l'avenir du journalisme écrit

Avouer ses cinquante ans, les fêter, et même avec quelque éclat, c'est s'attirer souvent les sympathies apitoyées. Les autres, pour être passés par là, ou pour s'y préparer, savent cet âge dangereux. Difficile de s'épargner l'épreuve du mi-gué, les hésitations, entre nostalgie et incertitudes, une sorte d'état de crise larvé, ou avéré. A l'approche de cet anniversaire, il est deux façons de réagir. Se trouver encore belle jeunesse, se mentir sur ses rides, ou sur les rides du temps. Ou opter pour la lucidité. En ce mois de cinquantenaire, *le Monde* a choisi la seconde solution. Choisi de dresser son propre état des lieux, de faire face à sa réalité, et à celle de quelques survivants, rescapés de *« la presse parisienne de qualité »*, d'explorer un présent inquiétant à bien des égards.

Et, pour mieux être certain d'échapper aux tentations de la complaisance, pour s'interdire, jusqu'au terme de ce bilan, les mensonges réconfortants, il s'est entouré, mardi 6 décembre, d'amis lecteurs et d'experts, d'étudiants en communication, de femmes et d'hommes de presse, soit près de deux mille personnes qu'il avait conviées, à l'UNESCO, à dire ou à écouter la vérité sur lui, comme sur la presse quotidienne. Ce colloque avait choisi pour titre un slogan un peu utopiste, un slogan de jeune homme : *« Réinventer la presse. »* Mais, une citation de Balzac, extraite des *Illusions perdues*, et reproduite sur les cartons d'invitation, contrariait cet optimisme : *« Si la presse n'existait pas, il faudrait ne pas l'inventer. »* Les participants étaient prévenus. La vérité, sèche, nue, sur un secteur économique et culturel sinistré, en proie aux difficultés de tous ordres, voilà ce qu'on attendait d'eux. Ils ne se sont pas dérobés.

Aucun répit ! Dix heures de plomb. Ce colloque avait décidé de ne pas tenir salon et, dès les propos d'accueil de Federico Mayor, il était clair que ce serait rude journée pour un cinquantenaire.

PHILIPPE BOGGIO

Lire la suite page 14

M 0147 - 1208 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2.50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

SHOAH

Hommage aux « Justes »

Pour le philosophe Paul Ricœur, *Tzedek, les Justes*, le film de Marek Halter et Maurice Frydland consacré à des Français qui, pour avoir sauvé des juifs pendant la seconde guerre mondiale, ont été qualifiés de « justes » en Israël (« le Monde Arts et spectacles » du 1er décembre), s'adresse « à l'homme en tout homme » pour lui *dire* que « la bonté est plus *profondément* enfouie que le mal dans le cœur humain ».

par Paul Ricœur

JE voudrais louer ici l'épaisseur, la densité du film de Marek Halter : *Tzedek* se laisse regarder, lire, méditer à plusieurs niveaux de profondeur ; et, à chacun, le film se recrute des destinataires différents.

Les premiers sont les « justes » eux-mêmes, ces hommes et ces femmes, dispersés à travers l'Europe et au-delà, qui ont caché, protégé, sauvé des juifs au temps de la déportation et de l'extermination. Oui, le film s'adresse d'abord à ces « justes » à qui il rend justice, en nous les donnant à voir dans leurs gestes simples et gauches, et à entendre dans leurs réponses étonnées. Il était grand temps de les célébrer, avant qu'ils ne disparaissent : leurs visages sont tout simplement admirables. Dès ce premier niveau de regard, je voudrais écarter l'objection qui a pu être faite ici ou là, à l'encontre du projet de rendre hommage à ces « justes » : cet hommage ferait-il injure à la mémoire des disparus et à la souffrance de leurs proches ? Je m'attaquerai plus loin au fantasme, sous-jacent à l'objection, d'une pesée, d'un bilan des biens et des maux, d'où pourrait résulter je ne sais quelle compensation entre la bonté et le crime. Je me borne, pour l'instant, à suggérer que le film de Marek Halter repose sur le pari que la justice rendue aux « justes » peut plutôt contribuer au travail de deuil dans lequel sont durement engagés les survivants de la Shoah.

Refuser toute comparaison

Ce pari peut être gagné dans la mesure où *Tzedek* s'adresse à une seconde sorte de destinataires, à savoir cette catégorie de rescapés de la grande tribulation, qui ne sont pas des *« survivants »* des camps, mais les *« épargnés »* de la déportation. A eux aussi quelque chose était dû ; quelqu'un devait leur offrir l'occasion d'exprimer leur reconnaissance à l'égard de leurs protecteurs. Eh bien, c'est cette occasion de sortir de leur silence, voire de surmonter leurs scrupules à l'égard des *« survivants »*, que *Tzedek* leur offre.

A ce second niveau, la querelle qui me tient à cœur risque une nouvelle fois de prendre une mauvaise tournure : n'est-on pas tenté de comparer le nombre respectif des juifs épargnés selon les pays auxquels ont appartenu ces témoins de la justice et de la compassion ? Et si la comparaison était favorable à tel ou tel pays – peut-être au nôtre ? –, ne chercherait-on pas à en tirer argument pour atténuer la responsabilité politique des régimes concernés ? Et voilà comment, en jouant avec les statistiques, on commence à jouer entre les mains des révisionnistes... Eh bien, il n'est qu'une façon de couper court à ce genre de supputation, c'est encore une fois, en refusant toute pesée, tout bilan, où la bonté et le crime seraient tenus pour commensurables.

Une autre considération vient barrer la voie à ce genre de calcul : elle surgit au cœur du dialogue que le film noue avec une troisième sorte de destinataires, à savoir, au-delà des « justes » eux-mêmes et des *« épargnés »*, ceux qu'on ne peut désigner que d'un terme neutre : ceux qui n'ont été ni des bourreaux ni des « justes » – les autres que les « justes ».

Ou oser ou trahir

Ces autres, nous ne les avons pas encore évoqués, parce que nous n'avons pas encore prêté attention aux réponses que ces hommes et ces femmes admirables font aux deux questions insistantes que leur pose Marek Halter – le *« passeur »* entre le voir et l'écouter. A la première question : *« Pourquoi avez-vous aidé des juifs »*, les réponses entendues sont désarmantes de simplicité : *« parce que c'était alors la chose à faire »*, *« parce que nous aurions eu honte si nous ne l'avions pas fait »*... Ce sont là les balbutiements de la bonté ; j'y reviendrai plus loin.

C'est aux réponses à la deuxième question que je vais d'abord m'attarder : *« Et les autres, pourquoi croyez-vous qu'ils n'en ont pas fait autant ? »* Les réponses se font ici évasives ; la pudeur, la modestie, ne sont pas la seule raison ; à vrai dire, les *« justes »* n'ont pas la charge de la réponse, parce que ce n'est pas à eux que la question s'adresse, mais précisément aux autres. Or ce sont ces autres qui sont aussi les destinataires du film. La bonté des « justes » rebondit en reproche : Pourquoi, vous aussi, n'avez-vous pas été des justes ? Avouons-le, il n'y a pas de réponse à cette question ; elle met en effet à nu une jointure secrète des actes, en ce moment où l'on aurait pu, mais où l'on n'a pas voulu. Et c'est précisément la justice et la compassion qui portent au jour de la conscience qui s'interroge après coup les omissions, les négligences, les fuites devant l'alternative terrible : ou oser ou trahir. Si c'est bien dans cette direction aussi que le film de Marek Halter pointe, alors il est définitivement à l'abri du soupçon d'avoir pu atténuer, le voulant ou non, la culpabilité de quiconque. Si le film ne dit rien des bourreaux, et s'il doit accuser quelqu'un, ce sont les gens ordinaires, qui ont continué à faire des actes ordinaires quand la situation exigeait des actes extraordinaires.

Mais ces gens ordinaires, nous tous le plus souvent et la plupart du temps, sont-ils les ultimes destinataires du film ? Ils le seraient si l'accusation était le dernier mot du film. Si c'était le cas, on pourrait certes demander qui est en droit d'accuser des hommes de n'avoir pas été des héros. Certainement pas les « justes » : nous les avons vus se retrancher dans la pudeur et la modestie de l'esquive. Faut-il dire alors que c'est la *bonté* elle-même qui accuse ceux qui ne se sont pas portés à la hauteur de son injonction ? Mais la *bonté*, la justice et la compassion ont-elles *pour* fonction d'accuser ? Non : la bonté a autre chose à faire qu'accuser ; elle proteste, elle témoigne. Et c'est ici que le film de Marek Halter vise le plus loin et se donne la dernière sorte de destinataires que son message rassemble.

Ceux-ci ne sont plus seulement les « justes », ni les *« épargnés »*, ni les non-héros, tous protagonistes d'une certaine histoire, mais potentiellement tous les hommes. C'est, en effet, à l'homme en tout homme que le film déclare : Aussi radical que soit le mal – et Auschwitz l'a démontré ! –, la bonté est plus profondément enfouie que le mal dans le cœur humain. Mais seuls des actes rares, ceux dont les « justes » ont été les auteurs, rendent témoignage à ce fond de justice et de compassion (l'hébreu n'a qu'une seule racine pour dire cette vertu pour laquelle nous avons besoin de deux mots). Autrement dit : tout se passe comme si des actes exceptionnels, venus du fond, et perçant la croûte de la méchanceté, avaient pour destination d'entretenir la confiance dans ce fond de l'humain véritable.

La protestation de la bonté

C'est, à mon sens, parce que la bonté et le crime sont ainsi dénivelés dans la profondeur du cœur humain qu'aucun bilan n'est possible, qui montrerait qu'au total, en définitive, et tout compte fait, la bonté pèse plus lourd que le crime. Le film nous éloigne définitivement de ce genre de calcul. La bonté des uns n'atténue pas le crime des autres, même pas la faute par omission de la plupart. La protestation de la bonté atteste seulement que, selon l'expression de Kant dans *l'Essai sur le mal radical*, la destination au bien est plus *« originaire »* que le penchant au mal, aussi *« radical »* soit-il.

Ce disant, je m'éloigne non du film, de ce qu'il montre, de ce qu'il dit, de ce qu'il donne à penser, mais de ce que son auteur dit, lorsqu'il parle sur son film. Il caractérise comme *optimisme* la leçon morale de son ouvrage. Je ne sais s'il s'agit seulement d'un différend sur les mots, d'une querelle sémantique, comme on dit aujourd'hui. Mais il me semble que l'optimisme implique quelque chose comme la prédiction, ou la prophétie, que *« finalement les choses tourneront plutôt bien »*. Me tenant dans le sillage du film, je dirai plus volontiers ceci : j'ignore comment *« tout cela finira »*. Mais, quelles que soient les horreurs encore à venir de l'Histoire, j'espère qu'il y aura, encore et toujours, des *« justes »*.... et des artistes pour préserver la trace périssable de leurs actes.

▶ Paul Ricœur est professeur émérite de l'université Paris-I.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

TOXICOMANIE

L'ordre hors la loi

Le débat lancé par le Comité d'éthique sur la dépénalisation des drogues illicites souligne le décalage entre la médecine et la loi. Ainsi le traitement des héroïnomanes à l'aide de produits opiacés de substitution se fait-il en dehors de tout cadre légal. Cet espace de soin entre la loi commune et la personne n'est-il pas la raison d'être de l'ordre des médecins ? La loi de la médecine ne peut se réduire à la loi positive.

par Jean Carpentier

N'Y aurait-il pas deux façons d'être hors la loi : l'être par défaut, dans une sorte de retour à des pulsions asociales, ou l'être par excès, dans l'anticipation d'une loi mieux adaptée ?

Le traitement de la toxicomanie a mis cette question à l'ordre du jour. A Montpellier, Montbéliard, Terrasson, Paris et ailleurs, et jusque dans l'île de la Réunion, un certain nombre de procédures judiciaires ou ordinales sont en cours à l'encontre de médecins prescripteurs de produits opiacés. Elles ont le mérite d'un rappel à la vigilance. Mais ce rappel n'est pas unilatéral, et ces procédures nous invitent à réfléchir aux places respectives de la justice et de l'ordre des médecins. De telles instances sont les instruments d'un « Etat de droit », c'est-à-dire d'une démocratie où, par définition, les lois peuvent changer du fait de l'intervention des citoyens (et non seulement du fait de l'autorité en place) ; cela, notamment, dans des domaines, comme la médecine, où des compétences particulières sont requises pour légiférer.

Le travail du médecin se situe entre la loi et la réalité de la vie de la personne qui vient lui demander de l'aide. Il semble important de préciser que cet espace de liberté de la relation soignante est reconnu par la loi : telle est la raison d'être d'une juridiction interne à notre profession qui s'appelle l'ordre des médecins. S'il est toujours là, après quelques avatars historiques pas toujours reluisants, ne serait-ce pas lié au fait qu'il répond à quelque chose de nécessaire ?

Qu'il s'agisse d'un petit enfant énurétique, d'un adolescent qui s'adonne à l'école buissonnière ou qui est atteint d'une angine le jour de la composition de latin, d'un adulte victime d'un accident du travail ou de la circulation, qui n'a jamais fait l'expérience plus ou moins douloureuse des expressions de son inadéquation aux exigences collectives ? Déprimes, fatigues, maux de ventre, de dos, de cœur, de peau, etc., qui n'a jamais, un seul jour de sa vie, trouvé un sens à ce qui se passait dans son corps et dans son esprit ? La maladie est une parole qui interroge, au moins celui qui en souffre. Elle constitue l'une des formes de résistance à ce que les autres acceptent pour vivre ensemble.

Depuis deux siècles, à l'instar de certains droits politiques, le droit aux soins évolue constamment. Le fou est passé de la prison à l'asile et à l'hôpital de jour ; plus récemment, les châtiments corporels ont été interdits dans les écoles ; l'interruption volontaire de grossesse est devenue légale, de même que la contraception pour les mineures. Dans ces moments de mutation, combien de médecins ont-ils enfreint, sinon la loi, du moins ses applications particulières ? Combien de médecins, dans la pratique et à leurs risques et périls, ont-ils anticipé la loi future ? Ils l'ont fait, car c'est bien souvent de vie ou de mort qu'il s'agit.

La loi et le serment

Désordre individuel d'un corps et/ou d'une âme, la maladie fait désordre dans la collectivité. Le médecin est requis pour retrouver de l'ordre. Mais de quel ordre s'agit-il ? De l'ancien, ou d'un ordre qui resterait à inventer ? Aujourd'hui, pour le médecin, ouvrir sa porte à un toxicomane qui lui demande une aide revient très vite à une confrontation avec la loi. Cette dernière va lui disputer l'espace de « neutralité bienveillante » et de « secret médical » qu'elle lui reconnaît pourtant dans ses textes. En effet, pour celui dont la charge est l'application de la loi, le toxicomane est un délinquant, tandis que, pour le médecin, dès qu'il franchit la porte de son cabinet, il est un malade parmi d'autres.

On sait qu'une part essentielle de l'« art » du médecin réside dans sa capacité à être, à la fois, proche du malade pour entendre son mouvement et suffisamment distant pour garder sa fonction de soignant. Son « art », autrement dit ce qui le rend apte à soigner, se perd dans la réduction à l'un de ces deux extrêmes. Comme avec n'importe quelle personne, le médecin travaille avec le toxicomane en créant un lien thérapeutique qui, par-delà les difficultés, ne peut exister qu'à partir du moment où il s'appuie sur une confiance réciproque.

C'est en travaillant de la sorte, en accompagnant pas à pas, en écoutant, que le médecin a appris, hors de tout cadre légal, à prescrire des produits opiacés. Dès lors, le représentant de la loi se cabre ; ce qui est devenu un lien de solidarité peut être confondu avec une complicité. Légitime méfiance. Le soignant est alors coincé entre le toxicomane qui tend, plus ou moins consciemment, à faire de lui un complice en dérive et la justice qui le soupçonne de l'être. Dans ces conditions, le travail thérapeutique est gravement compromis puisque son espace d'évolution disparaît. Que faire ?

Pour le soignant, la loi est une référence, un guide, il l'a intégrée, mais son activité ne se confond pas avec celle de l'homme de loi. Les exigences de son métier l'obligent à s'aventurer d'une façon particulière sur le terrain de l'autre – le soigné –, où il se débat avec les symptômes de son mal-à-vivre, de son désordre. Il n'y va pas pour le rappeler à la loi mais pour le soigner – implicitement, la demande de soins signifie un désir de retour à la loi commune.

Faut-il admettre que la loi incarnée par la médecine ne se réduit pas à la loi positive, puisque, au fond, le soin implique l'exercice quotidien de la conscience morale auprès de chaque personne particulière, sans que soit jamais donnée de solution préétablie ? C'est bien une loi de cette sorte que contient le serment d'Hippocrate et le précepte fondamental de « d'abord ne pas nuire ».

Balisée certes par la loi et par la science, la médecine est une pratique qui, pour ne pas se perdre, ne peut renoncer à cet inconfort originel, à cette nécessité d'inventer constamment. Car si la médecine n'est pas la loi, elle ne se confond pas non plus avec la science, d'autant que sa « science », toujours provisoire, y naît précisément de l'évaluation des pratiques. Ainsi cet inconfort, créateur de science, va être quelquefois un ferment de modification de la loi.

Le médecin, qui se doit d'accompagner le mouvement de l'autre, car il est taraudé par le problème de la guérison, et non par celui de la punition, prend par là le risque de porter le poids des raideurs et des culpabilités d'une société qui a du mal à évoluer. Nous attendons du conseil de l'ordre des médecins que sa vigilance soit à la hauteur des avancées de la médecine, et non qu'il se cantonne dans le rôle d'un simple relais de ceux qui ont à charge l'application d'une loi qui peut se révéler obsolète. L'ordre des médecins peut-il assumer cette tâche adulte et créative qui lui est normalement dévolue ? Il s'agit sans doute de l'un des principaux aspects du pari de la démocratie.

▶ Le docteur Jean Carpentier est médecin généraliste, membre de la commission des stupéfiants et psychotropes, président du réseau des professionnels d'Ile-de-France pour les soins aux usagers de drogues.

A LIVRE OUVERT

La folie des hommes

PEINES DE MORT
de Martin Monestier.
Le Cherche-Midi, 301 p., 196 F.

DE certains livres, on dit qu'ils sont *« dérangeants mais nécessaires »*. Voici un livre profondément dérangeant, pour ne pas dire insupportable. Est-il nécessaire pour autant ? On peut se poser la question. Et se demander, naturellement, s'il faut y faire écho, alors qu'on s'est forcé à le parcourir et qu'on ne le rouvrira pas.

Auteur éclectique, ayant à son actif de nombreux essais, Martin Monestier ne nous propose pas un énième ouvrage, juridique ou philosophique, sur la peine de mort. Son propos est purement technique, si l'on peut dire : exposer de la manière la plus complète, la plus objective possible, tous les moyens employés par les hommes, de l'Antiquité à nos jours, pour exécuter leurs semblables.

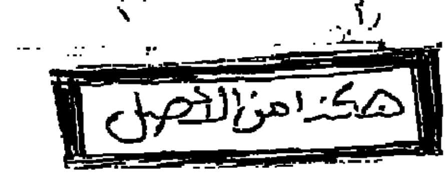
Ce musée des horreurs n'est pas un livre écrit à la va-vite : précis, minutieux, extrêmement documenté, il a exigé un travail de bénédictin. Dans quel but ? Martin Monestier souligne que le sujet n'a rien perdu de son actualité, au contraire. Des condamnations à mort sont prononcées aujourd'hui dans 126 pays, réunissant les neuf dixièmes de l'humanité. Après avoir renoncé à cette peine, certains Etats y sont revenus ; d'autres ont rétabli les exécutions publiques, par le biais de la télévision. Loin de diminuer, le nombre annuel d'éliminations légales (près de 2 500) a doublé en quinze ans. Fusillades et pendaisons sont aujourd'hui les moyens les plus couramment employés, mais la lapidation reste en vigueur dans des pays comme l'Iran, l'Afghanistan et l'Arabie saoudite, ce dernier pays y ajoutant la décapitation.

L'actualité de la peine de mort – et de la torture – justifie-t-elle que l'on expose, de manière aussi détaillée, avec des illustrations aussi insoutenables, les mille manières de punir, faire souffrir et humilier ses semblables depuis que les sociétés humaines sont organisées ? Sans le moindre commentaire, Martin Monestier présente, chapitre après chapitre, des horreurs connues (le bûcher, la roue, le crucifiement...), et d'autres qui le sont moins (l'écorchage, le sciage, le dépeçage, l'éventration...), chacune ayant une infinité de variantes. Ce sont toujours des hommes qui égorgent, étranglent, mutilent, brûlent, écartèlent, mais les victimes de cette boucherie sont parfois des femmes et des enfants. Rien ne nous est épargné par l'auteur : aucun détail, aucun chiffre, aucun éclairage historique. Cet inventaire mondial de la bestialité est une véritable encyclopédie.

Au cours des siècles, tout le génie humain a été mis en œuvre, ici ou là, pour tuer le plus lentement possible, faire souffrir au maximum, sous prétexte d'exemplarité. A côté de tous ces supplices, les techniques modernes adoptées par les démocraties – la chaise électrique, l'injection léthale et même la guillotine – apparaissent comme de grands progrès de l'humanité. C'est dire que le livre de Martin Monestier n'aide pas forcément à réfléchir sur la peine de mort.

Le malaise vient de ce qu'il se présente comme un beau livre illustré. Osons croire que sa publication à l'approche des fêtes est un pur hasard. Il se trouverait bien quelques voyeurs ou masochistes pour en faire un cadeau de Noël... Prenons-le plutôt pour ce qu'il devrait être : un document, à conserver à la Bibliothèque nationale, comme témoignage de la folie des hommes. Un anthropologue de talent pourrait se saisir de cet océan de larmes, pour en expliquer la signification, et nous donner peut-être des raisons de ne pas désespérer.

ROBERT SOLÉ



TOXICOMANIE

dre hors la loi

folie des hommes

L'autorité affaiblie de M. Berlusconi

Suite de la première page

« Je lâche donc la magistrature, sans polémique, sur la pointe des pieds, dans un esprit civique, la mort dans l'âme et sans perspective d'avenir », conclut-il, enfin. En d'autres termes, Antonio Di Pietro estime que les conditions ne sont plus réunies pour qu'il puisse exercer sereinement son métier. Et comme pour donner amèrement raison au signataire de cette lettre, digne et désespérée, d'un *« honnête homme qui n'en peut plus de subir des pressions »*, selon les termes d'un éditorialiste italien, son geste était immédiatement l'objet de polémiques et d'interprétations tendancieuses. La majorité gouvernementale exprimait, par la voix du porte-parole Giuliano Ferrara, des critiques à l'encontre du comportement des autres juges de « Mani Pulite » qui ont *« utilisé comme un symbole Di Pietro, alors que dans cette lettre pas une virgule n'attaque le gouvernement »*.

A l'inverse, l'opposition, relayée par les milliers d'Italiens qui sont allés dès hier soir manifester sur les places des plus grandes villes du pays, comme à Rome et à Milan, rejette plus ou moins ouvertement la responsabilité de ce départ sur le gouvernement. Quant à Silvio Berlusconi, toujours à Budapest mardi pour la réunion de la CSCE, son commentaire restait des plus réservés : *« Ce départ me laisse avec l'amertume à la bouche (...) Il faudrait réfléchir tous ensemble sur les erreurs qui ont porté le pays, ces derniers deux ans, à se diviser avec parfois un degré inacceptable de fanatisme, face à des personnages publics de l'appareil judiciaire, condamnés à devenir des symboles. »*

« Mains blessées »

Antonio Di Pietro s'en va donc, à moins qu'il ne cède aux appels du président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, qui lui a personnellement téléphoné pour lui demander de rester. Mais l'enquête « Mani propres » continue. C'est ce qu'a précisé le procureur Borrelli à la presse, en rendant hommage au travail mené par le juge Di Pietro, dans *« un climat de croissante et injurieuse hostilité »*. *« Notre action judiciaire se poursuivra*, affirme-t-il, *sans crainte et sans faiblesse. »*

L'enquête sera-t-elle encore la même ? Ces derniers temps, on avait l'impression que, face à un pouvoir directement impliqué dans les affaires de corruption, elle devenait chaque jour un peu plus l'enquête des « Mains liées ». Les derniers épisodes sont probants : en juillet le décret-loi Biondi, du nom du ministre de la justice, qui revenait à faire sortir de prison les détenus pour corruption, sous prétexte de modifier les conditions de détention préventive, avait été une première tentative de déstabilisation des juges milanais. Elle fut stoppée lorsque l'équipe de « Mani Pulite » demanda, en réaction, à changer d'affectation.

Le procureur Borrelli a ensuite été l'objet d'une plainte au Conseil supérieur de la magistrature pour avoir laissé entendre, dans un entretien, que le président du Conseil pourrait être prochainement l'objet d'une enquête. Puis la spirale des accusations-contre-accusations s'était accélérée, jusqu'à l'arrêt de la Cour de cassation de novembre, déplaçant à Brescia les procès d'enquêtes menées à Milan, en raison *« d'un manque de sérénité au parquet de Milan »*. L'envoi d'inspecteurs du ministère de la justice pour vérifier les méthodes du juge Di Pietro et de ses collègues allait être la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

La démission du juge Di Pietro doit passer par le Conseil supérieur de la magistrature et ne sera pas effective avant plusieurs semaines. Déjà on parle d'un remplaçant possible en la personne du juge milanais Armando Spataro, spécialiste des problèmes de terrorisme et de mafia. Même si le pool n'a pas encore les mains tout à fait liées, il aura, comme écrit *la Repubblica*, les *« mains blessées »* pour poursuivre le travail entrepris, à commencer par l'interrogatoire ces jours prochains de Silvio Berlusconi.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ITALIE : la démission du juge Antonio Di Pietro

Le bulldozer de « Mani Pulite »

ROME

de notre correspondante

Une ultime envolée de manchettes, un dernier doigt accusateur pointé vers les écrans géants, où il a reconstruit, chiffres à l'appui, toute l'épopée de l'Enimont, ce mariage raté de l'Eni (les hydrocarbures d'Etat) avec la Montedison, et Antonio Di Pietro s'en est allé. Comme si, avec ce dernier réquisitoire-spectacle, mardi 6 décembre, il espérait, d'un ultime coup d'épaule, défenestrer tout ce qui reste de profiteurs de la « Première République », de grands prédateurs de la politique.

Pour l'ex-secrétaire tout puissant du Parti socialiste, Bettino Craxi, déjà condamné, il requiert cinq ans et demi de prison ; trois ans pour Arnaldo Forlani, qui fut le secrétaire, non moins redouté, de la Démocratie chrétienne ; et deux ans pour l'ex-ministre du budget, Paolo Cirino Pomicino, celui que l'on appelait le « vice-roi » de Naples, qu'il avait mise en coupe réglée. Même pour les « débutants » en corruption, trop timides ou arrivés trop tard pour le partage du gâteau, comme Umberto Bossi, actuel leader de la Ligue du Nord, accusé d'avoir empoché deux cent misérables petits millions de lires (680 000 francs), il demande dix mois de prison.

Pas de quartier ! Antonio Di Pietro, ce mardi soir, « liquide ». Il peut se le permettre, lui qui a décidé quelques heures plus tôt, de prendre sa retraite de magistrat à quarante-quatre ans à peine. Mais avant de partir, il faut faire place nette. Sa devise de fils de paysan du Molise n'est-elle pas : *« A la chasse, il faut tirer pour tuer le gibier, pas pour le blesser »* ? Qui en douterait ? Antonio Di Pietro est un chasseur. Cette curiosité qui, tout jeune, l'a jeté sur les routes, après trois ans de séminaire étouffant, et l'a conduit à chercher, à fureter pour trouver sa vraie vocation : d'ouvrier en Allemagne à petit employé à Rome, pour finir, à force de ténacité et de cours du soir, policier puis magistrat.

Un petit magistrat rugueux dans Milan, cette capitale sophistiquée du Nord ; de plus, entêté, bavard, mais qui s'accroche. Il a raison, le 7 février 1992, l'arrestation de Mario Chiesa, l'administrateur d'un hospice de Milan, pris en train d'empocher une « enveloppe » de sept millions de lires, lui permettra de lever le plus gros gibier judiciaire jamais traqué depuis quarante ans en Italie : la classe politique. Car, de petit industriel en potentat local, de gros constructeur en ténor politique, c'est toute la trame d'un demi-siècle de démocratie italienne, gérée comme une entreprise, qu'il met au jour. Un exemple de cette rigoureuse gestion affaristico-politique ? L'Eni, ces fameux hydrocarbures d'Etat, auraient versé des pots-de-vins aux partis politiques répartis selon un barème établi en fonction de leur « poids » électoral : 40 % à la Démocratie chrétienne ; 40 % au Parti socialiste ; 10 % aux sociaux-démocrates, etc.

L'enquête « Mani Pulite » (« Mains propres ») est lancée. Les unes après les autres, les têtes couronnées tombent, les intouchables d'hier rendent des comptes. Pas un gros parti politique, pas une entreprise, y compris Fiat, le navire-amiral de l'industrie italienne, qui ne soit touché. Magistrature, police, administration municipale, ministres, couturiers, sportifs, tout y passe. L'enquête ira jusqu'aux portes du Vatican dont certains services financiers sont soupçonnés d'avoir vu transiter des sommes conséquentes ; elle ira, plus tard encore, jusqu'au plus haut du gouvernement puisqu'elle éclaboussera le président du conseil, Silvio Berlusconi, qui recevra en novembre un *« avis d'ouverture d'enquête »*. Au total plus de 4 600 mandats de détention préventive, 2 500 ouvertures d'enquêtes, dont 520 pour les seuls parlementaires. Et le pays, qui ne croyait plus, après tant de corruption, que pareil nettoyage fût encore possible, de compter les coups.

L'équipe des « petits juges » milanais assimilés à des « justiciers » devient vite célèbre : il y a le « cerveau », le froid procureur Francesco Saverio Borrelli ; l'éminence grise, Piercamillo Davigo ; l'intellectuel, Gherardo Colombo, spécialiste de cet autre scandale que fut la loge maçonnique P2 ; le flegmatique coordinateur, Gherardo D'Ambrosio, et tant d'autres... Mais il y a surtout, Antonio Di Pietro, *« Tonino »*, comme l'appelle déjà la foule de ses admirateurs : c'est lui le vrai bulldozer de « Mani Pulite ».

Massif, populaire, souriant, un peu gauche, il a l'allure intransigeante d'un héros de bandes dessinées. Rien d'étonnant dès lors à ce qu'il soit l'homme le plus populaire d'Italie, plus encore que Silvio Berlusconi lorsque ce dernier, élu au printemps, est encore à son zénith.

« Ni rouge, ni vert, ni jaune »

Cette popularité, Antonio Di Pietro y est sensible, trop peut-être. Entre ses tournées de conférences à l'étranger, les entretiens qu'il accorde, et les mille et une sollicitations dont il est l'objet, s'est-il seulement rendu compte qu'il est vite devenu un symbole ? Et un symbole ça s'utilise, ça se récupère. Lui même ne prête-t-il pas le flanc aux interprétations controversées en proposant en septembre une table ronde entre avocats, entrepreneurs, juristes pour élaborer une proposition, destinée à devenir un projet de loi, pour trouver une sortie à « Mani Pulite » ? Les réactions sont des plus mitigées : depuis quand un magistrat, fût-il le plus populaire, se permet-il de légiférer ? Quelques semaines plus tard, nouvel échec d'amour-propre : son livre *Constitution italienne, droits et devoirs* se vend, mais les commentaires sont négatifs.

Antonio Di Pietro voudrait-il, avec cette incursion en droit constitutionnel, entrer en politique ? Et certains de rappeler à l'envi que l'ex-policier ne déteste pas la loi et l'ordre, que ses idées, à tout prendre, iraient plus à droite qu'à gauche, et qu'enfin l'extrême droite, l'Alliance nationale, propose régulièrement de le faire entrer au gouvernement. Même Silvio Berlusconi avait pensé au juge pour un ministère, mais le magistrat avait refusé : *« Je ne suis ni rouge, ni vert, ni jaune, ni d'aucune couleur politique : je suis un juge, simplement. »*

Alors, ces dernières semaines, avec la guerre ouverte que se livrent magistrats et gouvernement, Antonio Di Pietro, devenu de loin le plus discret, s'est-il senti utilisé, *« instrumentalisé »* comme il l'écrit dans sa lettre de démission en voyant que chacun de ses gestes était *« interprété comme un acte politique »* ? A-t-il décidé de franchir une bonne fois le pas et d'entrer à son tour dans l'arène politique ? Peut-être, plus vraisemblablement, en a-t-il eu assez, lui, l'homme symbole de la lutte contre la corruption, de servir de drapeau et de paratonnerre à l'équipe milanaise toute entière, en dépit de certaines dissensions internes sur la conduite des affaires ? A moins, tout simplement, que, rattrapé par un destin trop grand pour lui, il n'ait décidé de mettre un terme à cette *« personnalisation »* de l'enquête « Mani Pulite », comme il l'écrit encore, dans un *« esprit d'apaisement »* et pour que *« revienne la confiance dans les institutions »*.

M.-C. D.

Bettino Craxi condamné à cinq ans et six mois de prison

L'ancien président du conseil socialiste Bettino Craxi a été condamné mardi 6 décembre par contumace à cinq ans et six mois de prison pour corruption dans l'affaire ENI-SAI. Le même jour, dans une autre affaire, le procès du scandale financier Enimont, le procureur Antonio Di Pietro a requis trois ans et quatre mois de détention, également pour corruption, à l'encontre de l'ancien dirigeant socialiste, qui était l'homme fort de l'Italie entre 1983 et 1987.

L'ancien chef de gouvernement, dans une déclaration diffusée en Italie depuis Hammamet (Tunisie), où il réside, a réagi très durement au verdict, après avoir proclamé son innocence quelques heures plus tôt dans l'affaire Enimont : *« Ce ne sont pas là des tribunaux, ce sont des pelotons d'exécution. La cour qui m'a jugé n'est pas une cour de justice, mais un gang bardé de préjugés et de partialité politique qui accomplit ce qu'il a décidé dès le début »*.

Bettino Craxi a déjà été condamné le 29 juillet dernier à huit ans et demi de prison pour corruption dans l'affaire de la faillite du Banco Ambrosiano. – *(AFP.)*

DANS LA PRESSE

La Stampa (Ezio Mauro) : « Di Pietro a quitté la toge. Comme s'il n'était plus possible d'être juge en Italie. Ce n'est pas tout à fait vrai, mais ce qui est vrai, c'est que Di Pietro ne veut pas dresser la justice contre la politique, ce en quoi il a raison. Encore faudrait-il que d'autres ne dressent pas la politique contre la justice, car à cela la démocratie ne peut pas survivre. Cette sortie signe la défaite d'un magistrat, ressentie comme une défaite pour nous tous. Et que nul ne s'imagine avoir gagné, et surtout pas ceux, au gouvernement, qui ont toujours attaqué le pool [de Milan] : sans le savoir, ils ont en effet placé Di Pietro en réserve de la République. Et il n'est pas dit que ce soit meilleur pour Berlusconi. »

Il Sole-24 Ore : « La meilleure façon d'être solidaire de Di Pietro, ce n'est pas de sortir avec les flambeaux, mais de lancer un débat serein sur les maux de notre justice, sur l'ambiguïté d'un système pénal réformé seulement en paroles, avec le déséquilibre qui y persiste entre accusation et défense, sur l'insistance de tant de magistrats à se voir plus en contre-pouvoir politique qu'en instance constitutionnelle. Il dépend de nous, citoyens – de notre discernement, de notre capacité à former une opinion publique consciente et capable de raison – que l'acte de dignité de Di Pietro ne soit pas trahi, réduit à une occasion de futures querelles partisanes. »

Libération (Edouard Mir) : « Il y a ceux qui accusent Di Pietro d'être animé par un désir de vengeance plutôt que de justice, ceux qui dénoncent ses méthodes d'enquête expéditives, fondées sur la menace de la prison préventive, et ceux qui exhument un présumé péché de jeunesse, celui d'avoir milité dans des organisations néofascistes, pour lui prêter des intentions autoritaires et une vocation putschiste. (...) Mais qui peut lui reprocher son acharnement, sa rigueur morale poussée à l'extrême, après des décennies de laxisme, de complicité des magistrats avec la dégradation du système politique ? En tout cas, pas les Italiens. Depuis hier, ils se sentent un peu orphelins. »

Le Figaro (Bernard Bonilauri) : « Antonio Di Pietro aura été un acteur au sens complet du terme. Il a su agir et mettre en scène son action. (...) Les crises de régime, en démocratie, révèlent des individualités hors du commun ; elles favorisent l'émergence de personnalités d'envergure insoupçonnée. A travers elles, c'est l'histoire qui s'exprime, pour le pire ou pour le meilleur. Et l'Italie de Di Pietro restera indiscutablement inscrite dans l'histoire italienne. Simple jugement de réalité. »

EUROPE

La démission du juge italien Di Pietro

Les grandes dates « de Mani Pulite »

1992

– 17 février : Mario Chiesa, responsable socialiste d'un institut social milanais, surpris en train de toucher un pot-de-vin, est arrêté par le juge Antonio Di Pietro.

1993

– 10 février : démission du ministre de la justice, le (socialiste) Claudio Martelli, sous enquête judiciaire pour corruption présumée. Quatre autres ministres du gouvernement Amato démissionnent pour les mêmes motifs.

– 11 février : Bettino Craxi, objet de six informations judiciaires, démissionne de la direction du Parti socialiste.

– 9 mars : arrestation de Gabriele Cagliari, président du deuxième holding public italien, ENI , qui aurait versé 800 000 dollars par an aux partis politiques.

– 22 avril : démission du gouvernement de Giuliano Amato, durement touché par les révélations de Mani pulite.

– 12 mai : arrestation du président du premier holding public italien l'IRI, Franco Nobili.

– 16 mai : Carlo De Benedetti, président d'Olivetti, avoue aux juges que sa société a dû verser des pots-de-vin aux entreprises publiques clientes.

– 20 juillet : Gabriele Cagliari, président de l'ENI, se suicide en prison.

– 23 juillet : Raul Gardini, ex-président de Ferruzzi, se suicide avant de recevoir un mandat d'arrêt dans le cadre de l'affaire Enimont.

– 3 septembre : arrestation du vice-président du tribunal de Milan Diego Curto dans le cadre de l'affaire ENIMONT.

1994

– 11 mars : Paolo Berlusconi, frère de Silvio, admet le versement de pots-de-vin par la FININVEST

– 14 juillet : les juges du pool « Mani Pulite » menacent de démissionner après un décret limitant l'usage de la détention préventive. Quelques jours plus tard, ce décret est retiré.

– 23 juillet : perquisition et mandats d'arrêt à la FININVEST (groupe Berlusconi) pour évasion fiscale.

– 7 octobre : nouvelle perquisition au siège de la FININVEST.

– 22 novembre : ouverture d'une information judiciaire à l'encontre de Silvio Berlusconi

– 29 novembre : la Cour de cassation décide le transfert d'un important procès de corruption de Milan à Brescia. « Mani Pulite » accuse le choc.

ALBANIE

Prochaine libération des membres de la minorité grecque

Les cinq membres de la minorité grecque condamnés en septembre dernier à Tirana pour espionnage au profit de la Grèce seront libérés *« très prochainement »*, a déclaré le président albanais, Sali Berisha, dans une interview accordée à Budapest au quotidien grec *Ta Nea*. M. Berisha a expliqué que l'Albanie était disposée *« à répondre au geste du gouvernement grec »*, qui a levé la semaine dernière son veto à la première tranche d'une aide communautaire de 35 millions d'écus à l'Albanie. Il a précisé que *« l'affaire des Grecs emprisonnés doit s'achever en accord avec les principes d'Amnesty International »*. Membres du groupe Omonia, qui défend les intérêts de la minorité grecque en Albanie, les cinq personnes avaient été arrêtées en avril, après une attaque meurtrière contre une caserne albanaise. Leur condamnation avait avivé la crise entre la Grèce et l'Albanie. – *(AFP.)*

Le conflit en Bosnie

Les objections russes ont empêché toute prise de position de la CSCE

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Rarement la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) aura aussi mal porté son nom. Cette organisation, dont la vocation est de promouvoir la stabilité et les droits de l'homme, a achevé son sommet, mardi 6 décembre à Budapest, sans dire un mot sur la Bosnie où se déroule le conflit le plus meurtrier en Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ce fiasco diplomatique est autant une humiliation pour cette organisation fondée en 1975 qu'un reflet de la faiblesse et de la division des grandes puissances par rapport à l'ex-Yougoslavie.

Pendant une longue nuit de négociations houleuses, la Russie, l'alliée traditionnelle de Belgrade, a pesé de tout son poids pour empêcher l'inclusion d'un communiqué sur la Bosnie dans la déclaration finale du sommet de la CSCE. La délégation russe s'est opposée avec force aux pressions des représentants bosniaques qui insistaient pour que la déclaration envisagée sur un *« appel au cessez-le-feu »* à Bihac désigne clairement les *« agresseurs »* serbes au lieu de s'adresser aux *« belligérants »*, évitant de nommer ouvertement les responsables.

Constatant leur échec, les Bosniaques ont bousculé la cérémonie de clôture du sommet en étalant au grand jour cet aveu d'impuissance. Le représentant du gouvernement de Sarajevo auprès de la CSCE, Mahir Hadziahmetovic, a dénoncé de manière virulente *« la capitulation de la communauté internationale face à l'agresseur »*. Réalisant à quel point l'absence totale de référence au conflit en Bosnie-Herzégovine serait désastreuse pour l'image de l'Occident et de celle de la CSCE, le chancelier allemand, Helmut Kohl, a improvisé un vibrant plaidoyer pour tenter de sauver les apparences. Faute de pointer du doigt les *« agresseurs »*, il a demandé aux cinquante-deux nations membres de la CSCE d'approuver une déclaration minimale sur la cessation des hostilités dans l'enclave musulmane de Bihac, assiégée par les Serbes, pour permettre le passage de convois humanitaires. *« A seulement 300 kilomètres d'ici des gens meurent de faim. Je ne veux pas rentrer chez moi et avoir à répondre aux gens qui me demanderont : Qu'avez-vous fait pour Bihac ? – Nous avons parlé mais nous avons eu un problème de formulation de texte ! »*

Une force de paix au Haut-Karabakh

L'appel du chancelier Kohl n'a pas été suivi et le délégué croate a estimé que « ce n'est pas en nourrissant les victimes avant qu'elles soient exécutées et en gelant les acquis territoriaux des agresseurs que l'on se dirigera vers une paix durable ». Finalement, c'est dans le plus grand embarras que la Hongrie, qui assure la présidence de la CSCE, a présenté un texte seulement adopté par *« de nombreux chefs de gouvernement »* – alors que l'unanimité est la règle de base de la CSCE – appelant à *« la fin des hostilités en Bosnie-Herzégovine et notamment à Bihac »*.

Cette déroute sur la Bosnie a complètement relégué au second plan le seul acquis tangible de ce sommet, à savoir le feu vert de principe donné à la mise en place d'une force multinationale de maintien de la paix de la CSCE au Haut-Karabakh. Les combats dans cette enclave arménienne en Azerbaïdjan ont fait près de vingt mille morts depuis six ans. C'est la première fois que la CSCE autorise la constitution d'une mission militaire sous son égide. Jusque-là, la Russie avait toujours insisté pour garder le contrôle exclusif des opérations de *« maintien de la paix »* dans sa *« zone d'influence »*.

Toutefois, Moscou a soigneusement *« verrouillé »* cette force multinationale. Elle ne pourra être déployée que sur la base d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU où la Russie dispose d'un droit de veto. En outre, les Russes ont réussi à retarder un accord sur deux points cruciaux : la composition de la force multinationale et un calendrier sur le début de ses opérations. Moscou veut que cette force soit à dominante russe ou CEI – la Communauté des anciens Etats soviétiques. Washington réclame que leur participation ne soit pas supérieure à 50 pour cent des effectifs.

Après la virulente sortie de Boris Eltsine lundi contre l'élargissement à l'Est de l'OTAN, la journée de mardi est venue confirmer que cette rencontre de Budapest aura surtout été marquée par une démonstration de force russe. Dressant le bilan de ce sommet de la CSCE, le chancelier Kohl a laconiquement déclaré qu'il avait été *« décevant »*.

YVES-MICHEL RIOLS

Le retrait des « casques bleus » pourrait être « plus rapide que prévu », déclare Alain Juppé

Des responsables de l'ONU ont demandé aux forces serbes de Croatie de permettre un retrait par étapes, peut-être dès ce mercredi 7 décembre, de la moitié des 1 200 « casques bleus » bangladais retenus à Bihac, rapporte le *Washington Post*. Le journal, citant des responsables de l'ONU, ajoute que ce *« redéploiement »* servira à tester un possible retrait des 23 000 « casques bleus » déployés en Bosnie.

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a pour sa part déclaré mardi à Budapest que les chefs de la FORPRONU pourraient être amenés à demander un retrait de Bosnie si un cessez-le-feu n'était pas rapidement instauré. *« Le retrait français pourrait se faire plus rapidement que prévu »*, a déclaré le ministre.

Les soldats de l'ONU sont l'objet d'un harcèlement de la part des forces serbes, depuis les raids aériens de l'OTAN fin novembre. Les Serbes ont déclaré qu'ils ne cesseraient ces pratiques contre les « casques bleus » que si l'OTAN s'engage à renoncer à tout raid similaire.

Le mois dernier, les Serbes ont pris en otage quelque 500 « casques bleus », imposé un blocus des enclaves musulmanes et fermé le pont aérien sur Sarajevo. Et ils avaient même forcés 3 observateurs militaires de l'ONU à rester pendant huit heures affilée dans leur véhicule sur la piste de l'aéroport de Banja Luka pendant les raids aériens de l'OTAN. L'ONU a dénoncé cette utilisation de ses observateurs militaires comme *« bouclier humain »*. Elle a également mis en garde les Serbes contre une nouvelle utilisation de l'aéroport d' Udbina (en zone de Croatie sous contrôle serbe) qui, après avoir été endommagé par un raid de l'OTAN le 21 novembre dernier, a été *« réparé en moins de quarante-huit heures par les Serbes »*. – *(AFP, Reuter.)*

Deux journalistes retenus par les Serbes de Croatie. – Deux reporters-photographes, le Français Luc Delahaye de l'agence *Magnum* et l'Américain Ron Jacques de l'agence *Saba*, sont détenus, depuis lundi 5 décembre, par les Serbes sécessionnistes de Croatie. Selon l'ONU, ils ont été interpellés par des miliciens serbes à Topusko, en territoire croate sous contrôle serbe, où ils s'étaient rendus pour renouveler leur accrédition. – *(AFP, Reuter.)*

Boris Eltsine *critique violemment* les Etats-Unis. – Commentant le sommet de la CSCE à la télévision russe, le président Eltsine a lancé, mardi 6 décembre, une violente diatribe contre les Etats-Unis. Reprochant au président Clinton d'avoir cherché à utiliser la conférence pour asseoir la domination américaine sur la scène politique mondiale, il a affirmé que *« la destinée du monde ne peut pas être décidée dans une seule capitale »*. – *(AFP.)*

TCHÉTCHÉNIE

Accord « de principe » pour éviter un affrontement militaire

Deux hommes en treillis, le ministre russe de la défense Pavel Gratchev et le président de Tchétchénie, l'ex-général soviétique Dojkhar Doudaev, sont convenus, mardi 6 décembre, de régler le différend entre Moscou et cette petite république séparatiste du sud de la Fédération de Russie sans recourir à la force.

Le contenu exact de cet accord, négocié *« d'officier à officier »*, en terrain neutre, à Ordjonikigevskaia, dans la république voisine d'Ingouchie, n'a pas été révélé. Il prévoit, cependant, la libération des soldats russes, faits prisonniers par les troupes gouvernementales tchétchènes, alors qu'ils se battaient dans les rangs de l'opposition tchétchène pro-russe. Sept militaires russes ont été libérés mercredi, tandis que les sept autres prisonniers, des officiers, seront *« rendus au ministère* [russe] *de la Défense contre des garanties »*, a précisé le président tchétchène.

Djokhar Doudaev a déclaré que, malgré cet accord « de principe », les préparatifs militaires se poursuivaient du côté russe comme du côté tchétchène. *« Les troupes russes restent* [à la frontière de la Tchétchénie], *le peuple tchétchène se prépare aussi »*, a-t-il observé après la rencontre – la première entre un haut dirigeant russe et le président Doudaev depuis la déclaration de l'indépendance en 1991.

Sorti la mine sombre de cette réunion, le général Gratchev a dit qu'elle avait permis d'arriver à *« une certaine compréhension mutuelle »*. Le président tchétchène avait estimé que *« la question de l'indépendance est une question politique* [qui] *nécessitera d'autres négociations »*. Pour la première fois, le général Doudaev a cependant semblé adoucir un peu sa position intransigeante. Il a déclaré que *« l'indépendance ne dépend pas de moi mais du peuple, s'il veut sa liberté ou non »*. Le président Doudaev, élu avec plus de 80 % des voix en 1991, a affirmé qu'une élection présidentielle aurait lieu dans dix mois. – *(AFP, Reuter.)*

Union sacrée

Suite de la première page

Du pétrole et du gaz sont également extraits sur place, même si le départ des techniciens russes a fortement réduit la production. La capitale, Grozny, abrite des raffineries, dont plusieurs tournent encore vaille que vaille, produisant notamment du kérosène. *« Les employés savent quand le pipeline est vidé pour entretien. Alors ils posent un robinet et s'entendent pour le garder, de préférence des hommes de Doudaev. »*

Avant de donner cette précision sur les activités des partisans de l'ex-général soviétique, élu il y a trois ans président de la Tchétchénie indépendante, Omar a hésité. Comme la majorité des gens ici, il explique que l'intervention de la Russie pour tenter de renverser Djokhar Doudaev a radicalement changé l'attitude de la population, qui, dans sa majorité, n'appréciait plus du tout le régime du « général-président ». *« On ne peut pas vous dire du mal de lui maintenant. En l'attaquant, les Russes ont prolongé son pouvoir. Il faut désormais se taire et serrer les coudes. Quand la menace russe sera écartée, si Dieu le veut, on saura aussi se débarrasser de lui, mais entre nous. »*

A Argoun, un village qui vient d'enterrer neufs des siens, tués par les bombes des avions russes, personne n'est sûr que la guerre n'aura pas lieu. Les autres bombardements avaient visé surtout des objectifs militaires. Ici, rien de tel. Dans l'une des douze maisons détruites, Baoudi déclare qu'il est *« pour Doudaev »*, Moussa qu'il *« était et reste pour l'opposition »*, soutenue par le Kremlin. Pourtant, si les chars de Moscou arrivent, Moussa affirme qu'il *« se battra contre les Russes »*. Moussa est le chef du service d'inspection des impôts et arbore un embonpoint exceptionnel chez ce peuple de montagnards, aguerri de plus par dix années de déportation en Asie centrale sous Staline. Il ne tarit pas d'exemples pour dénoncer la gabegie dans laquelle s'enfonce son pays sous la houlette de Doudaev *« et des bandits dont il s'entoure »*. *« Quinze jours de revenus pétroliers du pays suffiraient*, affirme-t-il, *pour verser tous les salaires impayés depuis un an, pour chauffer les hôpitaux, faire revenir quelques médecins et importer des médicaments. Au lieu de ça, ils amassent des fortunes, se font construire des palais, et le peuple souffre. Des Tchétchènes sont même réduits à mendier, ce qui ne s'était jamais vu »*.

Son ami Baoudi ne conteste pas ce tableau, mais réserve son éloquence à dénoncer les russes. *« On n'a jamais demandé à être Russes. Nos ancêtres se sont battus deux cent ans contre eux. Quand ils nous ont déportés, ils ont bombardé et brûlé les villages dans les montagnes où ils ne pouvaient accéder. On a survécu. Et ça sera pareil cette fois-ci. »* Baoudi, ancien sportif professionnel, travaille en Slovaquie, dans le service de sécurité d'une entreprise. Quand les affrontements entre les hommes de Djokhar Doudaev et l'opposition armée par la Russie ont commencé cet été, il est rentré *« pour défendre l'indépendance »*.

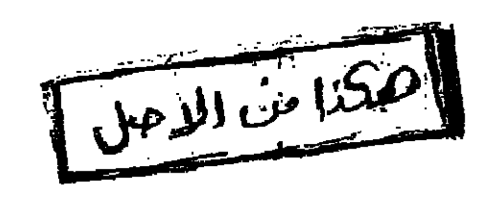
La femme de Moussa, qui s'active aux fourneaux, ne perd pas une occasion de se moquer de Baoudi, de sa vantardise et d'une de ses occupations préférées : fréquenter le meeting permanent des partisans du président, sur la place centrale de Grozny, à vingt minutes d'ici. Elle dit que les Russes sont ce qu'ils sont, mais qu'il faut bien vivre avec ses voisins, que tous les Tchétchènes parlent russe et ont étudié dans leurs écoles. Pourtant, elle aussi dira que, *« si les Russes reviennent »*, elle prendra un fusil *« pour défendre les enfants »*. Les siens sont restés à Argoun, alors que beaucoup de femmes et d'enfants, ici comme à Grozny, se sont réfugiés dans les montagnes après les bombardements.

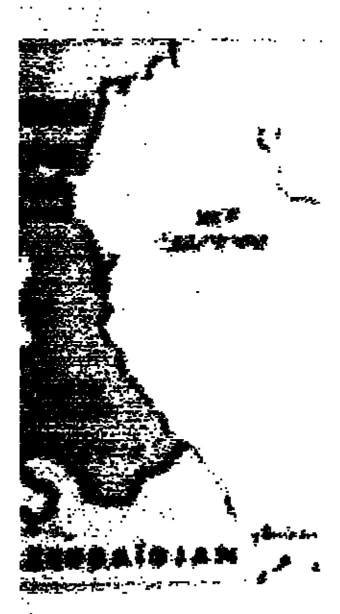
« Deux imbéciles »

Plus à l'est, à Tolstoï-Iourt, un des fiefs de l'opposition chère à Moussa, l'ancien président du Soviet suprême de Russie, Rouslan Khasboulatov, a établi son quartier général dans la « Maison de la culture » avec quatre blindés fournis par les Russes rangés dans la cour. Moussa et Baoudi s'y rendent ensemble, plaisantant avec les hommes en armes qui contrôlent mollement les voitures. Les deux amis poursuivent leurs joutes politiques en compagnie de ceux qui gardent l'antichambre de Rouslan Khasboulatov. Ce dernier a décidé de quitter la Tchétchénie. Ses adjoints sont occupés à savoir combien des leurs ont été tués, blessés ou emprisonnés à Grozny le 26 octobre.

Ce jour-là, ils ont participé à l'aventure sans gloire et sans succès imaginée par le service de contre-espionnage russe (FSK). Les opposants n'ayant pas réussi à chasser eux-mêmes Djokhar Doudaev avec les chars fournis par la Russie, le FSK les a relancés à l'assaut de la capitale, avec le soutien cette fois-ci de tankistes et d'officiers russes. Le nombre de ceux qui y sont morts reste inconnu, celui des prisonniers russes approcherait la quinzaine. Ce sont ces prisonniers qui ont permis au général Doudaev d'obtenir ce qu'il réclamait en vain depuis trois ans : des négociations à haut niveau avec Moscou. *« Quand il y a un imbécile au pouvoir à Moscou et un autre à Grozny, il faut bien que l'un des deux cède »*, commente Omar. *« Mais nous, les Tchétchènes, si la Russie veut nous reconquérir, on se retrouvera tous unis à nouveau*, ajoute-t-il. *Pas pour soutenir Doudaev, mais pour défendre notre indépendance. »*

SOPHIE SHIHAB





EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

John Major essuie une défaite aux Communes

LONDRES
de notre correspondant

Dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 décembre, le gouvernement de John Major a subi la plus lourde défaite de son histoire en étant mis en minorité à la Chambre des communes sur son projet de faire passer à 17 % la TVA sur le fioul domestique. Huit députés conservateurs et les élus unionistes d'Irlande du Nord ont voté avec l'opposition, dix *tories* se sont abstenus, permettant à la motion présentée par les travaillistes d'obtenir 319 voix contre 311.

Le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, avait mis tout son poids dans la balance pour faire passer ce qu'il considérait comme un point crucial de son projet de budget – présenté la semaine dernière – faisant des concessions de dernière minute pour rallier les élus hésitants ou hostiles. Il avait proposé 120 millions de livres de subventions, en particulier pour alléger le poids de l'augmentation sur la facture de chauffage des retraités. Rien n'y a fait : le gouvernement a mordu la poussière. M. Clarke a donc abandonné son projet et promis de présenter dans les prochains jours de nouvelles propositions de recettes ou de coupes budgétaires.

Cette défaite politique – qui intervient sur des sommes relativement faibles, quelque 0,5 % du budget total – remet en cause la stratégie du gouvernement, qui comptait engranger au cours de l'année fiscale prochaine de quoi proposer des réductions d'impôt avant les élections législatives de 1997. Elle a fait très mauvais effet à la City, où l'on s'inquiète du désordre au sommet de l'Etat à la *veille de la rencontre mensuelle* entre M. Clarke et le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, inquiet lui aussi du risque de surchauffe de l'économie. Enfin, elle remet en cause la crédibilité et l'autorité de M. Major, qui n'a pas su mater la résistance de quelques élus de base une semaine après la révolte des eurosceptiques sur le projet d'augmentation du financement du budget communautaire.

Les conservateurs coupés en deux

Le premier ministre, rentré en fin de journée du sommet de la CSCE à Budapest, n'a rien pu faire pour contrer la revanche des eurosceptiques : sept des huit députés conservateurs suspendus ou démissionnaires à la suite du vote sur l'Europe de la semaine dernière figurent parmi ceux qui ont soutenu l'amendement travailliste. Symbole à la fois de la division de plus en plus profonde des tories sur l'Europe, mais aussi de l'état dans lequel se trouve le parti au pouvoir, pratiquement coupé en deux, selon le chef de l'opposition, Tony Blair.

L'avenir du gouvernement Major s'annonce sombre, et de plus en plus nombreux sont ceux qui se demandent s'il pourra tenir encore deux ans. Il a été battu par ses propres amis sur une taxe impopulaire alors qu'il avait promis, lors des dernières élections, de ne pas augmenter les impôts et qu'il ne cesse d'accuser le Labour d'être le parti de la hausse de la fiscalité. Il n'a pas su juger de l'humeur de l'opinion ni de son impact sur des députés inquiets pour leur réélection.

Pis, il ne s'est pas rendu compte de l'effet désastreux d'une hausse du prix du fioul domestique au début de l'hiver ni de la contradiction, dont n'ont pas manqué de se saisir les travaillistes, entre cette hausse et la baisse, annoncée concurremment, de la taxe sur le champagne ; cette dernière a été votée par les conservateurs, qui n'étaient pourtant pas d'humeur à sabler le champagne. Comme le remarque l'éditorial du *Times*, la dernière fois que le gouvernement conservateur a dû faire volte-face sur un impôt impopulaire, c'était à propos de la poll-tax, les impôts locaux. Et cela avait abouti à la chute de Margaret Thatcher, le 22 novembre 1990.

PATRICE DE BEER

AFRIQUE

NAMIBIE

Sam Nujoma et la SWAPO devraient remporter les premières élections libres depuis l'indépendance

Six cent cinquante mille Namibiens ont pris le chemin des urnes pour élire, mercredi 7 et jeudi 8 décembre, leur président et leurs députés. Sam Nujoma, le président sortant, devrait conserver son siège, tandis que son parti, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), au pouvoir depuis l'indépendance proclamée le 21 mars 1990, est assuré de remporter une confortable majorité.

WINDHOEK
de notre envoyé spécial

En 1989, lors des élections qui devaient mettre la Namibie sur la voie de l'indépendance, les Nations unies avaient envoyé sur place 5 650 soldats et policiers pour suivre et garantir l'honnêteté du scrutin. Cinq ans plus tard, alors qu'ont lieu les premières élections présidentielle et législatives de la Namibie indépendante, les observateurs dépêchés par l'Union européenne et par le Commonwealth, ne seront plus que quatre-vingt.

Le chiffre résume cinq ans d'histoire exemplaire : la Namibie, grande comme une fois et demie la France, mais seulement peuplée d'un million et demi d'habitants, est devenue l'un des rares pays en Afrique à disposer d'une Constitution démocratique, à organiser des élections régulières et honnêtes, à disposer d'une opposition exerçant son droit de critique, avec des riches, des pauvres et... des problèmes économiques.

Certes, le temps du lyrisme est révolu. Passée la période d'exaltation, il a fallu se plier aux réalités d'une politique de réconciliation nationale et de *statu quo* où les pauvres sont Noirs et où les riches sont Blancs, où le chômage et l'analphabétisme touchent les mêmes groupes sociaux. Hormis le sentiment retrouvé de leur dignité, les Namibiens peuvent donc, après cinq ans, éprouver une certaine déception.

Alors que le camp socialiste s'effondrait, le président Nujoma a prestement converti son parti, trempé dans l'orthodoxie stalinienne, en organisation social-démocrate respectueuse des lois du marché et des principes démocratiques. Un réalisme qui soulève le respect mais engendre aussi la nostalgie de certains intellectuels qui, malgré leur fidélité à la SWAPO, se remettent mal de leurs utopies brisées. « *Le gouvernement sait que le pays est fragile et qu'il dépendra encore longtemps du pouvoir économique que détiennent les 70 000 Blancs du pays* », constate Hanns Schumacher, ambassadeur d'une Allemagne qui, jusqu'en 1915, fut la puissance coloniale.

En cinq ans, le gouvernement de Sam Nujoma n'est pas resté les bras croisés à regarder les seuls indices macroéconomiques. Si l'on met de côté la récession ayant frappé la production diamantifère, qui contribue pour 12 % au PIB, l'économie namibienne a connu, en 1993, une croissance voisine de 4 % et, de 1990 à 1994, une croissance moyenne de 1 %.

Après plusieurs saisons de rude sécheresse, l'agriculture, qui, pour la saison 1993-1994, a produit une récolte totale de 120 000 tonnes, soit 50 000 de plus que durant la campagne précédente, et l'élevage atteignent des performances honorables. Quant aux secteurs de la pêche et du tourisme, ils font preuve d'une remarquable vigueur.

Mais que représentent ces indices dans une société profondément inégalitaire où, en 1993, selon un document rédigé par les attachés commerciaux des missions européennes représentées à Windhoek, 5 % de la population produisaient à eux seuls 70 % du PIB, tandis que 70 % des Namibiens vivaient au-dessous du seuil de pauvreté ? Malgré 40 % des dépenses budgétaires affectés à l'éducation, à la santé et aux services sociaux, l'analphabétisme frise les 65 %, et le taux de chômage varie, selon les sources, de 35 % à 45 %. Du Nord déshérité, où vit plus de la moitié de la population, des dizaines de milliers de paysans et de jeunes affluent vers les villes, où ils ne trouvent ni travail ni toit.

ANGOLA
ZAMBIE
NAMIBIE
Windhoek
BOTSWANA
OCÉAN ATLANTIQUE
AFRIQUE DU SUD
500 km

Et pourtant, la SWAPO devrait gagner ces élections. Hégémonique dans le nord où sont inscrits la majorité des électeurs, fief des Ovambos – la tribu de Sam Nujoma – qui représentent 60 % de la population, la SWAPO ne craint pas ses sept rivaux dont la base électorale, essentiellement ethnique, est réduite. Face à Sam Nujoma, vieux crocodile auréolé du prestige de la lutte pour l'indépendance, le chef de la Democratic Turnhalle Alliance (DTA), Mishake Muyongo, unique candidat de l'opposition à briguer le fauteuil présidentiel, ne fait pas le poids, empêtré qu'il est dans le passé collaborationniste de la DTA avec l'Afrique du Sud de l'apartheid.

Rien, durant la campagne électorale, n'aura permis de départager radicalement les candidats. Hormis un Parti révolutionnaire des travailleurs (WRP) « *pour la reconstruction de la quatrième internationale* » venu rappeler quelques slogans anticapitalistes d'antan, aucune formation n'a fait montre d'originalité. Dépourvus d'argent face à une SWAPO disposant des moyens de l'Etat et de la complaisance de la télévision, orphelins de programme depuis que le parti gouvernemental a abandonné ses oripeaux marxistes, les autres partis ont réduit leurs discours à de vagues promesses accompagnées d'attaques personnelles et de dénonciations peu argumentées de la corruption.

Divisée et pusillanime, l'opposition ne paraît pas en mesure d'empêcher la victoire de la SWAPO. En 1992, déjà, lors des élections régionales, le parti de Sam Nujoma avait sensiblement progressé. Cette tendance devrait se renforcer, permettant peut-être à la SWAPO d'atteindre, voire de dépasser les deux tiers des suffrages. Un score qui l'autoriserait – comme le craignent ses adversaires – à réviser la Constitution, et plus particulièrement l'article interdisant plus de deux mandats présidentiels. Si tel devait être le cas, la SWAPO réussirait le tour de force d'instituer, en quelque sorte, un régime de parti « quasi unique »... En toute légalité démocratique.

GEORGES MARION

RWANDA

Nouvel afflux de réfugiés au Burundi

Quelque dix mille nouveaux réfugiés rwandais sont arrivés au cours des dernières semaines au Burundi, où ils continuent d'affluer, a indiqué, mardi 6 décembre, le délégué du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Bujumbura. Plus de 200 000 Rwandais sont actuellement réfugiés au Burundi.

Selon le HCR, les nouveaux réfugiés viennent des préfectures de Gikongoro (sud-ouest) et Kibungo (sud-est). Gikongoro est située dans l'ancienne « zone humanitaire sûre » créé par les soldats français de l'opération « *Turquoise* ». Les nouvelles autorités rwandaises ont entrepris récemment de vider les camps de personnes déplacées qui y avaient été installés, provoquant un nouvel exode vers les pays voisins.

Le HCR installé à Bukavu (Zaïre) avait indiqué la semaine dernière avoir constaté le même phénomène lorsque des soldats du Front patriotique rwandais (FPR, au pouvoir) avait vidé les camps de Kibuyé et de Cyangugu, situés plus à l'ouest dans la « zone Turquoise » (*le Monde* du 3 décembre). Le HCR estime à plus de deux millions le nombre de réfugiés rwandais dans les pays voisins. Presque tous sont des Hutus qui ont fui devant l'avancée victorieuse du FPR. Les Tutsis qui avaient quitté le Rwanda après la reprise de la guerre civile, le 6 avril, fuyant les massacres, qui ont fait entre 500 000 et un million de morts, sont maintenant rentrés chez eux.

Les chefs d'Etat burundais et rwandais se sont engagés, mardi, à prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité le long de la frontière entre leurs deux pays. Dans un communiqué commun, le président du Burundi, Sylvestre Ntibantunganya, et son homologue rwandais, Pasteur Bizimungu, qui se sont rencontrés à Kigali, ont qualifié leurs entretiens d'« *exhaustifs et fructueux* ».

Les deux chefs d'Etat sont convenus de créer une commission conjointe des autorités frontalières des deux pays. En outre, les deux présidents se sont engagés à protéger chacun les ressortissants de l'autre pays vivant sur son sol. Les deux pays sont peuplés d'une majorité hutue (85 %) et d'une minorité tutsie (14 %), dans des proportions comparables, le reste des populations étant constitué de pygmées, les Twas. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

Un quotidien suisse révèle l'existence d'un trafic d'armes pour les maquis islamistes

Des fonctionnaires du ministère public de la confédération ont perquisitionné pendant deux heures, mardi 6 décembre, les locaux de l'hebdomadaire zurichois *SonntagsZeitung*, à la recherche de documents sur le trafic d'armes auquel se livreraient, en Suisse, des militants de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Le journal, qui a révélé l'affaire dans son édition de dimanche, a refusé de donner ses sources aux policiers.

Les enquêteurs ont également fouillé – là encore, sans résultats – l'appartement et la voiture du rédacteur de l'article incriminé, André Marty. Les responsables de l'hebdomadaire ont qualifié de « *monstrueuse* » cette opération de police, qui constitue à leurs yeux une « *atteinte grave à la liberté de la presse* ».

D'après l'hebdomadaire, l'ex-FIS se servirait de la Suisse comme plaque tournante pour alimenter en armes, en explosifs et en munitions les maquis algériens. Par ailleurs, toujours selon le journal, une branche helvétique de l'ex-FIS aurait acquis, à Bâle, d'importantes quantités de munitions, ainsi que 200 émetteurs-récepteurs ultramodernes.

De son côté, la télévision romande a présenté, mardi, des fiches de police mettant en cause un ressortissant algérien résidant à Genève, et présenté comme le « cerveau » de ce trafic. De bonne source, on assure que le général Mohamed Lamari aurait effectué une visite très discrète à Berne, le 8 novembre, et demandé l'extradition d'une dizaine d'opposants algériens, vivant en Suisse, et soupçonnés d'appartenir à la mouvance islamiste. – *(AFP.)*

Plusieurs dizaines de milliers de personnes à l'enterrement de Saïd Mekbel. – L'enterrement de Saïd Mekbel, directeur du quotidien francophone *le Matin*, a eu lieu, mardi 6 décembre, dans sa région natale de Bejaïa, en présence de plusieurs dizaines de milliers de personnes. En signe de deuil, la plupart des journaux, à l'exception notable de titres pro-gouvernementaux comme *El Moudjahid*, n'ont pas paru mardi. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

L'armée renonce à empêcher la publication de documents secrets

L'armée sud-africaine a annoncé, mardi 6 décembre, qu'elle renonçait à empêcher la publication de documents sur les ventes de matériel militaire de Pretoria à l'étranger.

Vendredi, elle avait obtenu en référé le maintien provisoire du secret (*le Monde* du 7 décembre). La Cour suprême de Pretoria devait décider sur le fond jeudi. Devant la commission d'enquête sur les ventes d'armes, que préside le juge Edwin Cameron, l'armée a fait savoir qu'elle renonçait à son action en justice.

Son avocat a expliqué que la publication, par l'hebdomadaire *Weekly Mail and Guardian*, d'une liste de pays avec lesquels l'Afrique du Sud faisait le commerce des armes rendait « *académique* » toute tentative d'empêcher la divulgation des documents, « *la plupart des informations* » étant désormais dans le domaine public.

Une liste de 159 pays

L'hebdomadaire a fait état d'une liste établie par Armscor, l'organisme supervisant notamment les ventes d'armes sud-africaines à l'étranger, remontant à janvier 1989 – avant la chute du mur de Berlin et la légalisation par Pretoria des mouvements anti-apartheid. Elle classait 159 pays en trois catégories : ventes interdites, ventes autorisées pour le matériel « non sensible » (défensif) et ventes sans restrictions.

Selon ce document, l'Afrique du Sud pouvait livrer des armes à l'Irak, la Somalie, le Soudan, Haïti et des pays du bloc communiste – théoriquement ses ennemis – telles la Roumanie, la Yougoslavie ou la Chine populaire. Le Rwanda et le Burundi étaient dans la catégorie des pays autorisés à acheter du matériel défensif. Les pays interdits incluaient l'Angola, le Zimbabwe, l'URSS et la Libye. – *(AFP.)*

ASIE

Veillée d'armes au Cambodge

Gouvernement et guérilla prêts à s'affronter alors que la saison sèche approche

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

« Au Cambodge, chaque début de saison sèche ressemble à la précédente. Les deux camps en présence fourbissent leurs armes mais, au bout du compte, la différence risque d'être mince », résume un observateur. En effet, la saison sèche, plutôt précoce puisqu'elle était bien amorcée dès novembre, s'annonce contrastée. La sécheresse ayant affecté certaines plaines, le prix de vente du riz au détail a déjà pratiquement doublé, et le déficit rizicole, selon de premières estimations, pourrait s'élever à 300 000 tonnes. Pour leur part, les ambassades recommandent à leurs ressortissants d'éviter les routes puisque, dit-on, documents à l'appui, les Khmers rouges auraient reçu l'ordre de leur direction de capturer des otages étrangers dès que l'occasion s'en présente.

Le gouvernement, pour sa part, assure que sa meilleure arme contre la guérilla demeure le développement rural. Il n'est donc plus question de répéter les erreurs du début de l'année, quand des attaques sans succès furent menées contre les bastions des Khmers rouges dans l'extrême ouest et le nord du pays. Le prince Norodom Ranariddh, premier président du gouvernement royal, qui a assisté à Angkor, fin novembre, à une Fête des eaux très réussie, le répète à l'envi : il n'y aura plus d'offensives militaires.

Guerre sporadique

Il reste que les Khmers rouges n'ont guère exploité la saison des pluies, censée favoriser la guérilla. Certes, dans plusieurs secteurs, leurs petites bandes ne manquent pas, selon différents témoignages, d'armes et de munitions légères. Mais ils donnent l'impression d'être davantage sur leurs gardes ces dernières semaines, à en juger par quelques massacres de bûcherons, y compris thaïlandais, et de paysans en mal de cueillette dans les forêts sous leur contrôle.

Des témoignages font également état de recrutements forcés de porteurs, notamment dans le nord-ouest, un secteur où l'armée royale souhaiterait désorganiser leurs réseaux de communications. Comme chaque année à la même époque, la situation s'est notamment durcie à la hauteur de la route nº 5, principal lien terrestre avec la Thaïlande.

Surtout, comme on s'y attendait, l'assassinat de trois otages occidentaux par leurs geôliers khmers rouges, sans doute fin septembre, n'a pas affecté les aides dont bénéficie Phnom-Penh en dépit de la gestion pour le moins maladroite de cette crise par le gouvernement. Certes, ni les Etats-Unis, ni l'Australie, ni la France n'envisagent de fournir des armes et des munitions à l'armée royale tant que cette dernière ne sera pas réorganisée et que de telles livraisons ne risqueront pas d'être vendues à des Khmers rouges. Mais l'enveloppe militaire américaine devrait se situer aux alentours de 15 millions de dollars en 1995, celle de Paris sera reconduite (60 millions de francs), et celle de l'Australie sera portée de 2,2 millions à 3,8 millions de dollars. Canberra envisage, en particulier, de former une vingtaine d'unités royales à la contre-guérilla, en trois ans, dans un camp de la région de Sihanoukville.

De son côté, l'armée royale achète des armes légères sur le marché international et vient d'annoncer la commande de 90 blindés en Pologne et en République tchèque. Mais on ignore à quelles unités ils seront affectés et, de toute façon, les achats d'armes à l'étranger, encore réduits, n'ont qu'une influence limitée sur un terrain parfois mouvant, du fait d'accords locaux entre ennemis. La guerre que se font au Cambodge, où les gens ne rêvent que de paix, des adversaires qui manquent nettement de souffle n'est jamais que sporadique et occasionnelle. Si les civils en souffrent, il est rare qu'un avantage décisif se dessine au cours de combats menés à l'obus de mortier plus qu'à l'arme individuelle.

Le scénario des trois dernières années est donc en train de se répéter : celui, en novembre-décembre, d'une mise en place qui pourrait déboucher, en janvier-février, donc en pleine saison sèche, sur quelques actions de l'armée royale contre des poches de Khmers rouges, comme la montagne des Lianes où étaient détenus les otages occidentaux et qui a été occupée en octobre. A cette nuance près que les Thaïlandais continuent, de façon progressive, à dénouer des liens tissés de longue main avec les Khmers rouges et que Pékin – qui a fourni, par le passé, une aide militaire cruciale à Pol Pot – affecte désormais de lui tourner le dos.

Mais, au Cambodge, rien n'est jamais net. A cette nuance près que, depuis 1985, aucun attentat à Phnom-Penh n'a pu être attribué aux Khmers rouges et que ces derniers, dont les effectifs armées seraient encore de 5 000 à 6 000 hommes, sont plus éloignés que jamais des portes de la capitale.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Amnesty International inquiète de violations des droits de l'homme commises par l'armée. – L'organisation Amnesty International s'est dite inquiète, mardi 6 décembre à Phnom-Penh, de violations des droits de l'homme commises par l'armée cambodgienne. Elle a indiqué que ces actes semblent être laissés impunis. L'envoyée d'Amnesty, Mme Stubbings, qui vient de passer cinq semaines dans le pays, a déclaré que les habitants qu'elle a rencontrés se sont plaints de harcèlements fréquents, d'extorsions et d'incorporations forcées de la part de la police et des forces armées. Amnesty s'inquiète, aussi, des abus des Khmers rouges. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CANADA

Le premier ministre québécois lance la campagne sur l'indépendance de la province francophone

Le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, a donné mardi 6 décembre le véritable coup d'envoi de la campagne référendaire sur l'indépendance de la province canadienne à dominante francophone en dévoilant un plan qui débouchera sur la tenue d'un référendum vers la fin du printemps ou au début de l'automne 1995.

MONTRÉAL

de notre correspondante

La formule retenue par les indépendantistes combine un processus parlementaire, de vastes consultations publiques, la contribution populaire à la rédaction d'une charte de la souveraineté et finalement le référendum. Jacques Parizeau, indépendantiste au pouvoir depuis la victoire du Parti québécois aux élections provinciales du 12 septembre, n'a pas fixé la date du référendum, mais il a énoncé la question qui sera soumise aux Québécois : *« Etes-vous en faveur de la loi adoptée par l'Assemblée nationale déclarant la souveraineté du Québec ? »* Cette question suppose l'adoption au préalable par l'Assemblée provinciale de la *« loi sur la souveraineté du Québec »*, dont le premier ministre québécois a présenté un avant-projet lors d'un discours télévisé.

Considérant que *« la majorité canadienne est déterminée à agir comme s'il n'y avait qu'une seule nation au Canada et comme si toutes les provinces étaient égales »*, M. Parizeau propose une démarche d'accession à la souveraineté qui comporte six étapes, la première étant la publication de l'avant-projet de loi esquissant les contours d'un Québec indépendant : l'association économique avec le Canada serait maintenue, le dollar canadien y aurait toujours cours, le Québec conserverait les frontières qui sont les siennes au sein de la Confédération canadienne et il adhérerait aux organismes internationaux tels que l'ONU, en devenant membre distinct et à part entière de l'OTAN, du GATT, du Commonwealth, etc

La deuxième étape devrait débuter en février 1995. Elle consiste en une série de consultations menées dans toute la province par le biais de commissions itinérantes, chargées de recueillir auprès des Québécois les souhaits et les recommandations qui serviront à la rédaction définitive du projet de loi et de la déclaration solennelle de souveraineté.

Dans la troisième étape auront lieu le débat parlementaire proprement dit et l'adoption du projet de loi : le Parti québécois dispose d'une majorité suffisante à l'Assemblée législative – 77 sièges sur 125 – pour que ce ne soit qu'une formalité. Vient ensuite le référendum, quatrième étape. En cas de « oui » au référendum, suivent alors des discussions avec le Canada sur le partage de la dette et, des actifs et enfin, sixième étape, l'indépendance.

Le précédent de 1980

Selon les derniers sondages publiés à la fin de novembre, si un référendum était tenu aujourd'hui, une majorité de Québécois (54,3 %) s'opposeraient à la séparation du Québec alors que 45,7 % y seraient favorables. La démarche du Parti québécois vise à briser cette arithmétique têtue qui a peu varié au cours de la dernière décennie. En 1980, les Québécois avaient rejeté dans une proportion comparable une proposition visant à établir un système de souveraineté pour le Québec, en association avec le reste du Canada.

Afin de convaincre un certain nombre de Québécois fédéralistes de voter en faveur de l'indépendance, le Parti québécois invite tous les parlementaires du Québec et de la Chambre des communes d'Ottawa à siéger dans les commissions de consultation et à participer à l'élaboration du projet de loi sur la souveraineté. Le chef de l'opposition à Québec, le libéral Daniel Johnson, a promptement dénoncé la démarche comme *« une opération de propagande »*, *« une parodie de consultation populaire »*, et il a refusé de s'y associer. Le même refus est venu, au nom du Parti libéral du Canada de Sheila Copps, le vice-premier ministre.

L'invitation est cependant maintenue, d'autant qu'elle permet aux députés fédéraux du Bloc québécois, qui forment l'opposition officielle à la Chambre des communes d'Ottawa, de prendre une part active aux différentes étapes menant éventuellement à l'indépendance du Québec. Constituer un noyau indépendantiste québécois dans le système fédéral était d'ailleurs l'objectif premier de la formation du Bloc québécois.

Son chef, Lucien Bouchard, figure populaire auprès des nationalistes québécois, entend bien jouer un rôle de premier plan dans le prochain débat sur l'indépendance. Et cela en dépit de la grave maladie infectieuse dont il a été victime et qui a nécessité l'amputation de sa jambe gauche, la semaine dernière. M. Parizeau, qui est dans une situation de concurrence tacite avec M. Bouchard pour le titre de chef spirituel des indépendantistes québécois, a affirmé mardi que le dirigeant du Bloc québécois avait été consulté sur la stratégie référendaire, et que, de son lit d'hôpital, il en avait approuvé tous les éléments.

SYLVIANE TRAMIER

ÉTATS-UNIS

Paul Hill, croisé de la lutte anti-avortement, a été condamné à mort pour un double meurtre

WASHINGTON

de notre correspondante

Paul Hill est allé rejoindre, mardi 6 décembre, les quelque 2 800 condamnés à mort qui attendent, dans les prisons américaines, l'issue d'hypothétiques procédures d'appel. Mais Paul Hill n'est pas un condamné tout à fait comme les autres : ancien pasteur, il ne manifeste aucun remords à l'égard du double meurtre qu'il a commis. Ces deux meurtres prémédités, maintient-il, étaient justifiés, puisqu'ils visaient à sauver d'autres vies.

Quarante ans, marié et père de trois enfants, ce grand homme blond aux allures de professeur a froidement tué de plusieurs balles, le 29 juillet, un médecin de soixante-neuf ans, le Dr John Britton, et l'homme qui l'escortait vers une clinique de Pensacola, en Floride, où il pratiquait des interruptions volontaires de grossesse (IVG). Pensacola est presque une habituée de la violence anti-avortement : en 1993, devant une autre clinique de la ville, un autre médecin, le Dr David Gunn, avait été abattu dans des circonstances similaires, descendant de voiture pour aller travailler.

Son meurtrier, Michael Griffin, fut rapidement condamné à la prison à perpétuité. Mais le verdict ne découragea pas Paul Hill, fervent sympathisant de Griffin, qui continua à aller manifester devant la clinique du Ladies Center. *« Il était toujours là au milieu, criant, gesticulant, agitant ses pancartes*, se souvient June Barrett, la veuve du « garde du corps » du Dr Britton, elle-même blessée dans l'attaque, *mais je n'aurais pas pensé qu'il pouvait tirer sur quelqu'un. »*

Pourtant, un jour, Paul Hill est allé acheter un fusil. Puis il est allé s'entraîner dans un centre de tir. Et le matin du 29 juillet, devant la clinique, il a attendu l'arrivée du « pick-up » du Dr Britton et des Barrett, avant d'ouvrir le feu ; la première rafale a tué James Barrett, soixante-quatorze ans, lieutenant-colonel de l'armée de l'air à la retraite, et blessé le médecin qui, impuissant, a regardé Paul Hill s'approcher de lui et tirer la deuxième série, fatale, de coups de feu.

« Un martyr de Jésus-Christ »

Lorsqu'un jury de douze personnes, en novembre, l'a reconnu coupable du double meurtre, en recommandant la peine de mort, Paul Hill, qui avait refusé de se faire défendre par un avocat et n'a pas l'intention de faire appel, a simplement dit aux jurés : *« Vous pouvez mêler mon sang à celui des enfants à naître et à ceux qui ont combattu pour défendre les opprimés. Que Dieu vous aide à protéger les enfants à naître comme vous souhaitez être protégés. »*

Mardi 6 décembre, il a écouté sans ciller la lecture du verdict de condamnation à mort par le juge Bell, à Pensacola ; derrière lui, sa femme et ses parents sont restés de marbre. *« Si l'État de Floride exécute Paul Hill*, avait averti une de ses supporters, *il deviendra un martyr de Jésus-Christ qui a donné sa vie pour la vie des autres. » « Ils vont le crucifier sur la chaise électrique*, a dit un autre, *mais nous continuerons. »*

C'est la première fois aux Etats-Unis qu'un homme est condamné à mort dans une affaire de violence contre l'avortement. Ce verdict dissuadera-t-il les croisés anti-avortement de recourir aux formes les plus extrêmes de protestation, que le président Clinton qualifie de *« terrorisme domestique »*, et qui contraignent certains médecins à venir travailler en gilet pare-balles et casque de combat ? C'est ce qu'espèrent les autorités fédérales, confrontées à un mouvement certes très minoritaire, mais soutenu par quelques groupes qu'elles essaient de maîtriser – jusqu'ici sans grand succès – sans empiéter sur la liberté d'expression.

Depuis le meurtre du Dr Gunn en 1993, plusieurs mesures auraient dû dissuader les militants anti-avortement de bloquer l'accès aux établissements médicaux pratiquant les IVG ou d'avoir recours à des formes plus violentes d'obstruction : la Cour suprême a autorisé la création d'une « zone d'exclusion » d'une dizaine de mètres autour des cliniques, elle a étendu les possibilités de poursuites judiciaires pour les dirigeants des cliniques et, surtout, le Congrès a adopté en mai une loi sur la liberté d'accès à l'entrée des cliniques.

En réalité, il est plus difficile de se faire pratiquer une IVG aujourd'hui que dans les années qui ont suivi la légalisation de l'avortement, par un arrêt de la Cour suprême (Roe vs. Wade) de 1973. Le nombre d'établissements médicaux offrant des IVG a diminué de 18 % de 1982 à 1992, d'après une étude d'un institut de recherche indépendant, le Alan Guttmacher Institute. A l'heure actuelle, 84 % des comtés (subdivisions administratives) américains n'assurent pas ce service. Cet accès restreint à l'avortement expliquerait en partie la baisse du nombre d'IVG aux Etats-Unis : 1,5 million en 1992, soit 27,5 % des grossesses, le chiffre le plus bas depuis 1979.

Pourtant, la radicalisation de ce courant particulier du mouvement anti-avortement est dénoncée par les grandes organisations conservatrices et a provoqué des scissions dans plusieurs groupes, comme Operation Rescue. La principale organisation de la droite religieuse, la Christian Coalition, a soutenu aux élections législatives quelques candidats républicains favorables à la liberté de l'avortement.

SYLVIE KAUFFMANN

EN BREF

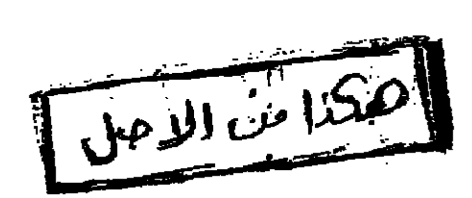
ÉRYTHRÉE : rupture des relations avec le Soudan. – L'Érythrée, qui a plusieurs fois accusé Khartoum d'*« actions subversives »*, a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec le Soudan, a annoncé, mardi 6 décembre, un communiqué du ministère des affaires étrangères. Ce texte dénonce les *« mesures négatives prises par le gouvernement islamique du Soudan, opposé à la paix, à la sécurité et à la stabilité auxquelles le peuple érythréen aspire »*. – *(AFP.)*

LIBAN : un soldat israélien tué par l'explosion d'un engin piégé. – Alors qu'il patrouillait dans la « zone de sécurité » créée par l'Etat juif au Liban sud, un soldat israélien a été tué par l'explosion d'un engin piégé, a annoncé le porte-parole de l'armée. Le Hezbollah a revendiqué cette opération. Un autre soldat israélien a été grièvement blessé. – *(AFP.)*

SRI-LANKA : Colombo propose une trêve aux « Tigres » tamouls. – Le gouvernement srilankais a, mardi 6 décembre, proposé un cessez-le-feu au LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul) dans le but de relancer des pourparlers de paix actuellement dans l'impasse. L'annonce du cessez-le-feu pourrait survenir *« dans quelques jours »*, selon la réponse des séparatistes. Chandrika Kumaratunga, récemment élue chef de l'Etat, avait suspendu les pourparlers qu'elle avait entamés peu auparavant avec le LTTE, après qu'un attentat, commis le 24 octobre par des membres du groupe rebelle, eut tué 58 personnes, dont le chef de l'opposition, Gamini Dissanayake. – *(AFP.)*

SUISSE : Kaspar Villiger élu président de la Confédération helvétique pour 1995. –Le ministre suisse de la défense, Kaspar Villiger, a été élu, mercredi 7 décembre, président, pour un an, de la Confédération helvétique par le Parlement de Berne. M. Villiger, agé de cinquante-trois ans, remplace à ce poste, purement honorifique, le ministre des finances Otto Stich. Chaque année, les deux chambres du Parlement désignent, par rotation, comme président, un des sept membres du Conseil fédéral, le gouvernement collégial suisse. – *(AFP.)*

ZAÏRE : limogeage du vice-ministre des affaires étrangères. – Le premier ministre, Kengo wa Dondo, a limogé, mardi 6 décembre, le vice-ministre des affaires étrangères, Mukulumanya Wa N'gate Zenda, proche du président Mobutu, après qu'il eut été interrogé par des officiers de justice sur une affaire de trafic de billets de banque. Il a été remplacé par Masudi Mungilima, membre lui aussi du Mouvement populaire pour la révolution (MPR), le parti présidentiel. – *(AFP, Reuter.)*



Remettant en question l'ordre du jour des travaux parlementaires

Les députés RPR se joignent à ceux de l'UDF pour contester les mesures anti-corruption préparées par M. Séguin

La discussion en séance publique des propositions de lois relatives à la corruption, initialement prévue pour la fin de la semaine à l'Assemblée nationale, devrait être repoussée de quelques jours, ce qui rendra impossible leur examen par le Sénat et, par conséquent, leur adoption définitive au cours de la présente session ordinaire. Le gouvernement envisage, cependant, d'achever le débat lors d'une session extraordinaire en janvier.

« On est dans une mauvaise passe. » Ce délicat euphémisme est d'Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis), mardi 6 décembre, en début de soirée, au moment d'entrer dans la salle où se tient la conférence des présidents à l'Assemblée nationale, chargée de fixer l'ordre du jour des travaux des députés dans les jours à venir. Un tel assaut de diplomatie de la part du député de Seine-Saint-Denis, d'habitude plus friand de formules à l'emporte-pièce, en dit long sur la pétaudière dans laquelle le débat sur la clarification des rapports entre la politique et l'argent a plongé la majorité. Laconique, un autre parlementaire, et non des moindres, conclut : *« Delors pourra remercier les députés de la majorité. »*

La journée de mardi a pourtant commencé normalement. La veille au soir, le premier ministre, Edouard Balladur, a réussi à se donner le beau rôle en faisant mine de donner son feu vert au débat sur le renforcement de la législation anticorruption, pourtant fixé, depuis une semaine, au 9, 10 et 11 décembre à l'Assemblée nationale.

Refus [illegible] de l'« autoflagellation »

Mardi à 10 heures, comme prévu, la commission des lois de l'Assemblée entame donc l'examen des trois séries de propositions de loi élaborées, au mois de novembre, par le groupe de travail parlementaire créé par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale. Toute la matinée, les travaux avancent lentement. Philippe Bonnecarrère (RPR) fait son rapport sur les trois propositions relatives au patrimoine des élus, à celui des responsables politiques et aux incompatibilités professionnelles applicables aux parlementaires.

Les premières interventions des députés de la majorité sont certes réservées, voire critiques. Xavier de Roux (UDF-rad., Charente-Maritime) et Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis) s'inquiètent de voir ces textes créer des obstacles à l'entrée au Parlement de professionnels du secteur privé. Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise) et Daniel Picotin (UDF, Gironde) regrettent la précipitation dans laquelle ce débat est engagé, et Claude Malhuret (UDF-PR, Allier) rappelle son hostilité à cet exercice *« d'autoflagellation »* auquel les parlementaires sont en train de se livrer. Rien de bien surprenant toutefois après la fronde des députés UDF lors de la réunion de leur groupe, mardi 29 novembre (*le Monde* du 1er décembre).

Lors du déjeuner de la majorité, à l'hôtel Matignon, Pascal Clément, ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale, et Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Sénat, réaffirment que l'ordre du jour très chargé du Parlement avant la fin de la session ordinaire, le 20 décembre, ne laisse pas d'autre possibilité que d'examiner les textes sur la politique et l'argent à partir de vendredi prochain, ce qui laissera tout le juste le temps au Sénat d'en discuter avant Noël.

Tout bascule à la sortie du déjeuner, lors de la réunion du groupe RPR. Comme au groupe UDF une semaine plus tôt, ce sont les députés de base qui sont à la tête de la fronde, puis de la révolte. Quatorze d'entre eux – dont Eric Doligé (Loiret), Yvon Jacob (Ille-et-Vilaine), Pierre-André Périssol (Allier), Henri de Richemont (Charente), mais aussi André Fanton (Calvados), pourtant représentant du groupe RPR au groupe de travail présidé par Philippe Séguin –, se succèdent pour dénoncer, de façon souvent virulente et passionnée, la manière dont ce débat est en train de s'engager au Parlement. Tous se disent choqués par la mise en accusation et la suspicion que fait peser le fait de légiférer en urgence sur l'ensemble des élus.

Plusieurs soulignent que les « affaires » récentes résultent de violations de la législation existante et pourraient donc être réglées par simple application des textes en vigueur. D'autres lois, soulignent-ils, n'y changeront rien et tout cela, au fond, est affaire de conscience individuelle et de morale collective. Quant aux députés qui détiennent également des mandats locaux, notamment les présidents de conseil général, ils sont ulcérés d'une restriction des possibilités de cumul des mandats, qui pourtant a été écartée de l'ordre du jour. Tout est bon pour attiser la mutinerie et chacun trouve, dans sa situation personnelle, matière à indignation.

« Comité de pilotage »

Après plus d'une heure de débat *« animé »*, selon la formule de M. Pons, les récalcitrants réclament qu'une motion demandant le renvoi en commission de toutes les propositions soit soumise au vote. Averti par la mésaventure de son homologue de l'UDF, Charles Millon, une semaine plus tôt, M. Pons s'était ménagé une porte de sortie. Plutôt qu'un vote immédiat, il propose que le groupe constitue un « comité de pilotage » – conduit par André Fanton – pour tenter de sortir de l'impasse. Cette proposition est acceptée par les parlementaires RPR, mais à la condition que le débat en séance publique soit reporté. Bernard Pons se voit donc mandaté pour aller demander à la conférence des présidents le renvoi du débat à une date ultérieure.

A peine connue, la nouvelle de cette fronde des députés RPR modifie du tout au tout la suite des travaux de la commission des lois, qui a repris ses discussions dans l'après-midi. De feutrée et polie le matin, les réserves tournent rapidement à l'obstruction. D'amendements de dérision en suspensions de séances, le débat s'enlise totalement. A l'évidence, bon nombre de députés de la majorité jouent la montre pour faire pression sur la conférence des présidents. En fin d'après-midi, sous l'œil goguenard des parlementaires socialistes, de petits groupes de députés déboussolés errent dans les couloirs du Palais-Bourbon à la recherche d'incertaines réunions de conciliation.

« Le Parlement nous contraint »

L'impasse est manifeste. La conférence des présidents en tirera rapidement les conséquences. Pascal Clément s'empresse, à sa sortie, d'en donner la version la moins inconfortable pour le gouvernement. *« La conférence m'a fait observer que la commission des lois n'avait pas traité les propositions de loi au rythme prévu et que l'Assemblée ne pensait pas pouvoir être prête vendredi »*, constate-t-il. *« Le gouvernement,* ajoute le ministre, *a, pour l'instant, maintenu l'ordre du jour prévu, mais si, mercredi, la président de la commission des lois me fait savoir que les travaux n'ont pas avancé plus vite, je serai obligé d'en tirer les conséquences et de reporter le débat par lettre rectificative. » « Il n'y a aucune tergiversation du gouvernement dans cette affaire*, martèle-t-il. *C'est le Parlement qui nous contraint à repousser le débat. »*

Il est vrai que dans l'après-midi, le gouvernement a trouvé la porte de sortie : il fait savoir au président de l'Assemblée nationale, peu après le déjeuner de la majorité, qu'il envisage de demander au président de la République de convoquer une session extraordinaire en janvier. Chacun laisse entendre que François Mitterrand n'y serait pas hostile. Dès lors, à quoi bon brusquer les députés au risque de les braquer ? Cette interrogation de bon sens emporte l'adhésion. On évoque déjà la possibilité pour l'Assemblée d'examiner ces textes les 19, 20 et 21 décembre, puis que le Sénat s'en saisisse dans le cadre de la session extraordinaire. Dans la soirée, les travaux de la commission des lois peuvent reprendre plus sereinement, mais guère plus efficacement *(lire ci-dessous)*.

Et l'opposition a beau jeu de s'indigner, pour les communistes, ou de se gausser, pour les socialistes, du nouvel imbroglio dans lequel s'est égarée la majorité.

CÉCILE CHAMBRAUD et GÉRARD COURTOIS

Le débat au sein de la commission des lois

La commission des lois de l'Assemblée nationale a examiné, mardi 6 décembre, la première série de propositions contre la corruption, relative à la transparence du patrimoine et aux incompatibilités professionnelles.

• **Déclaration de patrimoine des élus**

– **Les députés** : la proposition de loi sur la déclaration de patrimoine prévoit, d'une part, la généralisation de la compétence de la commission pour la transparence de la vie politique, pour recevoir et contrôler ces déclarations ; et, d'autre part, l'extension de l'obligation de déclaration à de nouveaux élus. Les membres de la commission des lois ont adopté plusieurs amendements du rapporteur, Philippe Bonnecarrère (RPR), relatifs aux délais de dépôt de déclaration. Ils ont en revanche rendu plus difficile l'application de la sanction en cas de non-dépôt – l'inégibilité – en adoptant un amendement d'André Fanton (RPR, Calvados) qui donne compétence à la commission pour la transparence financière pour saisir, d'abord, le bureau de l'Assemblée, à charge pour lui de saisir à son tour le Conseil constitutionnel, chargé de prononcer l'inégibilité.

– **Les autres élus** : M. Bonnecarrère a souligné que la proposition initiale – assujetissement de tous les conseillers généraux, régionaux, maires de communes de plus de vingt mille habitants, adjoints aux maires de communes de plus de cent mille habitants, etc. – reviendrait à transmettre environ onze mille dossiers à la commission. Il a proposé, sans être suivi, un amendement prévoyant que seuls seraient soumis à cette déclaration de patrimoine les vice-présidents des assemblées locales (conseils généraux et régionaux).

– **Les fonctionnaires d'autorité** : M. Bonnecarrère a proposé un amendement de suppression de la disposition qui étend aux fonctionnaires d'autorité l'obligation de déclaration de patrimoine, la jugeant *« irréaliste et impraticable »*. Cet argument n'a pas convaincu les autres membres de la commission, qui ont au contraire souligné *« l'importance du rôle »* joué par les fonctionnaires, notamment en matière de passation de marchés publics. L'amendement du rapporteur a été rejeté.

– **Missions de la commission pour la transparence de la vie financière** : les députés ont adopté un amendement de M. Bonnecarrère qui donne à la commission le statut d'autorité administrative indépendante. Le deuxième amendement précise que les personnes soumises à l'obligation de déclaration de patrimoine communiquent à cette commission, chaque fois qu'elles le jugent utiles, les modifications substantielles de leur patrimoine (héritage, par exemple). Le troisième autorise la commission à demander aux élus la communication de leur déclaration de revenu et, le cas échéant, de celle déposée au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune.

• **Incompatibilités professionnelles applicables aux parlementaires :**

– **Fonction de membres de cabinet** : après s'être interrogée sur l'utilité de cette disposition, qui n'empêchera pas *« les collaborations officieuses non rémunérées »*, la commission a supprimé cet article.

– **Fonction de conseil et contrat d'études** : la commission a supprimé cette disposition, qui interdisait à un député d'exercer toute fonction de conseil ou de représentation des intérêts d'un groupe de pression, ou de percevoir une rémunération d'un contrat d'études.

PASCALE ROBERT-DIARD

POLITIQUE

La remise en question de l'ordre du jour parlementaire sur la lutte contre la corruption

Un report sans conséquences pratiques

Le report de la réforme des financements politiques serait sans grandes conséquences pratiques. La plupart des mesures envisagées ne peuvent, en effet, entrer en application qu'à l'occasion de nouvelles élections législatives.

• **L'interdiction des dons des entreprises.** – Le principe peut en être posé immédiatement, mais il est acquis qu'en compensation l'aide de l'Etat devra être augmentée. Or cela ne peut se faire qu'à l'occasion d'une loi de finances. De même, pour éviter que toute la vie politique ne soit sous le contrôle des partis, il est envisagé que des dotations publiques soient accordées aux candidats à toutes les élections : cela ne peut donc se faire qu'au moment des élections en question. En outre, la législation actuelle obligeant les candidats à tenir un compte précis de leurs recettes et de leurs dépenses dans l'année précédant le scrutin, il est déjà prévu que l'interdiction du financement par les entreprises ne s'appliquerait pas à la présidentielle, ni même, selon toutes probabilités, aux municipales du mois de juin. Enfin, le précédent de la loi de 1992 montre qu'un changement du mode de calcul de la dotation de l'Etat aux partis peut difficilement être mis en vigueur avant de nouvelles législatives.

• **La réduction du plafond des dépenses électorales.** – La diminution des dépenses autorisées aux candidats à l'élection présidentielle a déjà été ajoutée, par voie d'amendement gouvernemental, à un texte en cours de discussion au Parlement. Il est vrai qu'il faut un autre projet pour qu'une décision comparable soit prise pour les municipales, mais la légitimité d'une telle modification à moins de six mois de l'élection peut être contestée, puisque la législation actuelle permet aux candidats d'organiser le financement de leur campagne dans la totalité de l'année précédant le scrutin.

• **Le renforcement des incompatibilités professionnelles.** – Il n'est pas possible de dire à un parlementaire en fonction qu'il lui faut, maintenant, choisir entre son mandat et une activité professionnelle qu'il exerce depuis longtemps. Une nouvelle règle du jeu ne peut être établie qu'avant le début de la partie.

• **La déclaration de patrimoine.** – Tout changement en la matière ne peut se faire, lui aussi, qu'à l'occasion de nouvelles élections. La déclaration de patrimoine doit, en effet, être déposée en début et en fin de mandat ; pour modifier la manière dont elle doit être faite, il faut attendre le commencement d'un nouveau mandat.

• **Les marchés publics.** – Le rétablissement de la « loi Sapin » sur la transparence de la passation des marchés publics et des délégations de service public est, finalement, la seule des propositions préparées par le groupe de travail de l'Assemblée nationale qui pourrait être d'application immédiate. Mais c'est justement celle qui gêne le plus le gouvernement...

Th. B.

COMMENTAIRE

Tous perdants

A force de jouer au plus fin, les principaux responsables de la majorité finissent par tomber dans leurs propres pièges. La démonstration en a été éloquente sur l'affaire des « primaires », agitées pendant des semaines pour faire croire à la possibilité d'une candidature unique à l'élection présidentielle avant d'être enterrées piteusement.

Elle est encore plus spectaculaire avec le débat sur la corruption ou, plus exactement, selon la litote en vogue, la clarification des relations entre la politique et l'argent. Depuis le mois de septembre et l'annonce par le premier ministre de la création d'une commission, présidée par Simone Rozès, chargée de faire des propositions en la matière et d'éteindre l'incendie allumé par les démêlés judiciaires de deux, puis trois membres du gouvernement, la course-poursuite a été permanente, particulièrement entre le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, et le chef du gouvernement, Edouard Balladur, pour tenter d'apparaître comme le meilleur défenseur de la morale publique.

Groupe de travail et commission, propositions et projets, réunions à grand spectacle à Matignon ou célébration d'un accord unanime des groupes autour du rapport parlementaire sur « politique et argent », la machine s'est emballée au point de menacer, aujourd'hui, de sauter à la figure de la majorité.

Certes, la révolte des députés de l'UDF dans un premier temps, du RPR ensuite, n'est pas sans fondement. Ils peuvent à bon droit souligner que les « affaires » actuelles relèvent d'infractions à la législation en vigueur et que la simple application de la loi permettrait déjà de lever l'essentiel de la suspicion qui pèse aujourd'hui sur les parlementaires et l'ensemble des élus. Ils peuvent, tout autant, s'indigner de ne plus bénéficier, selon le mot de l'un d'entre eux, de la « *présomption d'honnêteté* ». Il n'est pas non plus surprenant qu'ils soient ulcérés de voir candidats virtuels ou potentiels tenter de se faire une vertu sur leur dos. La base des parlementaires socialistes avait eu la même réaction, en 1992, lors de la discussion de la loi Sapin.

Une auto-amnistie déguisée

Mais les parlementaires de l'UDF et du RPR ne peuvent plus empêcher que leur volonté de repousser le débat sur la politique et l'argent n'apparaisse, aux yeux de l'opinion publique et des électeurs de demain, comme une manœuvre de retardement, un refus de sauter l'obstacle, bref, une auto-amnistie déguisée.

Et personne ne pourra en esquiver la responsabilité : les présidents de groupe de la majorité, qui se sont associés aux travaux du groupe créé par Philippe Séguin et en ont approuvé les conclusions avant de faire marche arrière devant la pression de leur base ; le président de l'Assemblée nationale lui-même, qui a poussé les feux depuis deux mois et qui risque d'apparaître comme l'arroseur arrosé ; le premier ministre enfin, qui avait fini par emboîter le pas à ceux qui voulaient légiférer rapidement et qui ne pourra longtemps faire retomber sur les parlementaires de sa majorité la responsabilité d'un report, voire d'un enterrement du débat. Ils risquent, demain, d'être tous perdants.

GÉRARD COURTOIS

La préparation de l'élection présidentielle et l'éventualité d'une candidature de M. Delors

Robert Hue juge « suicidaire » la recherche d'une alliance avec le centre

Un mois, jour pour jour, après sa désignation officielle comme candidat du Parti communiste français à l'élection présidentielle, Robert Hue a haussé le ton, mardi 6 décembre, contre la stratégie d'ouverture au centre qui serait celle de Jacques Delors (*le Monde du* 6 décembre).

Le matin, sur Europe 1, le secrétaire national du PCF a affirmé : « *Jamais une alliance avec le centre et la droite n'a conduit à faire une politique de gauche.* » Le soir, lors d'une réunion publique à Nanterre, il a précisé : « *Cette recherche d'alliance avec la droite centriste est suicidaire. Pour faire gagner la gauche, c'est à gauche qu'il faut rassembler, en proposant aux millions d'hommes et de femmes, aujourd'hui déçus et amers de l'expérience passée, de se retrouver pour promouvoir de vrais changements.* » A cette occasion, M. Hue a formulé une nouvelle proposition, celle d'un rattrapage immédiat de six cents francs par mois pour les retraites et les pensions.

L'offensive contre M. Delors a été relayée, mardi, par le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, qui a jugé « *scandaleux* » le fait que les interventions à la télévision du président de la Commission européenne ne soient pas comptabilisées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. « *Nous allons nous battre pour obtenir que les émissions spéciales hors journal télévisé, que ce soit pour Edouard Balladur ou pour Jacques Delors, soient comprises dans les comptes de campagne* », a affirmé M. Bocquet, reprenant en cela l'une des propositions les plus originales des députés communistes sur les rapports entre la vie politique et l'argent.

La volonté du candidat du Parti communiste de cultiver un champ politique à la gauche de la candidature éventuelle de M. Delors se heurte, en effet, à un déficit de notoriété. Pour tenter d'y remédier, le secrétaire national du PCF sera donc le second candidat déclaré, après Arlette Laguiller, à apparaître dans une campagne d'affichage. Sept mille deux cents panneaux « 4 par 3 » ont été réservés du 7 au 21 décembre, pour un coût de 4,5 millions de francs (toute campagne publicitaire sera interdite aux candidats à partir du 1er janvier 1995). Parallèlement, un tract, tiré à six millions d'exemplaires, présente les premières propositions du candidat : un plan d'urgence pour l'emploi des jeunes notamment, et la revalorisation de mille francs de tous les salaires inférieurs à quinze mille francs par mois.

J.-L. S.

RADIO-FRANCE : protestation de la Société des journalistes contre une « double invitation » de M. Delors. – La Société des journalistes de Radio-France a protesté, mardi 6 décembre, contre la programmation, le 16 décembre, d'une journée consacrée à Jacques Delors et incluant deux émissions sur le bilan de ses dix années de présidence à la tête de la commission européenne. M. Delors est l'invité des « Petits déjeuners d'Inter », de 7 h 40 à 9 heures (comme Raymond Barre, la veille) et du « Téléphone sonne » à 19 h 20. Mercredi, dans sa revue de presse, Ivan Levaï, directeur de l'information de France-Inter, a détaillé, à l'antenne, le « *calendrier de l'avent* » des invitations politiques de France-Inter, en insistant sur son pluralisme et en précisant que des invitations à ces deux émissions ont également été adressées à MM. Chirac et Balladur.

Le président de la commission de Bruxelles indique que sa décision est prise

Jacques Delors devait intervenir, mardi 6 décembre, au cours du journal de 13 heures, sur TF 1, pour donner son sentiment sur le sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), à laquelle il participait à Budapest. TF 1 n'a retenu que la réponse à une question posée *in fine* au « présidentiable » socialiste : « *Je peux vous demander si votre décision* [de candidature à l'élection présidentielle] *est prise ? – Oui.* »

« *J'ai toujours fait mon devoir, parfois aux dépens de ma situation matérielle ou de mon confort intellectuel*, a ajouté M. Delors. *Je n'ai de leçon à recevoir de personne. C'est une décision éminemment personnelle, qui ne relève que de ma conscience.* » Dans l'après-midi, son entourage a indiqué que rien n'était changé : s'il dit « non », M. Delors le fera savoir avant Noël.

Les députés renforcent le rôle de la commission du débat public sur les projets d'aménagement

Les députés ont continué, mardi 6 décembre, l'examen, en première lecture, des articles du projet de loi renforçant la protection de l'environnement présenté par Michel Barnier (*le Monde* du 7 décembre). Ils ont accru le rôle de la commission nationale qui sera chargée d'ouvrir un débat sur les grandes opérations publiques d'aménagement. Contre l'avis du gouvernement, ils ont prévu qu'elle sera saisie automatiquement, et non plus facultativement, de tous les projets d'aménagement d'intérêt national.

Les députés ont étendu la compétence de la commission aux opérations conduites par les sociétés d'économie mixte. Ils ont ouvert sa saisine à vingt députés, à vingt sénateurs et aux conseils régionaux concernés par un projet, ainsi qu'aux associations nationales et agréées de protection de l'environnement ; ils ont introduit dans sa composition les représentants de ces associations.

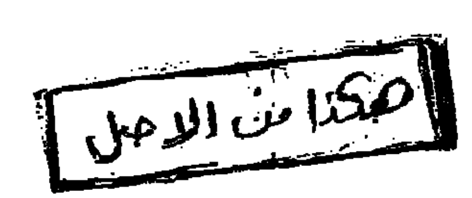
EN BREF

SÉNAT : adoption du buget des transports et des rapatriés. – Le Sénat a adopté, mardi 6 décembre, les crédits pour 1995 des transports (terrestres et aériens) et le budget annexe de l'aviation civile, présentés par Bernard Bosson. Il a également adopté les crédits pour les rapatriés, présentés par Roger Romani, ainsi que ceux des « charges communes » et les comptes spéciaux du Trésor, présentés par Edmond Alphandéry. Les groupes de la majorité sénatoriale ont voté « pour » tandis que ceux de l'opposition ont voté « contre ».

FRONT NATIONAL : une délégation en Irak. – Une délégation du Front national conduite par Bruno Gollnisch, vice-président du parti et conseiller régional de Rhône-Alpes, est arrivée à Bagdad, lundi 5 décembre, à l'invitation du Parlement irakien, pour « *se rendre compte des conséquences de la guerre du Golfe et de l'embargo* ». Les représentants du parti d'extrême droite ont rencontré le président du Parlement irakien, Saadi Mehdi Saleh, avant de visiter des installations publiques détruites par les bombardements de 1991. – *(AFP.)*

PRÉCISION. – Alain Marsaud, député (RPR) de la Haute-Vienne, a été élu conseiller général de ce département à l'occasion d'une élection partielle le 16 mai 1993. Cette élection a été contestée au motif qu'il n'avait pas élu domicile dans le département, et non dans son canton, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 24 novembre. Le tribunal de grande instance avait tranché en ce sens le 1 septembre 1993, sans pour autant prononcer l'inéligibilité. M. Marsaud avait alors fait appel. Les élections générales ayant eu lieu en mars 1994 – M. Marsaud étant candidat dans un canton différent –, le tribunal administratif de Limoges a, depuis, prononcé un non-lieu le 24 novembre.

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 7 décembre, Alain Madelin, ministre des entreprises, auteur d'un « point de vue » intitulé : « Cher Jacques Delors... », est conseiller général (UDF-PR) du canton de Redon, en Ille-et-Vilaine, et non maire de cette ville.



Le débat à l'Assemblée nationale sur les objectifs de la présidence française de l'Union européenne

L'Assemblée nationale devait débattre de l'Union européenne, mercredi 7 décembre, quelques jours avant la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement à Essen (Allemagne). Edouard Balladur, premier ministre, et Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, devaient présenter les grands objectifs de la présidence française de l'Union européenne qui commencera en janvier. Valéry Giscard d'Estaing (UDF), Franck Borotra (RPR), Charles Josselin (PS), Jean-Claude Lefort (PC) et Gérard Saumade (RL) devaient ensuite prendre la parole au nom de leur groupe. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, devait, dans la soirée, répondre aux différents orateurs.

La foi perdue de l'UDF

L'UDF a longtemps vécu sur le crédit européen de Valéry Giscard d'Estaing. Aux belles années de la construction européenne, l'ancien président de la République, reçu mardi 6 décembre par François Mitterrand pour évoquer justement ce sujet, est toujours parvenu à entraîner sans difficultés à sa suite les multiples chapelles de sa confédération sur une ligne intégrationniste forte. Sur l'Europe, M. Giscard d'Estaing s'est d'ailleurs souvent retrouvé en bonne compagnie aux côtés de Simone Veil, Raymond Barre, François Léotard et de l'ensemble du CDS, naturellement pro-européen.

Les âpres discussions suscitées par l'approfondissement de la construction européenne, lors de la ratification du traité de Maastricht, en 1992, ont pourtant brouillé cette belle image d'unanimité. L'irruption de Philippe de Villiers, pendant la campagne référendaire, aux côtés de Philippe Séguin et de Charles Pasqua, qui s'étaient engagés pour le « non », a produit l'effet d'un révélateur en donnant libre court à des réticences ou à des oppositions pures et simples longtemps tues. Le succès de l'ancien député UDF-PR de Vendée aux élections européennes de juin a conforté depuis, au sein de l'UDF – et tout particulièrement au Parti républicain –, le camp des eurosceptiques ou des europessimistes.

Eprouvées par les aléas réels de la construction européenne, les convictions portées par l'UDF ont également fait les frais, depuis plus d'un an, de la tactique présidentielle adoptée par les deux plus fortes composantes de l'UDF : le Parti républicain et le Centre des démocrates sociaux. En se rangeant, avec plus ou moins de nuances, dans le camp d'Edouard Balladur, qui n'avait pas manifesté, en 1992, la moindre force de conviction – que ce soit pour ou contre le traité européen –, les uns et les autres ont été amenés, *nolens volens*, à en rabattre.

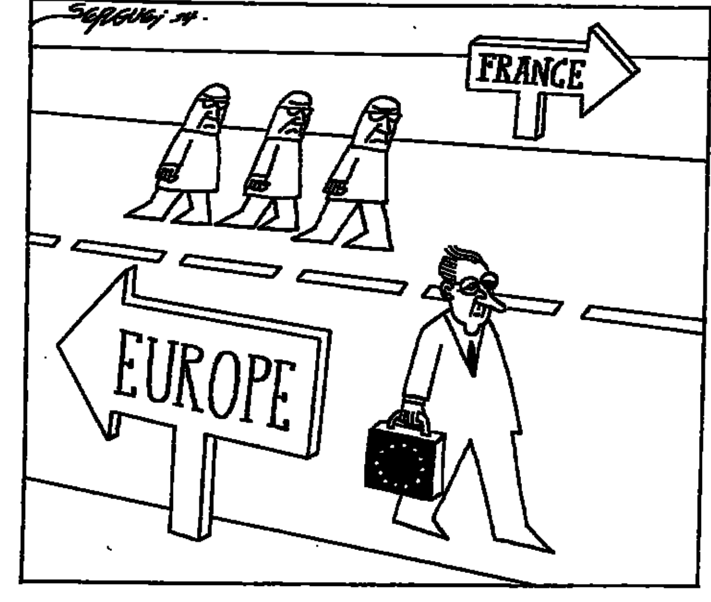
Les regrets de M. Bosson

C'est manifestement le cas du Parti républicain, où François Léotard est uniquement préoccupé à torpiller les moindres initiatives présidentielles venues de l'UDF, au risque de dévaluer son image de responsable politique. Au CDS, on se contente des propositions prudentes faites par M. Balladur. Seul Bernard Bosson, qui va disputer le 10 décembre à François Bayrou la succession de Pierre Méhaignerie, parvient encore à concilier la tactique et les convictions.

Ancien secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes lors de la première cohabitation, M. Bosson, qui a été le premier à répondre favorablement, le 24 septembre, aux propositions contenues dans le document de la CDU-CSU allemande, est, à ce titre, le mieux fondé à estimer, dans *la Croix* du 8 décembre, que, *« pour le moment, le discours* [du premier ministre] *sur l'Europe ne va pas assez loin »*. Jacques Barrot, lui, se contente d'assurer qu'il va *« dans le bon sens »*. Alors que les propos de M. Bayrou sur l'Europe se limitent, pour l'instant, à des vœux aussi pieux que flous, M. Bosson fait d'une pierre deux coups en rappelant ses convictions et en se démarquant de M. Balladur, dont il est un familier, ce qui constitue un handicap pour la prise de contrôle du CDS.

De fait, M. Barre mis à part, seule l'aile anti-balladurienne de l'UDF parvient encore, à la croisée de la tactique et de la conviction, a exprimer une conception volontariste de la construction européenne. Charles Millon, Valéry Giscard d'Estaing et Hervé de Charette sont ainsi les seuls à envisager franchement *« une logique fédérale »* qui effraie les centristes et que rejette désormais la majorité du Parti républicain.

GILLES PARIS



L'Europe à géométrie variable du RPR

Une fois encore, le RPR va faire entendre ses différences sur l'Europe. Philippe Séguin a choisi ce mercredi 7 décembre pour développer largement, dans les colonnes du *Figaro*, sa conception de la construction européenne et ses propositions pour la relancer. Ce « cadrage » effectué par le président (RPR) de l'Assemblée nationale devait s'accompagner, dans l'après-midi, de l'intervention prononcée au nom du groupe RPR par Franck Borotra, député des Yvelines et proche de Charles Pasqua, devant ses collègues parlementaires.

Les deux hommes se rejoignent dans une dénonciation vigoureuse du fédéralisme incarné, selon eux, par Jacques Delors et dans l'exposé d'une thèse, implicite ou explicite, sur l'Europe à géométrie variable. Ces prises de position mettent en valeur également, ce qui ne saurait surprendre s'agissant de l'Europe, que le RPR lui aussi est à géométrie variable. Maastricht pas mort !

Autant le long article de M. Séguin apprarait, certes ferme sur les convictions, mais posé dans la présentation des thèses – le président de l'Assemblée suggère *« un mémorandum français »* qui permettrait d'aborder l'année 1995 *« avec une stratégie européenne nettement arrêtée »* –, autant l'allocution de M. Borotra devait se présenter comme un brûlot anti-delorien qui est, en réalité, un missile expédié sous la ligne de flotaison d'Edouard Balladur. Certains des passages de cette intervention, du reste, pourraient bien être jugés inacceptables par le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé.

Une difficulté pour M. Juppé

M. Séguin demande de *« dépasser le schéma fédéraliste »* qui était celui des pères fondateurs de l'Europe, en soulignant que *« la méthode retenue pour la construction communautaire est désormais caduque »*. M. Borotra explique que tous les mécanismes mis en place, l'union monétaire en particulier, ouvrent inéluctablement la voie à un *« gouvernement fédéral »*. Certes, le président de l'Assemblée nationale estime que *« la révision institutionnelle constitue à la fois le préalable et la condition pour l'adhésion de nouveaux membres »* de l'Union, ce qui signifie, dans son esprit, que cette révision est plus importante que l'union monétaire. Mais il fait remarquer encore que *« le traité de Maastricht a été régulièrement ratifié et s'impose donc à tous les Etats signataires, ainsi, cela va sans dire, qu'à tous les responsables publics »*. Or, le traité de Maastricht, justement, contient le passage à la troisième phase de l'union monétaire – la monnaie unique. La précision de M. Séguin pourrait donc vibrer singulièrement aux oreilles de Jacques Chirac, qui avait préconisé, avant d'en abandonner l'idée, de faire un nouveau référendum avant la passage à cette troisième phase. Les amis de M. Juppé, en tout cas, seront fondés à faire remarquer que cette union monétaire, le peuple l'a voté. Et qui plus est, par référendum.

De façon très explicite, M. Borotra devait conduire une charge contre la logique des *« cercles concentriques »* développée par M. Balladur, car, selon lui, *« elle oblige à faire, dès maintenant, le partage entre ceux qui ont vocation à faire partie de l'Union et ceux qui doivent en être définitivement écartés au prétexte qu'ils sont trop excentrés »*. De toute évidence, cela signifie, pour le député des Yvelines, que *« l'Europe des cercles concentriques commence forcément par le noyau dur : ainsi le veut la géométrie »*.

M. Chirac, qui avait choisi de faire campagne pour la ratification du traité de Maastricht, va-t-il, maintenant, s'aligner sur les moins européens des gaullistes ? Ce choix ne serait pas sans poser quelques problèmes de conscience à M. Juppé, membre de son comité politique.

OLIVIER BIFFAUD

Trente-quatre députés de l'UDF se sont abstenus sur l'élargissement

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 6 décembre, par 437 voix contre 18, le projet de loi autorisant la ratification du traité d'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande à l'Union européenne. Le vote a révélé des divergences au sein des groupes de l'UDF (*le Monde* daté 4-5 décembre), du PC et, à un moindre degré, du RPR.

Ont voté « pour » :

– 208 RPR ;
– 160 UDF ;
– 52 PS ;
– 16 RL (République et Liberté) ;
– 1 non-inscrit : Michel Noir.

On voté « contre » :

– 1 RPR ; Robert-André Vivien ;
– 17 PC.

Se sont abstenus :

– 8 RPR : Emmanuel Aubert, Gautier Audinot, Louis de Broissia, René Chabot, Gabriel Deblock, Louis Guédon, Edouard Leveau et Pierre Pascallon ;
– 34 UDF : Didier Bariani, Jean-Louis Beaumont, Gérard Boche, Yves Bonnet, Emmanuelle Bouquillon, Christine Boutin, Dominique Bussereau, Michel Cartaud, Daniel Colin, René Couanau, Francis Delattre, Jean-Jacques Descamps, Laurent Dominati, Eric Duboc, Hubert Falco, Gratien Ferrari, Valéry Giscard d'Estaing, Alain Griotteray, François d'Harcourt, Joseph Klifa, Jean-Claude Lenoir, Pierre Lequiller, Alain Levoyer, Maurice Ligot, Hervé Mariton, Pierre Micaux, Aymeri de Montesquiou, Alain Moyne-Bressand, Jean-Marc Nesme, Francisque Perrut, Jean-Pierre Philibert, Jean Proriol, Charles Revet, Yves Rousset-Rouard ;
– 6 PC : François Asensi, Gilbert Biessy, Patrick Braouezec, Jean-Pierre Brard, Guy Hermier, Jean Tardito, tous « refondateurs communistes » ;
– 2 RL : Jean-Louis Borloo, Alain Ferry ;
– 1 non-inscrit : Bruno Ratailleau.

Le retour au fédéralisme du PS

Intervenant, dimanche 4 décembre, en conclusion des Assises de la transformation sociale, Henri Emmanuelli s'est emporté une seule fois. Ce fut à propos de l'Europe. *« Il faut sortir du non-oui à Maastricht*, affirma le premier secrétaire du PS. *Je ne comprends pas que le mot « fédéralisme » nous fasse peur à ce point. »* On l'ignore trop souvent : M. Emmanuelli est un passionné, un intégriste de l'Europe, et il sera difficile, sur cette question-là, de faire passer une feuille de cigarette entre lui et Jacques Delors.

En 1992, celui qui n'était pas encore le patron du PS s'était engagé, sans retenue, dans la campagne du « oui » à Maastricht. Dans un ouvrage court mais incisif, au titre clair, *Plaidoyer pour l'Europe* (Editions Flammarion), M. Emmanuelli se flattait de son appartenance *« à la catégorie clairsemée des rêveurs impénitents du fédralisme »* et n'hésitait pas à inscrire le combat pour la construction européenne dans les principes révolutionnaires de 1789. *« Entre 1789 et 1992, que rien n'oppose et que tout rapproche*, écrivait-il, *le lien est à nouveau établi grâce au fil d'Ariane républicain. Ce mouvement (...) résulte, sans surprise aucune, de la lente maturation au cours des deux derniers siècles des principes de 1789 et de l'assimilation plus rapide d'un traité de Rome qui n'a jamais caché, selon son préambule, qu'il visait* « à une union toujours plus étroite entre les peuples d'Europe. »

Indispensable pédagogie

Deux ans après un tel acte de foi européen, M. Emmanuelli dispose aujourd'hui des moyens de ses convictions. Saura-t-il entraîner son parti sur un chemin aussi droit ? Au lendemain de Maastricht, qui révéla aussi dans les rangs de la gauche une césure avec l'électorat populaire, le PS se montra plus frileux. La reconquête de cet électorat devint prioritaire, le discours sur l'Europe s'en ressentit. En arrivant à la tête de ce parti, Michel Rocard lui-même ne fut pas hardi. Le congrès du Bourget d'octobre 1993 se contenta d'affirmer le besoin d'une *« Europe ambitieuse et solidaire »*.

Le mot « fédéralisme » était passé à la trappe. Pour réconcilier la gauche avec l'Europe, on cherchait à repartir du social. Aux élections européennes de juin dernier, la stratégie n'avait pas changé. *« L'Europe, oui, mais solidaire »*, tel était encore le slogan de la liste emmenée par M. Rocard. Jacques Delors ne s'est pas privé de critiquer ce slogan, un peu court, selon lui.

Une vraie prise de conscience s'est opérée depuis. L'arrivée d'Henri Emmanuelli à la tête du parti et la pression de la candidature de M. Delors n'y sont pas étrangères. Au niveau des militants, la crainte de l'Europe n'a sans doute pas disparu, ce qui impliquera la poursuite d'un gros travail de pédagogie. Mais au niveau des dirigeants résolution a été prise de ne plus mettre le drapeau européen dans la poche. Les récentes déclarations de M. Delors sur le sujet ont donné la ligne, avec plus de clarté sans doute que son ouvrage *l'Unité d'un homme* (Editions Odile Jacob), dans lequel il se contentait d'insister sur une nécessaire *« adaptation institutionnelle »*.

En parlant depuis d'une *« fédération d'États-nations »*, en expliquant aussi que les pays européens qui veulent avancer plus vite doivent pouvoir le faire, M. Delors a rassuré les experts socialistes. Le PS, dit-on rue de Solférino, n'aura aucun problème à faire accepter ces deux principes. La partition européenne socialiste, sous la baguette delorienne, ne devrait plus supporter de bémols.

DANIEL CARTON

JUSTICE

L'affaire des fausses factures de l'Ile-de-France

La brigade financière a auditionné deux des plus proches collaborateurs de M. Chirac

Les policiers de la brigade financière enquêtant sur le dossier des fausses factures en Ile-de-France se sont rendus à la Mairie de Paris au cours de la semaine du 28 novembre au 2 décembre. Ils y ont entendu deux des plus proches collaborateurs de Jacques Chirac : Remy Chardon, son directeur de cabinet, et Marianne Hibon, chef de son secrétariat particulier. Cette information, révélée par le *Canard enchaîné* du mercredi 7 décembre, est confirmée par la Mairie de Paris.

Les hommes de la brigade financière ont opéré sur commission rogatoire d'Eric Halphen, juge d'instruction de Créteil. Celui-ci, alerté par la direction générale des impôts, tente depuis six mois de faire la lumière sur une affaire de fausses factures qui auraient permis à certaines entreprises travaillant avec le conseil régional et la Mairie de Paris d'alimenter les caisses du RPR postérieurement à la loi de 1990 sur le financement des partis politiques. Dans le cadre de ses investigations, le juge Halphen a déjà mis en examen onze personnes et placé en détention plusieurs chefs d'entreprise et intermédiaires suspectés d'avoir trop étroitement mêlé leurs affaires et leurs amitiés politiques.

Parmi ceux-ci Jean-Claude Méry, dirigeant d'une quinzaine de sociétés et de bureaux d'études, membre du RPR, et si familier de l'hôtel de ville et de l'office des HLM qu'on l'a surnommé « Méry de Paris ». A la suite d'une perquisition dans ses bureaux et des déclarations de son ancien chauffeur, Michel Roussin, ministre de la coopération et ancien directeur de cabinet du maire de Paris, a été mis en cause et présenté comme l'un des interlocuteurs habituels de M. Méry au cours des années 1991-1993. Ces révélations ont entraîné sa démission du gouvernement Balladur, le 12 novembre dernier, puis sa mise en examen par le juge Halphen le 14 novembre pour « recel d'abus de biens sociaux ».

C'est dans le cadre de ces investigations que les policiers de la brigade financière ont été amenés à se rendre, la semaine dernière, à l'hôtel de ville. Ils semblent y avoir accompli leur travail sans difficulté. Le 6 novembre, interrogé à la télévision par Anne Sinclair sur l'incarcération de son « compagnon » Jean-Claude Méry, Jacques Chirac avait déclaré : *« Je ne connais pas cette affaire. Je souhaite que la justice fasse son travail et je peux vous affirmer que la municipalité comme les offices ou autres organismes associés sont à sa totale disposition. Je ferai en sorte que celle-ci puisse faire son travail le mieux et le plus vite possible. Je suis à sa disposition. »*

Les enquêteurs de la brigade financière ont eu un entretien avec Remy Chardon, directeur de cabinet du maire depuis mars 1993, époque à laquelle il a succédé à Michel Roussin. *« Il s'est agi d'un entretien informel, sans procès verbal, qui a porté sur le fonctionnement du cabinet »*, a tenu à préciser la Mairie de Paris. En revanche, c'est sur commission rogatoire qu'a été auditionnée Marianne Hibon, chef du secrétariat particulier de Jacques Chirac. Cette personne, d'une quarantaine d'années, a été responsable au cabinet du maire de la cellule « logement » de 1989 à 1992, avant de diriger le secrétariat particulier. Elle était alors sous l'autorité directe de M. Roussin.

La cellule « logement » est chargée de gérer les attributions d'appartements faisant partie du patrimoine de la ville. Depuis 1988, Jacques Chirac a centralisé à son cabinet toutes ces opérations qui dépendaient autrefois, qui de l'office d'HLM, qui des sociétés d'économie mixte. On estime que le nombre des appartements faisant l'objet d'une attribution s'élève à environ cinq mille par an. Ils résultent des constructions neuves, des changements de locataires dans le patrimoine privé de la ville et de la rotation des allocataires de logements dans les HLM. Chaque nouveau locataire reçoit une lettre « personnelle » du maire, lui annonçant la bonne nouvelle. Selon le communiqué de l'hôtel de ville, *« l'audition de Mme Hibon n'a pas apporté d'information particulièrement intéressante »*.

MARC AMBROISE-RENDU

Le verdict de la cour d'assises de Paris dans l'assassinat de Chapour Bakhtiar

L'assassin, le complice et l'innocent

Au terme d'un délibéré d'un peu plus de quatre heures, la cour d'assises de Paris, spécialement composée de magistrats, sous la présidence d'Yves Jacob, a condamné, mardi 6 décembre, Ali Vakili Rad, trente-cinq ans, à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat de l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar et de son secrétaire, Sorouch Katibeth, commis le 6 août 1991 à Suresnes. Par décision spéciale, la cour a ordonné que la peine soit exécutée avec une période de sûreté de dix-huit ans. Massoud Hendi, quarante-sept ans, reconnu coupable de complicité d'assassinat et d'association de malfaiteurs, a été condamné à dix ans de réclusion criminelle comprenant une période de sûreté des deux tiers. En revanche, le troisième accusé, Zeynalabedine Sarahadi, vingt-huit ans, a été acquitté.

« Je persiste à me dire qu'il y a peut-être une chance. Une chance pour que, vous aussi, vous ayez des doutes, même si cette chance est infime. » Avant de terminer sa plaidoirie, Me Georges Demidoff avait répété cette phrase comme pour se convaincre. A cet instant, la chance infime existait encore que les jurés-magistrats ne prononcent pas le maximum de la peine prévue par la loi. Quatre heures après, cette chance avait disparu, mais, si Vakili Rad retourne un jour en Iran, il pourra dire qu'il a été bien défendu, sans que ses conseils choisissent la facilité de la défense de rupture.

Ce fut une défense à la fois puissante, acharnée, rageuse et subtile menée par trois avocats commis d'office choisis parmi le fleuron de la conférence du stage. Evoquant ses complices qui seront jugés ultérieurement par contumace, Me Bernard Sansot demandait à l'avocat général : *« Mais quelles autres peines allez-vous demander pour Azadi Boyerhamadi et les autres, ceux qui tirent les ficelles et qu'on n'a pas vus ? Le dossier le révèle : Vakili Rad n'est que la cinquième roue d'un carrosse que vous n'avez jamais arrêté ! »*

Selon la défense, Vakili Rad serait un opposant au régime de Téhéran manipulé par les pasdarans. *« Les conspirateurs se sont fixé deux objectifs : tuer Chapour Bakhtiar et impliquer le mouvement de résistance qu'il avait fondé, le MNRI »*, plaidait Me Demidoff en soutenant que son client n'avait pas directement participé au crime auquel il aurait assisté forcé et contraint par une organisation qui menaçait sa famille et son enfant.

Enfin, avec Me Stéphane Desforges, la défense prenait la forme d'une passion viscérale que l'avocat a vouée à la famille Bakhtiar comme pour confesser un irrésistible péché. *« Serions-nous les avocats de l'impossible ? Serions-nous les avocats de l'inutile ? Je ne peux pas le croire, nous défendons un homme, pas un Etat. Vous n'êtes pas là pour faire un exemple »*, clamait l'avocat.

Et, citant Robert Badinter, il faisait un rapprochement avec Roger Bontemps, guillotiné le 28 novembre 1972 avec Claude Buffet alors que les jurés de l'Aube avaient écarté sa participation directe au meurtre d'une infirmière. En vain : les jurés-magistrats ont infligé à Vakili Rad la peine demandée par l'avocat général, Jacques Mouton, et qui découlait d'ailleurs des débats. Des débats qui annonçaient également l'acquittement de Zeynalabedine Sarahadi, renvoyé devant la cour d'assises sur un dossier d'accusation bien trop mince pour justifier une condamnation. Mais, une fois de plus, c'est l'audience publique qui a permis d'apporter la lumière en autorisant l'exhumation d'un billet d'avion oublié dans le dossier.

C'est donc désormais une vérité judiciaire : Zeynalabedine Sarahadi est arrivé en Suisse le 3 septembre et un inconnu, chargé d'aider les assassins dans leur fuite, a débarqué à Genève avec son passeport portant une autre photographie. Venant d'une pièce du dossier et de l'enquête menée par ses avocats, la preuve de son innocence a été rapportée. Cependant, ce cheminement fait surgir une double inquiétude, celle que l'on peut avoir sur la façon dont l'instruction a été menée et celle relative à l'application du droit, qui *n'impose pas à* l'accusé de prouver son innocence.

Les deux visas pour la France

Concernant Massoud Hendi, les faits reprochés étaient avoués. Il avait bien facilité l'obtention de visas pour la France à deux hommes ressemblant à Vakili Rad et à Mohammad Azadi. Mais ces deux hommes sont entrés en France avec d'autres visas obtenus avec l'aide du troisième homme qui a pénétré avec eux chez Chapour Bakhtiar le 6 novembre 1991. Massoud Hendi affirmait avoir rendu ce service sans les connaître, selon une pratique courante dans les pays dont les ressortissants doivent fournir un visa. Etait-il informé du projet d'assassinat de Chapour Bakhtiar malgré le cloisonnement maladif des services secrets ? Les jurés-magistrats ont répondu *« oui »* en le déclarant coupable de complicité. Le suivi intégral des débats permettait d'envisager tout au plus une reconnaissance de culpabilité dans la notion plus floue d'association de malfaiteurs. La cour a retenu les deux qualifications en lui infligeant une peine inférieure aux treize à quinze ans demandés par l'avocat général.

Personnage étrange circulant avec aisance dans les hautes sphères de l'Etat iranien, Massoud Hendi semblait insaisissable, apparaissant tantôt comme un agent d'influence trop fier de ses relations pour être sérieusement impliqué, tantôt comme un habile et cynique dissimulateur. En ce qui le concerne, les magistrats-jurés ont choisi dans un processus qui relève de *« l'intime conviction »*.

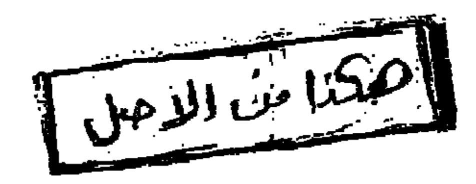
MAURICE PEYROT

Les réactions

L'acquittement de Zeynalabedine Sarahadi, l'employé du ministère iranien des affaires étrangères qui était poursuivi pour complicité d'assassinat, a été regretté par la veuve de Chapour Bakhtiar et par l'association SOS-Attentats.

« Pour la première fois en France, nous avions dans le box des accusés les trois facettes du terrorisme : un accusé pour meurtre, un homme ayant fourni la logistique et un représentant du gouvernement iranien, a réagi Françoise Rudetzki, la présidente de SOS-Attentats. *Tout au long du procès, les services iraniens des télécommunications et du renseignement ont été mis en cause. Nous avons constaté que la défense de Sarahadi a pu obtenir des moyens extraordinaires de la part du régime iranien afin de défendre ce ressortissant manifestement protégé par Téhéran. Nous regrettons que l'instruction et les parties civiles n'aient pas pu se doter des mêmes moyens d'investigation »*, a ajouté la présidente de SOS-Attentats.

« A l'ambassade d'Iran, ce soir, on va rire à la barbe de la justice française », a commenté Shahintaj Bakhtiar, qui a été présente tout au long des débats. Le ministère français de l'intérieur a pris, mardi soir 6 décembre, un arrêté d'expulsion au nom de Zeynalabedine Sarahadi. *« Il n'a qu'un souhait : rentrer dans son pays, l'Iran »*, a noté son avocate, Me Frédérique Pons.



JUSTICE

Le meurtre de Léonce Mout devant les assises des Bouches-du-Rhône

Le procès des cliniques jette le trouble sur l'enquête policière

Après l'examen par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, lundi 5 et mardi 6 décembre, du contexte économique de « la guerre des cliniques », les charges pesant sur Jean Chouraqui, commanditaire présumé du meurtre de Léonce Mout, directeur de la Polyclinique de Marseille-Nord, en mai 1988, se sont une nouvelle fois délitées, jetant le trouble sur l'enquête policière et soulignant l'étrange comportement de la partie civile.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

Un homme d'affaires averti en vaut deux. Ceux qui auront assisté à l'audience du mardi 6 décembre de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône sauront désormais qu'il vaut mieux châtier son langage au téléphone. Le président Daniel Trille lit le compte rendu d'une conversation téléphonique enregistrée par les policiers au domicile de Jean Chouraqui : *« Je vais leur en mettre plein la gueule, hein ! (...) Oh ! putain, connasse. C'est une salope, celle là ! » « Plein la gueule ? Que voulez-vous dire par là ? »* questionne sérieusement Mᵉ Jacques Mazella di Bosco, pour la famille de la victime.

Les lectures d'écoutes, bien soutenues par la voix chantante du président Trille, et les questions posées, ridicules, absurdes et surréalistes, ont provoqué l'hilarité dans le box des accusés. Les policiers ont enregistré plus de vingt heures de conversations pour retirer cinq ou six expressions ambiguës, tout à fait compréhensibles en terres méridionales. Mais qu'a-t-on finalement appris de ce repreneur de cliniques ?

Qu'il a un goût prononcé pour la galéjade mâtinée d'un vocabulaire, disons, primaire et imagé. Qu'il n'est pas tendre en affaires et a de l'ambition. Qu'il n'hésite pas à chercher des appuis bien placés dans l'administration (mais qui ignore le clientélisme médical ?) et, accessoirement, comme l'a précisé un inspecteur de la brigade financière, qu'il *gère correctement* ses affaires. Si tout cela brosse le portrait d'un « golden boy des cliniques », tout cela fait-il un commanditaire d'assassinat ?

Il ne reste donc plus contre Jean Chouraqui que le contexte économique de la « guerre des cliniques », réel, tant la concurrence était rude du fait de l'impossibilité, à cette époque sur Marseille, de créer des « lits » supplémentaires. Et, surtout, l'une des multiples déclarations modifiées de Marc Galeazzi, ancien directeur administratif de la Polyclinique nord, qui l'implique dans le dossier. Cette seule déclaration, jamais corroborée par des faits matériels, lui a valu vingt-huit mois de détention provisoire.

Un billard à trois bandes

Pour autant, l'affaire Mout ne paraît nullement élucidée. Au milieu des débats, deux faits ont émergé, jetant le trouble sur la manière dont les policiers ont mené l'enquête. Il est acquis qu'un portrait-robot a été établi début juin 1988, soit quelques jours après le meurtre, sur la base des déclarations des témoins de l'assassinat. Celui-ci a conduit à l'identification quasi immédiate d'un individu nommé David Drai. Mais, curieusement, cet assassin présumé, identifié et repéré, ne sera interpellé que... le 14 novembre 1989, à son domicile, soit dix-huit mois après les faits !

Entre-temps, la police n'arrête pas ce meurtrier en puissance, que l'on pourrait faire parler, mais le place... sur écoutes. Comme s'il devait y avoir aussi nécessairement un commanditaire à ce meurtre, autrement dit comme si l'*assassin présumé ne méritait pas* d'être instantanément mis sous les verrous. Sur ce point, une explication policière n'eut pas été de trop. Curieusement encore, ces écoutes mèneront (*via* le frère de David Drai), à Jean Chouraqui, qui, alors que David Drai, tueur présumé, fera état d'un solide alibi, sera tout de même présenté au juge d'instruction, puis libéré tout de suite, en novembre 1989.

A cette obstination policière, s'ajoute aujourd'hui l'étrange comportement à l'audience de Catherine et Josette Mout, respectivement fille et veuve de la victime. Elles qui, dès le 27 mai 1988 n'ont eu de cesse d'orienter les enquêteurs sur la piste de Jean Chouraqui, affichent dans le prétoire un certain acharnement sur cet accusé, et lui seul. On a vu ainsi Josette Mout lundi, quelques heures après le poignant témoignage de Patricia Lauri disculpant Jean Chouraqui (*le Monde* du 6 décembre), se souvenir d'un détail *« oublié pendant cinq ans »*, susceptible de fragiliser ce dernier. Enfin, on comprend mal, dans ce qui prend des allures de billard à trois bandes, l'alliance qui prend forme, par les questions posées, entre leur avocat et celui de Marc Galeazzi, qui, lui, se retrouve de plus en plus en difficulté dans ce procès, et donc en position de commanditaire présumé du meurtre de Léonce Mout.

JEAN-MICHEL DUMAY

AFFAIRE VASARELY : Charles Debbasch reste en prison. – Le « référé liberté » déposé par les avocats de Charles Debbasch, l'ancien doyen de la faculté de droit d'Aix-en-Provence, placé sous mandat de dépôt le 28 novembre, a été rejeté, lundi 5 décembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. M. Debbasch a été mis en examen pour « abus de confiance » dans l'affaire Vasarely.

CORRUPTION : un administrateur judiciaire parisien placé en garde à vue. – Jean-Pierre Adam, soixante-trois ans, l'un des plus importants administrateurs judiciaires de Paris, a été placé en garde à vue, lundi 5 décembre, par la police judiciaire, à l'issue d'une perquisition à son domicile, dans le 16ᵉ arrondissement. Cette mesure fait suite à une enquête préliminaire de plusieurs semaines qui aurait mis en évidence des faits de corruption dans deux dossiers : la liquidation judiciaire d'une société située dans les Hauts-de-Seine et la cession d'une scierie en Alsace. Un juge d'instruction de Nanterre ayant été saisi de l'affaire, M. Adam devait être déféré, mercredi 7 décembre, devant la juridiction des Hauts-de-Seine.

CORSE : deux militants du FLNC-Canal historique remis en liberté. – Deux des quatorze nationalistes interpellés en flagrant délit le 27 mars, lors de la préparation d'un attentat contre le golf de Spérone en Corse-du-Sud (*le Monde* du 30 mars), ont été remis en liberté, mardi 6 décembre, par le juge d'instruction parisien Laurence Le Vert. Le parquet de Paris avait requis le maintien en détention de Stéphane Gallo et Pierre Lorenzi, qui revendiquent leur appartenance au FLNC-Canal historique. L'organisation avait demandé au ministre de l'intérieur, mardi 29 novembre, la *« libération des prisonniers politiques »* en échange d'une trêve des attentats.

DOSSIER Urba-SAGES : le procès s'ouvrira le 2 mars 1995 à Saint-Brieuc. – Les dix-sept personnes inculpées dans le dossier Urba-SAGES-BLE concernant le financement d'élus socialistes et communistes dans le département de la Sarthe comparaîtront devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) à partir du 2 mars 1995. Le procès pourrait durer au moins trois semaines.

SOLIDARITÉ

Les suites de l'affaire de l'ARC

Vingt-deux associations faisant appel à la générosité publique fixent des règles de déontologie très strictes

Après la mise en cause de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) (*le Monde* des 2 et 3 décembre), un véritable rappel à l'ordre a été lancé, mardi 6 décembre, par le Comité de la charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public. Présidé par François Bloch-Lainé, inspecteur général des finances honoraire, ce « comité de la charte », qui réunit vingt-deux associations (1), souligne, dans un communiqué, *« l'indispensable exigence »* que ces organismes doivent avoir dans *« la transparence de leurs comptes, le respect des intentions annoncées et l'utilisation des dons collectés »*.

Il distingue quatre volets :

– La transparence financière : *« Un commentaire clair et synthétique doit faciliter la compréhension des documents comptables mis à la disposition des donateurs par tout moyen approprié. »* Du reste, comme le mentionne le « comité de la charte », la loi du 7 août 1991 *« oblige à établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses »*.

– La qualité des actions et des messages : *« Les membres du comité s'interdisent toute information (...) de nature à induire en erreur, à tromper sur le but réel ou l'utilisation des fonds collectés. »*

– La rigueur des modes de collectes de fonds : *« Les fonds collectés doivent être employés conformément aux buts annoncés dans les appels, tout en couvrant les investissements et les frais de fonctionnement nécessaires. Les agences de publicité et de collecte de fonds doivent elles-mêmes respecter contractuellement des dispositions déontologiques rigoureuses. »*

Un contrôle régulier

– Le contrôle régulier du respect de ces engagements : *« La qualité de membre du comité peut se perdre en cas de non-respect de ces engagements. »*

Cela n'est pas arrivé depuis la création du « comité de la charte » en 1989. Ce contrôle « interne » s'effectue ainsi : un censeur (ainsi nommé), indépendant, établit un rapport, qui est soumis à une « commission de surveillance » puis présenté au conseil d'administration du « comité de la charte ». Cette pratique d'autodiscipline, instituée deux ans avant la promulgation de la loi de 1991, s'ajoute aujourd'hui aux dispositions de cette loi, notamment les contrôles de la Cour des comptes. Le « comité de la charte » précise enfin qu'il reste *« ouvert aux organisations qui s'engagent à respecter ces règles »*.

M. C.

(1) Il s'agit des associations suivantes : Action internationale contre la faim, Aide et Action, Association française contre les myopathies, Association des paralysés de France, Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles, Comité catholique contre la faim et pour le développement, Comité français pour le fonds des Nations unies pour l'enfance-UNICEF, Delta 7, Fondation de France, Fondation pour la recherche médicale, Institut Pasteur, Jeunesse au plein air, Ligue nationale contre le cancer, Médecins du monde, Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte, les Petits frères des pauvres, les Restaurants du cœur, Secours catholique, Secours populaire français, Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux, (UNIOPSS), Villages d'enfants SOS de France et Villages d'enfants SOS dans le monde.

POLICE

Opposé à la politique menée par Paris et Madrid face à l'ETA

Le responsable de la lutte antiterroriste au Pays basque français quitte ses fonctions

Opposé à une politique essentiellement axée sur la répression, le sous-préfet Joël Cathala, commissaire divisionnaire mis à la disposition du préfet des Pyrénées-Atlantiques pour coordonner les services de police au Pays basque, va quitter avant la fin de l'année ce poste consacré à la lutte contre l'ETA.

Annoncé dans la presse espagnole, mardi 6 décembre, le départ de M. Cathala signale un désaccord face à la réorganisation en cours du dispositif anti-ETA décidée par Charles Pasqua et son homologue espagnol Juan Alberto Belloch. Si la réforme vise à renforcer le traitement du dossier basque, au plus haut niveau et sans intermédiation, par les autorités de Paris et Madrid, le départ de Joël Cathala marque un changement de la stratégie conduite face aux terroristes et aux indépendantistes basques.

Les deux ministres de l'intérieur français et espagnol avaient pris la décision, en octobre, lors d'une réunion à Madrid, de désigner chacun un « coordonnateur national » de la lutte contre le terrorisme basque. Aussi un coordonnateur espagnol sera-t-il nommé aux côtés du secrétaire d'Etat à la sécurité, Margarita Robles, tandis qu'un coordonnateur français prendra ses fonctions place Beauvau auprès du directeur général de la police nationale Claude Guéant.

Cette réorganisation est notamment motivée par des préoccupations purement policières. Côté espagnol, elle accompagne le mouvement de retrait des forces étatiques (la guardia civil, notamment) au Pays basque où elles ont cédé la place à la police autonome basque. Côté français, elle correspond à l'implantation des activistes et sympathisants de l'ETA dans diverses régions de France, attestée ces derniers mois par des interpellations opérées notamment en Bretagne, sur la côté méditerranéenne et en région parisienne. Mais la refonte du dispositif policier est aussi étayée par des considérations plus nettement politiques.

Deux stratégies possibles

Au moment où l'ETA est affaiblie par une série d'importants revers – le dernier en date est, le 17 novembre à Toulon (Var), le « coup de filet » policier réussi contre plusieurs de ses dirigeants –, deux stratégies semblent en effet possibles. En poste depuis février, Joël Cathala était de ceux qui considèrent que les autorités doivent continuer de laisser la porte ouverte aux négociations, dans la mesure où la répression policière ne viendra pas, seule, à bout du mouvement séparatiste basque. En ce sens, le responsable policier français était plus proche des positions défendues par le tandem aux commandes à Madrid un an plus tôt – le ministre de l'intérieur José Luis Corcuera et le secrétaire d'Etat à la sécurité Rafael Vera.

A l'inverse, cette politique mêlant opérations de police judiciaire et maintien des contacts avec des membres d'ETA pour les *convaincre d'abandonner les actions violentes* n'est plus à l'ordre du jour à Madrid : l'actuel ministre de l'intérieur et de la justice Juan Alberto Belloch affiche sa volonté de ne pas négocier tant que les indépendantistes basques n'auront pas abandonné les armes (*le Monde* du 19 novembre).

Installée à Pau depuis 1986, la structure antiterroriste des Pyrénées-Atlantiques devrait toutefois rester en place, sans que Joël Cathala demeure à sa tête. La nouvelle *structure de coordination* spécialisée dans les dossiers basques, qui sera directement rattachée à la direction générale de la police nationale, devrait travailler plus étroitement avec les magistrats qui, comme le juge d'instruction Laurence Le Vert en ce qui concerne les affaires basques, sont spécialisés dans la lutte antiterroriste au palais de justice de Paris.

ERICH INCIYAN

SOCIÉTÉ

Le taupier, la gouvernante et les Chagall

Des tableaux volés dans l'atelier de l'artiste en 1989 ; certains d'entre eux retrouvés lors de ventes publiques à l'étranger ; la gouvernante du peintre assassinée par son mari ; un mystérieux « corbeau » qui dénonce « voleurs » et receleurs ; cinq personnes incarcérées. Tels sont les ingrédients d'une histoire digne d'un roman russe

Ce qu'on appelle désormais « l'affaire Chagall » démarre en 1985 avec la disparition du peintre français d'origine russe, qui s'était retiré à Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes). Il est mort à quatre-vingt-dix-huit ans. Il avait beaucoup peint, beaucoup dessiné, jusque tard dans sa vie. *« Il vivait littéralement dans son atelier »*, rappelle Jean-Louis Prat, directeur de la Fondation Maeght à Saint-Paul, qui s'est occupé de la succession Chagall, *« la plus importante avec celle de Picasso »*. A la mort de Chagall, près de dix mille œuvres – du grand tableau au papier griffonné – se trouvaient entreposées dans son atelier de « La Colline », la maison qu'il possédait avec sa femme « Vava » (Valentine). C'est alors qu'un dénommé Jean-Luc Verstraete, sentant le filon, cherche à rencontrer « Vava ». Il se présente comme marchand d'art et admirateur de Chagall, mais la veuve de l'artiste refuse de le rencontrer. Il s'adresse alors à la gouvernante de la famille. Elle s'appelle Irène Menskoï, est originaire – comme lui – du nord de la France et a la confiance de « Vava », au point de posséder les clés de l'atelier.

Jean-Luc Verstraete l'invite dans les grands restaurants, lui fait miroiter la grande vie. En 1989 – quatre ans après la mort de Chagall –, il finit par la convaincre de dérober un certain nombre d'œuvres dans l'atelier du peintre : en majorité des gouaches – peintures à l'eau sur papier –, mais aussi des aquarelles, lithographies, quelques dessins... Irène Menskoï s'empare surtout d'œuvres de petit format, tardives et souvent médiocres, plus faciles à transporter. Combien ? La police avance le chiffre d'une cinquantaine, peut-être beaucoup plus. Une quinzaine ont été récupérées, dont *l'Amoureux au bouquet de glaïeuls et à la corbeille, la Flûte enchantée, le Juif en prière, le Clown et l'oiseau, l'Ane vert*, etc. D'autres ont été achetées en vente publique par des particuliers de bonne foi ; d'autres encore sont « dans la nature ». Certaines pièces sont estimées à 1 ou 2 millions de francs, d'autres atteignent 50 000 francs à peine. L'ensemble a été estimé à 50 millions de francs – ce qui est considérable. Car si une gouache vaut dix fois moins qu'une peinture à l'huile, *« Chagall reste un des peintres les plus attractifs du marché »*, explique Enrico Navarra, un marchand spécialiste du peintre. *« Il y a vingt ans, une gouache de Chagall se négociait 30 000 à 40 000 francs*, explique le marchand. *A la fin des années 80, elles atteignaient de 1 à 2 millions de francs »*. L'enquête des policiers est délicate, d'autant que le principal témoin, la voleuse présumée, n'est plus là pour parler... En février 1990, Irène Menskoï est poignardée par son mari, homme, dit-on, *« jaloux et violent »*. Sans cet assassinat, la *« fuite »* des Chagall aurait pu continuer pendant des années. Valentine Chagall meurt en effet en 1993 sans jamais avoir jamais rien soupçonné, ce qui n'est pas étonnant quand on connaît la masse de toiles, esquisses, gouaches... restées dans l'atelier de son mari, dont notamment des variantes à l'infini de thèmes chers au peintre, comme les *Amoureux au bouquet* et autre *Composition biblique*...

« Un bouffon fellinien »

L'« affaire Chagall » commencera seulement à la mi-septembre 1994 – quatre ans après les vols – quand l'Office de répression des vols d'œuvres et d'objets d'art commence à s'intéresser à l'affaire. Les policiers ont été renseignés par un « informateur issu du milieu de l'art ». L'enquête est allée bon train. Le 17 octobre, Jean-Luc Verstraete (un industriel qui dirigeait une entreprise spécialisée dans l'éradication des taupes), son complice Georges Guerra et Yves Hémin, le directeur de la galerie Marcel Bernheim, à Paris (1) sont mis en examen et écroués pour recel de tableaux. Joël Cohen, gérant de la galerie Adler et qui a travaillé avec Yves Hémin, est également mis en examen. Le vendredi 2 décembre, deux autres galeristes sont incarcérés : Josée-Lyne Falcone, qui a fait beaucoup de courtage en tableaux dans les années 80, et Denis Bloch, qui vend essentiellement des lithographies.

Comment la police et la justice en sont-elles arrivées là ? D'abord par la découverte de quatre gouaches dans un appartement de Jean-Luc Verstraete, dans le sud de la France, et de quelques autres pièces à son domicile parisien. Les policiers retrouveront également quatre gouaches – dont une superbe *Descente de croix avec une traînée de lumière* – cachées derrière le réfrigérateur, chez Nadia Menskoï, la fille de la gouvernante. Le frère de celle-ci, Serge, aurait pour sa part acheté un appartement à Cannes grâce aux Chagall. Tous deux ont été mis en examen.

Pour écouler les œuvres volées, Jean-Luc Verstraete avait mis au point un habile système de blanchiment. Qualifié de « bouffon fellinien » par ceux qui le connaissent, l'homme se présente comme « marchand d'art », fréquente quelques galeries parisiennes qui achètent et revendent l'artillerie lourde des peintres « modernes » : Picasso, Braque, Vuillard, Modigliani... et Chagall. Fort de ses relations, il a traité avec les courtiers qui font commerce de tableaux en appartement. Il a également utilisé les services d'une mystérieuse « Madame X... », qui s'est depuis enfuie à l'étranger, et qui a servi d'intermédiaire pour écouler certains tableaux à l'étranger. Il a enfin demandé à des proches de jouer le rôle d'anciens propriétaires des gouaches pour rassurer les acheteurs potentiels.

Verstraete va « lâcher » aux enquêteurs quelques noms de galeristes qui auraient fait du recel. Trois d'entre eux sont incarcérés. Parmi eux, Yves Hémin, soixante-huit ans, une personnalité respectée du monde de l'art. Sa galerie, Marcel Bernheim, est située avenue Matignon à Paris. C'est peu dire que son incarcération a abasourdi la profession. Yves Hémin faisait partie du très réputé Comité des galeries d'art de Paris, dont il a été suspendu *« en attendant que la justice se prononce »*. *« Hémin recevait directement Verstraete dans sa galerie, mais aussi dans son appartement »*, dit-on dans les milieux de l'enquête. Une chose est sûre, trois gouaches « volées » ont été vendues chez lui, dont *le Juif et les glaïeuls*.

Pratiques douteuses

Deuxième personnalité sous les verrous : Josée-Lyne Falcone, quarante-cinq ans, une courtière de l'avenue Montaigne (Paris, 8e arrondissement). Elle a reconnu avoir acheté à Verstraete et à Guerra, en 1989 et 1991, deux gouaches et quatre aquarelles – deux gouaches et dix aquarelles, selon Vestraete. Elle a été mise en examen pour *« recel de tableaux volés et non-tenue du livre de police »* –c'est-à-dire absence de mention des transactions dans le livre de comptes.

Les enquêteurs ont aussi mis au jour quelques pratiques douteuses : achat de tableaux à un prix largement inférieur à leur cote ; gouaches « blanchies » via plusieurs galeries avant d'être vendues ; achat en liquide ; non-inscription de la transaction... A l'arrivée, les gouaches ont été écoulées le plus officiellement du monde, en salle des ventes, souvent à l'étranger. Ainsi, la police et la justice s'étonnent que dans ce petit milieu où *« tout se sait »*, des galeristes n'aient pas cru bon de se renseigner sur Verstraete et l'origine des Chagall. D'ailleurs, d'autres marchands, qui préfèrent garder l'anonymat, affirment avoir refusé de *« traiter avec Verstraete. Ça fait partie du métier de s'interroger sur la provenance »*.

Les galeristes en cause plaident la bonne foi : ils affirment avoir ignoré qu'il s'agissait d'œuvres volées, même s'ils admettent avoir *« manqué de prudence »*. Pour la non-inscription, ils reconnaissent simplement avoir agi avec *« négligence »*. Quant aux tableaux réglés en espèces, *« c'est plus de l'ordre de la fraude fiscale que du recel »*. Et de rappeler que Verstraete leur présentait *« de faux certificats d'origine »* et que les œuvres avaient été authentifiées par le comité Chagall. Le problème est que ce comité est consulté *« uniquement pour authentifier, pas pour savoir si l'œuvre est volée »*, explique M. Michard Pelissier, du comité, qui décèle *« une soixantaine de faux par an »*. Verstraete ? *« Connais pas »*, dit-on au comité.

Pour les spécialistes de l'art, cette affaire est exemplaire du vent de folie qui soufflait sur le marché, à la fin des années 80, quand *« les œuvres d'art sont devenues des œuvres de fric »*. Un marchand rappelle : *« On achetait et vendait quarante tableaux par jour ! »* L'explosion puis la chute brutale ont poussé certains *« à faire n'importe quoi »*. Josée-Lyne Falcone est le type même de ces nouveaux courtiers qui ont acheté et revendu – notamment sur le marché asiatique – comme un *« grossiste en tableaux »*, traitant les œuvres comme une simple marchandise lucrative. Elle a fermé boutique – comme beaucoup d'autres – et sa société a été mise en liquidation judiciaire en novembre 1993. *« On en a pris tellement plein la gueule, on a vu passer tant d'escrocs et de mégalos, alors on est blindé »*, affirme un galeriste du faubourg Saint-Honoré, qui préfère garder l'anonymat. Reste à savoir si Jean-Luc Verstraete, qui tient les clés de l'affaire, va mettre en cause d'autres marchands...

MICHEL GUERRIN

(1) La galerie Marcel Bernheim, située au 18, avenue Matignon, n'a rien à voir avec la galerie Bernheim Jeune, située au 83, faubourg Saint-Honoré et au 27, avenue Matignon.

Polémique autour d'un projet de la Française des jeux

Le spectre de la machine à sous miniaturisée

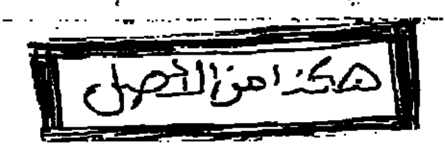
En introduisant l'électronique dans le monde déjà bien pourvu des loteries individuelles, la Française des jeux risque-t-elle de mettre des machines à sous – d'autant plus redoutables qu'elles seront miniaturisées – entre les mains d'innocents amateurs du Millionnaire ou du Tac-o-Tac ? C'est pour éloigner ce spectre que la commission des finances de l'Assemblée nationale vient de repousser l'article 28 du projet de loi de finances rectificative. Celui-là visait à instituer une taxation sur les jeux d'un type nouveau, *« utilisant*, précisait l'exposé des motifs, *tout support que l'évolution des moyens informatiques permettra de mettre à la disposition des participants »*.

Derrière cette formulation un peu mystérieuse se profilait un projet très précis de la Française des jeux. Tout avait été prévu : un nom prometteur et facile à retenir (Booster), un support franchement révolutionnaire (le boîtier n'est pas plus gros qu'une calculette garnie d'une puce électronique) et un geste bien moins archaïque que le grattage (une pression du doigt sur un bouton activant une mémoire informatique). A ce jeu, nécessitant une mise de quelques dizaines de francs mais susceptible de rapporter jusqu'à un million de francs, manquait le feu vert du Parlement. Parce qu'il n'entre pas dans la catégorie des loteries instantanées, le Booster appartient au domaine des jeux de hasard, sévèrement réglementé, dont la diffusion au grand public est interdite.

En s'efforçant d'exclure le Booster de l'univers trouble des machines à sous, le gouvernement a surtout éveillé les soupçons de la commission des finances. Certains députés ont fait savoir qu'avec les diverses formes de Loto, le Millionnaire ou le Keno, les Français disposaient d'un choix suffisamment large. D'autres, comme Yves Fréville (UDF Ille-et-Vilaine) et Charles de Courson (UDF, Marne), se sont élevés contre *« le développement de nouveaux jeux électroniques assimilables à des machines à sous »*.

Bien que son chiffre d'affaires, supérieur à 30 milliards de francs par an, soit florissant, le coup est rude pour la Française des jeux. En effet, le Booster n'est pas un simple produit nouveau : dans la stratégie de l'entreprise publique, il représente la première d'une nouvelle génération de loteries *« individuelles, portables et jetables »*, délaissant le support papier pour une technologie plus en phase avec l'époque, promise à un bel avenir auprès d'une clientèle élargie. Toutefois, comme au Loto, la Française des jeux se voit offrir une seconde chance. Les députés doivent en effet se prononcer, jeudi 8 décembre en séance publique, sur le projet de loi de finances rectificative.

JEAN-MICHEL NORMAND



هكذا من الاصل

Chagall

FOOTBALL

Sanctionné d'un match perdu et d'une suspension de terrain après les derniers débordements des supporters

Bastia est de nouveau confronté à l'aménagement du stade de Furiani

La commission supérieure juridique et de discipline (CSJD) de la Ligue nationale de football (LNF), réunie mardi 6 décembre, a aggravé les sanctions prises en première instance à l'encontre du Sporting Club bastiais (SCB) après les incidents du match du 26 novembre contre Monaco. La suspension du terrain corse pour deux matches, dont un avec sursis, a été maintenue, et la CSJD a donné match perdu à Bastia. A l'annonce du premier verdict de la commission de discipline de la LNF, vingt et un membres du conseil d'administration du SCB avaient démissionné pour manifester leur refus de sanctions jugées « trop sévères ». Le club corse n'est plus dirigé que par une équipe réduite de cinq administrateurs autour du président, François Nicolaï. L'enjeu du bras de fer est l'avenir du stade Armand-Cesari, dont l'aménagement est toujours incertain.

BASTIA

de notre correspondant

« Nous sommes solidaires de ceux qui ont quitté le conseil d'administration, nous avons choisi de ne pas démissionner pour administrer les affaires courantes du club jusqu'au 13 décembre, date de notre assemblée générale statutaire », explique le président du SCB. François Nicolaï laisse entendre que l'assemblée générale pourrait être l'occasion de redistribuer les rôles de certains administrateurs de façon à corriger d'éventuelles faiblesses dans le fonctionnement de la sécurité.

Les supporters n'ignorent pas que la santé financière du club pourrait être hypothéquée par le manque à gagner lié à la suspension du terrain corse. Mais chacun s'accorde à constater les efforts déployés pour améliorer les conditions de sécurité dans un stade où 7 000 à 8 000 spectateurs viennent régulièrement soutenir leur équipe. *« Il faut savoir que notre service d'ordre, une centaine de gendarmes et une cinquantaine de membres du club et de salariés d'une société de gardiennage, est l'un des plus importants du championnat de France. C'est encore insuffisant ? Alors nous prendrons des mesures supplémentaires pour l'avenir »*, affirme M. Nicolaï.

« La vigilance du service d'ordre a été prise en défaut par un ou deux excités qui pénalisent sept mille passionnés de football, pour la simple raison que nous ne disposons toujours pas d'un stade digne de ce nom », ajoute un administrateur démissionnaire. Des propos directement confirmés par Noël Le Graët, président de la LNF : *« Nous avions accordé une dérogation au stade parce que Bastia méritait sportivement de monter en première division. Tant que la rénovation du stade Armand-Cesari de Furiani ne sera pas achevée, il pourra y avoir des incidents. Il faut donc impérativement que, d'ici juin 1995, la rénovation du stade soit menée à son terme. Il n'y aura pas de nouvelles dérogations. »*

Un projet flou

Cette déclaration donne aux incidents du match contre Monaco une autre dimension. En effet, le district urbain de Bastia, propriétaire des installations sportives de Furiani, n'en finit pas d'élaborer un projet d'aménagement du stade, dont le coût d'investissement évolue au gré des esquisses. Il était de 32 millions de francs à l'époque du montage officiel (*le Monde* du 6 juin) ; il est aujourd'hui évalué à 40 millions.

L'État, qui avait arrêté le principe d'un cofinancement à hauteur de 35 %, apportera-t-il sa contribution sur une base différente de celle convenue ? Le complément du financement incombe à la collectivité territoriale, au département et au district urbain de Bastia. Mais, pour l'heure, aucune décision de financement n'a été programmée par ces institutions en raison même de l'évolution du projet.

De plus, le calendrier d'exécution des travaux et les dérogations de la Ligue nationale correspondantes, convenus récemment entre les opérateurs du projet et la FFF, imposent l'instruction du permis de construire dans les toutes prochaines semaines. Mais rien n'indique que les engagements de financement et les délais de réalisation puissent être tenus. Sauf à ce que les instances du football dénoncent le dossier du stade en affirmant que les conséquences des incidents du match Bastia-Monaco sont dues à la précarité des installations sportives actuelles et non à la qualité de la sécurité du club. C'est, semble-t-il, ce que Noël Le Graët et les dirigeants du club font, chacun de leur côté.

MICHEL CODACCIONI

CATASTROPHES

Un brouillard causé par des travaux avait réduit la visibilité

Des témoignages contradictoires compliquent les investigations sur l'accident de l'A41

GRENOBLE

de notre correspondant

L'accident qui a fait cinq morts et une dizaine de blessés lundi 5 décembre sur l'autoroute A41 près de Grenoble a bien pour origine la formation d'un brouillard artificiel, créé par la pose de goudron sur la chaussée alors que la pluie tombait (*Le Monde* du 7 décembre).

L'enquête menée par les gendarmes risque toutefois d'être difficile. Selon le directeur des services techniques du conseil général de l'Isère, les responsables du chantier, constatant que l'eau se vaporisait au contact de l'asphalte, auraient pris la décision de stopper les travaux vers dix heures et demandé à la société AREA de *« durcir »* son dispositif de signalisation.

Les témoins du drame contestent ces affirmations. Ils assurent que les travaux étaient toujours en cours au moment de l'accident. Pour le procureur de la République de Grenoble, Jean-François Laurens, *« l'heure à laquelle ont été arrêtés les travaux sera cruciale pour déterminer les responsabilités »*. Une information judiciaire pour *« homicide et blessures par imprudence »* sera probablement ouverte dans les tout prochains jours.

CLAUDE FRANCILLON

A la suite de la défaillance de ses freins

Un poids lourd tue neuf personnes en Andorre

Un poids lourd dont le chauffeur avait perdu le contrôle a provoqué la mort de neuf personnes et blessé une cinquantaine de passants, mardi 6 décembre, dans la principauté d'Andorre, au lendemain du carambolage entre deux poids-lourds et plusieurs autres véhicules qui a fait cinq morts sur l'autoroute A41 près de Grenoble. Cet accident s'est produit dans l'avenue Charlemagne, une rue en pente des Escaldes, près de la capitale de la principauté. Bordée de nombreux magasins, cette artère était très fréquentée mardi après-midi en raison de la fête de la Constitution.

Jean-Francis Pasini, trente et un ans, chauffeur du camion appartenant à une enteprise de transport du Rhône, a été légèrement blessé. Selon lui, les freins ont *« lâché à l'entrée de la ville »*. Après avoir percuté plusieurs voitures – deux automobilistes sont morts carbonisés dans leurs véhicules – le camion a fauché des piétons avant de s'encastrer dans la devanture d'un restaurant et d'une parfumerie. Plusieurs équipes médicales des SAMU et de la sécurité civile ont été acheminées de Toulouse, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales. Selon les autorités de la principauté, la plupart des victimes sont de nationalité espagnole ou andorrane.

COMMENTAIRE

Le camion ou la vie ?

LES poids lourds occupent la chaussée. Ils sont partout. Depuis un quart de siècle, notre civilisation de l'automobile est devenue aussi celle des camions. Pas un kilomètre d'autoroute dont ils ne barrent l'horizon. Sans eux, beaucoup de nationales seraient calmes comme des chemins vicinaux. Ils réveillent les villages, coagulent le flux des artères citadines lorsqu'ils déposent leurs livraisons. Envahissants et meurtriers. De temps à autre, un accident spectaculaire, quand ce n'est pas, comme ces jours, une série d'accidents, vient rappeler que ces monstres de quarante-quatre tonnes ne se glissent pas sans mal dans les espaces de vie qu'ils transforment parfois en champs de ruines.

Alors que faire ? A-t-on assez glosé sur le « syndrome des camionneurs » qui paralyserait les gouvernants de gauche hantés par la grève des transporteurs routiers en 1973 au Chili et leur ôterait toute envie de les indisposer ! Il est évident qu'en dix ans la gauche française n'a guère travaillé à l'harmonisation des modes de transports. Pour dire les choses plus crûment, elle a carrément laissé le rail abandonner le terrain à la route. Le service marchandises de la SNCF s'en est allé à vau-l'eau. D'ailleurs, même dans le transport des voyageurs, la société nationale, et la RATP dans la région parisienne, ont perdu des clients alors que les Français se déplacent de plus en plus.

L'apprentissage de la vie en commun

Mais si tout le monde s'accorde à regretter que des grumes emportées des forêts ardennaises doivent transiter par le périphérique à Paris pour gagner les fabriques normandes, si le bon sens commande de développer le ferroutage, alliance du rail et de la route, le partage absolu des territoires n'est probablement pas la solution. La ville sans voitures dont rêvait la charte d'Athènes, ou plutôt la ville où véhicules et piétons ne se côtoient jamais, perd de sa substance. On le voit à Brasilia, comme sur les dalles venteuses de la Défense près de Paris.

Peut-on espérer autre chose que le patient apprentissage de la vie en commun et des contraintes qu'elle impose tant aux individus qu'aux collectivités ? Ainsi, quand les hommes se regroupent dans des mégapoles, il faut bien que la nourriture, les soins, les biens culturels arrivent jusqu'à eux. La centralité a un coût. Chaque citoyen est-il prêt à en prendre sa part ou faut-il laisser les marchands n'acheminer que ce qui leur apporte les plus gros profits immédiats, par les moyens les plus avantageux pour eux, fussent-ils précaires et dangereux ?

L'apprentissage de la vie en commun suppose aussi le respect de règles consenties. De la réglementation routière certes, mais aussi de règles non écrites qui feront parfois renoncer à l'usage d'un véhicule pour retrouver une proximité. La vitesse tue les hommes, mais aussi, comme le dit le philosophe Paul Virilio, *« la vitesse tue la démocratie ». Chacun de nous a, un jour ou l'autre, l'occasion de choisir : échanges entre des êtres humains, heureux de prendre un peu de temps pour se parler et s'écouter, ou juxtaposition d'individus enfermés dans leur bulle.*

CHARLES VIAL

ÉDUCATION

Jean-Marie Cavada est élu président du CIDJ. – C'est Jean-Marie Cavada, président-directeur-général de La Cinquième et producteur de l'émission « La marche du siècle », qui a été élu mardi 22 novembre président du conseil d'administration du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ). Le CIDJ, qui fête, mercredi 7 décembre, ses vingt-cinq ans d'existence, offre informations, conseils et orientations aux jeunes en matière de formation, d'emploi, de loisirs et de vie quotidienne. Il assure la production des informations de base diffusées dans les trente-deux centres régionaux et départementaux permanents et les 1 200 points locaux du réseau information jeunesse du ministère de la jeunesse et des sports. Il reçoit chaque année, dans son bâtiment basé à Paris, au pied de la Tour Eiffel, un million de visiteurs.

Un colloque organisé par « le Monde » à l'occasion de son cinquantenaire

Réinventer la presse

« Si la presse n'existait pas, il faudrait ne pas l'inventer. Seulement voilà, elle existe. » Cette citation des *Illusions perdues* de Balzac était placée en exergue ironique du colloque organisé mardi 6 décembre à l'UNESCO, pour le cinquantenaire de la naissance du *Monde*, « Réinventer la presse ». Le colloque, inauguré par le directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, s'est penché le matin sur le contexte de la presse aujourd'hui. Contexte juridique, avec Yves Baudelot, sociologique, avec Dominique Wolton, financier et industriel, avec Jean Miot, publicitaire, avec Maurice Lévy, technologique enfin avec Gérard Théry, responsable de la mission Autoroutes de l'information au ministère de l'industrie.

Les perspectives ouvertes par M. Théry ont alimenté les réflexions de deux tables rondes organisées l'après-midi, et notamment celle consacrée à « l'avenir de l'écrit », avec Jean-Marie Charon, responsable de l'Observatoire de la presse écrite, Philippe Labro, Christine Ockrent, Roger De Weck, ancien correspondant à Paris de *Die Zeit*, Jean-François Kahn, et François-Régis Hutin, PDG de *Ouest-France*.

Auparavant, Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, avait animé une table ronde sur « Pouvoir de la presse et pouvoir tout court », avec Olivier Duhamel, Georges Kiejman, Alain Minc, Paul Ricœur, John Vinocur, vice-président du *Herald Tribune*, et Andreï Gratchev, ancien porte-parole de M. Gorbatchev.

Dans le cadre du cinquantenaire, une exposition consacrée à « l'ancien et le nouveau *Monde* », sera présentée, après Grenoble et Villeurbanne, à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, à Paris.

Les principales interventions

LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION

● **Federico Mayor** (directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) : « Il ne peut y avoir de démocratie sans la liberté des médias, sans la libre circulation des idées par les mots ou par l'image. On ne saurait donc souffrir la moindre entrave à la liberté d'expression. Cependant, il n'y a de médias indépendants que si les moyens de la liberté sont là. Et il ne saurait y avoir de presse libre et influente ni de démocratie réelle sans lecteurs avisés. Le meilleur bouclier de la démocratie, ce sont des citoyens conscients et responsables. »

LES LOIS

● **Yves Baudelot** (avocat à la cour) : « [A partir de 1944] Une série de lois vont intervenir et vont apporter toutes une série de limitations à la liberté d'expression (...) L'évolution se poursuit aujourd'hui par des propositions de loi qui vont exactement dans le même sens. C'est l'amendement Marsaud et ce sont les propositions de la commission de M[e] Rozès. Il s'agit d'interdire purement et simplement de parler d'un dossier qui fait l'objet d'une information judiciaire. (...) L'évolution des tribunaux n'a pas nécessairement pris le même sens, le même chemin, que l'évolution de la loi. (...) Depuis 1990, je constate une moindre sévérité des tribunaux français à l'égard des diffamations, je constate que le juge des référés n'ordonne plus jamais la saisie d'un journal. (...) Devant les juridictions pénales, c'est à peu près le même cheminement. »

● **Georges Kiejman** (avocat à la cour, ancien ministre de la communication : « Je trouve l'amendement Marsaud détestable par son caractère absolu, qui fait planer une menace sur la liberté de la presse. Pour autant, je ne suis pas partisan de la suppression totale et définitive du secret de l'instruction. (...) Mais l'incident Marsaud est significatif du surgissement de la « démocratie d'opinion ». Cet amendement est proposé par M. Marsaud, il est discuté au sein de la commission des lois, il vient en discussion à l'Assemblée nationale, le garde des sceaux est présent et ne s'oppose pas à l'amendement qui est adopté. La presse, et en particulier *le Monde*, mais pas seulement, pousse des cris très puissants, dénonce ceci comme une menace pour la liberté. Les citoyens ne sont pas consultés, les parlementaires ne sont pas invités à changer d'avis, mais quatre jours après, le garde des sceaux le déclare très critiquable (...). Est-ce que vous ne voyez pas ce qu'on appelle la « démocratie d'opinion ? »

POUVOIR ET INDÉPENDANCE

● **Paul Ricœur** (philosophe, professeur honoraire à l'université de Paris X-Nanterre, membre de l'Association Hubert Beuve-Méry) : « C'est le journaliste professionnel qui est le porteur de cette indépendance, c'est la façon dont il écrira qui témoignera de cette indépendance. (...) Le journaliste est à la fois un intellectuel, un écrivain, un marchand, un éditeur, qui vend sur le marché, à la limite c'est un libraire. C'est donc une fonction étirée entre le pôle intellectuel et sa fonction économique, qui consiste à placer un produit sur le marché. Il est parent, dans sa fonction, d'autres figures de la société civile : l'historien et le juge (...). Il est parent du juge d'instruction mais aussi du juge du civil, du pénal, du commerce. Il a à contribuer d'abord à l'instruction parallèle, dans la mesure où la société n'est pas ouverte, il y a du clandestin, du caché en elle. Une fonction du journaliste est de mettre à plat, de mettre à nu ce que le système et les systèmes tendent à dissimuler. »

● **Olivier Duhamel** (professeur à l'Institut d'études politiques de Paris) : « Quant au choix des médias, qui façonnent l'actualité politique, ce sont rarement, très rarement, trop rarement, eux qui les opèrent. L'impression contraire vient parfois du fait que tous parlent presque toujours de la même chose et en même temps (...). Mais cette logique médiatique dominante ne résulte que du tri conformiste, dans une réalité souvent diverse, et de la nécessité qui s'impose de plus en plus de privilégier un seul événement. La presse reflète, la presse diffuse, la presse simplifie, la presse amplifie, elle ne fait pas l'événement politique de campagne présidentielle, elle reste tributaire des autres pouvoirs. Ainsi, contrairement aux idées reçues, le pouvoir de la presse demeure insuffisant, très insuffisant. »

● **John Vinocur** (vice-président et directeur de la rédaction de l'*International Herald Tribune*) : « Chez les journalistes, le pouvoir doit susciter une extrême méfiance. Méfiant, on doit l'être vis-à-vis de ceux qui détiennent le pouvoir mais surtout vis-à-vis de soi-même et de ses rapports avec ces détenteurs de pouvoir. La raison d'État politique n'est pas du tout la raison d'État pour un journaliste. »

● **François-Régis Hutin** (PDG de *Ouest-France*) : « La presse a pour finalité, en tout cas en ce qui nous concerne, de tenter de contribuer à opérer la difficile synthèse de la justice et de la liberté. »

● **Andreï Gratchev** (ancien porte-parole de Mikhaïl Gorbatchev, correspondant des *Nouvelles de Moscou* à Paris) : « Pour mourir à Moscou, il n'est pas nécessaire d'être un nouveau riche, ou un membre de la mafia russe, il suffit d'être un journaliste honnête. C'est la version du passage de l'ère du plomb à l'âge de la dynamite. »

● **Alain Minc** (président de Alain Minc Conseil, président de la société des lecteurs du *Monde*) : « La presse ne rencontre qu'un seul problème : l'argent. (...) Le fait qu'il n'y ait pas de groupes de presse puissants a deux conséquences : l'arrivée sur le marché de la presse de groupes industriels qui achètent marginalement un journal. Et pour un groupe industriel qui gagne 4, 5, 6 milliards de francs, mettre 200 ou 250 millions dans un journal, c'est vraiment le prix d'un timbre-poste, pour une influence non négligeable. C'est un problème majeur. Deuxième évolution : celle qui conduira à la mise en place de groupes de presse qui financeront la presse d'opinion, fort peu rentable, par les bénéfices qu'ils tireront de l'autre presse. (...) Est-ce que ces groupes arriveront à admettre que les règles qui prévalent en termes d'éthique pour la presse d'opinion ne sont pas les mêmes que celles qui prévalent pour les autres journaux ? »

LES MISSIONS DE L'INFORMATION

● **Maurice Lévy** (président du directoire de Publicis) : « Un conseil respectueux, amical et ferme à mes amis éditeurs : (...) Ne perdez pas de vue que votre journal tient à la rigueur de l'information et à la profondeur de l'analyse. Par la mise en scène de cette information et par la proximité de ton avec vos lecteurs. Vous avez un devoir d'investigation, d'information, pas seulement de mise en page ou de mise en scène. Vous avez un devoir de faire redécouvrir la quotidienneté de lecture. Et, surtout, n'oubliez pas que la crédibilité de votre journal ne vaut aucune concession. Ni à l'amitié, ni aux pouvoirs, quels qu'ils soient. (...) Nous vivons, dit-on, des années de sens. A la densité de votre journal, préférez le sens. (...) »

● **Dominique Wolton** (directeur de recherche au CNRS) : « Il est de plus en plus difficile d'informer dans un monde surinformé. (...) On avait cru un peu naïvement que l'information tuerait la rumeur et que plus il y aurait d'informations moins il y aurait de rumeurs. (...) On s'aperçoit que l'information produit de la rumeur. Il va falloir gérer simultanément deux flots : celui de l'information et celui des rumeurs, les unes nourrissant les autres. C'est un combat de titans de favoriser la production de l'information, dans un univers où la production de la rumeur est proportionnelle à la production de l'information. »

L'ÉCRIT ET L'IMAGE

● **Gérard Théry** (responsable de la mission « Autoroutes de l'information » au ministère de l'industrie) : « Les chaînes futures de la communication vont avoir deux rôles majeurs : le premier est d'apporter des outils encore plus puissants que ceux qui servent aujourd'hui aux industries de l'écrit, par les très grandes possibilités d'accès aux bases de la connaissance, par les performances considérablement multipliées de dialoguer avec elles. (...) Le second est d'ajouter aux activités naturelles et normales de l'écrit, en synergie avec elles, des activités nombreuses, très riches, pouvant être déclinées à l'infini à partir de l'écrit, à partir du journal ou du livre, et touchant toute la diversité des lecteurs selon leurs besoins, leurs curiosités, leurs manques, leurs sujets d'intérêt. »

● **Jean-Marie Charon** (ingénieur de recherche au CNRS, professeur au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse de Paris) : « Cette vision qu'on a eue, en France, des risques de voir un média en supplanter un autre, a eu un effet désastreux sur la presse écrite. Cela a conduit la presse écrite française à considérer que son rival principal était de contenir la télévision. (...) Alors qu'en fait, le problème de la presse écrite était dans la presse écrite. »

● **Christine Ockrent** (directrice de la rédaction de *l'Express*) : « L'information à la télévision devient une course de vitesse pour montrer non plus une image mais un fait. Et donc le temps de réflexion, la mise en perspective, tout ce qui est la valeur ajoutée du travail du journaliste (...) est supprimé par la technologie. Pour tous ceux qui ont à cœur les métiers de l'information, il y a à la télévision une certaine désespérance, car ce qui compte c'est la technologie et non plus autre chose. (...) C'est là que l'écrit quand il intègre ce règne de l'image, de la technologie, retrouve sa raison d'être. »

« Si la presse n'existait pas... »

Suite de la première page

Le directeur général de l'UNESCO, M. Mayor, exprimait la plainte de la salle : la presse avait connu des temps heureux, ceux de sa fondation dans l'après-guerre, une presse, née, comme l'UNESCO, *« d'un même songe, rêvé dans l'horreur d'une profonde nuit »*, et, après Federico Mayor, référence a été souvent faite, au détour d'une intervention, à ces origines vertueuses et opulentes, comme à un paradis perdu. André Fontaine a évoqué l'époque où *le Monde* se fabriquait à la main, par des artisans, et c'est comme si le président du Comité de soutien du 50[e] anniversaire avait raconté un Moyen Âge sans histoires. Jean Miot, président de la Fédération de la presse française, a rappelé qu'en 1945 la France comptait encore 179 quotidiens nationaux et régionaux, contre 76 en 1994. En 1946, quinze millions d'exemplaires étaient vendus chaque jour. Contre moins de neuf millions en 1993. Si fière de son passé, la presse française, n'arrive plus qu'à la vingt-cinquième place dans le monde, en nombre, de titres ou d'exemplaires, à la septième en Europe. Et nos voisins, Allemands ou Anglais, affichent – sous nos yeux – et à notre surprise incrédule, des volumes beaucoup plus imposants.

Oui, il y a eu d'autres temps, mais ils sont révolus. *« L'irruption de la société de communication généralisée, cette société programmée où convergent, dans un ordre des codes, l'informatique, l'information et la communication, bouleverse nos conceptions de la culture, de l'éducation, du développement, et de la vie tout court. »* Federico Mayor, le premier, en a fait l'amer constat. Les autres intervenants de la matinée, dans un silence embarrassé, parfois inquiétant, n'avaient plus qu'à illustrer ces bouleversements. A les égrener, jusqu'à la rengaine morose. Yves Baudelot, avocat à la cour et conseil du *Monde*, a expliqué que la loi, en France, n'avait pas fait la part si belle à la liberté de parole.

Jean Miot a calculé qu'entre 1970 et 1990, le prix de vente des journaux avait été multiplié par huit, contre un coût de la vie – seulement – multiplié par quatre. Cela suffirait à rendre la presse quotidienne malade. Mais s'y ajoutent des incertitudes de cibles, de marché, des investissements trop lourds, comme le prix exhorbitant de rotatives, *« dont la vie est si courte »*. Le Japon expérimente déjà des machines permettant des corrections sans interruption de la chaîne d'impression. Et puis, comment calculer un prix de revient dans ce secteur économique anachronique ? Un journal, a regretté Jean Miot, *« se vend deux fois »*. Aux lecteurs et aux annonceurs. Donc à deux marchés parrallèles. Il y a les mois creux, pour la vente et pour la publicité, l'hiver et l'été.

Handicaps multiples

Il y a la pub, compagnon de route mal aimé des rédactions, ce partenaire financier aujourd'hui réticent. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, était rentré d'Atlanta le matin même du colloque pour asséner à l'assistance ses propres chiffres. En 1980, la presse captait encore 60 % des parts du marché des annonceurs, pour 56 % à la télévision. La crise venue, l'audiovisuel en retient encore 24,5 %. La presse seulement 14 %. *« Et, il est fort probable*, a prévenu Maurice Lévy, *que cette tendance se poursuive. »* La salle entendait que la presse quotidienne manquait de fonds propres, qu'elle multipliait les handicaps, de distribution, d'émiettement du lectorat, de concurrence audiovisuelle. Sans doute le savait-elle déjà, cette salle militante, amoureuse des quotidiens, mais elle se surprenait de voir ces démons conviés à un anniversaire.

Surtout que d'autres périls menacent. Les « autoroutes de l'information », dont Gérard Théry, auteur d'un rapport pour le gouvernement, promettait qu'elles laissaient à l'écrit une place irremplaçable. Que resterait-il aux quotidiens parisiens si le texte échappait à son vieux support de papier ? Nul ne savait vraiment. Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS, pour tout cadeau au *Monde* cinquantenaire, avait déniché d'autres traquenards à peu près certains. La surabondance de l'information surtout, ce tout-média de l'ère moderne qui dispense d'aller laisser 7 francs au kiosque de sa rue. *« Aujourd'hui, tout le monde fait de l'information : l'Etat, les institutions, les entreprises*, a expliqué le sociologue des médias ; *il va donc devenir de plus en plus difficile pour la presse de se différencier. »*

A la fin de la matinée, ce colloque avait dressé une impressionnante liste de déboires et de malheurs possibles. Des raisons d'espérer ? De ne pas désespérer tout à fait ? On les cherchait un peu en vain. Des aides accrues pour la presse, de la part de l'Etat. Plus de rigueur encore, dans nos colonnes, pour ne pas ressembler à la communication diffuse, confuse, de notre environnement, et rassembler les lecteurs résistants. Du sens, proposait Maurice Lévy. Plus de sens encore : *« A la densité de votre journal*, suggérait au *Monde* le patron de Publicis, *préférez le sens. »* Au fond, c'était maigre, comme perspective. Noble, certes, stimulant pour les rédactions, comme une entrée en résistance. Mais bref. A cinquante ans sonnés, il allait falloir montrer la force de l'adolescence. L'héroïsme n'était pas loin.

Problématiques anciennes

Heureusement, l'après-midi a permis de retrouver quelques problématiques plus rassurantes, parce que plus anciennes, et cent fois remises sur le métier. Un contre-pouvoir, la presse, ou le quatrième pouvoir ? Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, l'avocat et ancien ministre Georges Kiejman, le professeur Paul Ricœur, le politologue Olivier Duhamel, quelques autres ont décliné leurs désaccords sur la liberté du journaliste. Cette interrogation, dans le contexte lourd de nuages de la journée, devenait soudain plus légère. Sauf à écouter Alain Minc, président de la Société des lecteurs du *Monde* : *« L'argent est le seul problème de la presse. »* Non les pouvoirs politiques, ou encore le droit.

Reprenant une réflexion de Raymond Aron, déjà citée par Dominique Wolton, Alain Minc rappelait qu'un quotidien doit d'abord se méfier de ses lecteurs. Trop fidèles, les lecteurs, ou alors trop absents. Conserver et s'élargir à la fois, telle est la nécessité vitale de la presse. Autant dire sa schizophrénie, à l'heure, sombre, où n'importe quel grand groupe industrie français pourrait s'offrir, *« au prix du timbre-poste »*, notre indépendance. La presse quotidienne protège encore son *« orgueil moral »*, mais sans moyens financiers. Comment des financiers garantiraient-ils cet orgueil moral ? La salle s'est bien gardée de répondre.

Une segmentation profitable ?

Pour la seconde table ronde, quelques autres amis, l'écrivan Philippe Labro, nos confrères Jean-François Kahn, François-Régis Hutin, Bertrand Poirot-Delpech ont encore parié sur les chances de l'écrit dans l'avenir. Mais davantage avec les raisons du cœur qu'avec des arguments vérifiables. Christine Ockrent a bien expliqué qu'audovisuel et écrit n'étaient pas incompatibles, que la télévision allait aussi traverser, bientôt, une crise de segmentation, qui profiterait peut-être à la presse quotidienne. L'a-t-on crue ?

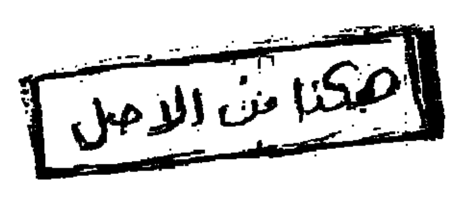
Tous ceux-là, et la salle avec eux, allaient se battre pour la suite. Défendre l'écrit, le support papier, nos journaux. Ils ont dit leur plaisir du *Monde*. Leur confiance. Pourtant, dans sa conclusion à cette journée, Jean-Marie Colombani a ramené l'assemblée à un plus juste pessimisme. L'a aggravé, même : *« Je ne maîtrise que 46 % du prix de revient du journal »*, a-t-il confié, expliquant que les coûts de distribution, d'impression et le prix – augmenté – du papier échappaient à sa gestion. De ce colloque, le directeur du *Monde*, comme les participants, ne pouvaient honnêtement que retenir *« quelques pépites »* d'espérance. *Le Monde* allait faire avec. Avec conviction, et fort de son indépendance. Un peu comme un saut dans le vide. Le 9 janvier 1995, avec sa nouvelle formule, ce jeune-vieux quinquagénaire cherchera donc son chemin dans un univers tourmenté. *« Il est temps que renaisse un plaisir de lecture du* Monde. » Inquiets et rassurés, sceptiques et confiants, les amis se sont séparés sur ce vœu qui, à défaut de certitudes, valait engagement.

PHILIPPE BOGGIO

A partir de demain dans « le Monde »

Une enquête sur les grands quotidiens étrangers.

A l'occasion de son cinquantième anniversaire, *le Monde* commencera, dans ses éditions datées du 9 décembre, la publication d'une enquête en huit volets consacrée à quelques-uns des grands titres de la presse quotidienne à l'étranger. Du *New York Times* aux *Izvestia*, du *Quotidien du Peuple* à l'*El Espectador*, Annick Cojean raconte les usages de ces rédactions et leur manière d'envisager l'actualité. Elle analyse aussi les défis politiques et techniques auxquels sont confrontés ces quotidiens.



هكذا من الاهل

Deux disparitions

Gian Maria Volonté, porte-drapeau du cinéma « contestataire »

L'acteur italien Gian Maria Volonté est mort mardi 6 décembre, à Florina (nord-ouest de la Grèce), où il tournait dans le nouveau film de Theo Angelopoulos. Il a été retrouvé mort dans sa chambre d'hôtel, « probablement d'une attaque cardiaque ». Il était âgé de soixante et un ans.

Sans lui, le cinéma italien « contestataire » n'aurait pas eu le même éclat. Gian Maria Volonté en était le porte-drapeau et, souvent, l'inspirateur et le déclencheur. Un rôle qui dépassait de beaucoup celui auquel se réduisent en général les activités d'un acteur – et qui, pour lui, n'était pas de composition.

Gian Maria Volonté refusa toujours de faire la part entre son métier d'acteur et ses opinions personnelles. Il considérait le théâtre et le cinéma comme inévitablement politiques, et s'appliqua tout au long de sa vie à mettre cette idée en pratique, aussi bien en militant activement au sein du Parti communiste italien qu'en offrant son talent et son engagement aux cinéastes dont il partageait les causes.

Né à Milan le 9 avril 1933, il débuta au théâtre dans *Phèdre*, au Piccolo Teatro de Trieste, après avoir suivi l'enseignement de l'Arte Drammatica de Rome. Remarqué grâce à plusieurs films de télévision (notamment une adaptation de *l'Idiot*, de Dostoievski) et à quelques rôles « classiques » (*Roméo et Juliette*, à l'Arena de Vérone, avec Carla Gravina), il tient le rôle de l'anarchiste Nicola Sacco dans *Sacco et Vanzetti*, de Roli et Vincenzoni, (il tiendra, en revanche, l'emploi de Bartolomeo Vanzetti dans le film homonyme de Guiliano Montaldo en 1971). Il se livre également à des expériences de théâtre populaire : la troupe s'installe dans un quartier pendant un mois pour enquêter sur la vie des habitants, avant de donner le spectacle dans la rue et d'offrir aux spectateurs de s'exprimer.

Débutant au cinéma à l'aube des années 60, Gian Maria Volonté parvint très vite à faire coïncider ses préoccupations politiques et son métier d'acteur, grâce notamment à des films comme *Un homme à brûler*, de Paolo et Vittorio Taviani et Valentino Orsini (1963), dans lequel il incarne un syndicaliste à la tête d'une révolte paysanne contre la Mafia, et *le Terroriste*, de Gianfranco De Bosio (1964), où il joue le rôle d'un ingénieur antifasciste. Interprète du rôle du « méchant » dans les films de Sergio Leone *Pour une poignée de dollars* (sous le pseudonyme de John West) et *Pour quelques dollars de plus*, auxquels il doit ses premiers grands succès populaires, il participe dans *El Chuncho*, de Damiano Damiani (1967), à une intéressante tentative de donner au western italien une coloration politique.

C'est également en 1967 qu'il travaille pour la première fois sous la direction d'Elio Petri, pour *A chacun son dû*, réflexion sur la situation de l'intellectuel confronté à la corruption. Le même réalisateur lui confiera en 1970 le rôle du policier sûr de son pouvoir et de son invulnérabilité de *Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon*, et, l'année suivante, celui de l'ouvrier de *la Classe ouvrière va au paradis*, qui découvre à la suite d'un accident le sens de la lutte politique.

Il n'est alors guère de films contestataires qui ne se fassent sans lui en Italie : lieutenant plongé dans l'horreur de la première guerre mondiale (*les Hommes contre*, de Francesco Rosi), président des pétroles italiens, mort dans des conditions mystérieuses (*l'Affaire Mattei*, également de Rosi), rédacteur en chef d'un journal conservateur disposé aux pires manipulations (*Viol en première page*, de Marco Bellochio), chef mafioso (*Lucky Luciano*, de Rosi), écrivain assigné à résidence par les fascistes (*le Christ s'est arrêté à Eboli*, de Rosi), Gian Maria Volonté incarne presque à lui seul la conscience italienne de gauche, au sein d'une production encore pleine de vie et de pugnacité.

Interprète dans *Todo Modo*, d'Elio Petri (1976), d'un rôle en partie inspiré de la personnalité d'Aldo Moro (le film est une violente parabole contre la Démocratie-Chrétienne), il incarnera l'homme politique assassiné par les Brigades rouges dans *l'Affaire Moro*, de Giuseppe Ferrara (1986), qui suscitera en Italie de nombreuses protestations.

Arrêté à plusieurs reprises pour avoir pris part à des manifestations interdites, l'acteur participa également à plusieurs films en dehors d'Italie, notamment *le Cercle rouge*, de Jean-Pierre Melville (1970), *la Mort de Mario Ricci*, de Claude Goretta (1983), et *l'Œuvre au noir* (1988), adaptation par André Delvaux du roman de Marguerite Yourcenar, dans lequel il promenait son épaisse chevelure, désormais enneigée, et l'intensité de son regard.

La maladie l'avait ces dernières années éloigné des plateaux de cinéma, dont il venait de retrouver le chemin : il tenait l'un des rôles importants, celui d'un directeur de cinémathèque, détenteur d'un film que recheche Harvey Keitel, dans *le Regard d'Ulysse*, que réalise actuellement Theo Angelopoulos en Grèce du Nord.

PASCAL MÉRIGEAU

Maurice Eisner, esthète et bâtisseur

Maurice Eisner, qui avait consacré sa vie à la danse, est mort mardi 6 décembre des suites d'une grave maladie. Il était âgé de soixante-douze ans.

Homme de passion, mélomane, Maurice Eisner, qui n'aimait rien avec tiédeur, adorait la danse. Il pratiquait la conversation comme un art majeur. Connaisseur émérite du ballet, il n'en était pas moins intarissable sur les débuts de la danse contemporaine en France, les premières représentations de Martha Graham ou de Merce Cunningham. Il avait le jugement sûr et lapidaire. L'écouter était une fête. Danse, musique, peinture, faisaient partie de son ordinaire. Sa vaste culture lui aura permis de tout entreprendre. Sa brillante carrière en est la démonstration. Car cet esthète avait aussi l'âme d'un bâtisseur.

Né le 25 avril 1922, à Levallois-Perret, diplômé en droit et en Sciences politiques, Maurice Eisner a d'abord mené une vie de journaliste et d'hommes d'affaires avant d'entrer en 1974 au ministère de la culture. En 1955, il est rédacteur au *monde*. Il quitte le journal pour prendre d'importantes fonctions dans le groupe Valeurs actuelles. Conseiller éditorial à *Spectacle du Monde*, il y chronique la danse, sous le pseudonyme d'Igor Eisner – qu'il conservera ensuite. En 1974, Michel Guy, alors ministre de la culture, lui demande de prendre en main l'avenir de la danse en France. Nommé inspecteur général des spectacles, chargé de la danse, il va, à ce poste, donner un éclat incomparable.

Jusqu'en 1987, on va le voir, notamment au cours du premier ministère Lang, installer la politique des centres chorégraphiques nationaux, développer les financements, les aides à la création, ouvrir la première école de danse contemporaine, le Centre national de danse d'Angers dont il confie la direction à l'Américain Alwin Nikolaïs. C'était là sa force : savoir nommer la personne compétente, au-delà des nationalités, des chapelles. Seule l'excellence lui importait. Ainsi, il fut le principal artisan de la nomination de Rudolf Noureev à l'Opéra de Paris, en 1983.

Maurice Eisner savait diriger le présent, tout en préparant l'avenir. Avant de prendre sa retraite, en avril 1987, il avait imaginé la structure d'une délégation à la danse autonome, sous la tutelle de la direction de la musique, et avait demandé à Brigitte Lefèvre, sa collaboratrice, d'en prendre la direction. Maurice Eisner n'en avait pas pour autant fini avec sa passion : il mettait en place, en 1988, le conseil supérieur de la danse. Gravement malade, on ne voyait plus, qu'épisodiquement, sa haute silhouette.

DOMINIQUE FRÉTARD

THÉATRE

A la Grande Halle de La Villette

Un « Roméo et Juliette » palestino-israélien

Grâce notamment au *mécénat industriel et commercial euro-israélien et à la volonté* d'une poignée d'artistes et d'institutions en France, en Palestine et en Israël, le public parisiens, après celui de Jérusalem en juin 1994, peuvent assister, dans le cadre d'une quinzaine judéo-arabe à La Villette, à un *Roméo et Juliette*, certes toujours de Shakespeare, mais resitué dans le dramatique univers israélo-palestinien.

L'Arabe de nationalité israélienne Fouad Awad et l'Israélien israélite Eran Baniel, dans leur mise en scène à la fois commune et séparée, font parler arabe les Montaigu et hébreu les Capulet (avec surtitrage français). L'idylle fatidique entre les adolescents des deux clans ennemis revêt, sur la toile de fond palestino-israélienne, une intensité tragique particulière quand on connaît la prévention des mahométans face au mariage de leurs filles avec des non-musulmans et celle des israélites lorsque leurs garçons veulent épouser des non-juives... Acteurs arabes et *israéliens jouent avec feu*, à travers les dialogues éternels du dramaturge anglais, des situations qu'ils vivent ou observent dans leur existence. Le public de Jérusalem a suivi la pièce avec émotion et parfois aussi avec scepticisme. Qu'en sera-t-il à Paris, malgré les échos rencontrés traditionnellement parmi beaucoup de Français par la situation tumultueuse en Israël-Palestine ? Les responsables du parc et de la Grande Halle de La Villette ont en tout cas prévu, autour de *Roméo et Juliette*, plusieurs autres manifestations publiques éclairantes, dont des tables rondes avec notamment des Israéliens et des Palestiniens, sur le thème de la confrontation des cultures et sur la genèse du projet Baniel-Awad. Plusieurs médias français, dont *le Monde*, sont partenaires de l'ensemble de cette expérience théâtrale et intellectuelle (*le Monde* du 26 juillet).

J.-P. P.-H.

▶ *Roméo et Juliette*, de Shakespeare, jusqu'au 17 décembre à la Grande Halle de La Villette à 20 h 30, sauf le dimanche à 17 h 30. Relâche le lundi. Durée du spectacle : trois heures. Prix des places de 100 à 140 F.

▶ Le 9 décembre à 18 heures et le 10 décembre à 15 heures, « monologues » du comédien palestinien Mohamed Bakri sur des textes hébreux et arabes, introduits en français par le metteur en scène israélien Ouriel Zohar. Entrée 50 F. Expositions de dessins de Plantu et de photos et calligraphies sur le thème « Palestiniens-Israéliens. »

▶ Le 10 décembre à 18 heures, salle Boris-Vian (à la Grande Halle), débat sur le contact entre identités culturelles « opposées », avec notamment l'essayiste algérien Malek Chebel et l'écrivain libanais Amin Maalouf. Le 11 décembre, après le spectacle de l'après-midi, table ronde sur le *Roméo et Juliette* arabo-israélien, avec notamment les metteurs en scène Jean-Claude Carrière et Wolf Bierman. Le 15 décembre à 18 heures, rencontre sur les enjeux culturels de la paix, avec l'ambassadeur d'Israël et la déléguée générale de l'Autorité palestinienne. Les metteurs en scène palestiniens et israéliens de la pièce participeront aux trois débats.

▶ Renseignements et réservations pour tout le programme : tél : (1) 40-03-75-75. L'entrée aux trois rencontres est libre mais la réservation préalable est obligatoire.

LETTRES

La veuve de Céline déboutée

Mme Françoise Ramoff, premier vice-président du Tribunal de Paris, a rejeté mardi 6 décembre la demande de saisie des *Lettres des années noires*, de Louis-Ferdinand Céline (éd. Berg International, *le Monde* du 26 novembre), faite en référé jeudi 24 novembre par Lucette Destouches, la veuve de l'écrivain, titulaire du droit moral sur tout ce que son mari a écrit. Mme Destouches contestait la publication, sans son autorisation, de ces lettres. L'ordonnance de référé considère que « *la première édition de l'ouvrage est déjà entièrement diffusée* ». Il n'est donc « *possible que de limiter le dommage subi en interdisant toute nouvelle réédition comportant les lettres litigieuses sans l'autorisation* » de Mme Destouches ou sans qu'un tribunal n'ait jugé, auparavant, que celle-ci abuse de son droit moral en s'opposant.

CULTURE

LA BOBINE DU SIÈCLE

Comme un cœur qui bat

par Pierre Henry

Le cinéma m'est nécessaire. Cette nécessité se raconte en trois actes. Le premier acte a pour décor le Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il était situé rue de Madrid, tout près de la cinémathèque de l'avenue de Messine. Je séchais le Conservatoire. J'avais quinze, seize ans. La musique était très académique à l'époque, le théâtre pas très intéressant.

Nulle part je n'avais reçu l'enseignement des rythmes, des chocs, des respirations. Le cinéma recelait l'émotion que je cherchais. Des éléments lointains, d'autres proches, une pulsation, un début..., surtout un début. J'adorais les débuts de film. J'y ai peut-être gagné le sens des amorces poétiques en musique. Il y a le début. Il y a le mot FIN. Et, entre les deux, un scénario à mettre sur des images et de la musique. Le cinéma, c'est l'enseignement de cette dramaturgie abstraite. Un cœur qui bat.

Le deuxième acte commence deux ans avant ma première œuvre concrète. 1948. J'avais composé la musique de *Voir l'invisible* de Jean-Claude Sée, uniquement avec des percussions. La percussion était mon métier. Le film était un hommage au cinéma des origines, avec des combinaisons d'images compliquées, des agrandissements et des ralentissements. C'est avec cette musique que je suis allé voir Pierre Schaeffer au Studio d'essai de la Radio. Il m'a dit : « *C'est bien, mais cela pourrait être mieux.* » Et il a fait tourner le disque à une vitesse légèrement accélérée.

Images du réel

Comme compositeur, le réel n'a jamais été mon fort. Pourtant, mon intérêt va plutôt aux images du réel, au documentaire comme le conçoivent Alain Resnais ou Chris Marker. Les options plastiques, esthétiques, les choix de cadrage y sont plus sensibles que dans la fiction. Dans *Musique sans titre*, que j'ai composée en 1950, on « voyait » la guerre, les vacances, le pape, les abattoirs, l'érotisme. C'était la bande-son d'un autre film de Jean-Claude Sée, *Actualité 666*. Le six est le chiffre de la Bête. Ce fut ma première approche de l'Apocalypse (1).

Acte trois : j'ai découvert la peinture par le cinéma. J'ai fait la bande-son de films sur Vinci, Calder, les Nouveaux réalistes, le sculpteur Claude Viseux. Le cinéma découpe et restructure de façon dramatique et rythmique l'art plastique. On peut apprendre à aimer la peinture par le cinéma. Et la poésie. *Sans soleil* de Chris Marker s'accompagne d'un texte énorme. Le cinéma, c'est aussi faire entendre une parole. Bien plus que la musique, ou que les arts plastiques, le cinéma a été le lieu des avant-gardes, de la modernité. *Le Chien andalou* de Bunuel, *Ballet mécanique* de Léger sont des expériences au sens propre. Mac Laren faisait lui-même ses sons, dessinait ses films. Je l'ai connu dans les années 50. C'était un plasticien sautillant et plein d'humour. Ses films sont des compositions. Comme ceux de Tati ou de Bresson.

Entrer dans une salle de cinéma est, pour moi, tout le contraire d'un divertissement. L'angoisse me prend. Je retrouve mes propres battements de cœur. Et puis la durée du film s'impose, et les idées me viennent. Le dernier film d'Alain Cavalier, *Libera Me*, histoire extraordinaire de résistance mythique dans un pays imaginaire, m'a montré que l'image animée pouvait donner aux choses une présence plus forte que si on les voyait. Dans l'œuvre que je prépare, à partir des *Fables* de La Fontaine, je reviens à des sons grossis, l'équivalent de visages en très gros plans, après toutes ces années où j'ai voulu créer des musiques totales, de grandes polyphonies. La musique concrète, celle que je fais, utilise le support de la bande magnétique, pratique le montage, le mixage, utilise les panoramiques et les plans rapprochés : elle est à l'évidence proche parente du cinéma.

« *Le Merle* », *de Norman McLaren, 1958.* D.R.

Elle n'aurait pas existé sans lui. Si j'ai essayé de mettre un peu de vie dans mes musiquettes, c'est cette vie transcendée, et plus vraie que nature que montre le cinéma.

J'aime les petites salles. Je déteste le son Dolby, les haut-parleurs placés à l'arrière, les images démultipliées sur écrans géants. J'aime que le son sorte de l'écran, un pauvre son, sorti d'un pauvre écran, où l'on vous raconte une pauvre histoire. J'ai besoin d'y croire. Quand j'entre vraiment dans un film, je ressens une vibration, une harmonie générale que ne m'apportent jamais ni les concerts ni le théâtre. Le cinéma, ça bouge en toi.

L'écran est une aventure. Il y a quelque chose derrière. L'écran m'a donné le goût du frontal. Le cinéma est un regard. Ma musique, une écoute-regard.

(1) *L'Apocalypse de Jean*, pour récitant et bande magnétique, date de 1968.

▶ Pierre Henry est compositeur, généralement présenté, avec Pierre Schaeffer, comme l'un des « pères de la musique concrète » ensuite nommée électroacoustique puis acousmatique.

GUIDE : tous les cinémas du monde. – Unique en son genre, l'ouvrage publié sous la direction de Peter Cowie, responsable du bureau londonien du journal *Variety*, présente chaque année un panorama des cinématographies du monde entier. Malheureusement disponible seulement en anglais, le *Variety International Film Guide*, dont l'édition 1995 vient de paraître, n'en demeure pas moins un outil de travail sans rival en son domaine, grâce à sa recension de quelque 70 pays, augmentée de plusieurs dossiers thématiques.

هكذا من الاصل

Maîtresse auxiliaire en sursis

Karima Zhoual, vingt-neuf ans, maîtresse auxiliaire, enseigne la technologie depuis trois ans dans des collèges d'Ile-de-France. Mais elle devait, mardi 6 décembre, abandonner les classes du collège Paul-Bert de Malakoff (Hauts-de-Seine) qui lui avaient été confiées le 17 octobre. Le rectorat de l'académie de Versailles a confirmé, le 30 novembre, qu'il allait se trouver contraint de la limoger deux mois après l'avoir nommée.

En tant qu'enseignante, Mme Zhoual donnait satisfaction, mais, en tant qu'Algérienne, elle était jugée indésirable. La préfecture des Hauts-de-Seine lui avait refusé le renouvellement de sa carte de séjour mention *« travailleur temporaire »* et s'apprêtait à lui adresser une *« invitation à quitter le territoire »*, première étape vers une reconduite forcée. La circulaire du 19 juillet destinée à réglementer et à limiter l'emploi de maîtres auxiliaires étrangers dans l'éducation nationale trouvait ainsi une application radicale.

Arrivée en France en 1990 comme étudiante de troisième cycle en mécanique des fluides, Karima Zhoual est employée comme maîtresse auxiliaire depuis la rentrée 1992 et elle a obtenu, en septembre 1993, une carte de travail valable un an. Ces derniers mois, des récépissés renouvelables, dont le dernier devait expirer mardi 6 décembre, lui ont été délivrés. La circulaire de juillet prévoit la régularisation des personnes déjà titulaires d'une carte de travail temporaire – comme c'est son cas – et impose aux rectorats de déclarer les étrangers qu'ils souhaitent employer aux préfectures.

Celles-ci ont soixante-douze heures pour prendre une décision, mais ce délai a été de six semaines dans le cas de Mme Zhoual. Réponse : une *« invitation à quitter la France »*, confirmée oralement au guichet de la sous-préfecture d'Antony. Mais, entre-temps, la jeune femme s'était vu confier un service d'enseignement de dix-huit heures hebdomadaires. Ses collègues et des parents d'élèves demandaient son maintien.

Le cas très isolé de Karima Zhoual, qui fut, l'été dernier, porte-parole de la coordination des maîtres auxiliaires étrangers, a été accueilli avec embarras au rectorat de Versailles, et a suscité l'indignation de l'intéressée : *« J'ai enseigné pendant plus de deux ans le génie français ; maintenant on veut me renvoyer en Algérie. C'est un acte criminel à l'heure actuelle. »*

C'est au moment où la situation de Mme Zhoual commençait à intéresser quelques journalistes et faisait l'objet d'une pétition de syndicats d'enseignants que la sous-préfecture d'Antony a soudain découvert la bévue. Elle a fait savoir que le cas avait été réexaminé et a promis que la carte de travail de l'enseignante algérienne allait être renouvelée pour lui permettre de terminer l'année scolaire.

PHILIPPE BERNARD

Démarrage laborieux pour les sections d'apprentissage

La loi quinquennale sur l'emploi permet aux lycées professionnels de former des apprentis. Mais ce mariage contre nature est loin d'être consommé

Est-ce l'effet conjugué des aides financières aux entreprises et des nombreuses campagnes de promotion à destination des jeunes ? Si l'objectif gouvernemental (doubler en cinq ans le nombre d'apprentis) est encore loin d'être atteint, les effectifs d'apprentis décollent après le reflux observé durant quatre années consécutives.

Fin 1993, les jeunes étaient un peu moins de 220 000 dans les centres de formation d'apprentis (CFA), soit une augmentation de 6,3 % en un an. Ce *« net renversement de tendance »*, analysé récemment par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale (1), se caractérise par un triple mouvement : l'arrêt du lent dépérissement du CAP, le doublement des effectifs de BEP par l'apprentissage, enfin, l'accélération des effectifs d'apprentis aux autres niveaux (bac professionnel et BTS, ce dernier regroupant 60 % des apprentis du supérieur).

Autre signe encourageant : même s'ils restent sensiblement inférieurs à ceux des candidats des lycées professionnels, les résultats au CAP des apprentis progressent régulièrement (54,5 % de reçus à la session 1993, soit une hausse de plus de trois points en deux ans). Enfin, dans un contexte de dégradation générale du marché de l'emploi des jeunes, leur insertion professionnelle semble, au niveau CAP et BEP, meilleure – ou plutôt moins mauvaise – que celle des élèves sortant du lycée professionnel (2).

Tous ces indices incitent à l'optimisme même s'il faut raison garder et rappeler, notamment, que les apprentis sont encore, dans plus de 85 % des cas, cantonnés au niveau V (CAP et BEP) et que les secteurs traditionnels de l'apprentissage, la mécanique, le commerce, la coiffure et l'hôtellerie, accueillent encore plus de la moitié des jeunes actuellement en apprentissage.

Dans un document récent (*le Monde* du 17 novembre), la DEP s'interrogeait sur l'interprétation à donner à la brusque envolée des effectifs de l'apprentissage et sur ses effets à moyen ou long terme. Ce changement de cap *« augure-t-il d'un redéploiement durable des seconds cycles professionnels et de l'apprentissage »* ou bien ne durera-t-il que le temps d'une vague ou deux d'incitations financières à l'embauche ? Le démarrage chaotique des nouvelles sections d'apprentissage, censées importer dans les lycées professionnels publics un modèle jusque-là soigneusement tenu l'écart, incite en tout cas à la prudence.

Une synthèse hardie

Ce nouveau dispositif, arrêté après d'interminables discussions entre les parties prenantes – régions, branches professionnelles, syndicats d'enseignants –, devait constituer un symbole, oser une synthèse hardie entre deux systèmes, ennemis par tradition : *« l'alternance sous statut scolaire »* et l'apprentissage, dont la gestion, *via* les CFA, est du domaine quasi exclusif du secteur privé.

Par mesure de prudence, aucun chiffre n'avait été avancé quant au rythme d'implantation des sections. Mais, avançait la DEP, dans son travail de prospective sur le développement à dix ans du système éducatif (*le Monde* du 17 novembre), les sections d'apprentissage devraient être en mesure d'accueillir, à l'horizon 2003-2004, environ 30 000 élèves de BEP, 40 000 élèves de bac professionnel et 10 000 élèves de BTS. Ces prévisions semblent bien ambitieuses comparées aux difficultés rencontrées sur le terrain. Les décrets d'application du fameux article 57 de la loi quinquennale, qui prévoit la création des sections d'apprentissage, devaient être publiés avant l'été pour permettre les premières créations à la rentrée 1994. Mais ils sont, finalement, en souffrance au Conseil d'Etat. Résultat : dans plusieurs académies, les régions (qui ont désormais la tutelle de l'ensemble du dispositif de formation professionnelle) et les responsables rectoraux ont stoppé net la plupart des projets en cours.



Certaines académies, comme Créteil, ont freiné des quatre fers, *« parce qu'il y a des équilibres difficiles à modifier au sein des établissements »*, avance-t-on pudiquement au rectorat ou parce que les partenaires professionnels, qui gèrent eux-mêmes un tiers des CFA, *« ne voient pas tous d'un bon œil l'éducation nationale s'avancer sur ce terrain »*. *« Ils disposent*, ajoute t-on, *de moyens de rétorsion financiers tels, à l'encontre les lycées, que rien ne peut se faire sans eux »*.

Dans l'académie de Reims, sur les cinq projets de création de sections, trois ont été mis en œuvre. Au lycée professionnel de Langres (Haute-Marne), dix élèves ont ainsi intégré une section de BEP structure métallique par l'apprentissage. *« On tablait sur un effectif de quinze*, explique le proviseur adjoint du lycée, André Pierre. *Nous avions retenu douze élèves, mais nous n'avons pu trouver que dix maîtres d'apprentissage. Le fait que les artisans expriment un besoin de main-d'œuvre qualifiée ne signifie pas forcément qu'ils soient prêts à s'impliquer dans une démarche de formation »*. Cette difficulté est telle dans une zone plutôt rurale comme celle-ci que les responsables du lycée prévoient de recruter une nouvelle promotion d'apprentis tous les deux ans seulement.

Dans l'académie de Montpellier, l'éducation nationale a répondu « présent » dès la loi quinquennale promulguée et les lycées ont été sollicités pour ouvrir des sections. Les textes réglementaires tardant à être publiés, il a fallu, néanmoins, trouver un aménagement. Cinq sections d'apprentissage devaient être ouvertes dans des lycées par le biais d'une convention passée avec un CFA public de Montpellier. Trois fonctionnent effectivement. Une grosse entreprise de chimie contactée pour une filière de bac pro a finalement laissé choir les six élèves intéressés par un contrat d'apprentissage, réalisant brusquement qu'elle préférait la formule « contrat de qualification », infiniment moins contraignante. Quant au deuxième échec, il tient au fait que cinq jeunes seulement étaient intéressés par le contrat proposé.

« Cette expérience concerne une trentaine d'élèves, ce qui pour l'instant est très limité », reconnaît-on au conseil régional, où l'on ne cache pas souhaiter bousculer un peu les lycées. Le jugement est sans appel : *« L'éducation nationale ne sait réfléchir qu'en termes d'offre de formation, ce qui, pour l'apprentissage, est une aberration. La formation doit venir concrétiser un contrat de travail et la demande d'une branche professionnelle. Le développement de l'apprentissage dans les lycées professionnels n'est pas en soi un objectif. En revanche, si une branche a besoin de recruter des apprentis, on trouvera toujours un lycée pour proposer une formation. L'expérience conduite cette année est doublement insatisfaisante : parce que les financements sont à 100 % fournis par la région et parce que le niveau de formation est quasi exclusivement CAP et BEP. »*

CHRISTINE GARIN

(1) *Les apprentis en 1993-1994*. Note d'information Nº 94 40. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP). Ministère de l'éducation nationale.
(2) Note d'information Nº 94 46, novembre 1994.

L'héritage encombrant de Bernard Dort

Combien de temps les 2 500 volumes et documents sur le théâtre, légués à l'université Paris-III par les héritiers du spécialiste de Brecht, resteront-ils dans leurs cartons ?

Dans la petite pièce encombrée de tables, de fichiers, de livres et d'étudiants, Clélia, étudiante à Nanterre mais habituée des lieux, travaille le dos appuyé à un mur de cartons. Le portrait sur fond de toile noire de Gaston Baty, protecteur des lieux, est toujours à la même place. Mais on a dû serrer un peu plus la dizaine de tables où les lecteurs sont au coude à coude et en installer deux dans le couloir.

C'est que 195 cartons de livres, revues, documents et archives, cela tient de la place. Colette Scherer, directrice de la bibliothèque Gaston-Baty, en tremble d'émotion : voilà près de deux mois que les héritiers de Bernard Dort, spécialiste de Brecht, critique, essayiste et professeur, maître à penser du théâtre en France, mort du sida en mai 1994, ont fait transporter là, selon sa volonté, les quelque 2 500 volumes consacrés au théâtre de sa bibliothèque personnelle. Enfermés dans leurs cartons, ces trésors, livres, revues, mais aussi dossiers et archives de travail sont, depuis, inaccessibles.

Cela fait des années que la bibliothèque Gaston-Baty étouffe dans ses murs. Ce legs, souhaité par l'éminent professeur et accepté, après sa mort, par le conseil d'administration de l'université, augmente un peu plus l'inconfort et l'exiguïté des locaux. L'héritage de Bernard Dort est en souffrance, comme un couteau dans la plaie, une métaphore, assez théâtrale en somme, d'un conflit de famille qui dure depuis plus de trente ans entre l'université (Paris-III) et son Institut d'études théâtrales, dont il fut le directeur entre 1975 et 1988.

Un fonds très riche

Constitué en 1959 à partir d'une autre bibliothèque personnelle prestigieuse, celle de Gaston Baty, léguée à la Sorbonne par ses héritiers en 1959, la bibliothèque de l'Institut d'études théâtrales n'est pas une banale bibliothèque d'UFR (unité de formation et de recherche), même si elle y ressemble. Avec 25 000 volumes et périodiques et 20 000 documents audiovisuels en accès libre, elle offre un fonds, très spécialisé, unique dans l'université. Dans son rapport de 1991 sur Paris-III, le Conseil national d'évaluation (CNE), plutôt sévère sur le fonctionnement de l'Institut, notamment sur la *« pénurie matérielle »* dans lequel il est tenu, donnait un coup de chapeau à la bibliothèque Gaston-Baty, *« sans égale dans les universités françaises »*, *« à peu près bien pourvue en personnel spécialisé »*, soutenant la comparaison *« avec les meilleurs fonds documentaires des établissements d'enseignement et de recherche européens. »*

Seul concurrent sérieux : la bibliothèque de l'Arsenal, évidemment plus riche en ouvrages anciens mais d'un accès infiniment moins aisé, de l'avis des habitués des lieux, étudiants ou chercheurs. Celle de Censier, qui est ouverte près de cinquante heures par semaine – rarissime pour une bibliothèque d'UFR – reçoit quelque 17 000 lecteurs par an, dont plus d'un tiers viennent d'autres universités parisiennes, provinciales ou étrangères. Et comme Censier sort à peine d'une longue période d'extension de ses locaux, qui ont permis de construire 1 800 mètres carrés supplémentaires sur le toit de la bibliothèque universitaire (*le Monde* du 16 décembre 1993), destinés pour l'essentiel au département d'études anglophones et tous attribués désormais, les responsables et usagers de la bibliothèque Gaston-Baty s'inquiètent.

Sans locaux supplémentaires, impossible de mettre à disposition des chercheurs, des 51 enseignants de l'Institut et de ses 1 000 étudiants ce qu'on appelle déjà ici le « fonds Bernard-Dort ». La présidente de Paris-III, Suzy Halimi, assure qu'une solution *« temporaire »* va être prise pour entreposer ailleurs l'encombrant héritage. Restera à trouver les mètres carrés supplémentaires indispensables à l'extension de la bibliothèque. Une seule solution pour Mme Halimi : que le département de psychologie de Paris-VII quitte – enfin – le Centre Censier et regagne sa maison mère, Jussieu. Un déménagement à l'ordre du jour depuis vingt ans, mais dont Daniel Vitry, vice-chancelier des universités de Paris, assure qu'il fait partie des opérations de réaménagement des universités parisiennes, prévues par le contrat de plan Etat-région signé en juillet 1994. Des opérations dont il convient de rappeler qu'elles s'échelonneront jusqu'en 1998.

Ch. G.

REPÈRES

Un physicien pour la lecture

L'observatoire national de la lecture, qui n'est pas encore créé officiellement, a déjà un président. Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, a en effet désigné pour cette fonction un représentant des sciences « dures », le physicien Jacques Friedel, âgé de soixante-treize ans, président de l'académie des sciences et de l'Institut de France. Prévu dans le Nouveau Contrat pour l'école, l'observatoire devrait avoir pour tâche d'évaluer les méthodes d'apprentissage de la lecture et de suggérer des recherches. En arrivant au ministère, François Bayrou avait critiqué avec virulence les méthodes dites « nouvelles », responsables selon lui de nombreux échecs dans l'apprentissage de la lecture à l'école. Le projet de création de cet observatoire est la seule traduction tangible de la polémique qui avait alors agité le ministère de l'éducation nationale.

Concours en chantier

Trois mois après le début des cours dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), la direction des écoles du ministère de l'éducation nationale vient de décider d'apporter des changements importants au contenu du concours de recrutement des professeurs d'école. L'arrêté du 21 novembre, publié au *Journal officiel* le 1er décembre, modifie les épreuves de français et de mathématiques. L'approche didactique et l'analyse des démarches pédagogiques, jusque-là reléguées au second rang, deviennent prioritaires, notamment en ce qui concerne l'analyse des erreurs des élèves et leur évaluation par le maître. Ces changements interviennent alors que, dans certaines académies, les épreuves de la session 1995 du concours sont déjà prêtes. Le service interacadémique des examens et concours (SIEC) d'Arcueil avait, par exemple, réclamé aux enseignants d'IUFM des sujets pour début novembre, établis par conséquent à partir des anciens textes réglementaires. Des enseignants des IUFM de Paris et de Versailles ont saisi le ministre de l'éducation nationale pour réclamer que ces changements ne soient pris en compte que pour la session 1996 du concours.

Rectificatif

Le ministère de l'enseignement supérieur éprouve de grandes difficultés à recenser les étudiants en diplômes d'études approfondies (DEA) de 1993. Dans l'article consacré aux deuxième et troisième cycles universitaires (*le Monde*-Campus du 1er décembre), le chiffre de 53 300 inscrits en DEA, qu'il nous a lui-même fourni, doit être remplacé, selon les mêmes sources, par celui de 43 850.

CARNET

Naissances

Nicole et Jean ZINN-JUSTIN
ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathias,

chez Sophie et Frédéric GRIFFE,
le 3 décembre 1994.

Valérie, Philippine et Nicolas WEILL
ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille et sœur,

Tal,

le 23 novembre 1994.

Le docteur Bertrand LACOTTE et Mme,
née Marie-Diane de Jaham,
ainsi que
Guillaume et Antoine,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Virginie,

à Fort-de-France, le 23 novembre 1994.

Catherine CULLEN et Stuart SEIDE
sont heureux de vous annoncer la naissance de

William,

le 5 décembre 1994.

Décès

– Les membres des éditions Jean-Claude Lattès
ont la grande tristesse de vous faire part du décès de

Odile CAIL,

survenu à Paris le 3 décembre 1994.

Ils associent à leur souvenir ému tous les auteurs qui ont bénéficié, pendant plus de vingt ans, de son amicale présence et de son talent de directeur littéraire.

(Le Monde du 7 décembre.)

– Mme Gérard Chabloz.
M. et Mme Jean-Henry Chabloz,
son fils et sa belle-fille,
M. et Mme Peter Costello,
son beau-fils et sa fille,
Mme Marie-Hélène Chabloz,
sa fille,

Christophe et Marie-Gabrielle Chabloz,
Philippe, Anne, Sophie
et Marie Genin,
Sarah Costello,
ses petits-enfants,

M. et Mme René Rebufat
et leurs enfants,
Mme Marthe Paoli
et ses enfants,
M. et Mme Yvan Pierre Chabloz
et leurs enfants,

Ses belles-sœurs, beau-frère,
Neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à Nice, le 1er décembre 1994, de

M. Gérard CHABLOZ.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Nice, le 5 décembre.

Parc Coromandel, L'Emeraude,
bât. D,
06000 Nice.
26, rue de Lodi,
13006 Marseille.
10, rue des Abeilles, bât. 6,
06510 Carro-le-Neuf.
Domaine d'Orgnon,
83640 Saint-Zacharie.

– Les familles parentes
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques COSSON,
ancien président
de la Fédération nationale artisanale
de la maroquinerie
et métiers similaires,

survenu le 3 décembre 1994, à Avignon, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue de l'Egalité,
75019 Paris.

– Mme Yvonne Costes,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. Pierre COSTES,
magistrat,
ancien élève de l'ENA,

survenu à Pau (Pyrénées-Atlantiques), le 5 décembre 1994.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 décembre, à 11 h 30, au cimetière de la Chartreuse, à Bordeaux (Gironde).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. Pierre Soutou,
directeur de l'administration générale et de la modernisation des services au ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,
a la tristesse de faire part du décès de

Mme Annie DELBARRE,
directeur du travail hors classe,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 novembre 1994. Elle était née le 26 février 1944.

– Eyragues. Paris.

Mme Yolande Denys Frasson-Gorret,
M. et Mme Guy Le Tellier,
M. Raymond Le Tellier,
M. et Mme Hervé Le Tellier
et leur fils,
Les familles Denys, Le Tellier, Lesage, Robyn, Guillomet, Bottino,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Odet DENYS,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
ancien premier secrétaire
de la Conférence du stage des avocats
au Conseil d'État
et à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,

survenu le lundi 5 décembre 1994, au mas de Césari (Eyragues), dans sa cent troisième année.

Une messe sera célébrée le vendredi 9 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial au cimetière du Père-Lachaise.

4, rue Dupont-des-Loges,
75007 Paris.
Mas de Césari,
13630 Eyragues.

– Le docteur et Mme Lazare Kaplan,
M. et Mme Francis Kaplan,
M. Benjamin Kaplan,
Le docteur et Mme Michel Askienazy,
M. et Mme Philippe Moog,
ses enfants,
M. et Mme Henri Kaplan,
M. et Mme Edmont Kaplan,
ses frères et belles-sœurs,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Mme Isilda Timoteo,
sa dévouée gouvernante,
Toute sa famille,
ont la douleur de vous faire part du décès du

grand rabbin Jacob KAPLAN,
grand rabbin du Consistoire central,
membre de l'Institut,
grand-croix de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu à la grande synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, jeudi 8 décembre 1994, à 9 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, à 11 h 30.

La famille vous prie de bien vouloir l'excuser de ne pas recevoir.

Les prières traditionnelles des sept jours de deuil auront lieu dans la plus stricte intimité familiale et en même temps à la synagogue de la rue de la Victoire, à 18 h 30.

– Le grand rabbin de Paris,
Le président
Et les membres du Consistoire de Paris,
ont la douleur d'annoncer le décès du

grand rabbin Jacob KAPLAN z.a.l.,
ancien grand rabbin de Paris,
grand rabbin du Consistoire central,
membre de l'Institut.

Un service religieux aura lieu à la grande synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, le jeudi 8 décembre 1994, de 9 h 30 à 10 h 30, suivi de l'inhumation à 11 h 30, au cimetière de Bagneux.

– M. Jean Imbert, président de l'Académie des sciences morales et politiques,
M. Bernard Chenot, secrétaire perpétuel,
Et tous les membres de l'Académie,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

grand rabbin Jacob KAPLAN,
membre de l'Académie,
doyen de la section de morale
et de sociologie,
doyen de l'Institut de France,

survenu le lundi 5 décembre 1994.

Le service religieux aura lieu le jeudi 8 décembre, à 9 h 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e.

L'inhumation se fera au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine).

– Le grand rabbin de France
Et les membres du conseil du Consistoire central (Union des communautés juives de France),
font part à la population du décès du

grand rabbin Jacob KAPLAN zatsal,
ancien grand rabbin de France,
grand rabbin du Consistoire central,
membre de l'Institut.

Un office funèbre sera célébré à la grande synagogue de Paris, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, le jeudi 8 décembre 1994, de 9 h 30 à 10 h 30.

L'inhumation qui suivra aura lieu dans l'intimité.

(Le Monde du 7 décembre.)

– Fausta, Agnès, Etienne et Marie,

dans le souvenir de Philippe, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henriette DESHORMES,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-septième année, le 5 décembre 1994, à Bruxelles.

169, avenue Montjoie,
1180 Bruxelles.

– Jean-François Roux,
Chloé et Yannis,
Les familles Franjou, Richard et Roux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Sylvie FRANJOU,

survenu le 6 décembre 1994, à l'âge de trente-huit ans.

Les obsèques auront lieu le 9 décembre, à 11 h 30, à Ramatuelle.

6 bis, rue de la Belle-Feuille,
92100 Boulogne.
6, cité de l'Abbaye,
27930 Huest.
La Colle,
04300 Forcalquier.

– Le lycée de Galatasaray,
La Fondation d'éducation de Galatasaray, à Istanbul,
Les associations des anciens élèves de Galatasaray, en Turquie,
Les associations des anciens élèves de Galatasaray des Etats-Unis, de Belgique, de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre, de France,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Georges GOUDMAND.

Ils tiennent à rendre hommage à leur ancien professeur de chimie, qui fut leur guide durant trente-cinq ans d'enseignement, forgeant ainsi sa légende et l'histoire de Galatasaray.

Amicale de Galatasaray,
4, impasse des Carrières,
75016 Paris.

André LEGENDRE,
dit Antoine,
vétéran PCF,
ancien conservateur du Musée Lénine,

est décédé le 4 décembre 1994.

Valeureux résistant pendant toute la période illégale, il fut blessé au cours des combats de la Libération de Paris.

Nous associons à sa mémoire sa courageuse compagne

Mata,

disparue en 1979.

Sa famille.

[Né le 7 novembre 1903 à Reims, résistant, militant du Parti communiste, André Legendre a été conservateur du Musée Lénine, situé au 4, rue Marie-Rose, à Paris, de 1970 à 1984. Ce deux pièces-cuisine où vécurent Vladimir Ilitch Oulianov et sa compagne Nadejda Kroupskaïa de juillet 1909 à juin 1912 était devenu un lieu de visite systématique pour les hommes d'Etat soviétiques se rendant en France.]

– La Ligue des droits de l'homme a la grande tristesse d'annoncer la mort de

Emile REILAND,
ancien résistant,
syndicaliste,
président fondateur
de la Fédération de la Moselle,
délégué régional
de la LDH en Lorraine,

décédé à Metz, le 30 novembre 1994.

Ses obsèques ont eu lieu le 2 décembre dans sa ville.

– Mme Jean Rivoire,
son épouse,
M. et Mme Jean-Daniel Megret,
M. et Mme Christian Rivoire,
M. Bruno Rivoire,
Mme Danièle Veillet-Lavallée,
M. et Mme Jean-Noël Rivoire,
M. et Mme Jean-Luc Rivoire,
Mme Sylvie Rivoire-Brandao,
M. et Mme Hervé Rivoire,
M. et Mme Jean-Marc Grégoire,
ses enfants et beaux-enfants,
Ses vingt-huit petits-enfants,
Ses beaux-petits-enfants,
Ses trois arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jean RIVOIRE,

décédé le 6 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 9 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Léon, place Dupleix, Paris-15e.

Suivant son désir, il n'y aura ni fleurs ni couronnes.

Ses amis sont invités à participer à la collecte qui sera faite au profit du Secours catholique.

L'inhumation aura lieu le samedi 10 décembre au cimetière de Lambesc (Bouches-du-Rhône) après une messe à 11 heures, en l'église paroissiale.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Jean-Paul Suillerot,
son fils,
Agnès et Didier,
Gildas et Martine,
Matthieu et Diane,
ses petits-enfants,
Lélio, Melchior, Maximilian, Léa,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel SUILLEROT,
née Adrienne Le Gal,

survenu le 29 novembre 1994.

Ils rappellent le souvenir de

Françoise SUILLEROT,
née Minne,

décédée le 1er décembre 1991.

40, rue Dauphine,
75006 Paris.

Remerciements

– Lyon. Paris.

Mme Huguette Mérie,
son épouse,
M. Louis Mérie,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Mérie,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Charlotte Mérie,
son fils, M. Philippe Mérie,
et sa petite-fille Cécil,
Mme veuve Moulié,
ses enfants et petits-enfants,
remercient toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, ont pris part à leur peine lors du décès de

M. Jean-Paul MÉRIE.

96, rue de Longchamp,
92200 Neuilly.
66, rue d'Assas,
75006 Paris.
10, rue du Lieutenant-Colonel-Prevost,
69006 Lyon.

Anniversaires

– Le 5 décembre 1984,

Alfred BENEYTON

était enlevé à l'affection des siens.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Cherchell. Paris. Toulouse. Cagnes-sur-Mer.

Le 8 décembre 1989,

Bruno CARETTE

s'en est allé.

« Escuchad ! en las adelfas rosas
viene y canta un pajaro.
Una nube se desvae,
y una sola mariposa,
luz, se sume en la luz... »

– Il y a quatre ans,

Jean-Paul MARTY-LAVAUZELLE

nous quittait.

Sa femme et ses fils, Thomas et Grégoire, vous demandent de partager son souvenir.

Conférences

– Le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organise, de janvier à mai 1995, des conférences publiques sur des thèmes d'actualité, dans le cadre de l'« Université permanente ».
Par exemple : « L'ONU et la sécurité internationale », « La situation économique de la France : de la récession à la reprise en 1994 », « Génocide rwandais : dimension de la crise de la région des grands lacs », etc.
Pour tous renseignements : Sylvie Sourmail, au 44-08-74-75.

Soutenances de thèses

– Fadi Assaf soutiendra, le mercredi 14 décembre 1994, sa thèse de doctorat en science politique de l'université Paris-II-Panthéon-Assas :

« La politique d'armement des pays du Conseil de coopération du Golfe : une diversification équivoque des sources d'approvisionnement »,

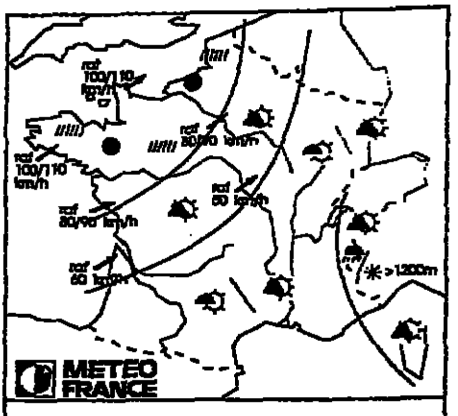
préparée sous la direction de M. le professeur Jean-Pierre Ferrier, à 11 heures, salle des fêtes.

– Bapio Bama soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat : « Les actes du christianisme au Sud-Ouest africain avant et pendant la colonisation allemande 1842-1915 », élaborée sous la direction de Mme le professeur Rita Thalmann, le 12 décembre 1994, à 14 h 30, salle des thèses de l'université Paris-VII-Denis-Diderot.

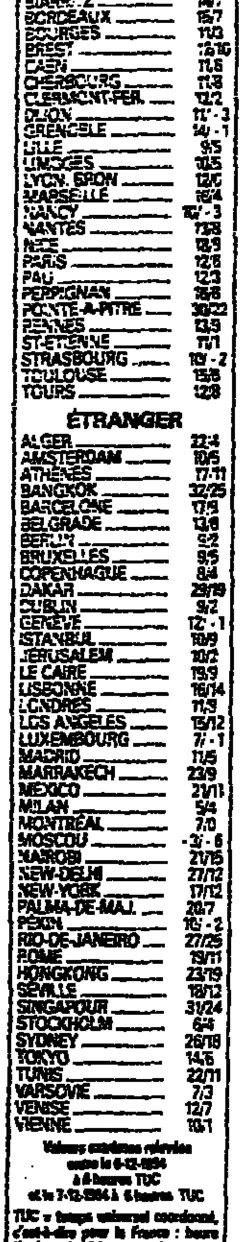
– Jean-Yves Marc soutiendra une thèse de doctorat d'histoire sur : « La ville de Thasos de la basse époque hellénistique à l'époque impériale. Les constructions publiques d'une cité grecque du deuxième siècle avant Jésus-Christ au troisième siècle après Jésus-Christ », le lundi 12 décembre 1994, à 13 h 30, au Centre Malher de l'université Paris-I, 9, rue Malher, Paris-4e.

– Patrick Zylberman soutiendra sa thèse pour le doctorat d'Etat ès lettres, mardi 13 décembre 1994, à 14 heures, dans la salle des thèses de la Tour centrale de l'université Paris-VII, sur : « L'hygiène dans la République, 1877-1916 », devant un jury composé de Mme Michelle Perrot et de M. Pierre Ansart, codirecteurs, Mme Claudine Herzlich et Anne-Marie Moulin, et MM. Jacques Lautman et Pierre Rosanvallon.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE JEUDI 08 DECEMBRE 94 VERS MIDI



TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	19/7
BIARRITZ	14/7
BORDEAUX	15/7
BOURGES	11/3
BREST	13/10
CAEN	11/6
CHERBOURG	11/8
CLERMONT-FER.	12/2
DIJON	11/-3
GRENOBLE	14/-1
LILLE	9/5
LIMOGES	10/5
LYON. BRON	12/6
MARSEILLE	16/4
NANCY	10/-3
NANTES	13/8
NICE	18/9
PARIS	12/8
PAU	12/3
PERPIGNAN	16/8
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	13/9
ST-ETIENNE	11/1
STRASBOURG	10/-2
TOULOUSE	15/8
TOURS	12/8
ÉTRANGER	
ALGER	22/4
AMSTERDAM	10/5
ATHÈNES	17/11
BANGKOK	32/25
BARCELONE	17/9
BELGRADE	13/8
BERLIN	9/2
BRUXELLES	9/5
COPENHAGUE	8/4
DAKAR	29/19
DUBLIN	9/2
GENÈVE	12/-1
ISTANBUL	10/9
JÉRUSALEM	10/2
LE CAIRE	19/9
LISBONNE	16/14
LONDRES	11/9
LOS ANGELES	15/12
LUXEMBOURG	7/-1
MADRID	11/5
MARRAKECH	23/9
MEXICO	21/11
MILAN	5/4
MONTRÉAL	7/0
MOSCOU	-3/-6
NAIROBI	21/15
NEW-DELHI	27/12
NEW-YORK	17/12
PALMA-DE-MAJ.	20/7
PÉKIN	10/-2
RIO-DE-JANEIRO	27/25
ROME	19/11
HONGKONG	23/19
SÉVILLE	18/12
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	6/4
SYDNEY	26/18
TOKYO	14/6
TUNIS	22/11
VARSOVIE	7/3
VENISE	12/7
VIENNE	10/1

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-12-1994 à 6 heures TUC et le 7-12-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

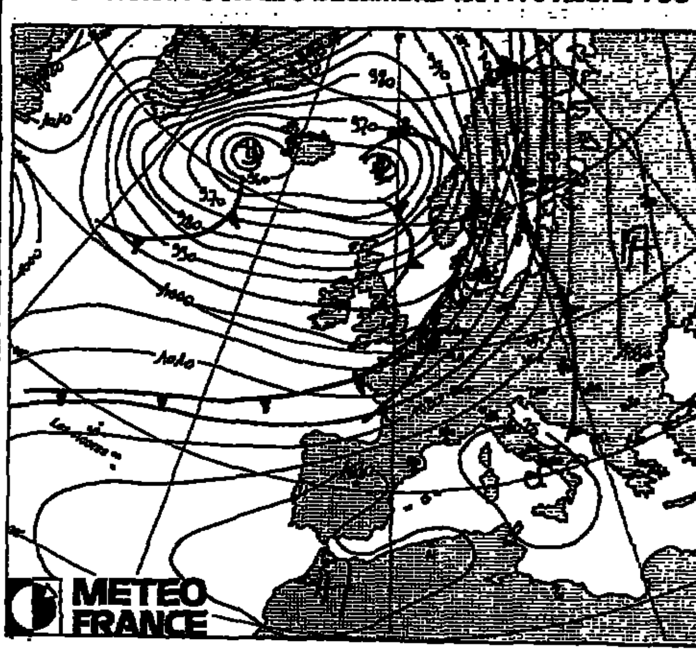
Jeudi : pluie et vent sur le Nord-Ouest. – Le matin, le temps sera couvert et pluvieux des Pays-de-Loire à la Bretagne et à l'Artois. Du Centre à l'Ile-de-France et au Nord, les nuages seront très abondants dès le lever du jour. Des précipitations résiduelles intéresseront encore les régions allant des Alpes à la Corse, avec de la neige à partir de 1 200 mètres sur le massif alpin, et des averses parfois orageuses en Corse. Partout ailleurs, le ciel sera assez bien dégagé ou voilé, avec toutefois des brouillards matinaux sur les régions toulousaine et lyonnaise.

L'après-midi, les pluies intéresseront le quart nord-ouest du pays et les nuages gagneront les régions allant des Charentes à la Bourgogne et aux Ardennes. Ailleurs, les éclaircies alterneront avec des passages de nuages élevés.

Le vent de sud-ouest soufflera des Charentes, au Centre, à la Bretagne et au Nord, avec des rafales atteignant 80 à 90 km/h dans l'intérieur et 100 à 110 km/h près des côtes. Enfin, le mistral et la tramontane souffleront assez fort le matin avec des pointes à 70 km/h.

Côté température, toujours de la douceur, le matin il fera de 5 à 11 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest, l'après-midi le thermomètre marquera 8 à 13 degrés sur la moitié nord et 11 à 17 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 9 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6448

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■		■		
IV									■
V			■					■	
VI		■		■					
VII									
VIII		■			■				■
IX								■	
X					■				
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Réformé dans l'armée. – II. Quand elle est bonne, il n'y a pas d'éclats. – III. Mis dans une caque. Donné avant d'attaquer. – IV. Qui n'est plus dans la course. – V. Adverbe. Donna son nom à une tribu. – VI. Un joli bouquet. – VII. A des temps vraiment secs. – VIII. Un vague sujet. Est Blanc avant de devenir Bleu. – IX. Qui ne peuvent pas supporter la souffrance. – X. Peut être attrapée en courant. Qui ont été retournés. – XI. Indien, en automne. Foncera.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'est la femme qui a un caractère en or. – 2. Etait un droit pour l'Eglise. Facteur de multiplication. – 3. Partagé. Le sommet. – 4. Connaît bien le Coran. Héros antique. – 5. Possessif. Passe à Munich. – 6. Qui ont du chemin à faire. – 7. Agrément à l'étranger. L'objet des odes d'Anacréon. – 8. Feuille de couverture. Un petit grain. Cité antique. – 9. Fabrique de cadres. Va droit au chœur. Détériora.

Solution du problème n° 6447

Horizontalement

I. Scabreuse. – II. Tatouages. – III. Réduit. – IV. Paire. – V. Egas. Cène. – VI. Fou. EO. Ut. – VII. In. Opus. – VIII. Aiguiseur. – IX. Neuvaines. – X. Erin. Le. – XI. Site. Ages.

Verticalement

1. Stupéfiants. – 2. Ca. Agonie. – 3. Atriau. Guet. – 4. Boers. Ouvré. – 5. Rude. Epial. – 6. Eau. Cousina. – 7. Ugine. Sen. – 8. Set. Nu. Uélé. – 9. Es. Retorses.

GUY BROUTY

هكذا من الاصل

Publié à la demande du gouvernement

Le Livre blanc sur la santé préconise que l'Etat « fixe les objectifs financiers »

Le Livre blanc sur le système de santé et d'assurance-maladie publié mercredi 7 décembre préconise de *« passer d'une politique de plans d'urgence annuels à une action plus continue axée sur des objectifs en matière de santé publique »*.

■ « RECOMMANDATIONS ». Rédigé à la demande du premier ministre, il avance une série de *« recommandations à court terme »*. Le Livre blanc suggère, sans manifester de préférence, que les médecins acceptent des *« modes de rémunération alternatifs au paiement à l'acte »* et se prononce en faveur d'une meilleure définition des prérogatives de l'Etat.

■ GESTION. Afin, notamment, de « mieux gérer l'hôpital », le Livre blanc propose également de créer une direction du financement de la santé regroupant les missions actuelles de la direction de la Sécurité sociale en matière d'assurance-maladie et de la direction des hôpitaux.

Document épais et dense de 230 pages que les auteurs ont évité de surcharger de données chiffrées, le Livre blanc sur le système de santé et d'assurance-maladie a été rédigé, à la demande du premier ministre, sous la conduite de Raymond Soubie (PDG d'Altédia et ancien conseiller de Raymond Barre à Matignon), entouré par Christian Prieur, ancien directeur général de l'Union laitière normande (ULN), et Jean-Louis Portos, professeur à la faculté de médecine Paris-XII.

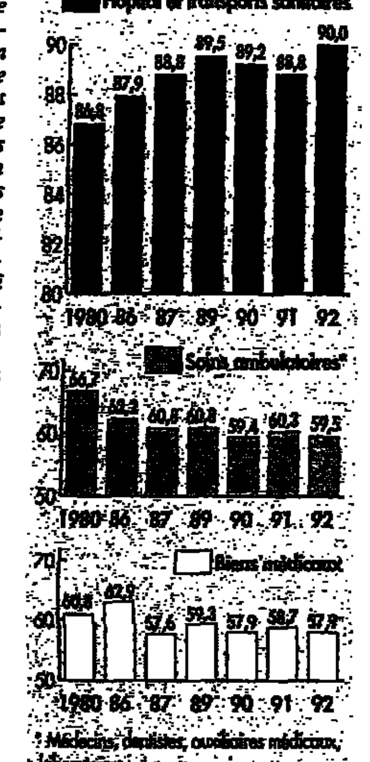
Ce document expose d'abord *« la nécessité d'une réforme »* en soulignant que le besoin de financement de l'assurance-maladie (60 milliards de francs de déficit cumulé en 1994) est devenu *« le plus préoccupant de toutes les branches de la Sécurité sociale ». « Non seulement le système français de santé comporte, comme d'autres, des facteurs inflationnistes (le mode de rémunération des professionnels, la faiblesse des systèmes d'information et d'évaluation, l'inadaptation de l'appareil hospitalier aux besoins de la population...), mais, en outre, son organisation n'est pas fondée sur une répartition claire des responsabilités entre les différents acteurs. C'est la conjugaison de ces deux faiblesses qui explique la singularité des évolutions françaises »*, poursuivent les auteurs du rapport.

Après avoir passé en revue les expériences menées dans les principaux pays étrangers, le Livre blanc tord le cou à une idée reçue très vivace en soulignant que *« les pays où la couverture sociale est la plus étendue ne sont pas ceux où les dépenses augmentent le plus vite, même lorsque les patients sont dispensés d'avance de frais »*. Autre conclusion : *« tous les pays qui ont réussi à concilier qualité des soins et maîtrise des dépenses ont dû faire preuve d'une volonté politique ferme et soutenue et exercer une pression renouvelée sur les acteurs du système par l'application de mesures successives »*.

Pour le Libre blanc, il s'agit de *« passer d'une politique de plans d'urgence annuels à une action plus continue axée sur des objectifs en matière de santé publique »* et d'avancer une série de *« recommandations à court terme qui paraissent inéluctables »*.

Voici les principales dispositions du Livre blanc :

● *« Donner la première place aux préoccupations de santé publique »* : à partir du constat élaboré par la Haut-Comité de la santé publique, le Livre blanc suggère la constitution d'un groupe de travail *« chargé de proposer au gouvernement, dans un délai rapproché, les objectifs de santé publique, nécessairement chiffrés, qui pourraient être poursuivis dans les prochaines années »*. Une telle politique pourrait être financée, entre autres, par *« une partie d'éventuelles économies réalisées par rapport aux objectifs financiers initiaux »*.



● *« Conforter la maîtrise médicalisée »* des dépenses : la fixation d'objectifs financiers est jugée indispensable, ce qui implique que soient définis *« des mécanismes d'ajustement des rémunérations en fonction du volume de soins »* à partir d'une nomenclature des actes médicaux régulièrement actualisée. Ces outils pourraient prendre la forme de mécanismes auto-régulateurs, mais, en cas d'échec, il faudrait recourir à d'autres formules, plus radicales. Le Livre blanc évoque notamment *« l'écrêtement automatique des revenus des praticiens obtenant la plus forte rémunération dans leur spécialité, le déconventionnement des praticiens dont le niveau d'activité est incompatible avec les objectifs définis, le reversement d'une partie des honoraires perçus, la diminution de la part des cotisations »* des médecins ou encore la modulation des lettres clés.

Plus largement, l'occasion doit être saisie de *« favoriser les comportements vertueux »*. En clair, il faut *« valoriser le temps consacré à des activités non prescriptives »*, ou *« prendre l'engagement de modérer le nombre d'actes pratiqués et les prescriptions non justifiées, accepter des modes de rémunération alternatifs au paiement à l'acte (capitation ou tiers-payant) »*. Quant au malade, il devrait, notamment, être prêt à *« renoncer à recourir en première intention à un spécialiste, sauf circonstances particulières »*. Au total, écrivent les auteurs du rapport, *« la responsabilisation du couple médecin-malade passe par la plus grande rémunération des médecins « vertueux » et la meilleure prise en charge des patients qui le sont »*. Concrètement, il convient donc de définir rapidement le *« secteur promotionnel »* prévu par la convention médicale. S'agissant de la politique du médicament, la priorité doit consister à *« poursuivre la logique des accords prix-volumes »*.

● **« Redéfinir le rôle de l'Etat »** : *« Il est des questions qui doivent clairement relever de la responsabilité de l'Etat, quelle que soit l'organisation de la Sécurité sociale »*, insiste le Livre blanc. La puissance publique doit *« définir les objectifs de santé publique, fixer les objectifs financiers, garantir l'accès à des soins dont* [elle] *devra s'assurer de la qualité »*.

Dès lors, les caisses d'assurance-maladie doivent se voir confier la gestion de l'assurance-maladie et *« mettre en place et appliquer les mécanismes de régulation dans le respect du cadre économique défini par l'Etat »*. Il est, cependant, proposé que le législateur autorise le gouvernement à intervenir lui-même dans l'hypothèse où les acteurs ne seraient pas capables de définir des objectifs de régulation et les faire appliquer.

Le Livre blanc propose également de créer une Direction du financement de la santé exerçant les compétences actuelles de la Direction de la Sécurité sociale en matière d'assurance-maladie et de la Direction des hôpitaux.

● *« Mieux gérer l'hôpital »* : les principales propositions du rapport consistent à mettre en place des missions régionales de l'hospitalisation chargées de coordonner l'activité de l'Etat et des organismes d'assurance-maladie dans les régions. *« C'est au niveau de la région que peut être menée la politique de redéploiement et d'allocation des ressources hospitalières. »* Il lui reviendrait également de s'assurer que les décisions relatives au secteur public et au privé *« sont cohérentes avec les priorités régionales »*.

« La réforme du système de santé et d'assurance-maladie est sans doute, de toutes celles nécessaires dans le domaine économique et social, la plus difficile à entreprendre », conclut le Livre blanc. Pourtant ses auteurs estiment qu'une *« volonté de changement nouvelle paraît se dessiner »*.

J.-M. N.

Des ordonnances bien remplies...

Les médecins français affectionnent des ordonnances bien remplies. Celles-ci sont en général plus longues que celles de leurs confrères européens, selon une étude publiée lundi 5 décembre par le Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé (CREDES). Si la prescription d'un médecin italien comporte en moyenne 1,6 ligne, celle d'un praticien français en compte 3,2, soit le double. Résultat : le coût moyen d'une ordonnance est plus élevé (256 francs) dans l'Hexagone, même si le prix des médicaments y est relativement bas. D'où la première place des Français pour la consommation de médicaments en Europe.

D'autre part, les dépenses annuelles de pharmacie par personne en France atteignent 1 898 francs, contre 959 francs en Grande-Bretagne. Par ailleurs, le CREDES observe que la France présente une consommation supérieure à celle des autres pays étudiés, à l'exception des médicaments anti-ulcéreux et des anti-inflammatoires, qui sont à des niveaux légèrement inférieurs à ceux observés en Italie et en Grande-Bretagne. Toutefois, si c'est la France qui consomme le plus de médicaments prescrits pour la prévention des maladies cardiovasculaires, elle a aussi le taux de mortalité le moins élevé lié à cette pathologie.

COMMENTAIRE

Un outil difficile à manier

DÈS lors que la méthode avait été inaugurée avec bonheur par le gouvernement de Michel Rocard sur le thème de la réforme des retraites, il était logique qu'un Livre blanc fut consacré à la santé. N'est-ce pas en s'appuyant sur le Livre blanc sur les retraites qu'Edouard Balladur a pu introduire en janvier et sans aucune difficulté une réforme que l'on croyait pourtant à haut risque, voire impossible ?

Pour autant, les deux opérations ne sont pas comparables, et le document remis lundi 5 décembre au premier ministre sera un outil beaucoup moins facile à manier. La réforme des retraites comportait une double caractéristique : l'éventail des décisions à prendre était réduit (allonger la durée de cotisation, modifier la période de référence) et, surtout, leur montée en régime était très progressive. Ces décisions ne seront véritablement douloureuses que dans dix ans...

Tel n'est pas le cas de la santé. Les enjeux financiers y sont beaucoup plus immédiats et les solutions beaucoup plus variées. Les rédacteurs de ce Livre blanc ne pouvaient donc pas livrer « clés en main » un sésame capable d'ouvrir, au lendemain d'un scrutin présidentiel et avec un peu de volonté politique, la voie vers une réforme dont chacun sait qu'elle est indispensable. A juste titre, ce document s'efforce d'abord de « recadrer » un débat qui reste largement ouvert.

Ainsi, ce n'est pas avancer une banalité que de souligner que la rationalisation du système d'assurance-maladie n'est pas seulement une nécessité économique mais, aussi, le moyen de mettre enfin en place des instruments de mesure de la qualité des soins. De même, les auteurs font bien de renvoyer dos à dos les partenaires sociaux et l'Etat. Que les uns acceptent de gérer et que l'autre assume enfin ses responsabilités sans craindre le lobby médical, et les choses iront sans doute beaucoup mieux.

Dès lors, hormis la création d'une nouvelle direction du financement de la santé, cette contribution au débat ne constituera pas une aide pratique à la décision publique. A vrai dire, le gouvernement ne s'en plaindra sûrement pas...

Pourtant, ce Livre blanc tombe finalement assez bien. Après un premier semestre très sage, les dépenses d'assurance-maladie amorcent depuis plusieurs semaines un réveil auquel le climat préélectoral ne semble pas étranger. Il n'est donc pas inutile qu'un rapport demandé par le premier ministre rappelle quelques vérités premières. Et puis ces travaux nourriront peut-être la réflexion de quelques candidats à la présidence de la République. A commencer par celui dont Edouard Balladur vient de dresser le portrait-robot...

JEAN-MICHEL NORMAND

ÉTRANGER

Nommé secrétaire au Trésor par M. Clinton en remplacement de M. Bentsen

M. Rubin devra composer avec un Congrès à majorité républicaine

Le président Bill Clinton a annoncé, mardi 6 décembre, le remplacement de Lloyd Bentsen, démissionnaire, par Robert Rubin, au poste de secrétaire au Trésor (« le Monde » du 6 décembre). Les milieux d'affaires et les marchés financiers semblent rassurés par ce passage de relais qui ne devrait pas entraîner de modification de la politique économique américaine ainsi qu'en témoigne la bonne tenue du dollar. Ce remaniement s'effectue au début de la période de « cohabitation » entre démocrates et républicains, et alors que le président Clinton va devoir faire d'importants choix budgétaires.

WASHINGTON

de notre correspondant

« Je connais Bob Rubin depuis des années. C'est un homme honnête et intègre qui est tout à fait qualifié pour être secrétaire au Trésor. Je soutiendrai sa nomination et j'envisage avec plaisir de travailler avec lui. » Venant de Robert Dole, chef de la future majorité républicaine au Sénat, le compliment est sans prix. Il tend à lever l'une des incertitudes qu'a fait naître l'annonce du départ (volontaire) de Lloyd Bentsen et de son remplacement par le président du Conseil économique national (NEC), un homme plus connu à Wall Street que dans les milieux politiques. Or la principale tâche qui attend Robert (Bob) Rubin sera précisément d'essayer de nouer des relations de bon voisinage entre l'administration démocrate et un Congrès dominé par les républicains.

Futur *speaker* du Sénat, M. Dole va exercer une influence prépondérante sur le couple exécutif-législatif au cours des deux années de cohabitation qui vont précéder l'élection présidentielle de 1996. En prévision de cette échéance, les républicains vont s'efforcer d'imposer leur programme politique. Ce faisant, ils se heurteront forcément au secrétaire au Trésor, dont la mission sera, au contraire, de défendre la stratégie politique – et notamment budgétaire – choisie par le président Bill Clinton. Il faudra donc aux deux « Bob » (Dole et Rubin) une bonne dose de pragmatisme pour négocier des compromis acceptables par leurs camps respectifs.

Un sens inné du compromis

Côté démocrate, la transition ne pouvait s'effectuer dans de meilleures conditions. Lloyd Bentsen et Bob Rubin ont en commun une même philosophie économique – fondée sur le libre-échange et la rigueur appliquée aux finances publiques –, une confortable fortune personnelle, et ils se font mutuellement confiance. En 1992, lorsque Bill Clinton a demandé au second de devenir secrétaire au Trésor, l'intéressé s'est récusé, conseillant au nouveau président de choisir Lloyd Bentsen. A son tour, au moment de partir, ce dernier a désigné comme successeur son... ancien banquier ; lorsqu'il était vice-président de la banque d'investissements new-yorkaise Goldman Sachs, Bob Rubin s'occupait en effet personnellement du portefeuille d'actions du multi-millionnaire Lloyd Bentsen.

Alors qu'il s'apprête à retourner dans son Etat natal du Texas, pour y retrouver à la fois ses *« racines »* et *« le secteur privé »*, M. Bentsen n'a donc eu aucun mal à qualifier le choix de M. Clinton d'*« excellent »*. Bob Rubin sera-t-il pour autant son *« digne successeur »*, comme l'a affirmé le président américain ? Démocrate-conservateur blanchi sous le harnais d'une longue carrière parlementaire (vingt-deux années passées à la Chambre des représentants, puis au Sénat), Lloyd Bentsen alliait un sens inné du compromis à un instinct politique très sûr, qu'il cultivait grâce à des amitiés de longue date dans le camp républicain. Foncièrement modéré, discret et conventionnel, ce septuagénaire se méfiait de l'activité réformiste souvent un peu brouillonne déployée par les conseillers présidentiels, lesquels lui reprochaient son approche trop graduelle des réformes économiques.

Cette différence de tempérament plus que de convictions explique qu'il n'a jamais fait partie du « premier cercle » de la Maison Blanche, et que ses conseils n'ont pas toujours été suivis par Bill Clinton. Ses qualités et son expérience, ses relations de confiance avec Robert Dole et Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, faisaient cependant de lui l'homme idoine pour la période politique incertaine qui s'ouvre. Le bilan purement économique de Lloyd Bentsen est plutôt positif (son action a, en partie, permis d'arracher un vote positif du Congrès sur le programme économique du président et de faire ratifier l'Accord de libre-échange nord-américain et le Cycle de l'Uruguay), bien qu'ayant été nettement favorisé par la forte croissance de l'économie américaine. Pour un homme sans expérience parlementaire comme Bob Rubin, la succession ne sera pas aisée.

Banquier rompu aux arcanes de Wall Street (il a passé vingt-huit ans chez Goldman Sachs, une grande banque d'affaires new-yorkaise), le nouveau secrétaire au Trésor (il devrait prendre ses fonctions le 22 décembre) est si peu un homme de Washington que, depuis son arrivée dans la capitale fédérale, il y a deux ans, il loge à l'hôtel... En lui confiant la présidence du Conseil économique national, Bill Clinton avait recommandé à Bob Rubin de faire de ce nouvel organisme une chambre d'arbitrage entre les différentes administrations fédérales, ainsi qu'un organisme de liaison avec la Maison Blanche. Un rôle tout de doigté dont M. Rubin, devenu le principal conseiller du président en matière économique, s'est tiré à son avantage.

Dans les prochains mois, sa tâche sera au moins aussi complexe : tout en gardant serrés les cordons de la bourse budgétaire (réduction du déficit oblige), il va devoir trouver les moyens de financer une baisse d'impôts pour la classe moyenne (laquelle pourrait constituer un important vivier électoral des démocrates), et lâcher du lest en faveur du tout-puissant *« Grand Old Party »* et de ses propositions dépensières. En même temps, la Réserve fédérale, soucieuse de lutter contre une possible relance de l'inflation, va vouloir de nouveau ralentir la croissance économique, en agissant sur les taux d'intérêt. Cette « quadrature du cercle » va mettre les qualités de conciliateur de Bob Rubin à rude épreuve.

LAURENT ZECCHINI

A 6,25 % contre 5,75 %

La Banque d'Angleterre augmente d'un demi-point son taux d'intervention

La Banque d'Angleterre a annoncé, mercredi 7 décembre, une hausse de 0,50 % de son taux d'intervention sur le marché monétaire à 6,25 % contre 5,75 %. Ce relèvement devrait entraîner dans son sillage une hausse de même ampleur du taux de base bancaire au Royaume-Uni de 5,75 %. La précédente hausse du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre, également d'un demi-point remonte au 12 septembre. La City s'attendait à une hausse des taux après la défaite gouvernementale, mardi 6 décembre, à la Chambre des Communes sur le vote d'une hausse de la TVA sur l'énergie. Cette décision devrait être perçue comme la volonté du Chancelier de réaffirmer la rigueur de la politique budgétaire.

En échange d'un crédit stand-by

Le FMI demande à la Russie plus de rigueur budgétaire

Le Fonds monétaire international (FMI) demande au gouvernement russe de revoir sa copie sur le budget 1995 dans un sens plus restrictif en échange d'un crédit stand-by de six milliards de dollars (plus de trente-deux milliards de francs), soit le plus gros crédit jamais accordé par le Fonds. Selon le directeur général adjoint du FMI, Stanley Fischer, en visite à Moscou, le déficit budgétaire atteindrait plutôt 10 % du produit national brut (PNB) russe l'année prochaine et non 7,8 % comme le prévoit le premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Le FMI souhaiterait que ce déficit soit ramené entre 6 et 7 %.

Un entretien avec le président de Thomson SA

Alain Gomez : « Les industries françaises de l'armement ne pourront échapper aux restructurations »

Après trois années de silence, le président directeur général de Thomson SA s'interroge pour le Monde sur le sort du complexe militaro-industriel français, confronté à une baisse des budgets militaires dans l'ensemble des pays occidentaux. Mais il estime que la physionomie de son groupe spécialisé dans l'électronique de Défense, mais aussi dans l'électronique grand public et les composants, disposent d'atouts nouveaux pour l'avenir.

« Depuis treize ans que vous êtes à sa tête, Thomson s'est concentré sur trois métiers, l'électronique de défense, l'électronique grand public, les semi-conducteurs. Ces trois métiers, pensez-vous désormais les conserver ?

– Oui. Mais c'est aux actionnaires qu'il revient de prendre des décisions en ce domaine... La configuration de Thomson est unique : c'est le seul groupe mondial d'électronique à être présent dans ces trois activités. Les groupes de défense ne sont jamais dans le grand public ni dans les semi-conducteurs civils. Les groupes d'électronique grand public sont souvent, et même très fortement, présents dans les semi-conducteurs civils, mais jamais dans l'électronique de défense. De quelque côté que l'on regarde, Thomson demeure une exception...

– En quoi est-ce une force ?

– Je n'ai pas dit que c'était une force ; cela peut y tendre.

– Pourquoi ?

– Parce que le marché de l'électronique grand public converge désormais avec ceux de l'informatique et des télécommunications. Et cette convergence nouvelle, connue sous l'appellation de « multimédia », se fonde sur des technologies notamment numériques et des compétences développées, depuis des années, par notre branche militaire, Thomson-CSF. Du point de vue industriel, un facteur de cohésion est apparu qui, sans être impératif, n'en est pas moins net.

– Même avec les composants ?

– Vouloir se développer dans le multimédia sans contrôler, même partiellement, son approvisionnement en semi-conducteurs serait très dangereux. Thomson Consumer Electronics (TCE) et SGS-Thomson ont créé, il y a trois ans, une société conjointe, pour développer des applications communes. Résultat : en 1994, TCE est le premier client de SGS-Thomson.

– Thomson est-il maintenant un groupe cohérent ?

– Cela reste un animal très particulier. Comme vous le savez, Thomson SA contrôle à 100 % TCE, mais à un peu plus de 50 %, seulement, Thomson-CSF. Pour peu que l'on veuille établir des liens entre l'une et l'autre de ses activités, leur mise en œuvre serait rendue malaisée par la présence d'actionnaires minoritaires.

– C'est pourquoi vous plaidez pour la fusion de Thomson SA et de Thomson-CSF, lors de la privatisation du groupe ?

– Interrogé par mon actionnaire, l'Etat, sur ce que pourraient être les modalités d'une privatisation, j'ai effectivement proposé deux modalités dont la première, cette fusion, répondrait non seulement à une certaine logique industrielle, mais aussi au besoin en fonds propres de TCE. Tel qu'il a été déposé, le projet consisterait, en effet, en une fusion de Thomson SA et de Thomson-CSF précédée d'une recapitalisation de la maison mère.

– Quelle pourrait être l'alternative ?

– La privatisation de Thomson-CSF seul.

– Le redressement des activités composants est-il durable ?

– Du futur, je ne peux rien dire aujourd'hui, SGS-Thomson étant au début d'un processus de mise sur le marché. Tout juste peut-on dire que cette introduction met en évidence le redressement extrêmement brillant de la société. Celui-ci n'est pas le fait du hasard, mais le fruit d'une combinaison de trois types d'action. D'abord, une orientation stratégique judicieuse, avec la fusion, en 1987, de notre filiale Thomson-semiconducteurs avec SGS, son partenaire italien, pour permettre au nouvel SGS-Thomson de se rapprocher de ses principaux concurrents, en terme de produits, de technologies, de parts du marché mondial et de configuration industrielle.

» Ensuite, et c'est très important, la recapitalisation de la société. Les actionnaires publics de SGS-Thomson ont fait le bon pari économique quand il le fallait. Aujourd'hui, pour son introduction en Bourse, la société est évaluée à 2,5 milliards de dollars – plus de 13,5 milliards de francs. Qui l'eût cru ?

» Enfin, la gestion de son dirigeant, Pasquale Pistorio, a été remarquable. Bien que SGS-Thomson n'ait encore qu'une taille réduite face aux « majors » du secteur, il a réussi à faire de l'entreprise une vraie société de semi-conducteurs silicium civils. Le chiffre d'affaires par employé est passé de 40 000 dollars par tête en 1987-1988 à plus de 100 000.

– En diriez-vous autant de TCE ?

– Avec TCE, on retrouve la même combinaison, sauf aujourd'hui encore sur un point. La fusion, en 1987-1988, de Thomson grand public avec General Electric-RCA nous a donné une taille mondiale, mais aussi une configuration industrielle plus favorable, notamment par une extension de la présence en Asie. Depuis 1992, Alain Prestat réalise dans sa gestion une remarquable performance. Reste la recapitalisation, dernière condition d'un redressement complet non encore satisfaite.

Mauvais calcul

– La norme ou les tentatives de rattrapage par une nouvelle norme D2 Mac ont, pourtant, complètement avorté.

– Je crois, au contraire, que la politique lancée en 1986 a été gagnante. Cette année-là, en effet, l'industrie japonaise, déjà dominante grâce à son écrasante puissance dans le magnétoscope, décide de livrer une bataille, décisive, en cherchant à imposer au monde son propre standard de télévision haute définition. Le programme européen D2 Mac a servi à les contrer. Avec succès, leur norme est, aujourd'hui, mort-née.

» Au même moment, les technologies numériques progressaient aux Etats-Unis, ouvrant la voie à une télévision nouvelle. C'était notamment le cas dans le laboratoire de General Electric-RCA que nous avions racheté. Nous avons laissé les chevaux galoper. Et réussi à développer des technologies très complexes de diffusion et de réception numériques s'imposant, désormais, comme le futur standard outre-Atlantique, et produites par un consortium formé de Thomson et d'autres sociétés européennes et américaines de semi-conducteurs et d'électronique. Aucune société japonaise n'en fait partie.

– Quand arriveront les premiers appareils ?

– Ils sont là. La télévision numérique existe déjà aux Etats-Unis. TCE fabrique, en association avec Hughes, la diffusion numérique par satellite, commercialisée depuis avril 1994. Nous fabriquons le décodeur antenne et l'équipement de réception. C'est un triomphe : TCE en vend 100 000 par mois. Je suis certain, désormais, que la télévision numérique hertzienne existera outre-Atlantique avant l'an 2 000.

– Dans le multimédia, informaticiens et professionnels des télécoms jouent les premiers rôles. N'avez-vous pas fait un marché de dupes, en 1983, en cédant votre branche télécoms civils à Alcatel-Alsthom ?

– Pas une minute ! La preuve en est que cet argument du *« multimédia »* nous avait déja été opposé lorsque la décision a été prise en 1983. Les faits ont montré qu'il a fallu près de dix ans avant que le concept ne prenne forme. C'eût été un fort mauvais calcul, il y a dix ans, je le répète, que de s'accrocher à une activité, trop marginale pour nous dans l'attente d'une évolution du marché qu'on ne perçoit pas encore clairement aujourd'hui. Nous aurions tué Thomson-CSF à attendre d'avoir raison.



– Les frontières entre le hard, les matériels, et le soft, les programmes, s'estompent. Les Japonais sont à Hollywood, Thomson n'y est pas...

–... et n'ira pas. Nous n'en avons pas les moyens. Mais cette insuffisance financière ne serait pas, à mes yeux, un handicap rédhibitoire si cette stratégie était fondée. Les résultats de Matsushita et la reconnaissance récente par Sony d'énormes pertes montrent que ce n'est pas le cas.

– Reste Thomson-CSF. Votre filiale militaire est-elle en panne d'alliances ?

– Nous n'avons jamais été en panne d'alliances. Nous n'en cherchions pas. Pour autant, des évolutions fondamentales dans le secteur de la défense ont rendu nécessaires des restructurations. L'industrie de défense est entrée, à son tour, dans une période de flux. D'autres secteurs ont vécu cela auparavant : les semi-conducteurs ou l'électronique grand public, par exemple, lorsqu'à la fin des années 70, l'industrie japonaise a explosé hors de ses frontières ; l'informatique, il y a cinq ans, avec la grande révolution des standards ; les télécommunications, aujourd'hui, à cause de la déréglementation. L'industrie de défense était plus stable. C'est terminé.

La surface du pâturage

– Le facteur déclencheur, c'est la fin de la guerre froide ?

– La fin de la guerre froide et de ses conséquences en chaîne. C'est-à-dire la contraction des budgets de défense dans les pays occidentaux et le passage de l'Amérique au rang d'unique surpuissance. Mais il y a aussi le formidable développement des technologies, qui a renchéri les programmes. Non pas que les industriels ne fassent pas des gains de productivité, mais les possibilités offertes par les évolutions technologiques sont telles que les demandes des clients se complexifient extraordinairement. Les budgets de défense, eux, progressent moins que les PNB en monnaie constante. La base financière des industries d'armement se rétrécit.

– Quelles conséquences faut-il en tirer ?

– Lorsque la surface du pâturage diminue et que l'environnement climatique se durcit, il y a un phénomène de sélection naturelle. Les plus faibles disparaissent, les plus forts se renforcent. L'industrie américaine a réagi avec intensité. Elle s'est restructurée, concentrée. Depuis 1984, en dix ans, 30 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit plus de 10 % du chiffre d'affaires mondial de l'armement, ont changé de mains aux Etats-Unis, non pas dans des processus d'alliances, mais dans des opérations de fusions-acquisitions.

» L'industrie américaine est aussi sortie de son territoire. Là où l'exportation représentait 5 % du chiffre d'affaires, maintenant c'est 25 %. Elle est appuyée par le gouvernement américain lui-même. Il y a une attitude « USA Inc . » dans le domaine de l'aérospatiale et de la défense assez comparable à celle de « Japan Inc. » dans l'électronique civile des années 80. Leur avantage compétitif, c'est leur marché intérieur, totalement protégé en défense, et en grande partie dans l'aérospatiale, et qui fait 40 % du marché mondial.

– Et en Europe ?

– En Europe, les budgets nationaux, pris séparément, ne permettent plus de couvrir le coût des technologies et des programmes nécessaires à une armée moderne. La voie du salut, c'est la création d'un marché plus vaste, dérégulé, homogène. On n'en est pas là. Nous, nous avons décidé de réagir, non pas en cherchant des alliances, mais en étendant notre base industrielle. Par des rachats en France et hors de France. Notre croissance externe est impressionnante : 15 milliards de francs de chiffre d'affaires acquis depuis 1989 !

– Une course de vitesse, donc. Ne faudrait-il pas accélérer et construire rapidement cette Europe de la défense ?

– L'irrémédiable n'est pas encore atteint. Une demande européenne de défense plus intégrée émerge. Il faudrait cependant que la tendance s'accélère. L'enjeu, c'est la future génération de matériels.

– Votre politique d'acquisitions a forcément des limites. Reste-t-il des entreprises à racheter ?

– De moins en moins. Car la politique suivie dans les autres pays européens n'a pas été la même. On y a privilégié la voie du regroupement national.

– La France devra-t-elle s'y mettre ?

– Si on avait fait une politique de champion il y a quelques années, si on avait tout concentré comme dans tous les autres pays européens, les industries françaises seraient-elles aujourd'hui en meilleure posture ? Cela dépend des cas. Il ne faut pas être dogmatique. En tout cas, Thomson-CSF devra continuer de mener une évolution très profonde. On saura d'ici cinq ans si la partie est gagnée, si Thomson-CSF, devenue une vraie société européenne, tient sur ses jambes face à la concurrence américaine.

» Le modèle français du complexe militaro-industriel a été probablement le plus efficace au monde. Il reposait sur un budget de puissance moyenne suffisant, sur une bonne interaction de ses trois composantes (les états-majors, la direction générale de l'armement et l'industrie), l'aiguillon d'une concurrence nationale entre industriels et la part très importante de l'exportation. Aujourd'hui, ni les budgets ni le niveau d'exportation ne sont suffisants.

– Le civil jouera un rôle dans cette évolution ?

– Thomson CSF fait 30 % de son chiffre d'affaires dans le civil, 20 % il y a dix ans. Ce pourcentage va naturellement augmenter. Nous souhaitons nous renforcer dans le contrôle du trafic aérien, la simulation, les services informatiques, les tubes et certains composants, l'avionique civile. Mais qu'on ne s'y méprenne pas ! Ce n'est pas une reconversion.

» C'est une diffusion de compétences acquises dans le militaire vers le civil. Des technologies hyperfréquences, nous tirons des systèmes de suivi et de localisation de véhicules. Ou à partir de technologies brevetées de générateurs pour avions ou chars, nous avons conçu un moteur pour voiture électrique. Mais nous n'avons jamais été honteux d'être une société de défense. Nous le sommes et le resterons.

– Pour l'avenir de Thomson-CSF, le rendez vous de la présidentielle est un vrai rendez-vous ?

– Il faudrait que cela le soit pour toutes les industries françaises de l'armement. Elles ne pourront rester les seules au monde à échapper aux restructurations. L'Etat, actionnaire de beaucoup d'entre elles, et client décisif de toutes, a un rôle éminent à jouer dans ce processus. »

Propos recueillis par Pierre Angel GAY, Eric LE BOUCHER et Caroline MONNOT

FINANCES

Alors que les Européens sont réservés

Le projet d'une banque de développement pour le Proche-Orient sera discuté à Washington début janvier

Le président Clinton a invité les pays qui souhaitent participer à la création d'une banque de développement pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord à se recontrer, du mardi 10 au jeudi 12 janvier à Washington, a indiqué, mardi 6 décembre, un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères.

Selon ce dernier, des fonctionnaires des ministères des affaires étrangères et des finances d'une vingtaines de pays et d'institutions internationales participeront aux discussions. Les Etats-Unis seront représentés par le secrétaire adjoint au trésor, Larry Summers, et l'assistant au secrétaire d'Etat pour les affaires économiques, John Spiro.

Les Européens seront de la partie mais leur méfiance – qui transparaissait dans certains propos de Jacques Delors – demeure à l'égart du projet. Emise par les Isralìens dès l'amorce du processus de paix au Proche-Orient, reprise par les Américains lors du sommet économique de Casablanca le 1er novembre, l'idée, séduisante sur le papier, pose en effet de multiples problèmes et recèle des ambiguïtés. Les Français, en particulier, soupçonnent les Etats-Unis de vouloir contrôler la future banque sans débourser beaucoup d'argent (où le prendront-ils ?), l'essentiel du fardeau du financement reposant sur les Européens.

« Sommet de Casablanca-bis »

C'est ce que Washington a déjà tenté de faire lors de la création de la BERD, la banque pour la reconstruction de l'ancienne Europe de l'Est. Si le nouvel établissement voit le jour, Paris s'inquiète également de l'avenir de la Banque africaine de développement (BAD). Privée de ses derniers clients solvables – les pays d'Afrique du Nord – la BAD, déjà bien malade, a peu de chance de survivre.

Aux yeux des Européens, la création d'un instrument de financement supplémentaire ne se justifie pas. La Banque européenne d'investissement, la Banque mondiale, la BAD, sans compter les aides bilatérales, suffisent. Symbole de la *« guéguerre »* que se livrent l'Europe et les Etats-Unis, la Commission européenne organise, pendant trois jours, cette semaine un *« sommet de Casablanca-bis »*. Destiné, comme son aînée, à faveriser le processus de paix en cours au Proche-Orient en tissant des liens économiques, le sommet a lieu au Caire.

J.-P. T.

GATT : la Pologne pourrait ratifier les accords au premier semestre 1995. – La Pologne pourrait ratifier les accords du cycle de l'Uruguay du GATT au premier semestre de 1995, a indiqué lundi 5 décembre le ministre polonais de la coopération économique avec l'étranger, Leslaw Podkanski. Le gouvernement souhaite, selon le ministre, *« se donner le temps d'analyser la législation pour préparer des modifications qui rendraient celle-ci compatible avec les dispositions »* du GATT. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

VIE DES ENTREPRISES

Arguant d'impératifs de compétitivité et d'incertitudes sur la reprise

Renault et Citroën envisagent 3 000 suppressions d'emplois en 1995

Les constructeurs automobiles vont continuer à réduire leurs effectifs l'an prochain. Renault et Automobiles Citroën, qui ont déjà convoqué leurs comités centraux d'entreprise, ne prévoient pas de licenciements secs. Leurs plans sociaux comportent pour l'essentiel des mesures FNE et des préretraites progressives.

La firme au losange devrait ainsi annoncer, les 14 et 15 décembre, 1 735 suppressions d'emplois dans ses usines, soit 3 % des 59 600 postes relevant de la maison-mère. Citroën, de son côté, a prévu d'en annoncer 1 180 (soit 4 % des effectifs) dans les unités de Rennes, Aulnay-sous-Bois, Asnières, Neuilly, Charleville-Mézières et Saint-Ouen.

Les constructeurs justifient ces réductions d'emploi par la nécessité de poursuivre l'amélioration de la productivité – Renault s'est fixé comme objectif de la faire croître de 6 à 7 % par an d'ici à 1999 – et par les incertitudes pesant sur une reprise durable du marché automobile. Les estimations présentes font état d'une progression de 2 % du marché hexagonal et de 3 % du marché européen l'an prochain, après une année 1994 dopée par la prime Balladur. Sur les dix premiers mois de cette année, les ventes de véhicules affichent une croissance de 14 %. La prime Balladur a été reconduite jusqu'en juin 1995. Mais ses effets risquent de s'estomper, estiment certains analystes. Un fort pourcentage d'achats a été effectué courant 1994 par anticipation.

Sur ses 1 735 suppressions d'emplois, le plan Renault a inscrit 854 départs au titre du FNE (certains étant déjà à temps partiel) et 918 préretraites progressives (PRP) sans embauche en contrepartie, selon des indications de la CFDT. Les années précédentes, Renault avait, parallèlement à ses réductions d'effectifs, procédé à des embauches (2 000 en 1993, 800 en 1994). Toujours selon la CFDT, *« le flux d'un millier d'entrées par an chez Renault pourrait s'amplifier un peu en 1995 »*.

Automobiles Citroën a, de son côté, programmé sur ses 1 180 suppressions d'emplois 684 départs au titre du FNE (employés âgés de cinquante-sept ans et six mois), 292 préretraites progressives (PRP) et 691 autres départs par incitations financières à la création d'entreprises, recours au temps partiel, reclassement et formation ou mobilité interne.

Peugeot est le seul groupe automobile à ne pas avoir convoqué de comité central d'entreprise extraordinaire. Le constructeur est en train d'achever l'application du plan 1994 qui portait sur 2 547 suppressions d'emplois à Automobiles Peugeot et 1 476 dans la filiale de Poissy. Peugeot avait toutefois annoncé il y a un mois la poursuite des ajustements structurels pour les années à venir, sans donner davantage de précisions.

TATRA : le constructeur tchèque annonce 1 200 suppressions d'emplois en 1995. – Le constructeur tchèque de camions et de berlines de luxe Tatra va lancer un programme d'assainissement prévoyant notamment la suppression de 1 200 emplois en 1995 et la création en février 1995 de huit filiales autonomes, a annoncé le groupe, mardi 6 décembre. Tatra compte actuellement quelque 8 200 salariés mais ce chiffre sera ramené à 7 000 après la restructuration prévue à partir de février 1995. Depuis le début de l'année, la firme tchèque a perdu encore 1,3 milliard de couronnes (45 millions de dollars).

Indemnisation des déposants de la Banque commerciale privée

L'Association française des banques (AFB) a déclenché le mécanisme de solidarité pour indemniser les clients de la Banque commerciale privée (BCP), déclarée en cessation de paiement depuis lundi 5 décembre. Chaque titulaire d'un dépôt en francs ou en une autre monnaie de l'Union européenne pourra être remboursé jusqu'à un maximum de 400 000 francs. Le mécanisme de solidarité va permettre aux 1 700 clients de la banque, dont les comptes sont gelés depuis le 21 novembre, de récupérer tout ou partie de leurs avoirs. Au total, les dépôts des clients de la BCP s'élèvent à environ 500 millions de francs et, selon un responsable de la banque, moins de la moitié sont des sommes inférieures à 400 000 francs. Le déclenchement de ce processus devrait coûter dans un premier temps à l'AFB environ 70 millions de francs.

La mise en place de la solidarité ne préjuge pas de la décision à venir du tribunal de commerce, qui pourrait prononcer la liquidation de la banque ou sa mise en règlement judiciaire si un repreneur se manifestait.

Faute d'accord avec les pilotes

Iberia prévoit d'appliquer un plan de restructuration drastique

Les pilotes portent la responsabilité de l'échec des négociations avec la direction d'Iberia et, faute d'accord avec cette seule catégorie de personnel, la compagnie espagnole prévoit d'appliquer un plan drastique de restructuration dans les prochains jours, a annoncé en substance, mardi 6 décembre, son président, Javier Salas. A la suite d'une grève sauvage dans les aéroports espagnols lundi 28 novembre, un accord était intervenu entre la direction et les syndicats majoritaires. Il prévoyait 3 500 suppressions de postes avec une baisse des salaires de 8 % en moyenne.

Le plan de restructuration, qui serait appliqué dans les prochains jours, porte à 5 200 les suppressions de postes prévues sur un total de 24 500 salariés. Quelque 200 pilotes sur 1 200 devraient voir leurs postes supprimés.

L'intransigeance du syndicat des pilotes (le SEPLA) a fait l'objet de vives critiques de la part des autres syndicats. Si la baisse moyenne des salaires portait sur 8 %, celle des catégories les mieux payée, dont les pilotes, pouvait atteindre 15 % alors que le SEPLA n'acceptait qu'une baisse de 2,7 %. Iberia devrait terminer l'année avec un déficit de l'ordre de 1,7 milliard de francs.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RUPTURE

HECHTER met un terme à son contrat de licence avec Bidermann. – Daniel Hechter a annoncé, mardi 6 décembre, avoir mis un terme au contrat de licence le liant, depuis 1988, au groupe Bidermann pour son prêt-à-porter masculin dont il assurera, désormais, lui-même la conception, la fabrication et la distribution en France. Cette rupture que Daniel Hechter affirme avoir voulu à cause du *« manque de flexibilité »* de son partenaire, s'inscrit dans le processus de reprise, bloqué pour l'instant, des activités françaises de Bidermann par Alain Nemarq et Léo Gros. La marque Daniel Hechter qui vient de signer avec le groupe américain Hartmarx un contrat de licence pour la fabrication et la distribution de son prêt-à-porter masculin aux Etats-Unis, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs dans le monde en 1994.

CESSION

RHÔNE-POULENC va céder son activité de TDI à ARCO. – Le groupe chimique français Rhône-Poulenc a annoncé, mardi 6 décembre, son intention de céder au groupe américain ARCO Chemical son activité de Toluylène-Diisocynanate-TDI (1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires), un composant des polyuréthanes, utilisé notamment dans la fabrication des mousses (literie, ameublement, sièges auto). Rhône-Poulenc céderait la commercialisation du TDI à ARCO et poursuivrait la fabrication dans ses sites de Pont-de-Claix (Isère) et Lille. La fourniture de TDI ferait l'objet de contrats à long terme entre les deux sociétés.

SOCIAL

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS : manifestation du personnel jeudi 8 décembre. – Craignant pour l'emploi des 1 100 employés du Comptoir des entrepreneurs (CDE), institution financière spécialisée dans le financement de l'immobilier, les syndicats ont appellé à une manifestation jeudi 8 décembre. Le conseil d'administration du CDE, prévu pour le 15 décembre, sera décisif pour l'avenir de l'institution. Un nouveau plan de redressement devrait être présenté. Le précédent s'était traduit par 371 suppressions d'emplois.

FNAC : nouveau mouvement de grogne dans trois magasins parisiens. – A l'occasion d'une réunion du comité central d'entreprise, mardi 6 décembre, *« un peu plus d'une centaine »* des 1 700 salariés des unités parisiennes, selon la direction – *« près de 300 »*, selon les syndicats – ont fait grève à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la CNT. Grâce à cette action qui intervient après un mouvement de grogne similaire les 18 et 19 novembre, les syndicats entendent obtenir *« l'ouverture de négociations sur les salaires et sur l'emploi »*.
De son côté, la direction qui se refuse *« à négocier sous la pression »*, envisage *« la tenue d'une table-ronde courant janvier »*.

Reprise partielle du travail à l'usine GEC-Alsthom du Petit-Quevilly

ROUEN

de notre correspondant

Une centaine de salariés sur les 450 de l'usine GEC-Alsthom du Petit-Quevilly n'avaient pas repris le travail, mercredi 7 décembre au matin, et devaient prendre une décision lors d'une assemblée générale. Cette forte minorité du personnel a refusé de suivre lundi la CGT, favorable à une reprise après quatre semaines de grève de la quasi-totalité des ouvriers. Les piquets de grève avaient été levés dès mardi à 10 heures, laissant libres les approvisionnements et les expéditions.

La direction du site quévillais est pourtant demeurée inflexible sur sa position, proposant pour les ouvriers des augmentations mensuelles variant de 300 francs pour les plus bas salaires (moins de 7 000 francs) à 50 francs pour les plus élevés (9 500 francs). La CGT demandait 1 500 francs pour les plus bas salaires. Malgré la poursuite partielle du mouvement, la direction semblait relativement sereine mercredi et constatait : *« L'usine est libre d'accès et la grève s'exerce dans la légalité la plus totale. »*

E. B.

Reprise des négociations à La Courneuve. – Le mouvement de grève qui se poursuit depuis le 14 novembre sur les deux sites LCA et TE de GEC-Alsthom à La Courneuve pourrait se terminer mercredi 7 décembre. La grève a été reconduite jusqu'à cette date, mais les salariés de chaque établissement doivent être consultés en assemblée générale sur les dernières propositions de leur direction. Après les dernières négociations, des points de litige subsistent encore sur les indemnités de déplacement des personnels non-sédentaires de TE, et le paiement des heures de grève.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 décembre ▲ Reprise

Après deux séances consécutives de baisse, la Bourse de Paris repartait de l'avant mercredi 7 décembre dans un marché peu actif. Après avoir entamé la journée sur un recul de 0,19 %, l'indice CAC 40 gagnait en milieu de journée 0,94 % à 1 987,55 points.

La décision de la Banque d'Angleterre de remonter mercredi matin d'un demi-point le taux d'intérêt de base à 6,25 % contre 5,75 % auparavant, *« n'a provoqué aucune réaction particulière sur le marché des actions à Paris »*, indiquait un boursier parisien. En fait, aucun élément majeur ne domine le marché, on se contente d'expédier les affaires courantes, notait un gestionnaire soulignant que l'activité provient essentiellement des perspectives de fin d'années avec les traditionnels habillages de bilan. Sur le marché obligataire le contrat notionnel décembre cédait 8 centièmes à 112,98. Mardi, le MATIF avait fini la journée sur une perte de 0,30 %

Du côté des valeurs, les groupes papetiers français étaient en hausse après l'annonce de la hausse de 20 % du prix du papier journal. Le groupe La Rochette figurait parmi les principales progressions et le titre gagnait 3,1 %. Très bonne orientation également pour Gascogne qui s'adjugeait 5,8 %. Bic progressait de 3,3 % après l'annonce de la cession au groupe britannique d'emballage et d'imprimerie Bowater de sa filiale Sofab. La plus-value brute sera de l'ordre de 388 millions de francs, a souligné le groupe qui affirme vouloir se concentrer sur ses activités principales.

NEW-YORK, 6 décembre ▲ Hausse en fin de séance

Wall Street a terminé en hausse de justesse mardi 6 décembre, en dépit d'un net recul des taux à long terme, les opérateurs étant déçus par l'annonce par la société d'investissements Fidelity Investments qu'elle ne distribuerait pas de dividende sur son fonds Magellan en 1994. En baisse d'un point au moment où retentissait la cloche, à 16 heures heure locales, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 745,95 points, en hausse de 4,03 points, soit 0,11 %, après le décompte final des transactions. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, terminait la séance à 7,84 %, contre 7,93 % lundi soir.

Le fonds Magellan, évalué à 36 milliards de dollars, est le plus important de Wall Street. Fidelity avait initialement annoncé que 4,32 milliards de dollars seraient versés aux investisseurs à la fin de l'année.

VALEURS	Cours du 5 déc.	Cours du 6 déc.
Alcoa	82 5/8	82 7/8
Allied Signal Inc.	33	33
American Express	29 5/8	29 7/8
ATT	47 5/8	48 1/8
Bethlehem Steel	17 5/8	17 1/2
Boeing	48 1/2	47 3/8
Caterpillar Inc.	53 7/8	52 7/8
Chevron	42 7/8	43 1/8
Coca-Cola	51 3/8	51 1/8
Disney Corp.	43 1/2	43 3/8
Du Pont de Nemours	53 7/8	54 3/8
Eastman Kodak	46 1/4	45 3/4
Exxon	59 5/8	60 1/8
General Electric	47	46 1/2
General Motors	39	39 1/2
Goodyear Tire	33 7/8	33 1/2
IBM	71 1/2	71 5/8
International Paper	71 5/8	72 1/8
Morgan (J.P.)	59	59 5/8
McDonnell Douglas	141 1/8	143 1/8
Merck and Co.	37 3/4	37 1/2
Minnesota Mining	52	52
Philip Morris	59 1/8	58
Procter & Gamble	61 1/2	61 3/8
Sears Roeb. and Co.	45 7/8	46 1/8
Texaco	60 1/4	60 1/4
Union Carbide	28 5/8	28 7/8
United Tech.	59 1/2	60 1/4
Westinghouse El.	12 1/2	12 3/8
Woolworth	14 1/4	14 1/8

LONDRES, 6 décembre ▼ Pertes réduites en clôture

La Bourse de Londres a réduit ses pertes mardi 6 décembre en fin de séance, tout en restant affectée par les craintes d'un nouveau relèvement imminent des taux d'intérêt britanniques. L'indice Footsie des 100 grandes valeurs a clôturé en baisse de 17,4 points, soit 0,6 %, à 3 016,1 points, après être tombé dans la matinée jusqu'à 2 922,4 points. La séance a été un peu plus active que la veille, avec 410,9 millions de titres échangés, contre 365,3 millions lundi.

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, a déclaré à la presse lundi à Francfort que l'actuel rythme de croissance de l'économie britannique ne pouvait se poursuivre. Les opérateurs s'attendent donc qu'il insiste auprès du chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, lors de leur réunion mensuelle mercredi, sur une hausse du loyer de l'argent.

VALEURS	Cours du 5 déc.	Cours du 6 déc.
Allied Lyons	5,41	5,37
BP	4,13	4,11
BTR	2,78	2,84
Cadbury	4,32	4,23
Glaxo	6,17	6,18
GUS	5,33	5,29
ICI	7,64	7,55
Reuters	4,86	4,88
RTZ	8,41	8,30
Shell	6,97	6,94
Unilever	11,27	11,13

TOKYO, 7 décembre ▼ Recul

La Bourse de Tokyo a clôturé en nette baisse mercredi 7 décembre au terme d'échanges extrêmement ternes, sous la pression de ventes d'arbitrage et de prises de bénéfice. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 166,24 points, soit 0,86 %, à 19 174,23 points. Le volume des transactions s'est sensiblement contracté, passant de 234 millions de titres échangés à 210 millions.

Ces ventes ont absorbé des achats de petits lots liés eux aussi à des arbitrages, alors que les investisseurs préfèrent rester en coulisse en l'absence d'éléments nouveaux. Selon Hisao Susumu de Yamaïchi Securities, le marché manque d'élan pour aller de l'avant.

VALEURS	Cours du 6 déc.	Cours du 7 déc.
Bridgestone	1 570	1 560
Canon	1 750	1 730
Fuji Bank	2 090	2 080
Honda Motors	1 730	1 720
Matsushita Electric	1 590	1 590
Mitsubishi Heavy	760	737
Sony Corp.	5 510	5 390
Toyota Motors	2 110	2 100

CHANGES

Dollar : 5,3915 ▲

Le dollar se ressaisissait en milieu de journée à 5,3915 contre 5,835 à l'ouverture du marché des changes et 5,3865 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark progressait légèrement à 3,4355 francs contre 3,4342 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	6 déc	7 déc.
Dollar (en DM)	1,5860	1,5892

TOKYO	6 déc.	7 déc.
Dollar (en yens)	100,42	99,77

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (7 déc.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (6 déc.) .... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	5 déc.	6 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 973,65	1 968,95
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 347,90	1 343,01
Indice SBF 250	1 302,63	1 297,85

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	5 déc.	6 déc.
Industrielles	3 741,92	3 745,95

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	5 déc.	6 déc.
100 valeurs	3 033,50	3 016,10
30 valeurs	2 331,30	2 318,50

FRANCFORT

	5 déc.	6 déc.
Dax	2 071,12	2 046,88

TOKYO

	6 déc.	7 déc.
Nikkei Dow Jones	19 340,97	19 174,23
Indice général	1 535,49	1 525,35

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3815	5,3825	5,3727	5,3747
Yen (100)	5,3895	5,3960	5,4318	5,4417
Ecu	6,5444	6,5484	6,5378	6,5437
Deutschemark	3,4353	3,4371	3,4374	3,4402
Franc suisse	4,0651	4,0675	4,0788	4,0830
Lire italienne (1000)	3,3226	3,3254	3,2964	3,3006
Livre sterling	8,4075	8,4129	8,3894	8,3981
Peseta (100)	4,0946	4,0970	4,0700	4,0747

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	6	6 1/8	6 3/16	6 5/16	6 5/8	6 3/4
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 7/8	6	6	6 1/8	6 3/16	6 5/16
Deutschemark	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16
Franc suisse	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 7/16	8 11/16	8 5/8	8 7/8	9 1/16	9 5/16
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	6 3/8	6 1/2	6 7/8	7
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 7/8	8	8 1/4	8 7/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 7 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,70 % (1982,83)

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/94	EDF-GDF 3%	6350	6230	-1,89
30/07/94	B.N.P. (T.P)	1025	1021	-0,39
22/10/94	Cr.Lyonnais(T.P.)	986	985	-0,10
24/10/94	Renault (T.P.)	1845	1859	+0,76
01/10/94	Rhone Poulenc(T.P)	2080	2030	-2,40
15/07/94	Saint Gobain(T.P.)	1160	—	—
01/08/94	Thomson S.A (T.P)	1070	1080	+0,93
12/07/94	Accor 1	583	592	+1,54
01/07/94	Air Liquide 1	738	732	-0,81
29/07/94	Alcatel Alsthom 1	454	459,20	+1,15
10/08/94	Alcatel Cable 1	447	457,50	+2,35
28/06/94	Alspi 1	372	372	—
12/07/94	AGF-Ass.Gen.France	239	240	+0,42
27/07/94	Axa 1	264,20	266,80	+0,98
12/07/94	Bail Invest. 1	906	909	+0,33
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	568	568	—
15/06/90	Bque Colbert C#	120,80	119,90	-0,75
14/06/94	Bazar Hot. Ville 2	552	556	+0,72
15/09/94	Berger (M) 2	1236	—	—
18/07/94	BIC 1	844	863	+2,25
01/07/92	BIS 1	306	302,10	-1,27
08/08/94	B.N.P. 1	272,50	272	-0,18
15/07/92	Bollore Techno.1	470	469	-0,21
17/05/94	Bongrain 1	2860	2885	+0,87
09/11/94	Bon Marche (Au) 1	890	895	+0,56
29/07/94	Bouygues 1	578	578	—
18/08/94	Canal + 1	886	895	+1,02
10/07/92	Cap Gemini Sogeti1	184	180,40	-1,96
15/06/94	Carnaudmetalbox 1	189	188	-0,53
26/04/94	Carrefour 1	2239	2275	+1,61
10/08/94	Casino Guichard 1	155,60	156,50	+0,58
10/06/94	Casino Guich.ADP 1	124,30	125,50	+0,97
28/06/94	Castorama Dl (Li)1	690	690	—
05/07/94	Caumartin Part(M)2	402	—	—
27/06/94	C.C.F. 1	228,50	233,30	+2,10
30/06/91	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	62,90	62	-1,43
28/05/94	Cegid (Ly) 1	431	443	+2,78
01/08/94	CEP Communication1	499	489	-2,29
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	98,75	98,50	-2,28
30/03/94	Cetelem 1	1013	1014	+0,10
15/06/94	CGIP 1	1285	1294	+0,82
27/06/94	Chargeurs 1	1241	1231	-0,81
01/12/94	Christian Dior 1	423	421,50	-0,35
30/06/94	Ciments Fr.Priv.B1	245,50	243	-1,02
19/07/94	Clarins 1	443	432	-2,43
05/07/93	Club Mediterranee1	436	447	+2,52
29/06/94	Colas 1	883	889	+0,68
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/94	Comptoir Moder. 1	1287	1296	+0,70
01/07/94	CPR Paris Reesc. 1	365,70	366	+0,08
17/06/94	Cred.Fon.France 1	816	835	+2,33
15/06/94	Credit Local Fce 1	406,50	407,40	+0,22
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	470	466	-0,85
01/06/94	Credit National 1	412,50	413	+0,12
29/07/94	CSEE 1	465	461,60	-0,73
28/12/93	Damart 1	5500	5500	—
13/06/94	Danone (ex BSN) 1	775	782	+0,90
20/06/94	Dassault-Aviation1	435	441	+1,38
06/05/92	Dassault Electro 1	355	368	+3,66
17/06/94	De Dietrich 1	2080	2079	+0,35

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
08/08/94	Degremont 1	425	425	—
—	Dev.R.N-P.Cal(Li) 2	63,45	63,10	-0,55
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	55	54	-1,82
28/06/94	DMC (Dollfus Mié)	316	313	-0,95
26/05/94	Docks France 1	675	684	+1,33
10/07/92	Dynaction 1	151,50	147,10	-2,90
04/07/94	Eaux (Gle Des) 1	514	526	+2,33
06/06/94	E.B.F 1	856	851	-0,58
01/07/94	Ecco 1	674	674	—
30/06/94	Eiffage 1	881	895	+1,59
08/02/94	Elf Aquitaine 1	386,40	386,50	+0,03
12/07/94	Eridania Beghin 1	749	743	-0,80
04/07/94	Essilor Intl 1	765	766	+0,13
04/07/94	Essilor Intl ADP 1	487	480	-1,44
28/06/94	Esso 1	750	742	-1,07
08/12/93	Eurafrance 1	1728	1737	+0,52
23/02/93	Euro Disney 1	8,90	9,10	+2,25
02/09/94	Euro RSCG W.W 1	571	566	-0,88
06/04/94	Europe 1- 1	1675	1674	-0,06
—	Eurotunnel 1	21,05	21,20	+0,71
22/08/94	Filipacchi Medias1	1018	1015	-0,29
27/06/94	Finextel 1	108,50	108,60	+0,09
08/07/94	Fives-Lille 1	520	520	—
28/07/94	Fromageries Bel 1	4950	4970	+0,41
05/07/94	Galeries Lafayet.1	2278	2233	-1,98
05/07/94	GAN 1	312	312,10	+0,03
13/06/94	Gascogne (B) 1	480	500	+4,17
20/07/94	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1874	1880	+0,32
12/07/93	Geophysique 1	322,10	326	+1,21
28/07/94	G.F.C. 1	404	400	-0,99
14/02/94	Groupe Andre S.A.1	555	547	-1,44
20/06/94	Groupe De La Cite1	778	782	+0,51
10/08/94	GTM-Entrepose 1	410	411	+0,24
05/08/94	Guilbert 1	437	444	+1,60
01/07/94	Guyenne Gascogne 1	1410	1418	+0,57
01/09/94	Havas 1	441	438,50	-0,57
30/09/94	I.D.I.A 1	155,10	159,50	+2,84
29/07/94	Imetal 1	540	539	-0,19
14/06/94	Immeubl.France 2	425	422	-0,71
09/09/92	Immob.Phenix 1	52,05	52,30	+0,48
02/08/94	Ingenico 1	97,20	95	-2,26
30/06/94	Interbail 1	371	372	+0,27
29/09/92	Intertechnique 1	509	512	+0,59
10/06/94	Jean Lefebvre 1	352	351	-0,28
31/03/94	Klepierre 1	569	579	+1,76
08/07/94	Labinal 1	716	715	-0,14
12/08/94	Lafarge Coppee 1	394,30	396	+0,43
07/07/94	Lagardere (MMB) 1	132,50	133,80	+0,98
02/06/94	Lapeyre C1	289	283	-2,08
08/07/94	Lebon 2	308	293	-4,87
15/06/94	Legrand 1	6820	6820	—
15/06/94	Legrand ADP 1	4500	4500	—
18/09/92	Legris indust. 1	338	335	-0,89
04/07/94	Locindus 1	880	871	-1,01
30/11/94	LVMH Moet Vuitton1	855	870	+1,75
22/07/94	Lyonnaise Eaux 1	488,30	498	+1,99
30/11/94	Marine Wendel 1	389	389	—

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
06/07/94	Matra-Hachette 1	121	123,40	+1,98
04/07/90	Metaleurop 1	78	77,50	-0,64
—	Metrologie Inter.1	14,20	14,10	-0,70
07/07/93	Michelin 1	199,90	197,60	-1,15
14/09/92	Moulinex 1	106	106	—
08/08/94	Navigation Mixte 1	889	890	+0,11
08/07/94	Nord-Est 1	140,90	138,50	-1,70
—	Nordon (Ny) 2	409	412	+0,73
12/04/94	NRJ #1	533	534	+0,19
—	Olipar 1	10,60	10,65	+0,47
28/06/94	Oreal 1	1168	1165	-0,26
06/06/94	Paribas 1	387,50	391	+0,90
08/07/94	Pechiney CIP 1	373,50	365	-2,27
01/07/94	Pechiney Intl 1	160	160,50	+0,31
26/05/94	Pernod-Ricard 1	323,90	325	+0,34
05/07/93	Peugeot 1	780	787	+0,90
28/05/94	Pinault-Prin.Red.1	954	944	-1,05
27/05/94	Plastic-Omn.(Ly) 1	625	626	+0,16
01/07/94	Poliet	386,20	389	+0,72
10/06/94	Primagaz 1	890	878	-1,35
10/06/94	Promodes 1	1019	1032	+1,28
20/07/94	Publicis 1	438	440	+0,46
09/05/94	Radiotechnique 1	500	505	+1
01/10/94	Remy Cointreau 1	196	198,65	+1,35
—	Renault 1	183,30	182,30	-0,55
04/07/94	Rexel 1	706	725	+2,69
01/07/94	Rhone Poulenc A 1	132	132,60	+0,45
25/06/92	Rochette (La) 1	58,20	60,30	+3,61
16/05/94	Roussel Uclaf 1	645	650	+0,78
08/07/94	Rue Imperiale(Ly)1	3575	3700	+3,50
27/06/94	Sade (Ny) 1	168	168	—
08/07/94	Sagem 1	2680	2680	—
29/07/94	Saint-Gobain 1	627	630	+0,48
29/06/94	Saint-Louis 1	1440	1433	-0,49
30/09/94	Salomon (Ly) 1	2243	2221	-0,98
30/09/94	Salvepar (Ny) 2	431	432	+0,23
27/07/94	Sanofi 1	260,90	261,90	+0,38
08/07/94	Sat 2	1993	2000	+0,35
08/06/94	Saupiquet (Ns) 1	1259	1264	+0,40
13/07/94	Schneider 1	383,40	387	+0,94
22/07/94	SCOR S.A 1	121,50	121,50	—
09/06/94	S.E.B. 1	535	535	—
11/07/94	Sefimeg 1	390,70	390	-0,18
12/07/94	Selectibanque 1	160	159	-0,63
11/08/94	SFIM 2	900	900	—
09/08/94	SGE 1	208,50	215,60	+3,41
13/06/94	Sidel 1	1090	1104	+1,28
26/07/94	Simco 1	460	462	+0,43
04/07/94	S.I.T.A 1	708	713	+0,71
30/09/94	Skis Rossignol 1	2040	2000	-1,96
08/07/94	Sligos 1	375,10	370,50	-1,23
08/06/94	Societe Gale A 1	618	626	+1,29
—	Sodecco (B) 2	42,50	42,50	—
—	Sodero (Ns) 2	31	30,50	-1,61
04/03/94	Sodexho 1	885	882	-0,34
04/07/94	Sogeparc (Ny) 2	127	—	—
28/06/94	Sommer-Allibert 1	1800	1743	-3,17

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
30/06/94	Sophia 1	410	407	-0,73
16/05/94	Sovac 1	420	422,50	+0,60
31/07/93	Ste Batignolles 1	281	291,10	+3,59
15/07/93	Strafor Facom 1	645	640	-0,78
29/07/94	Suez 1	270	272,80	+1,04
27/06/94	Synthelabo 1	211	212	+0,47
—	Technip S.A. 1	264,60	263	-0,60
12/07/93	Thomson-CSF 1	169	169,80	+0,47
29/07/94	Total 1	328	329,70	+0,52
05/07/94	UAP 1	148	148,30	+0,20
31/03/92	UFB Locabail 1	425	432	+1,65
25/07/94	UGC DA (M) 1	195	188,20	-3,49
01/08/94	Ugine S.A 1	399	398	-0,25
25/07/93	UIC 1	306	317	+3,59
22/07/94	UIF 1	437,60	440	+0,55
05/07/94	UIS 2	224,50	225	+0,22
10/06/94	Unibail 1	465,50	474	+1,83
15/06/94	Union Assur.Fdal 1	591	587	-0,68
07/07/94	Valeo 1	266	266	—
16/07/92	Vallourec 1	270	264	-2,22
08/07/94	Via Banque 1	389,50	385	-1,16
13/06/94	Worms & Cie 1	259	262,90	+1,51
09/06/94	Z Gr.Zannier Ny 1	169	165	-2,37
18/02/94	Zodiac 1	2515	2511	-0,16
27/06/94	Elf Gabon 1	1020	1020	—
07/09/94	ABN AMRO Holding 1	190	189	-0,53
15/06/94	American Barrick 1	109,30	112	+2,47
18/11/94	American Express 1	159	160	+0,63
02/08/94	Anglo American 1	295	296,10	+0,37
17/06/94	Angold 1	525	529	+0,76
01/11/94	A.T.T. 1	255	260,90	+2,31
31/10/94	Banco Santander 1	214,50	220	+2,56
29/04/94	B.A.S.F. 1	1062	1044	-1,69
28/04/94	Bayer 1	1180	1185	+0,42
24/06/94	Blecheen Group 1	21,90	21,95	+0,23
16/09/94	Buffelsfontein 1	44,70	47,20	+5,59
15/11/94	Chase Manhattan 1	191,40	190,90	-0,26
19/05/94	Daimler Benz 1	2550	2580	+1,18
02/11/94	De Beers 1	115,60	119,30	+3,20
20/05/94	Deutsche Bank 1	2546	2530	-0,63
24/05/94	Dresdner Bank 1	1400	1391	-0,64
03/08/94	Driefontein 1	74,40	77	+3,49
14/12/94	Du Pont Nemours 1	292	292,50	+0,17
03/01/95	Eastman Kodak 1	246	245,10	-0,37
15/09/94	East Rand 1	6,50	6,65	+2,31
30/09/94	Echo Bay Mines 1	54	55,70	+3,15
18/05/94	Electrolux 1	287,10	—	—
24/05/94	Ericsson 1	292,50	292	-0,17
10/12/94	Exxon Corp. 1	322	323,10	+0,34
01/12/94	Ford Motor 1	148	—	—
17/06/94	Freegold 1	73,70	77	+4,48
08/10/94	Gencor Limited 1	17,60	17,80	+1,14
25/10/94	General Electric 1	255,80	250,10	-2,23
10/12/94	General Motors 1	210	211	+0,48
19/05/94	Generale Belgique1	384	384	—
03/10/94	Grd Metropolitan 1	32,45	33,35	+2,77
10/11/94	Guinness Plc 1	37,05	37,05	—

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
03/10/94	Hanson Plc 1	20,20	20,25	+0,25
29/02/92	Harmony Gold 1	37,90	40,50	+6,86
12/10/94	Hewlett-Packard 1	524	—	—
—	Hitachi 1	52,50	52,40	-0,19
27/04/94	Hoechst 1	1053	1050	-0,28
10/12/94	I.B.M 1	379,30	385	+1,50
03/10/94	I.C.I 1	63,10	64,50	+2,22
01/01/95	I.T.T. 1	436	442,30	+1,44
15/11/94	Ito Yokado 1	279,50	278,80	-0,25
—	Matsushita 1	84,40	84,70	+0,36
16/12/94	Mc Donald's 1	152	153,30	+0,86
03/10/94	Merck and Co 1	204,60	202,50	-1,03
12/12/94	Minnesota Mining 1	271,10	277,50	+2,36
—	Mitsubishi Corp. 1	88,40	—	—
12/12/94	Mobil Corporat. 1	449,50	443,40	-1,36
14/10/94	Morgan J.P. 1	319,90	320	+0,03
30/05/94	Nestle SA Nom.1	5040	5070	+0,60
29/06/94	Nippon MeatPacker1	72,10	71,80	-0,42
28/05/94	Norsk Hydro 1	205,20	206,20	+0,49
19/05/94	Petrofina 1	1577	1581	+0,25
11/10/94	Philip Morris 1	314,10	313,90	-0,06
26/05/94	Philips N.V 1	164,60	163,50	-0,67
26/09/94	Placer Dome Inc 1	100,80	102,90	+2,08
15/11/94	Procter Gamble 1	332	331	-0,30
18/07/94	Quilmes 1	256	—	—
05/09/94	Randfontein 1	49,90	52	+4,21
30/11/94	Rhone Poul.Rorer 1	209	207,30	-0,81
27/09/94	Royal Dutch 1	572	572	—
01/07/94	R T Z 1	71	71,90	+1,27
—	Saatchi & Saatchi 1	12,80	12,85	+0,39
—	Sega Enterprises 1	299	299	—
16/09/94	Saint-Helena 1	42,50	45,40	+6,82
03/10/94	Schlumberger 1	283,60	281,40	-0,78
03/11/94	Shell Transport 1	57,50	58,15	+1,13
11/03/94	Siemens 1	2054	2070	+0,78
—	Sony Corporation 1	296	285,10	-3,68
—	Sumitomo Bank 1	96,75	96,60	-0,16
—	T.D.K 1	253,10	254	+0,36
27/07/94	Telefonica 1	69	69,90	+1,30
—	Toshiba 1	39,10	—	—
21/12/94	Unilever 1	803	805	+0,33
10/12/94	Unit.Technologie 1	315,90	323,50	+2,41
16/09/94	Vaal Reefs 1	447	456	+2,01
02/06/94	Volkswagen A.G 1	1445	1460	+1,04
02/05/94	Volvo (act.B) 1	105	—	—
16/09/94	Western Deep 1	208	214,80	+3,27
—	Yamanouchi 1	108,30	107,90	-0,37
—	Zambia Copper 1	4,24	4,24	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,30	0,814
CEPME 8,5% 88 CB	102,60	3,703
CEPME 9% 89 CA#	105,35	2,712
CEPME 9% 92-06TSR	103,51	4,118
CFD 9,7% 90 CB	109,35	8,105
CFD 8,6% 92 CB	—	7,969
CFF 10% 88-98 CA#	107,70	1,260
CFF 9% 88-97 CA#	104,04	1,603
CFF 10,25% 90 CA#	110,81	7,488
CLF 8,9% 88 CA#	105,67	4,706
CLF 9%88-93/98 CA#	104,41	7,519
CNA 9% 4/92 CB	105,10	5,361
CRH 8,6% 92-93 CB	103,59	3,793
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,25	8,451
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,84	8,951
EDF 8,6% 92 CA#	103,68	5,702
Em.Etat10,26%86 CA	104,44	7,590
Emp.Etat 8%2/93 CA	97,50	2,367
Finansder 9%91CB#	105,71	8,271
Finansd.8,6%92 #CB	103,68	7,398
Florai9,75% 90 CA#	108,10	3,633
OAT 8,70%5/95 CA#	101,20	4,672
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,78	8,350
OAT 8,50% 6/97CA #	103,45	3,842
OAT 9,90%12/97 CA#	107,08	9,737
OAT 88-98 TME CA	100,65	5,689
OAT 9/1998 TRA	—	1,238
OAT 9,50%88-98 CA#	108,51	4,295
OAT TMB 01/99 CA	99,32	5,029
OAT 8,125% 99 CA#	102,69	4,363
OAT 8,50%90/00 CA#	104,28	5,915
OAT 9/00 TRA CA	103,45	1,758
OAT 10% 5/00 CA#	110,79	5,315
OAT 01 TME CA	100,80	5,669
OAT 8,5%11/02 CA #	104,31	0,279
OAT 8,50% 19 CA #	102,23	1,001
OAT 8,50%92-23 CA#	103,04	5,263
PTT 11,2% 85 CB#	104,40	0,331
SNCF 8,8% 87-94CA	103,49	7,426
Lyon.Eaux 6,5%90CV	871	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	447	457
Bains C.Monaco 2	664	680
B.N.P.Intercont.2	285	—
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	19,30	19,30
Cambodge	946	942
Carbone Lorraine 2	625	608
CBC 1	236	237,10
Centenaire Blanzy	293	288
Ceragen Holding	31	31
Champex (Ny)	21	21
CIC Un.Euro.CIP 1	352	352
C.I.T.R.A.M. (B)	4050	—
Cpt Lyon Alem.2	390	400
Concorde-Ass Risq2	880	851
Gpe Valfond ex.CMP	19,10	—
Credit Gen.Ind.	30	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	450	—
Didot Bottin	620	650
Eaux Bassin Vichy	2401	—
Ecia 1	748	748
Ent.Mag. Paris	3750	—
Eridania Beghin CI	680	675
Fideimmobilier(f)2	141,90	142
Finalens	342	—
F.I.P.P.	125	—
FNAC 2	3035	—
Fonciere (Cie)	520	510
Fonciere Euris	218,20	218,30
Foncina	432,30	—
France I.A.R.D	458	—
France S.A 1	849	849
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	319	319
Genefim	193	195
Gevelot	1085	1090
G.T.I (Transport)2	424	424
Immobail 2	326	325
Immobanque 2	851	860
Im.Marseillaise 2	5970	5960
Invest.(Ste Cle.)	1500	1500
Lille Bonnieres	1525	1525
Locafinanciere	426	—
Louvre 1	214	211
Lucia	86	—
Machines Bull	22,10	—
Monoprix Uniprix	198,30	—
Metal Deploye	398	397
Mors 2 #	18	17,20
Navigation (Nle)	95	—
Oreal (Cl)	990	—
Origny-Desvroise	1252	—
Monoprix a echang.	1520	1425
Paluel-Marmont	380	—
Pap.Clairefont(Ny)	813	—
Parfinance 2	199	199
Paris Orleans	252	241
Piper Heidsieck	725	—
Porcher	255	254,70
Promodes (CI)	685	685
Rochefortaise Com.	200	198
Rosario 2	209	—
Rougier #	889	815
S.A.F.I.C Alcan	309	307
Saga	518	512
Salins du Midi 2	439	440,10
Savoisienne M.	158	—
Silic 2	722	720
S.I.P.H.	198	190
Sofal	300	—
Soffo	259	—
Sofibus act.a reg.	81,15	—
Sofragi	3950	—
Soudure Autogene	1058	1050
Sovabail	402	—
Taittinger 1	2419	2410
Tour Eiffel	282	—
Elyo(ex.Ulliser) 2	252	251,50
Vicat 2	524	522
Virax	136	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	718	—	Noranda Mines	99	95,10
Akzo Nobel Nv	608	—	Pfizer Inc.	394,60	400,60
Alcan Aluminium	130,10	135	Ricoh Cy	47	—
Arbed	814	—	Robeco	341,10	342,50
Asturienne Mines	135,70	—	Rodamco N.V.	151,80	143
Banco Pop. Espanol	670	680	Rolinco	347,10	347,40
Banque Regl.Inter.	38000	37500	Saipem SPA	8,40	—
Chrysler Corp.	268,70	268,50	Sema Group Plc	34,10	34,05
C.I.R SPA	5,40	—	SKF Aktiebolaget	95	—
Commerzbank AG	1095	1100	Tenneco Inc.	217,40	—
Dow Chemical Co.1	346,10	349,80	Toray Ind.	37	—
Fiat Ord.	19	19	West Rand Cons.	9,50	9,90
G.B.L.(Brux.Lamb.)	630	633			
Gevaert	259	—			
Glaxo Holdings Plc	51,65	52,10			
Goodyear T.& R.Cy.	182,80	—			
Honeywell Inc.	148,50	—			
Johannesburg Cons.	131,10	135			
Kubota Corp.	38,45	—			

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	189,50	—	Olivetti Priv.	6,50	—
Bque Hydro Energie	343	—	Partic.Percier *	206	—
Bque Hypoth.Europ.	60	—	Rorento	254,90	—
Benedictine* nom.	4125	—	Sofax	215	—
Blanzy-Ouest*	999	—	St-Dominique(Fin)*	151,50	—
Brasseries Maroc	285,10	—	St Gobain Emball.*	1750	—
Calciphos*	98	—	Schlumberger Ind.*	573	—
Canadien Pacifique	79	—	SEPR *	1820	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—	SPR "B" nom.	251	—
Coparex Inter.*	630	—	Waterman *	1380	—
Cr.Universel (Cie)	455	—			
Cyclos	6,60	—			
CEAC *	116	—			
Fiat Fce nom.	142	—			
Table France*	300	—			
Lecteurs Monde *	186	—			
Dll.Con.Pharm. *	660	—			

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	66,10	—
Boiron (Ly) 1 #	459	450	Immob.Hotel. 2 #	192	200
Boisset (Ly)#	278	275	Int. Computer #	145	145
C.A. Paris IDF 1	890	882	IPBM 2	71,40	—
Calberson	399	—	M6-Metropole TV 2	329,50	326
Cardif SA 1	775	774	N.S.C Schlum.2 Ny	1005	998
CEGEP #	183	168	Rallye(Cathiard)Ly	182	180,50
CFPI	246,20	246,80	Serbo 2	488	470
C.N.I.M 1	890	—	Sylea 2	461	460
Codetour	236	239,10	Sofco (Ly)	186	186
Creeks	105	107,50	Sopra 2	286,10	290
Dauphin OTA	298	—	TF1-1	518	513
Devanlay 2	997	980	Thermador Hold(Ly)	382	382
Labor.Dolisos	179	175	Unilog 2	255	—
Editions Belfond	90	—	Viel et Cie #	195	195,50
Europ Propulsion 2	306	301	Vilmorin et Cie#2	379	382,10
Finabail 2	133,80	133,40			
Francor 2	145	145			
GLM S.A.	419	419			
Gravograph	179,90	175			
I.C.C. 2	185	189,80			

Sicav (sélection) 6 décembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34230,15	34230,15
Actimonétaire D	30706,48	30706,48
Améri-gan	7981,98	7874,98
Amplia	107103,91	107103,91 ◇
Amplitude Monde D	743,82	722,18
Antigone Trésorerie	788458	788458
Arbitr. Court Terme	8722,29	8722,29
Associe Première	34835,94	34835,94
Associc	1147,52	1147,52
Atout Amérique	99,63	97,20
Atout Asie	104,49	101,94
Atout Emergent	1012,18	982,70 ◆
Atout Futur C	546,97	533,03
Atout Futur D	538,69	525,55
Aurecic	1528,50	1483,98
Avenir Alizes	1887,84	1850,82
Axa Capital	207,21	201,17
Axa Court Terme	9671,74	9671,74
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1013,31	983,80
Axa.Ep.Fr.Ex Agepar	887,68	881,83
Axa Europe	128,42	124,68
Axa Investiments	117,62	114,19
Axa NPI	153,43	148,96
Axa Ob.Fr.Extrans	154,52	150,02
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	141,15	137,04
Axa Prem.Ex.Agepre	120,08	116,58
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	157,60	153,01
Axa Valeurs PER	155,34	150,82
Cadence 1	1048,22	1035,86
Cadence 2	1035,79	1025,53
Cadence 3	1041,77	1031,46
Capimonétaire	7484,20	7458,74
Capioblig	7445,87	7371,91
Capitacic	1547,88	1525
Cicamonde	1179,83	1145,27
Comdis	1588,96	1539,71
Comptavalor	4228,88	4228,55
Crédit Mutuel Capital	1477,87	1448,11
Créd.Mut.Ep.Cour.T	785,51	785,51
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	99,32	96,66
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	96,87	94,28
Créd.Mut.Ep.J.	20803,71	20803,71
Créd.Mut.Ep.long.T	212,53	206,84
Créd.Mut.Ep.Monde	1153,41	1122,54
Créd.Mut.Ep.Quatre	1087,30	1058,20
Diezé	1587,89	1568,10
Drouot France	1011,83	981,58
Drouot Sécurité	223,72	217,20
Ecocic	1197,91	1163,02
Ecupar	128,99	125,23
Ecur. Actions futur	200,13	194,38 ◆
Ecur. Capicourt	201,29	202,79 ◆
Ecur. Capitalisation	199,03	197,86 ◆
Ecur. Distrimonétaire	10068,02	10068,02 ◆
Ecur. Expansion	293107,06	291939,30 ◆
Ecur. Géovaleurs	2728,68	2649,28 ◆
Ecur. Investissement	166,24	161,40 ◆
Ecur. Monepremiere	10123,25	10123,25 ◆
Ecur. Monétaire	11801,47	11801,47 ◆
Ecur. Trésorerie	290,39	290,39 ◆
Ecur. Trimestriel	1944,04	1924,79 ◆
Elanceal D	125,65	121,98
Elicash	847482,59	847482,59 o
Emergence Poste D	105,36	102,29 ◆
Energie	349,13	333,30
Eparcic	4368,25	4368,25
Eparcourt-Sicav	204,87	203,56 ◆
Epargne-Unie	1468,29	1430,53
Eufi Cash capi.	9441,41	9441,41 ◆
Eurco Solidarité	1196,88	1185,03

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eurocic Leaders	1255,94	1219,36 ◆
Eurodyn	1418,63	1384,03
Euro Gan	7986,82	7879,63
Fonsicav	17532,85	17497,88 ◆
France-gan	13538,58	13015,94
France Garantie	263,65	263,12
France Obligations	462,85	458,07
Francic	515,22	508,21
Francic Pierre	119,41	115,93
Francic-Regions	1429,93	1398,28
GAN Rendement	5110,48	5034,98
Gestilion	17824,81	17824,81
Horizon	1530,48	1485,90
HLM Monétaire	16851,53	16851,53 ◆
Indicia	1157,34	1128,90 ◆
Indust.Fse.Court.T	1795,08	1786,15
Intensys D	107,78	107,43
Interepar	105844,29	102761,36
Interoblig	5633,83	5578,05
Intersélection Fce	552,71	541,87
Japacic	182,01	176,71
Jeunepargne	333,17	328,25
Latitude C	2890,14	2886,11
Lion Association	11438,61	11438,61
Lion Institution	36875,89	35865,93
Lionplus	1183,94	1160,73
Lion Trésor	2194,55	2172,82
Livret Bourse Inv.	616,19	598,24
Livret Portefeuil.	792,26	769,18
Méditerranée	219,59	213,19
Mensuel CIC	10146,47	10046,01
Moneden	82510,72	82510,72
Moné-Dix	10074,98	10074,98 ◇
Mone.J.	10783,04	10783,04 ◇
Monévalor	49555,78	49555,78
Mutualité dépôts	16382,15	16349,45
Natio Court Terme	38127	38013
Natio Court Terme2	344890	344890
Natio Epargne	21389,57	21168,88
Natio Ep. Capital	13183,08	13052,55
Natio Ep. Croissance	1975,30	1935,57
Natio Ep. Obligations	207,39	203,32
Natio Epargne Retraite	129,75	127,21
Natio Epargne Trésor	9352,78	9334,09
Natio Epargne Valeur	487,10	477,55
Natio France Index	1072,92	1051,88
Natio Immobilier	1272,17	1247,23
Natio Inter	1855,41	1862,17
Natio Monétaire	9982,83	9982,83
Natio Opportunités	147,10	144,22
Natio Patrimoine	1463,75	1435,05
Natio Perspectives	1238,27	1206,15
Natio Placements	70894,44	70894,44
Natio Revenus	1023,79	1013,65
Natio Sécurité	11387,81	11387,01
Natio Valeurs	944,46	925,94
Nippon-Gan	7162,95	6887,46
Nord Sud Dévelop	1908,85	1904,24
Oblicic-Mondial	3028,51	2983,75
Oblicic-Régions	1090,83	1074,71
Oblifutur	3321,83	3259,70
Oblig. ttes caté.	288,02	204,95
Obliflon	1627,72	1611,60
Oblisécurité Sicav	15618,67	15618,67
Oblys D	518,96	509,32
Oraction	1505,91	1469,18
Pervalor	629,20	608,04
Plénitude D	153,95	149,47 ◆
Poste Croissance C	3255,47	3252,22
Poste Gestion C	39823,90	39823,90

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig. C	11742,85	11742,85 ◆
Première Oblig. D	10930,10	10924,64 ◆
Prévoy. Ecureuil	99,52	98,53 ◆
Priv'Associations	35245,72	35245,72
Proficus	931,46	914,09
Rentacic	164,98	162,54
Revenus Trimestr.	5202,18	5150,67
Revenu-Vert	1149,08	1118,82
St Honoré Vie & Santé	1149,42	1097,30
St Honoré Bons du Tr.	13443,11	13376,23
St Honore Invest.	965,93	922,13
St Honoré Pacifique	818,85	781,72
St Honoré Réal.	17993,46	17921,79
Sécuricic	2070,21	2070,21
Sécuri-Gan	13194,34	12935,63
Sécurtaux	1682,70	1682,70
Sensivalor	31793,49	31793,49 ◆
SEVEA	106,58	103,96 ◆
SFI-CNP Assur	741,45	719,85 ◆
S.G. France opport. C	1483,72	1454,63
S.G. France opport. D	1470,21	1441,38
S.G. Monde opport. C	987,91	968,54
S.G. Monde opport. D	987,91	968,54
Sicav Associations	2199,49	2199,49
Sicav 5.000	493,77	480,55
S.I. Est	1333,42	1294,58
Silvafrance	785,87	764,84
Slivam	438,17	425,44
Slivarente	214,87	210,66
Slivinter	517,48	503,61
Sogenfrance C	1373,46	1346,53
Sogenfrance D	1305,93	1280,32
Sogéparge	299,74	296,77
Sogevar	1126,19	1104,11
Soginter	1603,91	1572,46
Soleil Investissements	679,33	653,28
Solstice D.	2284,90	2279,28 ◆
State Street Act. Eur	12144,32	11848,12
State Street Act. Frce	11798,25	11508,73
St. Str. Act.Japon	1504,42	1467,73
State Street Emer. Mts	1890,76	1826,19
St.Street OAT Plus	12468,55	12345,10
Stratégie Actions	980,37	942,66
Stratégie Rendement	1614,46	1563,64
Synthesis	13133,21	12875,70
Technc-Gan	6541,43	6289,84
Trésora D.	788,63	780,82
Trésor Plus	1548,87	1533,53
Trésor Trimestriel	1008,82	998,83
Trésoricic	157971,90	157971,90
Trilion	5175,48	5189,04
Uni-Associations	124,90	124,90 ◇
Uni-Foncier	1307,70	1275,80
Unifrance	628,24	610,97
Uni-Garantie C	1427,66	1401,04
Uni-Garantie D	1330,38	1305,57
Uni Régions	1513,78	1476,86
Univer	279,19	279,19 ◇
Univers Actions	1585,09	1546,43
Univers Obligations	1943,43	1907,19
Valorg	2398,40	2396
Valréal	32004,89	31988,90
Winterthur St-Honoré	252,10	240,67

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 06/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4130	5,3865	5,05	5,65
Ecu	6,5495	6,5500	—	—
Allemagne (100 dm)	343,3800	343,4200	330	354
Belgique (100 F)	16,6985	16,6985	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	306,6200	306,6800	294	316
Italie (1000 lires)	3,3445	3,3265	3,20	3,50
Danemark (100 krd)	87,7700	87,7300	83	93
Irlande (1 iep)	8,2935	8,2620	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,4405	8,4245	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2275	2,2270	1,95	2,45
Suisse (100 f)	406,9000	407,3000	391	415
Suède (100 krs)	72,2000	71,7300	66	76
Norvège (100 k)	78,8900	78,8100	73	82
Autriche (100 sch)	48,7790	48,7980	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,0875	4,0860	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3600	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9488	3,9203	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3877	5,3865	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 06/12
Or fin (kilo en barre)	65950	65250
Or fin (en lingot)	65850	65500
Napoléon (20f)	376	377
Pièce Fr (10 f)	420	—
Pièce Suisse (20 f)	379	381
Pièce Latine (20 f)	380	383
Souverain	480	476
Pièce 20 dollars	2500	2440
Pièce 10 dollars	1330	1400
Pièce 5 dollars	610	—
Pièce 50 pesos	2485	2445
Pièce 10 florins	385	394

Matif (Marché à terme international de France)
6 décembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 206 610

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	112,26	111,38	113,08
Précédent	112,56	111,66	113,38

CAC 40 A TERME
Volume : 22 060

Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1985,50	1990	1978
Précédent	1988,50	1998	1981

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux U = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

TF 1

13.40 **Série : Premiers baisers** (et à 17.55).
14.10 **Club Dorothée.**
18.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.45 **Divertissement :** Le Bébête Show (et à 0.25).
19.55 **Journal et La Minute hippique.**

20.20 **Sport : Football.** 6e journée de la Ligue des champions : Paris-Saint-Germain contre Spartak de Moscou, en direct du Parc des Princes ; à 21.15, Mi-temps et Météo ; à 21.30, 2e mi-temps ; à 22.25, Extraits et buts des autres matches.
0.05 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Invité : Marc Viénot, président de la Société générale.
0.30 **Journal et Météo.**
0.40 **Série : Passions.**

FRANCE 2

13.50 **Chalu Maureen.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.15).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker.
19.20 **Flash d'informations.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal.** Invité : Raymond Barre. **Journal des courses et Météo.**
20.55 ▶ **Téléfilm : Les Cahiers bleus.** De Serge Leroy.
22.35 **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Ces femmes qui font un métier d'homme. Reportages : Yvette, entraîneuse de boxe, de Philippe Proteau et Carlos Debiasi ; Une femme à bord, d'Amélie Develay et Jean-Pierre Devilliers ; L'hélico du GIGN, de Philippe Proteau et Marc-Antoine Colonna.
23.50 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

13.30 **Téléfilm : Delaney, quelques heures avant l'aube.** De Joseph Hardy.
14.45 **Le Magazine du Sénat.**
14.55 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
16.45 **Les Minikeums.**
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.** En direct de Lyon. Invité : Jordy.
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Livre*, d'Olivier Roellinger.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal *de la* région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 ▶ **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada en direct. Etats d'urgence. Pauvres de nous.
22.25 **Météo et Journal.**
22.55 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL +

13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Documentaire : La Victoire des fourmis.**
15.05 **Téléfilm : L'Enfer du ring.** De Koos Roets.
16.40 **Magazine : Le Journal du art.**
16.45 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.10 **Football américain.** Match de championnat de la NFL.
18.00 **Canaille peluche.** Les Razmoket.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Elsa Zylberstein.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.** Spécial Tim Burton.
21.00 **Cinéma : Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes.** ■ Film français de Jean-Jacques Zilbermann (1993).
22.25 **Flash d'informations.**
22.30 **Cinéma : Maris et femmes** ■■■ Film américain de Woody Allen (1992, v.o.).
0.15 **Cinéma : Shadows.** ■■ Film américain de John Cassavetes (1959, v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Série : Slapstick.** Le Facteur incandescent (rediff.).
17.30 **Magazine : Transit.** Présenté par Pierre Thivolet. Sois Nobel et tais-toi (rediff.).
18.35 **Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Le *pétrole (3e partie) : l'Irak et son pétrole* (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Musica : Un étranger à Broadway.** Documentaire de Barrie Gavin et Kim H. Kowalke.
21.40 **Musique : September Songs.** La musique de Kurt Weill. Film musical de Larry Weinstein (1994).
23.15 **Cinéma : Le Sixième Commandement (Sodom und Gomorrha).** ■■ Film autrichien de Michael Curtiz (1922, muet, 124 min).

M 6

13.25 **M 6 Kid.** Kid découverte ; Kidimot. New Kids on the Block ; Conan l'aventurier ; Moi, Renart ; Banyard Commando ; Rahan.
15.55 **Magazine : Méga 6.**
16.15 **Variétés : Hit Machine.**
16.50 **Magazine : Fax'O** (et à 0.45, 4.45). Présenté par Olivier Cachin et Laurence Romance.
17.25 **Série : Rintintin Junior.**
17.55 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.** Une grande claque aux mauvaises odeurs.
20.45 **Téléfilm : Un bus en otage.** De Vern Gillum.
22.25 **Téléfilm : Suspect public n° 1.** De Noël Black.
0.05 **Série : Fantasmes.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Les griots (3).
20.30 **Antipodes.** L'Egypte.
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** L'Ukraine à vue.
0.05 **Du jour au lendemain.** Henri Raczymov (la Mort du grand écrivain).
0.50 **Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora : L'Europe (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 17 juillet 1993 lors du Festival de Torroella de Montgri) : Variations sur un thème original op. 34, Sonate pour piano n° 30 en fa majeur op. 109, de Beethoven ; Préludes nos 1, 9 et 7, Cançons i danses n° 8, de Mompou ; Préludes pour piano, livre 2, L'Isle joyeuse, de Debussy ; Fantaisie andalouse, de de Falla, par Joaquin Achucarro, piano.
22.35 **Soliste.** José Van Dam.
23.00 **Ainsi la nuit.** Octuor pour vents en mi bémol majeur op. 102, de Beethoven.
0.05 **Jazz vivant.** Par André Francis.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : « Quel avenir pour l'Europe ? », avec Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale (« Question d'actualité »).

Radio-Shalom 94.8, 18 h 30 : Dominique Baudis, député-maire de Toulouse (« Le grand débat »).

France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : les choix du Front national », avec Jean-Marie Le Pen (« Objections »).

IMAGES

Panne

ON attendait avec impatience, sur France 2, le « Spécial philosophie » programmé par le « Cercle de minuit ». Des certitudes spiritualistes du dalaï-lama aux doutes existentiels de Frère Delors, l'actualité fourmillait en effet de sujets de dissertation. On espérait surtout, avouons-le, que les éminents penseurs réunis par Laure Adler allaient s'emparer du dernier exploit du maire de Courbevoie, signalé par France 3, pour illustrer l'évolution psychopathologique de certains comportements contemporains.

La solution imaginée par ce notable pour favoriser l'intégration des populations d'origine étrangère méritait bien de passer à la postérité : il n'y a pas d'endroit plus reposant qu'un cimetière pour reloger un groupe minoritaire dont les mœurs semblent susceptibles de perturber le voisinage. Surtout quand il s'agit d'une minorité africaine connue pour sa façon de vivre *« très spéciale »* puisqu'elle consiste, comme l'explique cet édile, à *« se grouper entre huit et quinze pour faire la cuisine »*, ce qui, on en conviendra, défie l'entendement... On se délectait à l'avance des échanges qu'une telle manifestation de l'art de l'exclusion poussé jusqu'à cette métaphore du cimetière ne pouvait manquer de susciter de la part d'un aréopage de philosophes.

On se délectait à tort, car on a attendu en vain. Pour cause de travaux nocturnes du côté de l'émetteur de la tour Eiffel, si l'on en croit l'aimable information qui nous fut donnée sur le coup de minuit et quart, les téléspectateurs de la région parisienne n'eurent droit, en guise de « Cercle de minuit », qu'à un écran vide, muet, scintillant de flocons de « neige ». Comme aux plus belles nuits des temps héroïques de la télévision à chaîne unique, où la moindre saute de vent provoquait une panne, mais où la moindre absence d'images engendrait un insupportable calvaire.

La contemplation de ce néant cathodique n'était pas sans intérêt dialectique. Peut-être même cette neige artificielle et silencieuse était-elle la seule bonne réponse philosophique aux questions soulevées par l'actualité. Mais la télécommande est l'ennemie de la contemplation. On se retrouva machinalement sur TF 1, au moment où une jeune candide s'évertuait désespérément à faire dire quelques vérités au plus expert des faussaires. Plus elle mettait du cœur à souligner son cynisme, plus Me Jacques Vergès s'en amusait en tirant sur son cigare. Le célèbre avocat avait déjà réglé ses comptes politiques. Il philosophait à sa très personnelle manière en tutoyant à la fois Dieu et le Diable. On ne fut pas surpris de l'entendre avouer son faible pour le Diable, *« le plus beau des anges »*, selon lui.

Voilà comment il arrive qu'on finisse ses nuits sur Canal Plus à l'heure où les débats se métamorphosent en ébats dont les figures filmées ne doivent plus rien à la rhétorique. Que Mme Arlette Laguiller, qui succéda à Me Jacques Vergès sur le plateau de TF 1, veuille bien nous pardonner cet écart de conduite momentané tout à fait indépendant de notre volonté.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 8 DÉCEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Intrigues.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Sophie et Virginie.
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** Les Bisounours ; Le Retour du roi Léo ; Biker Mice ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.05 **Série : Riviera.**
10.15 **Série : Le Destin du docteur Calvet.**
10.45 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée.** Ici bébé ; Charles s'en charge ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.35).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Série : Columbo.** Tout finit par se savoir, de Daryl Duke, avec Peter Falk, Ian Buchanan. *Scotland Yard appelle le lieutenant Columbo à la rescousse.*
22.30 **Magazine : Scènes de ménage.** Présenté par Caroline Loeb et Laurent Petitguillaume. Les femmes sont jalouses comme des poux.
23.40 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (4e épisode).
1.40 **TF 1 nuit** (et à 2.45, 3.20, 4.00, 4.30).
1.50 **Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.** Un avenir pour l'Amazonie.
2.55 **Documentaire : l'Aventure des plantes.** Les conditions extrêmement extrêmes.
3.30 **Série : Côté cœur.**
4.10 **Série : Passions.**
4.40 **Musique.**
5.05 **Documentaire : Histoires naturelles.** Les marins de Saint-Pierre.

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Magazine : Matin bonheur.** Invité : Jean François Deniau. Thème : acheter aux enchères.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide.**
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.50 **Météo** (et à 13.35).
12.55 **Loto, Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Un cas pour deux.**
14.50 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.45 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
15.55 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Les rois du bal. Avec Guy Mardel, Marie Lazaro, Claude Neau.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.15).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Vanessa Demouy, Marie Sara, Henri Leconte.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Météo et Point route.**
20.55 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Les enfants des mille collines, d'Anne Gintzburger et Jean-Marie Lequertier ; Les enfants tueurs, d'Edward Stourton et John Konig.
22.30 **Expression directe.** UDF.
22.35 **Cinéma : Chocolat.** ■■ Film français de Claire Denis (1987). Avec Isaach de Bankolé, Giulia Boschi, François Cluzet.
0.15 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.45 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler. Invités : Pierre-Gilles de Gennes, physicien ; Dominique Simonet, journaliste ; Etienne Guyon, *Du sac de billes au tas de sable* ; Noëlle Lenoir, présidente du comité de bioéthnique ; Emmanuelle Laborit, *le Cri de la mouette* ; Anne Brochet, comédienne ; Bernard Stora, réalisateur, à propos de son film *Consentement mutuel.* Musique : extrait du spectacle « Tour du monde en quatre-vingts langues ».
2.05 **Magazine : Studio Gabriel** (2e partie, rediff.).
2.35 **Magazine : Bas les masques** (rediff.).
3.45 **Dessin animé** (et à 6.00).
3.55 **24 heures d'info.**
4.55 **Court métrage : Délit mineur.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** Rupert ; Oui-Oui ; Mon âne ; Mine de rien ; Les Histoires du père Castor ; les Aventures de Tintin : les Bijoux de la Castafiore (7e épisode).
8.25 **Continentales.** Euro hebdo : l'actualité en Espagne et en Italie ; à 8.30, Informe Semanal (v.o.) ; A 8.45, South American Program : la vie quotidienne au Mexique ; à 8.55, Praça publica, l'actualité portugaise ; à 9.00, J'aime la télé ; à 9.25, Eurokiosque.
9.35 **Magazine : Génération 3.** Les Crobs ; A 10.10, Semaine thématique : L'expédition Erebus. 3. Le feu. Invité : Jean-Louis Etienne.
11.10 **Magazine : Emplois du temps.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Pierre Bachelet.
14.40 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse (1er épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme : Les Carolingiens.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Invités : Eve Ruggieri ; Alain Duault.
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *L'Héritage de la cuisine chinoise*, d'Elizabeth Chong.
18.58 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : Fenêtre sur Pacifique.** ■ Film américain de John Schlesinger (1990). Avec Matthew Modine, Melanie Griffith, Michael Keaton.
22.35 **Météo et Journal.**
23.05 **Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.** URSS. 3. 1953-1991 : illusion, déclin et chute, de Krzysztof Talczewski. *De l'arrivée au pouvoir de Khrouchtchev à la fin du Parti communiste soviétique.*
0.05 **Magazine : L'Heure du golf.**
0.35 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.10 **Musique : Cadran lunaire.** *Sonate pour violoncelle et piano*, de Debussy, par Anne Gastinel, violoncelle, Pascal Godart, piano (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.54).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.
7.55 **Série : Absolument fabuleux.**
8.25 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
8.55 **Cinéma : Etat de force.** □ Film américain de Bruno Barreto (1991). Avec Amy Irving, Andy Garcia, Lou Diamond Phillips.
10.24 **Flash d'informations.**
10.25 **Magazine : Le Journal du art** (rediff.).
10.30 **Surprises** (et à 15.45).
10.40 **Documentaire : Cuba, histoire d'un mythe.** De Marie-Monique Robin.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. Je n'aime que les hommes d'âge mûr ; les hommes mannequins.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Maris et femmes.** ■■■ Film américain de Woody Allen (1992). Avec Woody Allen, Mia Farrow, Judy Davis. *L'usure des rapports amoureux.*
15.20 **Magazine : L'Œil du cyclone** (rediff.).
16.00 **Cinéma : Red Rock West.** ■ Film américain de John Dahl (1992). Avec Nicolas Cage, Dennis Hopper, Lara Flynn Boyle. *Nicolas Cage en malchanceux à tête d'abruti.*
17.35 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** La presqu'île du Kamtchatka, de Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli.
18.05 **Canaille peluche.** Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Peter Sellars.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.15 **Sport : Football.** FC Sion-Nantes. Match retour du 3e tour de la Coupe de l'UEFA, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Série : Le Juge de la nuit.**
23.20 **Cinéma : Jeux d'adultes.** □ Film américain d'Alan J. Pakula (1992). Avec Kevin Kline, Mary Elizabeth Mastrantonio, Kevin Spacey (v.o.). *Suspense pseudo-hitchcockien indigne de Pakula.*
0.55 **Cinéma : Tchin-Tchin.** □ Film américain de Gene Saks (1990). Avec Marcello Mastroianni, Julie Andrews, Jean-Pierre Castaldi. *Désastreuse adaptation de la pièce de François Billetdoux.*
2.30 **Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle.** L'étrangleur de Boston (26 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Voyages avec ma tante.** ■■ Film américain de George Cukor (1972, rediff).
18.45 **Série : One-Reelers, comédies burlesques** (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Missionnaires de l'humanitaire.** *Le réalisateur Werner Zeindler accompagne un jeune délégué du Comité international de la Croix-Rouge lors de sa première mission au Cambodge.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : La Peur.** Soirée proposée par Hannelore Gadatsch.
20.41 **Documentaire : Le Paradis perdu ou la Peur du monde.** D'Ingolf Efler. *Du péril jaune à la peur du fondamentalisme.*
21.15 **Débat** (et à 23.50). Avec Horst-Eberhard Richter, psychanalyste, Edgar Morin, sociologue.
21.30 **Cinéma : Tous les autres s'appellent Ali.** ■■ Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1973). Avec Brigitte Mira, El Hedi Ben Salem, Barbara Valentin (v.o.).
23.00 **Documentaire : Mort de peur.** De Hannelore Gadatsch. *Quand la peur devient-elle une maladie ?*
0.05 **Interview : Alfred Hitchcock.** *Dans la dernière interview qu'il a donnée avant sa mort, le maître du suspens parle de ses peurs d'enfant.*
0.15 **Documentaire : Los Angeles, réservoir de la peur.** De Gero von Boehm (35 min). *Tremblements de terre, raz de marée, incendies, criminalité...*

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.40).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.30 **Infoconsommation.**
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.00, 15.00, 1.20, 6.00).
11.35 **Magazine : Ecolo 6.**
11.50 **Série : Papa Schultz.**
12.20 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.20 **Téléfilm : Un sacré bout de femme.** De Noël Black, avec Patty Duke, Joe Bologna.
16.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.25 **Variétés : Hit Machine.**
16.55 **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; 20 000 lieues dans l'espace.
17.55 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier. 1929, Etats-Unis : la crise.
20.50 **Cinéma : La Soupe aux choux.** ■ Film français de Jean Girault (1981). Avec Louis de Funès, Jean Carmet, Jacques Villeret.
22.40 **Téléfilm : L'Emmuré vivant.** De Gérard Kikoïne, avec Robert Vaughn, Donald Pleasance. *Une jeune femme, professeur débutant, est envoyée dans un lycée expérimental pour anciennes délinquantes.*
0.15 **Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine : Fréquenstar** (et à 3.20).
2.00 **Rediffusions.** Rock express ; Espagne ardente et mythique ; Cœur de spéléo ; Culture pub ; E = M 6.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Les griots (4).
20.30 **Fiction.** Jouvet-Périer : itinéraire sentimental.
21.32 **Profils perdus.** Armand Guibert (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** L'appel du fleuve Sénégal.
0.05 **Du jour au lendemain.** René de Ceccaty (Violette Leduc, éloge de la bâtarde).
0.50 **Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora : l'Europe (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Genoveva : ouverture, Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 54, de Schumann ; Symphonie n° 1 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. Léonard Slatkin.
22.35 **Soliste.** José Van Dam.
23.00 **Ainsi la nuit.** Sospiri, d'Elgar ; Nocturne en la bémol majeur n° 3, de Field ; Nocturnal After John Dowland, de Britten ; Nocturne n° 10 en la bémol majeur op. 32, de Chopin.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort. Œuvres de May, Vermeersch.

Les interventions à la radio

France-Inter, 7 h 40 : Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, président par intérim du RPR (« Spécial petit déjeuner d'Inter »).

RMC, 18 h 30 : Robert Hue (« Forum RMC-*L'Express* »).

O'FM, 19 heures : Dominique Baudis, président exécutif du CDS, et l'historien Pierre Miquel pour son livre *le Pouvoir et l'Artiste*, paru chez Belfond, « Le Grand O » (« O'FM-*la Croix* »).

TRAVERSES PIERRE GEORGES

Le Père Delors...

IL a décidé. *« En conscience. »* Il l'a dit. En catimini. A un journaliste, à un micro, à une caméra qui passaient par là, dans un couloir, à Budapest. Il n'a pas pu s'empêcher de le dire. Il n'a pas pu s'empêcher de ne rien dire.

Sauf qu'il avait décidé. Et que désormais un homme sait ce que va faire Delors : Delors. Ah ! terrible tourment, supplice chinois, pauvres têtes que les nôtres soumises au jeu cruel du l'ira, l'ira pas, tirelire-la !

Le Père Delors est une ordure. Qu'on comprenne bien. Il ne s'agit pas là d'insultes à futur, hypothétique, peut-être, si Dieu le veut, chef de l'Etat, mais d'une association d'idées. Un sondage, un de plus, réalisé récemment auprès des enfants sur leur envie, assez commune, de jouets pour Noël, a décelé une évolution des mentalités et des désirs : ces chères têtes blondes auraient changé de goûts. Fini, enfin tout est relatif, la mode furieuse des jeux vidéos, virtuels, des cadeaux de poche et de tête. Fini le micro-plaisir.

Ce qu'ils voudraient désormais, M. le Père Noël qui êtes au ciel, ce sont des gros, énormes paquets, avec des papiers d'emballage plein de pinpins, des kikis de ruban, des jouets qui tiennent au corps et à l'imaginaire, des montagnes sur leurs petits souliers. En un mot, de l'émerveillement.

Et notre cadeau à nous ? Imaginez la déception, le désarroi, le Noël funeste, si d'aventure, sous le sapin électoral, nous n'avions à trouver qu'un grand paquet plein de vide, avec ce simple et terrifiant mot du Père Delors : non. Mieux vaut ne pas y penser. Un être nous manquerait et tout notre paysage serait dépeuplé, un avenir de routine, d'habitude, entre Machin et Truc, couple de frères ennemis.

Hélas ! ce n'est pas impossible. A scruter désespérément les étoiles, à autopsier le marc de café, à consulter Mme Irma, force est de constater que les présages ne sont pas bons, les perspectives pas radieuses. Il n'est pas impossible qu'une fumée noire sorte des cheminées, que le décidé ne le soit pas à monter au front.

Dans *Libération*, mercredi, un écho n'aura pas manqué de jeter le doute. Selon Gilles Bresson, Alain Juppé serait sorti tout troublé et joyeux d'un entretien récent avec son homologue Klaus Kinkel et le chancelier Kohl. Ceux-ci venaient de rencontrer Delors. Et au cours de la conversation notre ministre qui *« ne reste pas le cul sur sa chaise »* comme d'aucuns aurait appris la teneur du précédent entretien : *« Ils lui ont demandé s'il se présenterait ou non* (...) *et Delors leur a répondu :* definitely not *»*. Si cela est vrai, et si Delors en est à révéler aux Allemands ce qu'il tait encore aux Gaulois, il faut d'urgence réviser accusations et insultes. Jacques Delors n'est plus, selon ses tourmenteurs, *« le candidat des Allemands »*. Le voilà déjà devenu leur *« non-candidat »*.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

La Shoah : « Hommage aux justes », par Paul Ricœur. Toxicomanie : *« L'ordre hors la loi »*, par Jean Carpentier. A livre ouvert, par Robert Solé : *Peines de mort*, de Martin Monestier *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Au Québec, lancement de la campagne sur l'indépendance

Le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, a donné, mardi 6 décembre, le véritable coup d'envoi de la campagne référendaire sur l'indépendance de la province canadienne à dominante francophone, en dévoilant un plan qui débouchera sur la tenue d'un référendum vers la fin du printemps ou au début de l'automne 1995 *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Procès Bakhtiar : l'assassin, le complice et l'innocent

Ali Vakili Rad, trente-cinq ans, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans par la cour d'assises de Paris, mardi 6 décembre, pour l'assassinat de l'ancien premier ministre iranien, Chapour Bakhtiar, et de son secrétaire, commis le 6 août 1991 à Suresnes. Massoud Hendi, quarante-sept ans, reconnu coupable de complicité d'assassinat et d'association de malfaiteurs, s'est vu infliger dix ans de réclusion criminelle comprenant une période de sûreté des deux tiers. Le troisième accusé, Zeynalabedine Sarahadi, a été acquitté *(page 10)*.

CULTURE

La mort de l'acteur italien Gian Maria Volonté, porte-parole du cinéma « contestataire »

L'acteur italien Gian Maria Volonté est mort mardi 6 décembre, à Florina (nord-ouest de la Grèce), où il tournait dans le nouveau film de Theo Angelopoulos. Il a été retrouvé mort dans sa chambre d'hôtel, *« probablement d'une attaque cardiaque »*, selon la police. Il était âgé de soixante et un ans *(page 15)*.

ÉDUCATION ♦ CAMPUS

Démarrage laborieux pour les sections d'apprentissage

La loi quinquennale sur l'emploi permet aux lycées professionnels de former des apprentis. Mais ce mariage contre nature est loin d'être consommé : si certaines académies se sont investies à fond, d'autres ont freiné des quatre fers, invoquant des *« équilibres difficile à modifier au sein des établissements » (page 17)*.

ÉCONOMIE

M. Rubin, nouveau secrétaire américain au Trésor

Le président Bill Clinton a annoncé, mardi 6 décembre, le remplacement de Lloyd Bentsen, démissionnaire, par Robert Rubin au poste de secrétaire au Trésor. Les milieux d'affaires et les marchés financiers semblent rassurés par ce passage de relais qui ne devrait pas entraîner de modification de la politique économique américaine *(page 19)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

« Beaux livres » : une sélection d'albums qui ne présentent pas seulement de belles images, mais de vrais textes : André Chastel et l'art français, Pierre Soulages, le groupe Cobra, la peinture italienne, les Scythes, le photographe Cecil Beaton, l'histoire du blues... Et puis aussi d'autres livres, dont les romans des Américains Cormac McCarthy, Galway Kinnell, Madison Smartt Bell.

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de I à XII

Le numéro du « Monde » daté mercredi 7 décembre 1994 a été tiré à 469 839 exemplaires

Le suicide du notaire et éditeur

Gérard Voitey, un joueur acharné à perdre

Le corps du notaire et éditeur Gérard Voitey a été retrouvé au volant de sa voiture, samedi 3 décembre, par un promeneur, près des étangs des Barbeaux, sur la route de Gouvieux (Oise). Une première version des faits laissait à penser que M. Voitey avait été victime d'un accident de la route (« le Monde » du 7 décembre). Cette information a été démentie mardi 6 décembre en début d'après-midi. Gérard Voitey avait à la main un pistolet de calibre P.38, avec lequel il s'est tiré une balle dans la tête. La gendarmerie a conclu à un suicide, et le permis d'inhumer a été délivré. Le parquet de Senlis précise qu'une lettre a été découverte dans laquelle Gérard Voitey annonce son intention de mettre fin à ses jours.

Dans le monde de l'édition, on l'appelait « le notaire », avec une curiosité teintée de méfiance, un dédain pimenté par l'envie. Fascinés par l'homme d'argent qu'ils n'avaient jamais accepté comme l'un des leurs, les gens du livre hésitaient entre la raillerie et l'admiration, l'aversion et le désir, parfois, de solliciter son appui financier. Tout, autour de lui, semblait enveloppé de mystère et de passion, nimbé d'une lumière opaque où se dissimulaient plus que de simples secrets de famille.

En faisant cohabiter les professions si dissemblables d'éditeur et de notaire, en jetant son dévolu sur des dossiers sensibles et des maisons en difficulté, en brassant des relations disparates, Gérard Voitey avait tissé une vie pleine de soubresauts et de rumeurs. Une vie qui s'est achevée à l'âge de cinquante ans, dans la nuit du 2 au 3 décembre, sur une route de l'Oise. C'est à Gouvieux, non loin de Chantilly, que « le notaire » a mis fin à son existence d'un coup de pistolet, emportant dans une mort bruyante les énigmes d'une carrière emplie de silences et d'énigmes.

Comme pour compléter un étrange et macabre triangle, ce suicide s'est intercalé entre ceux de deux écrivains que Gérard Voitey avait bien connus. Guy Debord, mort mercredi 30 novembre (*le Monde* du 2 décembre), était lié à l'homme d'affaires et éditeur Gérard Lebovici, assassiné en 1984 et dont Voitey régla la succession. Quant à Roger Stéphane, dont le suicide a eu lieu dimanche 4 décembre (*le Monde* du 6 décembre), il avait été l'un des auteurs de Quai Voltaire, la maison fondée voilà sept ans par Gérard Voitey, le « trône » sur lequel le notaire asseyait son amour pour la littérature. Entre ces décès si rapprochés, nul lien apparent, mais un symbole : les écrivains qui se sont donné la mort étaient rattachés aux deux pôles de l'existence de Gérard Voitey, à ses deux vies entrecroisées, d'avant et d'après l'édition.

Issu d'un milieu modeste, Gérard Voitey était devenu notaire par admiration pour le père d'un ami de collège, tout en vouant un culte à la littérature. Lorsqu'il fonde sa maison, en 1987 – avec les journalistes et écrivains Daniel Rondeau et Patrick Mauriès –, c'est avec la conviction qu'il faut donner leur chance à de jeunes écrivains, promouvoir des talents. Cette philosophie va de pair avec un goût pour les affaires, même ou surtout les plus risquées, qui le pousse à vouloir former un groupe éditorial autour de Quai Voltaire. Très vite, il rachète plusieurs petites structures, parmi lesquelles Londreys, Le Terrain vague, Lieu commun, Clancier-Guénaud ou Fanval, la maison qui possède, à l'époque, les droits de Barbara Cartland pour la France. Regroupées au sein d'une société qui leur fournit des services communs, les différentes productions sont censées se soutenir et s'épauler les unes les autres.

Bientôt, cependant, le rêve tourne à l'aigre, les maisons battent de l'aile, plusieurs ferment leurs portes. Gérard Voitey, qui a investi de grosses sommes dans son groupe, est accusé par ses détracteurs de ne pas tenir ses engagements auprès des auteurs, de ne pas régler ses dettes. Les contentieux et les brouilles s'accumulent, beaucoup de ceux qu'avaient attirés son charme et son entregent se rétractent. En 1990, le romancier Daniel Rondeau quitte la maison, suivi par d'autres écrivains. En 1993, c'est le tour de l'éditeur Jean-Jacques Pauvert, que Voitey avait sollicité pour redonner vie au Terrain vague.

Echecs retentissants

En dépit des dettes qu'on lui prête, Gérard Voitey n'hésite cependant pas à prendre le contrôle des éditions de La Table ronde, en janvier de cette année, et à réorganiser ce qui reste de son groupe au sein de la société anonyme Saga. L'ensemble, auquel il faut ajouter la librairie Palatine, forme un attelage précaire, miné par les problèmes financiers, un tripode qui ne résistera sans doute pas à la disparition du notaire. Quai Voltaire, la pierre d'angle du groupe, devrait déposer son bilan dans les jours qui viennent.

Comment un homme qui avait réussi à bâtir l'une des plus importantes études notariales de Paris a-t-il pu en arriver à ces échecs retentissants ? L'inexpérience en matière d'édition peut être une explication, mais ce n'est sans doute pas la seule. Encore abasourdis par l'annonce de la mort de Gérard Voitey, ceux qui furent ses collaborateurs dans le monde du livre clament, unanimes, leur *« incompréhension »* face à ses méthodes, à sa gestion erratique et à ses intentions. *« Il était complètement atypique et agissait avec une incohérence totale. Je n'ai jamais rien compris, je ne sais pas quelle cause il servait »*, affirme ainsi Jean-Jacques Pauvert.

Homme de promesses, laissant totale liberté à ceux qui dirigeaient les structures dont il était propriétaire, Voitey semble aussi avoir été le spécialiste des revirements inexpliqués, des décisions brusques. Le profil d'un joueur acharné à perdre, en route, déjà, vers une forme de suicide. Cette stratégie insaisissable se retrouve dans la dispersion politique de ses relations et dans les divers investissements qu'il entreprenait.

Il était le notaire de Gérard Lebovici, producteur de cinéma et éditeur de l'ultra-gauche dans les années 60 ; son nom avait été cité au détour de l'affaire du Carrefour du développement ; avec La Table ronde, il avait racheté une maison classée à droite. Enfin, dans sa dernière livraison, le magazine bimestriel *Golias* – novembre-décembre –, animé par des « chrétiens critiques », l'accuse d'avoir promu un ancien négationniste au poste de directeur littéraire des éditions Quai Voltaire. A quoi Jean-Paul Iommi-Amunategui, gérant de la maison, rétorque que le passé de cet homme n'était connu ni de lui ni de Voitey au moment de sa nomination et que nul ne peut soupçonner celui qui fut *« un patron de rêve »* d'accointances avec l'extrême droite. Qui fut-il donc au bout du compte, cet homme de loi saisi d'une boulimie éditoriale, poussé par une douleur inconnue à se donner la mort ? Nul ne le saura peut-être jamais si, comme un notaire, il a décidé d'emporter ses secrets dans la tombe.

RAPHAËLLE RÉROLLE

TÉLÉVISION : pas de publication des cachets les plus élevés de France 2 et France 3. – *« Au regard des impératifs de confidentialité imposés par la concurrence entre les différentes chaînes de télévision »*, il n'est pas souhaitable de rendre publics les cachets les plus importants versés aux animateurs de France Télévision, a estimé le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, dans sa réponse à Michel Péricard, président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, parue au *Journal officiel* du mardi 6 décembre.

Selon M. Sarkozy, la publication de ces éléments *« serait de nature à affaiblir le service public »*. En revanche, M. Péricard pourra se voir communiquer *« directement et personnellement »* ces informations par France Télévision.

LE CSA garantit ARTE contre *« l'enserrement »* de La Cinquième. – ARTE, la chaîne culturelle franco-allemande présidée par Jérôme Clément, pourra diffuser ses programmes de 19 heures jusqu'à 3 heures du matin, soit deux heures de plus que son actuel cahier des charges ne l'y autorise. De son côté, La Cinquième, la chaîne de la connaissance de Jean-Marie Cavada, pourra occuper dès le mardi 13 décembre la tranche horaire qui court de 3 heures du matin à 19 heures alors qu'elle aurait souhaité pouvoir émettre à partir de 1 heure. Après l'audition des deux présidents (*le Monde* du 2 décembre), le CSA – sensible aux arguments de Jérôme Clément *« soucieux d'échapper à l'enserrement de La Cinquième »* – a finalement tranché pour un partage à l'amiable des « heures de nuit ».

PRESSE : *Jeudi-Lyon* suspend sa parution. – *Jeudi-Lyon*, l'hebdomadaire lancé le 15 septembre par Marc de Boysson et Michel Texier (*le Monde* du 19 septembre) suspend sa parution. Le numéro 13, daté du 8 décembre, ne paraîtra pas. *Jeudi-Lyon*, dont le dixième numéro a été vendu à 2 600 exemplaires dans les kiosques lyonnais, contre 16 500 pour le premier numéro, est en situation *« d'échec commercial et publicitaire »*, selon le président du directoire du titre, Philippe Brunet-Lecomte, qui cherche actuellement *« deux à trois millions de francs »* pour éviter le dépôt de bilan. La suspension de la parution fait suite au retrait, lundi 5 décembre, de deux des vingt-quatre actionnaires de l'hebdomadaire, qui avaient promis de s'engager dans la relance du titre et dans sa recapitalisation.

Le licenciement de Martin Veyron

Act Up : « injuste et bête »

« Nous supposons que l'humour noir ne vous fait pas rire. Les pédales vous dérangent-elles à ce point ? », demande Christophe Martet, président d'Act Up-Paris, mardi 6 décembre dans un communiqué dénonçant le licenciement d'*InfoMatin* de Martin Veyron (*le Monde* du 7 décembre). *« Oui, nous mourons. Oui, nos amis sont morts. Les homosexuels ont payé et continuent de payer un trop lourd tribut face au sida. Les hétérosexuels meurent aussi du sida, mais pour une fois que ce n'est pas sur un air de circonstance et condescendant que l'on parle du sida, nous trouvons injuste et bête votre décision de mettre à pied Martin Veyron. »*

Au conseil des ministres

M. Mitterrand demande le respect de l'engagement de la France dans Europol

Le conseil des ministres, réuni mercredi 7 décembre au palais de l'Elysée, a entendu une communication de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la coopération internationale des services de police dans la lutte contre le crime organisé. M. Pasqua a notamment évoqué les difficultés de mise en place du système Europol.

Selon Jean Musitelli, porte-parole de la présidence de la République, François Mitterrand est intervenu pour rappeler que la France est *« engagée »* dans le projet Europol et qu'*« il faut tenir son engagement »*. Précisant que le chef de l'Etat s'était entretenu avec Edouard Balladur avant la réunion du conseil des ministres, M. Musitelli a indiqué que M. Mitterrand avait déclaré au conseil : *« Il faut que l'Europe dans ce domaine se dote des moyens d'exister face à une criminalité qui dépasse les frontières des Etats. »* M. Mitterrand a ajouté que *« cette question doit être réglée durant la présidence française »* de l'Union européenne, c'est-à-dire au cours du premier semestre de 1995.

Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a dressé, d'après Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, un *« tableau extrêmement sombre »* de la situation en Bosnie. Edouard Balladur a fait part de ses *« vives préoccupations »* devant la possibilité d'une levée de l'embargo sur les armes. Le président de la République est lui-même longuement intervenu pour faire part de son analyse, qui n'est pas différente de celle du gouvernement.

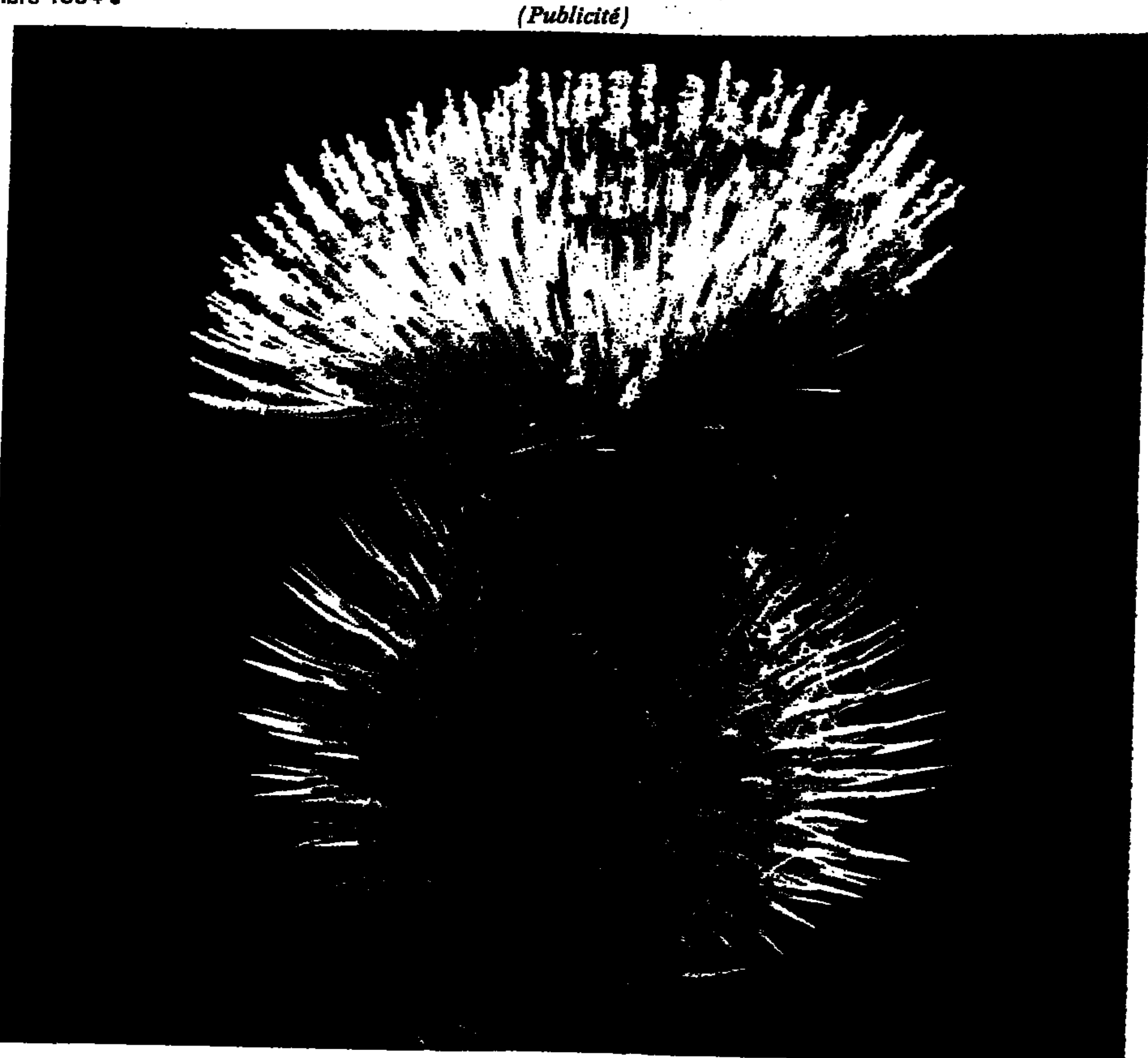
Le conseil des ministres a par ailleurs approuvé la loi de programmation pour l'école préparée par François Bayrou (*le Monde* daté 23-24 octobre).

Assemblée générale de la Société des lecteurs du « Monde »

La Société des lecteurs du *Monde* tiendra une assemblée ordinaire et extraordinaire le samedi 17 décembre à 14 h 30 à l'auditorium du Forum des Halles, 5, porte Saint-Eustache, 75001 Paris.

Tous les membres de la société sont appelés à exercer leur rôle d'actionnaires. Il est instamment demandé à ceux qui ne pourraient être présents d'envoyer leur pouvoir ou leur vote au secrétariat de la société. Les actionnaires qui n'auraient pas reçu le dossier de convocation sont priés de se faire connaître auprès de ce même secrétariat (15, rue Falguière. 75501 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 40-65-25-01).

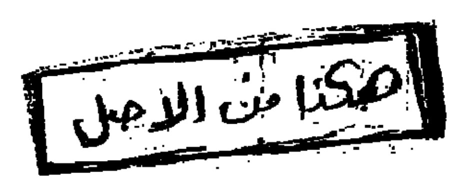
(Publicité)



GLEN TURNER
PUR MALT D'ECOSSE



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION



Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Les meilleurs disques de l'année

Des milliers de disques ont été publiés, cette année encore, par les éditeurs. Parmi ceux-là, des centaines de compilations et de rééditions d'enregistrements archi-connus changeant simplement de présentation. Parmi ceux-là aussi, des centaines d'albums et de coffrets méritent d'entrer dans toutes les discothèques. Les disques retenus dans ce numéro spécial l'ont été de façon arbitraire, mais avec la ferme conviction qu'ils étaient les meilleurs.


J. BARRAT/EMI

Thomas Hampson

George Antheil

Première, deuxième et quatrième Sonates pour violon et piano
Vera Beths (violon), Reinbert de Leeuw (piano).

Clou de ce disque, la *Deuxième sonate* est un objet d'avant-garde qui répond aux modes picturales du collage et de la citation : fragments cubistes, monochromes, sans début ni fin, de boogie-woogie ou de tango avec, pour finir, un énorme *cluster* tenu plusieurs secondes par la pédale et percussions à la main sur le bois du piano. L'exécution des Hollandais est hallucinante et déshumanisée à souhait. – A. Ry.

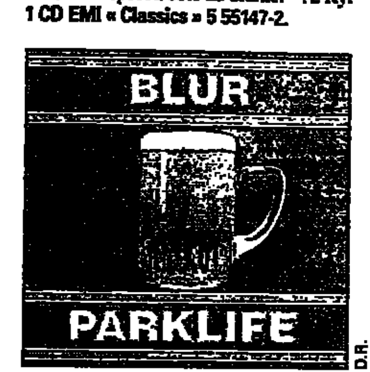
1 CD Auvidis-Montaigne MO 782 022.

Blur

Park Life

Arrogance, souci du style autant que des mélodies au charme insulaire, références dévotes aux anciens (Kinks, Who, Small Faces) comme aux grands frères de la new wave (Jam, Clash), Blur a porté très haut les couleurs de l'anglocentrisme triomphant. – S. D.

1 CD Food/EMI 72438 2919421-2.



D.R.

Blur : la pochette de Park Life

Jeff Buckley

Grace

Prince héritier – il est le fils de Tim Buckley – à la sensibilité exacerbée, il a donné un souffle unique, violent et intime à son premier album. Espérons que le prix de ces émotions fortes ne soit pas trop lourd pour ce jeune homme fragile. – S. D.

1 CD Columbia 475 928-2.


D.R.

Portishead

Jean-Roger Caussimon

La Double Vie – Mémoires

Jean-Roger Caussimon nous a quittés en 1985. Il avait commencé à enregistrer des disques vers 1970, sur l'insistance de Pierre Barouh. Il en a produit six. Il écrivait beaucoup, des poèmes, des histoires, des mémoires. Il fréquentait les cabarets depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et s'était lié d'amitié avec Catherine Sauvage, René-Louis Lafforgue, Léo Ferré (ah ! *le Temps du tango, Monsieur William*). « *C'est d'abord un marin profilé sur des lames. Il écrit un ruisseau qu'écrivait La Fontaine...* », écrit Claude Nougaro. Les vingt-sept titres rassemblés dans le disque qui accompagne le livre de *Mémoires*, sont des inédits précieux ou des introuvables, enregistrés entre 1946 et 1981, par l'auteur, mais aussi par ses amis Sauvage (*Deux heures à tuer*), Gainsbourg (*Monsieur William*), Ferré (*Ne chantez pas la mort*), Clay (*le Fils du comique*). – V. Mo.

Un livre, Editions Le Castor Astral, 202 pages, accompagné d'un CD SWCD02.

L'intégrale 1970-1980. 4 CD Saravah/Media 7 SHL 9001.

Yves Robert

Récital romantique du baryton Thomas Hampson

Grieg Lieder : A la belle aimée lointaine de Beethoven – Schumann : les Amours du poète.
Geoffrey Parsons (piano).

Thomas Hampson est ici au sommet de sa frémissante sensibilité, de sa diction grave et pourtant aérienne. Il chante *les Amours du poète* comme on ne les a jamais entendus : allusifs, verlainiens, énigmatiques dans leurs perpétuels non-dits, leur aspect à côté du drame. – A. Ry.

1 CD EMI « Classics » 5 55147-2.

MICHEL FEINBERG

Ismaël Lo

Ismaël Lo

Iso

Tout en grâce, *Iso* est un premier pas vers la maturité. Le plus folk des chanteurs sénégalais s'est promené avec une guitare et un harmonica pour bagage. Doté d'un sens profond de la mélodie et d'un héritage rythmique évident, il met en perspective les multiples facettes de la musique sénégalaise. Ballades tranquilles à fredonner (*Dibi Dibi Rek*), influences du mblax sénégalais, des Caraïbes. Etienne Roda Gil lui a concocté une histoire de princesse indocile, qu'Ismaël chante en français. Epure et décontraction. – V. Mo.

1 CD Island 522-362-2.

Lucio Dalla

Henna

Ou l'amour au creux de l'ordinateur. *Henna* bruisse des démons anciens et des menaces télévisuelles. Conçu juste avant l'avènement de Berlusconi, cet album, l'un des meilleurs de la star italienne, est prémonitoire. Lucio Dalla, l'enfant terrible de Bologne, multiplie les métaphores, sur l'Europe totalitaire, l'érotisme téléphoné. L'auteur de *Caruso* a gardé sa voix d'Italien écorché et son sens mélodique (*Cinema*, hommage à Mastroianni). Batterie électronique, synthétiseurs-échantillonneurs canalisent ces chansons débordantes. Sans renoncer aux larmes, aux violons et à l'amour du jazz qui ont influencé le rock et la variété italiennes. – V. Mo.

1 CD Pressing 743 211 8293-2. Distribué par BMG.

Steve Grossman

Time to Smile

Steve Grossman est revenu occuper le devant de la scène. Il joue du ténor comme on respire, avec une énergie de feu, sans une faute de jazz. Johnny Griffin, Joe Henderson, Wayne Shorter, Steve Grossman, l'affaire est entendue, ils représentent l'idée royale de l'instrument. Sonny Rollins, de haut, et Joe Lovano, de plus loin, complètent le tableau. Les ailiers de l'équipe ? Von Freeman et Dewey Redman. Tout le reste est pipeau. Steve Grossman, enregistré par un producteur français (Francis Dreyfus) joue avec Elvin Jones au sommet de sa fougue, Tom Harrell, le trompettiste du rêve, Willy Pickens (piano) et Cecil McBee (basse), l'un des préférés. Autrement dit, si le dénicheur de cadeaux est à la recherche d'un objet récent, authentique comme un caillou, swinguant comme l'image même du jazz, pas une seconde d'hésitation : *Time to Smile*. Mais, dites-moi, amigo, ce premier thème intitulé *415 Central Park West*, n'était-ce point l'adresse d'un fameux trompettiste disparu il y a peu avec qui Steve Grossman, avant son éclipse, avait joué ? – Si fait, c'est bien cela... – F. M.

1 CD FDM 36566-2.


D.R.

Gil Shaham interprète les concertos pour violon et orchestre de Korngold et Barber.

Musique à la cour de Janus

Huelgas Ensemble, Paul Van Nevel (direction).

Du Arvo Part avant la lettre : cette musique était entendue à la cour de Chypre à la charnière des XIVe et XVe siècles. « Arrêts sur image » étranges et ornements ultra-raffinés s'y font entendre. Hypnotique. – R. Ma.

1 CD Sony « Vivarte » SK 53 976.


RAPHAËL CAUSSIMON

Jean-Roger Caussimon

MEPHISTO

Korngold-Barber

Concertos pour violon et orchestre
Gil Shaham (violon),
Orchestre symphonique de Londres,
André Previn (direction).

Deux concertos luxuriants composés par des auteurs mal vus de ce côté-ci de l'Atlantique : Korngold a beaucoup travaillé pour Hollywood après son exil d'Autriche ; Barber ne s'est guère montré préoccupé par la révolution sérielle. Leur musique a trouvé en Shaham et Previn des interprètes dignes de les faire aimer des mélomanes sans complexes. – A. Lo.

1 CD Deutsche Grammophon 439 886-2.

Jeanne Lee/Ran Blake

The Newest Sound Around

Dans les profondeurs de l'émotion, l'union du pianiste Ran Blake et de la chanteuse Jeanne Lee pose les standards comme une prière dans un climat d'entre deux rêves.

Cet art de la grâce en arrêt, enregistré en 1962 et longtemps introuvable, vaut la quasi-totalité des rééditions de l'année. – S. Si.

1 CD RCA-Jazz I 74321221122. Distribué par BMG.

Lyle Lovett

Everybody Loves me

Cet être bizarre qui hante les derniers films de Robert Altman, cette vedette des tabloïds qui a marié la plus belle fille du monde est en fait un auteur au sommet de son pouvoir d'évocation. Humour, cruauté (qui fait passer un frisson dans le dos), compassion (qui fait monter les larmes aux yeux), les petites chansons de Lyle Lovett changent la vie. – T. S.

1 CD Curb/Sony Music 21-477647-10.

Bruno Maderna

Les trois concertos pour hautbois et orchestre
Heinz Holliger (hautbois), Orchestre de la Radio de Cologne, Gary Bertini (direction).

Ces trois concertos s'étagent à peu près sur les dix dernières années de la vie de Maderna. Que de vivacité et d'esprit dans la musique de ce compositeur qui aurait aujourd'hui soixante-quatorze ans, s'il s'était un peu économisé ! Que d'intelligence dans le jeu de Holliger, hautboïste et compositeur suisse ! – A. Ry.

1 CD Philips 442 015-2.

MC Solaar

Prose Combat

Après avoir imposé une autre idée du rap, fidèle à ses racines américaines et pourtant tout à fait de chez nous, MC Solaar transforme l'essai avec ce deuxième album, ambitieuse promenade planétaire qui pose en tous lieux un regard nonchalant et acéré sur une base musicale d'une qualité rare. – T. S.

1 CD Polydor 521 289-2.

D.R.

Nusrat Fateh Ali Khan

Nusrat Fateh Ali Khan

The Last Prophet

Le grand chanteur de *qawwali* pakistanais, le chant mystique soufi du sous-continent indien, signe son sixième album pour le label de Peter Gabriel. *The Last Prophet* brode les louanges des saints soufis, s'adresse à Dieu comme à sa bien-aimée. La musique éclate vers la transe, évolutive et poignante. Neuf chanteurs-choristes, deux joueurs d'harmonium mènent l'auditeur à l'extase. La technologie des studios de Bath a, cette fois, respecté les chemins du naturel et de l'orthodoxie. – V. Mo.

1 CD Realworld CDRW 44. Distribué par Virgin.

Portishead

Dummy

Ils viennent de l'ouest de l'Angleterre, d'un pays qui fut le cadre des amours de *la Maîtresse du lieutenant français*. C'est peut-être là qu'il faut chercher la source de l'immense mélancolie de Portishead, ce groupe qui, dès son premier album, engloutit tout le vocabulaire de la musique moderne – celle qui se danse – pour le mettre au service d'un rêve poétique. – T. S.

1CD Go ! Beat/Barclay 828 553-2.

Yves Robert

Tout de suite...

Yves Robert, tromboniste, et ses musiciens (Deschepper, Tchamitchian, Spirli ou Desandre) se sortent des situations impossibles qu'ils se sont enchantés à créer en douze compositions ou reprises fantasques et mouvementées, avec une idée par note et cette mise en pièces du sérieux qui montre l'intelligence. Le titre colle à l'urgence du propos. – S. Si.

1 CD Deux Z ZZ84113. Distribué par Harmonia Mundi.


CLAUDE GASSIAN

Henri Salvador

Henri Salvador

Monsieur Henri

Test : les quatre premières mesures du disque. Elles périment en qualité, en son, en dynamique, toutes les orchestrations précédentes. *Vérification : qui* tient le pupitre du tuba ? Dave Bargeron (requin de luxe en jazz, rock ou musique expérimentale). L'affaire est entendue. Un œil sur les auteurs (Jean-Claude Vannier, etc.). Bref, avec une jeunesse insolente, sans pacte avec le diable, Monsieur Henry signe un des albums les plus toniques et les plus drôles de l'année. – V. Mo.

1 CD Tristar TSR477893. Distribué par Sony.

Jimmy Scott

All the Way

Cette voix déchirante comme un cri de femme qui apprend son amour mort, cette voix rassemblée dans ce disque avec la tension d'un recueil de poésie, cette voix qui chavire est portée par le désir de chanter (donc, de vivre). Depuis le retour de Jimmy Scott, la plupart des articles commencent par le nom du syndrome, de la maladie, du mal qui l'a frappé, d'où la voix. La vulgarité a toujours besoin de savoir les raisons (Homais, etc.).

La maladie de Jimmy Scott, c'est le mal et la soif de vivre, l'envie de chanter et le savoir-faire. Autour de lui, Kenny Barron, Ron Carter, Grady Tate, David Newman, arrangements de Johnny Mandel et John Clayton. Soit : le premier cercle. Le tout premier cercle. – F. M.

1 CD WEA 833 7599-26955-2.


MEPHISTO

Steve Grossmann

Caetano Veloso

Fina Estampa

Le Brésilien Caetano Veloso a des ailes. Après un retour aux fondements du tropicalisme, il survole son enfance sud-américaine, en prenant le continent par son côté hispanique. Petit, sa mère lui chantait *la Golondrina*, une vieille chanson mexicaine de 1880, qui servait de générique à la radio locale de Santo-Amaro, sa ville natale du Reconcavo Bahiano. Du baroque pur, du travail de couturier sur des thèmes cubains (*Rumba Azul*, 1942), péruviens (*Fina Estampa*, 1956), porto-ricains (*Capullito de Aleli*) ou argentins (*Vuelvo al Sur*, de Piazzolla et Solanas). La voix est souveraine, les orchestrations ciselées comme la façade de l'église de Sao-Francisco de Salvador-de-Bahia. – V. Mo.

1 CD PolyGram 314 522 745-2. Distribué par Dam.

DISQUES

MUSIQUE CLASSIQUE

Rééditer d'anciens enregistrements, réinterpréter le répertoire à la lueur des découvertes musicologiques les plus récentes semblent être les deux pôles les plus significatifs vers lesquels les maisons de disques s'orientent. Quelques francs-tireurs défrichent les répertoires méconnus du Moyen Age, de la Renaissance ou du XXe siècle, d'autres jouent toujours la carte du grand répertoire.

Albeniz
Iberia
Jean-François Heisser (piano).
Heisser met en valeur l'ombre de cette musique plus que sa face ensoleillée si bien chantée par Alicia de Larrocha dans son premier enregistrement (EMI) et que sa rythmique crépitante ainsi qu'Orozco l'a fait (Auvidis). Sa mélancolie est émouvante, moins immédiatement convaincante. Cette interprétation admirable se mérite. – A. Lo.
1 CD Erato 45 09-94 807-2.

J. S. Bach
Cantates BWV 180, 49 et 115
Barbara Schlick (soprano), Andreas Scholl (alto), Christophe Prégardien (ténor), Gotthold Schwarz (basse), Concerto vocale de Leipzig, Ensemble baroque de Limoges, Christophe Coin (violoncelle piccolo et direction).
D'excellents solistes (dont la voix de rêve d'Andreas Scholl), une manière sensible et pleine d'envisager la pâte sonore font de ce disque l'une des plus grandes réussites récentes dans le domaine des cantates de Bach – R. Ma.
1 CD Astrée-Auvidis E 8530.

J. S. Bach
Concertos pour clavecin BWV 1052 et 1054 – Triple Concerto pour flûte, violon, clavecin et cordes BWV 1044.
Pierre Hantaï (clavecin) et le Concert français.
Pierre Hantai est l'un des plus intéressants clavecinistes du moment. Après Leonhardt, Koopman, et quelques mois après Skip Sempé, il propose la version la plus convaincante des concertos pour clavier de Bach. Le quintette à cordes qui l'entoure est précis et le jeu de Hantai jubilatoire. – R. Ma.
1 CD Astrée-Auvidis E 8523.

J. S. Bach
L'Œuvre pour orgue et orchestre
André Isoir (orgue), le Parlement de Musique, Martin Gester (direction).
Ces concertos pour orgue et orchestre n'existent pas. Il fallait donc les inventer, en collectant, transposant les sinfonias des cantates avec orgue « obligé ». Isoir, le plus inventif de nos organistes, et le Parlement de Musique sont enthousiasmants. – R. Ma.
1 CD Calliope CAL 9720.
Distribué par Harmonia Mundi.

Bach
Passion selon saint Jean
Barbara Schlick (soprano), Kai Wessel (alto), Guy De Mey (Evangéliste), Gerd Türck (ténor), Peter Kooy (Jésus), Klaus Mertens (Pilate et Pierre), Chœur de la Société Bach des Pays-bas, Orchestre baroque d'Amsterdam, Ton Koopman (direction).
Koopman dirige ses chanteurs de façon qu'ils ne s'en tiennent pas à ces numéros de beau chant qui faisaient tout le prix et montraient les limites des disques de Karl Richter. Ils traduisent ici une passion plus humaine et moins intimidante que dans la *Saint Matthieu*. Les petits problèmes vocaux de Barbara Schlick ne la rendent que plus émouvantes encore. – A. Lo.
Un coffret de 2 CD Erato 4509-91721-2.

Bartok
Concerto pour violon et orchestre n° 2 - Rhapsodies nos 1 et 2 pour violon et orchestre
Kyung Wha Chung (violon), Orchestre symphonique de la ville de Birmingham, Simon Rattle (direction).
En état de grâce, Kyun Wha Chung se fond dans l'orchestre de Rattle avec lequel elle tisse un dialogue dont la subtilité laisse pantois. Il est rare que ce concerto de Bartok soit joué avec un tel esprit chambriste. – A. Lo.
1 CD EMI « Classics » CDC 7 54211-2.

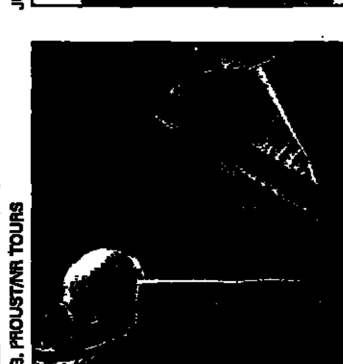

JACQUES SARRAT

Daniel Barenboïm

Bartok
Concerto pour orchestre – Musique pour cordes, percussion et célesta
Orchestre symphonique de Chicago, Fritz Reiner (direction).
Enregistré au milieu des années 50, cette réédition d'un enregistrement qui n'avait jamais été distribué de façon régulière au temps du microsillon est une leçon pour les chefs d'orchestre et pour les preneurs de son de notre temps. Le prototype de ce que devrait être le disque. – A. Lo.
1 CD RCA Victor « Living Stéréo » 61 504-2.


C. STEINER


JULIAN BROAD/DECCA


G. PROUST/NR TOURS

Jessye Norman, une incroyable Salomé. Christopher Hogwood et Sviatoslav Richter.

Bartok
Œuvres pour piano seul
Zoltan Kocsis (piano).
Le pianiste le moins convenu qui soit, le moins attaché au culte du beau son que l'on connaisse, l'un des plus intelligents aussi, s'est lancé dans une intégrale de la musique pour piano seul de Bartok. Il n'en vendra pas beaucoup de disques, cette musique n'est pas assez aimable pour cela. Un petit effort ? – A. Lo.
1 CD Philips 434 104-2.

Beethoven
Sonates pour piano « Clair de lune », les Adieux, Opus 111
Guiomar Novaes (piano).
Dans *Diapason*, André Tubeuf a écrit de cette pianiste et à propos de ce disque qu'elle n'était pas une interprète, mais une inspirée. Il n'y a rien à ajouter à son commentaire. – A. Lo.
1 CD Vanguard 08 9155-71.
Distribué par Arcade.

Beethoven
intégrale des cinq sonates et des variations pour piano et violoncelle
Sviatoslav Richter et Jean Françaix (piano), Mstislav Rostropovitch et Maurice Gendron (violoncelle).
Joli cadeau, Philips réédite l'enregistrement légendaire de Richter et « Rostro » dans une série économique. On n'a jamais mieux fait sur instrument moderne. Seulement aussi bien (Jacqueline Dupré, Bishop et Barenboïm chez EMI). – A. Lo.
2 CD Philips « Duo » 442 585-2.

Beethoven
Intégrale des neuf symphonies
Luba Orgonosova (soprano), Anne Sofie von Otter (mezzo), Anthony Rolfe Johnson (ténor), Gilles Cachemaille (basse), Orchestre révolutionnaire et romantique, John Eliot Gardiner (direction).
Le matériel d'orchestre de ces symphonies a été nettoyé des fautes de l'édition normalement utilisé, les phrasés repensés, ainsi que les tempos et l'accentuation. Les instruments sont anciens, bien sûr, mais au-delà de leurs particularités sonores, il souffle sur cette interprétation un vent nouveau qui fait table rase de la convention. – A. Lo.
Un coffret de 5 CD Archiv Produktion 439 900.

Beethoven
Symphonie n° 9
Alessandra Marc (soprano), Iris Vermillion (mezzo-soprano), Siegfried Jerusalem (ténor), Falk Struckmann (baryton), Chœur de l'Opéra d'Etat, Staatskapelle de Berlin, Daniel Barenboïm (direction).
Les disques de Daniel Barenboïm sont souvent sans intérêt face à la concurrence. Mais lorsqu'il réussit à aller au bout de ses conceptions, il produit alors ce disque inspiré de bout en bout, porté par un souffle grandiose qui, s'il n'est pas sans rappeler Furtwängler, n'est pas pour autant un démarquage du style du grand chef. – A. Lo.
1 CD Erato 4509-94353-2.

Bruch-Mendelssohn
Concertos pour violon et orchestre
Maxim Vengerov (violon), Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, Kurt Masur (direction).
Pour la première fois, le jeune violoniste le plus fêté de notre époque enregistre deux grands concertos du répertoire. Ces précédents disques étaient soufflants sur le plan instrumental, celui est émouvant, grâce à la complicité de l'un des plus remarquables chefs de notre époque. – A. Lo.
1 CD Teldec 4509 90875-2.

Brahms
Sonates pour piano et violoncelle nos 1 et 2
György Sebök (piano), Janos Starker (violoncelle).
Enregistrée en 1959, à Paris, ces deux sonates plus mal servies par le disque qu'on ne pense, ont trouvé ici leur version de référence (première réédition en CD). Les phrasés ont la souplesse, l'élasticité, l'intensité requises par deux œuvres finalement proches de l'univers de l'opéra. – A. Lo.
1 CD Erato 4509-96950-2.

Œuvres sur des poèmes de Hölderlin
Brahms : *Schicksalslied* – Strauss : *Trois hymnes op. 71* – Reger : *An die Hoffnung op. 124* – Rihm : *Hölderlin-Fragmente*
Karita Mattila (soprano), Johannes M. Kösters (baryton), Chœurs de la Radio de Leipzig, Orchestre philharmonique de Berlin, Claudio Abbado (direction).
Disque inclassable s'il en est, mais maître disque. Un vrai programme, subtil, inattendu. Les rares *Hymnes* de Strauss préfigurent, vingt-cinq ans avant, les *Quatre derniers lieder*, et la pièce de Reger envoie aux oubliettes la réputation d'épaisseur qui accable l'auteur. Le *Schicksaslied* de Brahms n'est pas une découverte, et le Rhim est à fuir. Mais ce disque, qui est une provocation au marketing tout puissant, est assurément l'un des plus beaux de l'année. – R. Ma.
1 CD Sony « Classical » SK 53 975.

Cohen
Transmutations – Jeux – Il sogno du Dedalo
Ensemble instrumental, Denis Cohen (direction).
Ses œuvres sont péremptoires, puissantes, théâtralisées, le silence y ménage le suspense, l'énergie déborde, toujours dominée, les événements s'enchaînent selon leur loi propre, insaisissable, indéniable pourtant. Un ton de fierté, une hauteur, que seul, peut-être, Varès possédait. – A. Ry.
1 CD Adès « Compositeurs d'aujourd'hui » 203 832. Avec un livre sur Denis Cohen : Service communication de l'Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, 75004 Paris. 96 F port compris.

Chostakovitch
Lady Macbeth du district de Mzensk
Maria Ewing (Katerina Ismaïlova), Philippe Langridge (Zinovi Izmaïlov), Aage Haugland (Boris Izmaïlov), Sergeï Larin (Sergeï), Orchestre et Chœur de l'Opéra-Bastille, Myung Whun Chung (direction).
Mieux dirigée que l'enregistrement de Rostropovitch (EMI), cette *Lady Macbeth* bénéficie, en outre, d'une distribution plus soudée théâtralement. Cet opéra de Chostakovitch qui a fait une entrée remarquée sur les scènes lyriques est un chef-d'œuvre majeur du répertoire lyrique du XXe siècle. – A. Lo.
Un coffret de 2 CD Deutsche Grammophon 437 511-2.

Couperin
Motets
Les Talents lyriques, Christophe Rousset (direction).
Ce disque s'ouvre comme une fleur, avec une polyphonie à deux voix seules totalement renversante. Les autres « versets à l'ordre du Roy » ne sont pas moins séduisants. – R. Ma.
1 CD Fnac Music 592244. Distribué par Wotre Musique.

Dutilleux
Métaboles – Timbre, espace, mouvement – Deuxième Symphonie « le Double »
Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).
Difficile d'imaginer jeu d'orchestre plus parfait dans *Timbre, espace, mouvement*. Un grand disque de l'Orchestre de Paris et de son chef Semyon Bychkov, pas si souvent aussi heureux. – A. Lo.
1 CD Philips 438 008-2.

Dvorak – Martinu
Quintettes pour piano et quatuor à cordes n° 2
Peter Frankl (piano), Quatuor Lindsay.
Deux œuvres superbes, chaleureusement rhapsodiques, au lyrisme ravageur, gorgées de thèmes populaires jouées avec une chaleur expressive et une tenue qui confinent au miracle. Prise de son rayonnante. – A. Lo.
1 CD ASV DCA 889. Distribué par Concord.

Manuel de Falla
Nuits dans les jardins d'Espagne – Fantaisie bétique – Suite espagnole
Rafael Orozco (piano), Orchestre des jeunes d'Espagne, Edmon Colomer (direction).
Ni concerto ni symphonie concertante, *les Nuits dans les jardins d'Espagne* sont le pendant andalou de *la Mer* de Debussy. Tant de magnifiques interprètes s'y sont perdus que l'on est heureux d'en saluer la plus belle version discographique. La *Fantaisie bétique* d'Orozco fait jeu égal avec la première version Larrocha (EMI). – A. Lo.
1 CD Valois-Auvidis.

Fauré
L'Horizon chimérique – La Bonne Chanson – Mirages – Arpège – Prison – Soir – Le Parfum impérissable
Thierry Félix (baryton), Erika Guiomar (piano).
Thierry Félix a vingt-huit ans, il chante ce répertoire si difficile, objet de tant de minauderies, avec un aplomb vocal et un sens de la diction idéaux. Erika Guiomar l'accompagne sur un vieil Erard de concert à la sonorité ronde et chatoyante. – A. Lo.
1 CD Arcana A 28. Distribué par Concord-Média 7.

Fénelon
Mythologies
Ensemble Fa, Dominique My (direction).
Evoquer l'immense royaume imaginaire que constitue l'Antiquité avec les plus subtils raffinements de la musique. C'est la sophistication de Fénelon. – A. Ry.
1 CD Thésis/Musique française d'aujourd'hui THC 82057.

Janacek
Sonate pour piano – Sur un sentier recouvert – Dans les brumes – Souvenirs
Alain Planès (piano).
Insaisissable, la musique de Janacek glisse des doigts de celui qui la joue. La jouer de façon sentimentale ne lui va pas du tout, la jouer sèchement non plus, de façon impressionniste encore moins. Il y faut tout cela à la fois, plus une couleur, une allure, quelque chose qui tient de l'indicible et que Planès a su trouver. Son interprétation aurait plu à Jankelévitch. – A. Lo.
1 CD Harmonia Mundi 901508.

Lourié
Mélodies et chœurs
Natalia Gerassimova (soprano), Vladimir Skanavi (piano), Chœur de chambre russe, Tamara Pilipchuk (direction).
Toute la musique de Lourié, surtout celle-ci, est porteuse d'une tristesse insondable. Ce disque est un élément de plus pour reconstituer le parcours musical d'un compositeur dont l'évolution et le parcours personnel sont lourds de sens. Moitié juif, d'origine française, catholique, orthodoxe, Lourié se convertit finalement au néo-thomisme de Jacques Maritain. Exilé en France, puis aux Etats-unis, Lourié y est mort dans l'oubli. – A. Ry.
1 CD Chant du Monde « Saison russe » LDC 288 084. Distribué par Harmonia Mundi.

Frescobaldi
Pièces pour clavecin
Laurent Stewart (clavecin).
Nouveau venu, élève de Jos Van Immerseel, Laurent Stewart (né en 1964) révèle un beau toucher, une belle musicalité et de la fantaisie, au sens le plus baroque et noble du terme. Excellent premier disque qui en appelle d'autres. – R. Ma.
1 CD Pierre Verany PV 794 032. Distribué par Auvidis.

Haydn
Concertos nos 1 et 2 pour violoncelle et orchestre
Truls Mork (violoncelle), Orchestre de chambre de Norvège, Iona Brown (direction).
Ce jeune violoncelliste fait prendre conscience de tout se qui sépare un phrasé convenu, bien que soigné, et la recherche à bout d'archet des forces vives, cachées dans chaque intervalle, chaque ornement, chaque nuance de la musique. Tout prend alors un sens. – A. Ry.
1 CD « Virgin Classics » 7243 5 45 014. Distribué par EMI.

Koechlin
Le Livre de la jungle
Orchestre de la Radio de Berlin, David Zinman (direction).
Du *Livre de la jungle* de Charles Koechlin, on ne connaissait que les stupéfiants *Bandar Log*, poème symphonique à la gloire de la musique nouvelle. Zinman a enregistré le reste faisant découvrir une musique inouïe qui associe au cours des pièces la monophonie généralisée, polyrythmie, modalité qui caractérisent certains courants de la création contemporaine. Absolument splendide. – A. Lo.
2 CD RCA 09026 61955-2.

Lassus
Les Larmes de saint Pierre
Ensemble vocal européen, Philippe Herreweghe (direction).
Le chant du cygne d'un compositeur dépressif et ultra-sensible. Au plus proche du mot, les sept solistes réunis et dirigés par Herreweghe frôlent l'indicible et le vertige. – R. Ma.
1 CD Harmonia Mundi HMC 901483.

Lully-Philidor
Suites d'après le Bourgeois gentilhomme, les Noces de Village, Cadmus et Hermione, le Mariage de la Grosse Cathos London Oboe Band, Paul Goodwin (hautbois et direction), Marie-Ange Petit (percussion).
Du Lully transcrit pour une « bande de hautbois ». Les sonorités sont agrestes mais jamais agressives, le jeu suprêmement élégant et suggestivement chorégraphique. – R. Ma.
1 CD Harmonia Mundi HMU 907122.

Mahler
Le Chant de la terre
Birgit Remert (mezzo-soprano), Hans Peter Blochwitz (ténor), Ensemble Musique oblique, Philippe Herreweghe (direction).
Réduit pour petit ensemble instrumental par Schoenberg et Riehn, *le Chant de la terre* de Mahler renseigne sur l'opinion que Schoenberg avait de son aîné. L'interprétation d'Herreweghe se distingue par sa netteté et évidemment sa transparence polyphonique. Une vraie découverte. – A. Ry.
1 CD Harmonia Mundi 901 477.

Mendelssohn
Symphonies pour cordes nos 8, 9 et 10
Concerto Köln
Onze violons, six altos, trois violoncelles, deux contrebasses : même s'ils le voulaient, les musiciens allemands ne pourraient adopter le style ampoulé, trop souvent appliqué à Mendelssohn. Les trois petites merveilles ici réunies ont les adagios suspendus, la complexité contrapuntiques des dernières symphonies de Mozart. Elles ont aussi la gaieté bondissante, la folie champagnisée des ouvertures de Rossini. – A. Ry.
A CD Teldec 4509-94565-2.

Palestrina
Messe Hodie Christus natus est
Gabrieli Consort and Players, Paul McCreesh (direction)
Plutôt que de se conformer au son british que l'on connaît par cœur, McCreesh cherche autre chose, et cela s'entend, notamment dans cette reconstitution liturgique d'une messe de Noël qui associe du plain-chant, des musiques instrumentales et des motets à la *Messe* de Palestrina. – R. Ma.
1 CD Archiv Produktion 437 833-2.

Poulenc
Le Bestiaire – Cocardes – Trois Poèmes de Louise Lalanne – A sa guitare – Tel jour, telle nuit – Tu vois le feu du soir – Banalités – Métamorphoses – Voyage – La Souris – La Dame de Monte-Carlo.
Felicity Lott (soprano), Graham Johnson (piano).
Felicity Lott chante cette heure de mélodies avec un à-propos expressif et une diction admirable. Elle a cet abandon narquois, cet humour allusif, ces embardées passionnées et cette noblesse patricienne qu'elle met en toute chose. Grahm Johnson fond son piano dans sa voix. – A. Lo.
1 CD Forlane CD 16 730. Distribué par Arcade.

Purcell
Didon et Enée
The Academy of Ancient music, Christopher Hogwood (direction).
A l'aube du tricentenaire de la mort de Purcell, les versions de *Didon et Enée* se multiplient. Celle-ci, malgré une Didon (Catherine Bott) absente, réussit le prodige d'être l'une des plus concernées. La « scène de la Sorcière » (chantée avec tous les grincements possibles par David Thomas) vaut le détour. – R. Ma.
1 CD l'Oiseau-Lyre. Distribué par Polygram.

Rachmaninov
Intégrale des mélodies
Elisabeth Söderström (soprano), Vladimir Ashkenazy (piano).
La variété des couleurs, des climats exigent des interprètes du talent de Söderström et d'Ashkenazy. Mariage du naturel expressif de la chanteuse et de la sonorité de carillon du pianiste. – A. Lo.
Un coffret de 3 CD Decca 436 920-2.

Rimski-Korsakov
Shéhérazade

Stravinsky
L'Oiseau de feu, suite
Orchestre de l'Opéra-Bastille, Myung Whun Chung (direction).
Rapprochement pertinent de deux œuvres que certains opposent. *Shéhérazade* et *l'Oiseau de feu* bénéficient ici d'interprétations dont l'élégance, la précision d'articulation, la beauté sonore ont éclipsé deux enregistrements réalisés cette année avec rien moins que l'Orchestre de Chicago. – A. Lo.
1 CD Deutsche Grammophon 437 818-2.

L'intégrale des cantates de Bach

Une par semaine

LA mode des intégrales est aujourd'hui si vivace qu'on a peine à imaginer l'incongruité du projet que fomentèrent en 1969 Gustav Leonhardt et Nikolaus Harnoncourt : enregistrer toutes les cantates d'église de Johann Sebastian Bach, en respecter, pour la première fois, les effectifs instrumentaux d'origine, faire appel aux voix d'enfants pour les solos et les parties supérieures du chœur. L'entreprise devait durer près de vingt ans, des premières séances d'enregistrement, en 1970, à l'achèvement de la série en 1989. L'ensemble reparaît aujourd'hui à prix économique, en un coffret « Prestige » de 60 CD ou en dix coffrets séparés de 6 CD chacun. Les amateurs de la première heure ne retrouveront pas les partitions, livrées avec les coffrets microsillons, mais apprécieront une répartition plus économique des cantates sur les CD.

On a beaucoup glosé sur l'« élégance » de Leonhardt et la « brutalité » d'Harnoncourt. Leurs styles étaient certes à l'opposé. Mais demeure ce monument dont la qualité première et essentielle est de faire entendre *toutes* ces œuvres méconnues que Bach composait hebdomadairement à la seule gloire de Dieu, sans savoir qu'elles constitueraient, aux côtés des quatuors de Beethoven et de *Tristan*, l'une des gloires de la musique occidentale.

R. M.

★ Un Coffret de 60 CD Teldec 450 991 76 52. 2900 F environ. Ou dix coffrets séparés de 6 CD économiques. Distribué par Warner Classics.

هكذا من الاصل

Schmitt

La Tragédie de Salome

Marie-Paule Fayl (voix), Orchestre philharmonique de Rhénanie-Palatinat, Patrick Davin (direction).

Enregistrée pour la première fois la version intégrale et originelle de *la Tragédie de Salomé* est d'une beauté suffocante et d'une étrangeté sans pareille. Excellemment enregistrée et interprétée, cette nouveauté utile ne coûte que 60F prix maximum ! – A. Lo.

1 CD Naxos « Patrimoine » 8 550895. Distribué par Média 7.

Lieder sur des poèmes de Heinrich Heine

Schumann : *Dichterliebe* – Mendelssohn et Schubert : *Lieder*



SIM FOUR



D.R.

VIVIANNE

J.E. Gardiner revisite Beethoven. Andreas Staier et Myung-Whun Chang.

Christoph Prégardien (ténor), Andreas Staier (pianoforte).

Ces *Dichterliebe* sont cruels et éperdus, comme il se doit, parce que chantés avec une intelligente simplicité et accompagné au plus près de l'émotion par le pianoforte de Staier. On oserait presque le dire, avec toutes les réserves qui s'imposent : un nouveau Dietrich Fischer Dieskau est né... – R. Ma.

1 CD Deutsche Harmonia Mundi 05472 77319-2. Distribué par BMG.

Schumann

Sonate pour piano no 3 – Scènes d'enfants – Kreisleriana

Jean-Efflam Bavouzet (piano).

Pour jouer Schumann, pour organiser, sans en avoir trop l'air, le flot de sa musique, il faut un pianiste qui ait une tête. C'est le cas de Bavouzet qui ne manque pas non plus de cœur. Il joue ces trois œuvres antinomiques avec une justesse confondante. Lorsqu'il était venu à Paris, Horowitz l'avait auditionné dans cette *Troisième Sonate*. Il avait hautement apprécié le jeu de ce jeune Français dans une œuvre qu'il jouait lui-même comme personne. – A. Lo.

1 CD Harmonic Records H/CD 9351.

Strauss

Salomé

Jessye Norman (Salomé), Richard Leech (Narraboth), James Morris (Jochanaan), Walter Raffeiner (Hérode), Kerstin Witt (Hérodias), Staatskapelle de Dresde, Seiji Ozawa (direction).

Pour enregistrer cette *Salomé* à Dresde, Philips a missionné ses meilleurs preneurs de son. L'orchestre straussien aura rarement sonné avec une telle transparence, une telle violence contenue. Jessye Norman est une Salomé incroyable. Elle compose un personnage complexe qui change des fausses petites filles comme des canons vocaux. – A. Lo.

Un coffret de 2 CD Philips 432 153-2.

Tchaïkovski

Intégrale des 6 symphonies – Manfred

Orchestre symphonique d'Etat de Russie, Evgueni Scetlanov (direction).

Enregistrée, au Japon, lors de concerts publics, cette intégrale des symphonies fait jeu égal avec l'enregistrement légendaire des trois dernières par Mravinski (Deutsche Grammophon). En plus de cela, le meilleur enregistrement de ces symphonies est vendu 650F le coffret de 7 CD. Une aubaine ! – A. Lo.

Un coffret de 7 CD Canyon Classics EC 3630-2. Distribué par Concord.

Vivaldi

Les Quatre Saisons-Concertos RV 454 et 332

Enrico Onofri (violon), Il Giardino armonico.

Le commando Giardino armonico secoue le cocotier, quasi immobile depuis la version d'Harnoncourt (1977, Teldec). Ici le vent souffle et les chiens aboient. Et la caravane passe à un train d'enfer. Décoiffant. – R. Ma.

1 CD Teldec 4509-96158-2.

RÉCITALS

Campus Stellae

Ensemble Discantus, Brigitte Lesne (direction).

Après le quasi-monopole des voix d'hommes dans le domaine de la musique ancienne et médiévale, les femmes reprennent le dessus. Le chemin musical de Saint-Jacques de Compostelle (*Campus stellae*) proposé par Brigitte Lesne est bouleversant de simplicité, de couleurs franches, de lignes pures. – R. Ma.

1 CD Opus 111 OPS 30-102. Distribué par Harmonia Mundi.

Les Introuvables de Marcelle Meyer

Œuvre de Rameau, Couperin, Scarlatti, Rossini

Marcelle Meyer avait la grâce. Son Rameau est l'un des plus cursifs, l'un des plus imaginatifs qui soient. Certains clavecinistes feraient bien d'entendre la leçon qu'est ce grand moment de musique enregistré il y a quarante ans. – R. Ma.

Un coffret de 4 CD EMI « Classics » CZS 5 68092-2.

L'Art du violon en Italie aux XVII[e] et XVIII[e] siècles

Ensemble Aurora : Enrico Gatti, Odile Edouard (violons), Hendrike te Brugge, Alain Gervreau (violoncelles), Mara Galassi (harpe), Guido Morini (clavecin et orgue).

Enrico Gatti est peut-être le violoniste baroque le plus accompli du moment. Il restitue ces musiques, souvent inconnues mais sublimes, avec une rare éloquence et une touchante subtilité émotionnelle. – R. Ma.

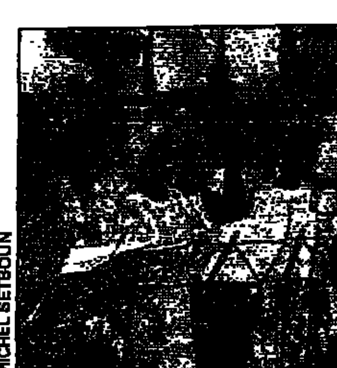
2 CD Symphonia SY 90S02 et 91S11 vendus séparément. Distribués par Studio SM.

Musique baroque mexicaine

Chanticleer, Chanticleer Sinfonia

Ces pièces inédites (dont un incroyable *Sol-fa* de Pedro de Manuel de Zumaya) sont rafraîchissantes. Chanticleer est un ensemble vocal américain exclusivement masculin non exempt de défauts, mais ce disque captive par sa bonne humeur communicative. – R. Ma.

1 CD Teldec 4509-93333-2.



MICHEL SETBOUN

Lambarena en studio

Œuvres pour clavecin à quatre mains

Œuvres de Tomkins, Carleton, John Marsh, Haendel, Mozart et Jean-Chrétien Bach

Davitt Moroney et Olivier Beaumont (clavecin).

Les œuvres sont d'un intérêt inégal, mais elles sont interprétées avec une technique ailée, une irrésistible allégresse. – A. Ry.

1 CD Virgin « Classics » VC 5 45019-2.

Dmitri Hvorostovsky

Extraits d'opéras de Rimski-Korsakov, Borodine, Rubinstein, Rachmaninov – Chants et danses de la mort de Moussorgski orchestrés par Chostakovitch

Orchestre du Kirov de Saint-Pétersbourg, Valery Gergiev (direction).

Il n'y a que *les Chants et danses de la mort* de Moussorgski qui fassent sortir Hvorostovsky de ses gonds. Mais il en sort pour de bon, et c'est magnifique. – A. Ry.

1 CD Philips 438 872-2.

Beatles go to Baroque

Un orchestre de chambre, Peter Breiner (direction).

Chef d'orchestre et arrangeur, Peter Breiner a concocté, à partir des thèmes de quelques-unes des chansons les plus connues des Beatles, quelques concertos baroques, sortes de *Brandebourgeois* modernes. Aussi réussi que dénué de prétention. – A. Ry.

1 CD Naxos 8 990050F. Distribué par Média 7.

Lambarena

Choristes, percussionnistes, chanteurs, instrumentistes solistes, Pierre Akendengué (direction).

Bach, Beethoven, la musique africaine, des percussionnistes brésiliens pour un brassage des cultures étonnant, émouvant, qui a donné naissance à une utopie culturelle : retrouver dans la rythmique de Bach d'obscures racines africaines ; démontrer que le sens du sacré s'exprime, d'un continent à l'autre, d'une époque à l'autre, avec des moyens finalement assez semblables. – A. Ry.

1 CD Celluloid 66938. Distribué par Mélodie.

Paul Paray conducts Dances of Death

Liszt : *Mephisto-Valse* – Saint-Saëns : *Danse macabre* – Strauss : *Danse des sept voiles de Salomé* – Schmitt : *la Tragédie de Salomé.*

Orchestre de Detroit, Paul Paray (direction).

La pluie de rééditions des enregistrements de Paul Paray effectués aux Etats-Unis pour Mercury par le chef d'orchestre et compositeur français réévalue singulièrement l'art de Paul Paray. « Coincé » de son vivant entre Munch et Monteux, il apparaît aujourd'hui comme le plus original des trois. Il y a du Reiner, du Szell dans l'art singulièrement vif de Paray. Prise de son fantastique. – A. Lo.

1 CD Philips Mercury « Living Presence » 434 336-2.

Anita Cerquetti

Airs d'opéras extraits d'Aida, des Vêpres siciliennes, Norma, Nabucco, Emani, Tosca, la Gioconda, etc.

Chœur et Orchestre du Mai musical florentin, Gianandrea Gavazzeni (direction).

Decca a réédité l'unique récital officiel de Cerquetti augmenté d'extraits de son seul enregistrement de studio (*la Gioconda* de Ponchielli, 2 CD Decca économiques). Cette chanteuse avait tout, le souffle de Tebaldi, l'engagement théâtral de Leontyne Price, le timbre angélique de Los Angelès. – A. Lo.

1 CD Decca « Grandi Voci » 440-411-2.

Andreï Vieru

Beethoven : *Six Bagatelles* – Liszt : *Sonate en si mineur* – Bach : *l'Art de la fugue* – Scriabine : *Neuvième Sonate*

Dans sa paranoïa, Ceausescu avait interdit que l'on nomme *l'Art de la fugue*, titre qu'il jugeait par trop subversif. Les musiciens pouvaient la jouer, les éditeurs l'éditer, mais sans l'annoncer. Roumain de Paris, Vieru a enregistré *l'Art de la fugue* de Bach. Il joue cette grande arche formelle en faisant entendre sa polyphonie comme personne. Vieru est capable de faire chanter les lignes avec le naturel de Rubinstein, de marquer les repères structurels avec la fermeté d'un Richter. – A. Ry.

2 CD INA-Mémoire Vive 262 016. Au prix d'un. Distribué par Wotre Musique.

Shura Cherkassky

Le dernier des grands pianistes romantiques

Œuvres de Johann Strauss, Mana Zucca, Debussy, Schumann, Daquin, Balakirev, Saint-Saëns, Rachmaninov, Falla, Okumura, Ravel et Morton Gould

Dieu soit loué, Cherkassky n'est pas le dernier des grands pianistes. Son exemple a porté ses fruits, de nombreux jeunes et déjà moins jeunes pianistes ont opté pour ce répertoire et pour la même culture du son. Mais Cherkassky reste le grand exemple dans ce répertoire. Il joue avec une telle gourmandise, un tel sens de la fête, de la joie de faire plaisir à son public qu'il n'hésite pas à jouer la *Boogie Woogie Etude* de Morton Gould comme un vrai « jazzeu ». A 80 ans, il faut le faire. – A. Lo.

1 CD ASV CD QS 6096. Distribué par Concord.

La fabuleuse Victoria de Los Angelès

Œuvres de Ravel, Chausson, Duparc, Debussy, Hahn, Ravel, Fauré, Montsalvatge, Scarlatti, Berlioz, Tchaïkovski, Dvorak, Purcell, Mozart, Granados, Rodrigo, Mompou, Toldra, Brahms, Mendelssohn, Falla, etc.

Avec Elisabeth Schwarzkopf (soprano), Dietriche Fischer-Dieskau (baryton), orchestres divers, Georges Prêtre, Jean-Pierre Jacquillat (direction).

La liste des compositeurs chantés par Los Angelès renseigne sur l'étendue du répertoire de cette mezzo-soprano dont le timbre peut être qualifié de fruité, de céleste... de fabuleux. A part *le Poème de l'amour et de la mer* dont la mélancolie ténébreuse est étrangère à son art, ces quatre disques lasers sont à thésauriser. Quatre heures de chant divin y sont préservés. – A. Lo.

Un coffret de 4 CD EMI CMS 5 65061-2.

COFFRETS

Kirsten Flagstad

Mélodies et Lieder de Grieg, Sibelius, Brahms, Schubert – Extraits de Lohengrin, Parsifal, la Walkyrie, le Crépuscule des dieux et Wesendonck Lieder – Kindertotenlieder et Lieder eines fahrenden Gesellen

Orchestres et chefs divers

Emotion, admiration, stupéfaction. La soprano norvégienne avait passé l'âge de soixante ans lorsqu'elle exécuta pour Decca une série d'enregistrements qui allaient constituer son testament et qui reprenaient entre autres ses grands succès wagnériens des années 30. La voix n'a rien perdu de son impact, de sa presque enfantine simplicité, de sa souplesse instrumentale, même si quelques aigus – très rares – passent mal. Les plus belles mélodies de Grieg et de Sibelius sont à trouver là. Les plus grandes voix actuelles ne viennent pas avec tant d'aisance à bout de l'inchantable immolation de Brünnhilde, apothéose du *Crépuscule des dieux*. Ces cinq disques sont tout simplement un miracle de la nature. – A. Ry.

Un coffret de 5 CD Decca London 440 490-2.

Bach

Intégrale de la musique pour orgue

Marie-Claire Alain (orgue).

Pour sa troisième intégrale de l'œuvre pour orgue de Bach, Marie-Claire Alain a choisi des orgues historiques dont certaines ont été touchées par le compositeur et sont restées dans un état proche de celui dans lequel il les a connues. La liberté de phrasé, la jubilation de cette interprète en font l'une des plus passionnantes organistes de notre temps, et sans doute la plus célèbre dans le monde entier. En trente-cinq ans, Marie-Claire Alain a vendu près de cinq millions de disques. – A. Lo.

Un coffret de 14 CD Erato 4509-96358-2.



D.R.

Guiomar Novaës

Jasha Heifetz

Intégrale des enregistrements du violoniste.

Toutes les interprétations du violoniste des violonistes ont été réunies dans ce gros coffret édité avec soin. Les plus anciennes prises remontent à 1917, la plus récente à la dernière apparition de Heifetz en public. En 1921, George Bernard Shaw écrivait à Heifetz : « *Je vous conseille d'urgence de jouer mal quelque chose chaque soir avant de vous coucher, au lieu de réciter vos prières. Nul mortel ne devrait présumer ainsi jouer si parfaitement.* » Le critique le plus redouté du XX[e] siècle avait tout dit. – A. Lo.

Un coffret de 65 CD RCA 09026 61778-2.

L'édition Bernard Haïtink

Intégrales des symphonies de Beethoven, Brahms, Bruckner, Mahler, Schumann et Tchaïkovski

Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam.

Hommage mérité à un chef d'orchestre qui s'est peu à peu imposé comme l'un des artistes les plus exemplaires de notre époque et sans doute l'un des plus transparents aux œuvres qu'il dirige. – A. Lo.

Un coffret de 36 CD Philips 442 355-2. Chaque intégrale est disponible séparement.

Pierre Monteux

Beethoven : Symphonie « Héroïque » – Schubert : *Symphonie « Inachevée » –* Tchaïkovski : *Le Lac des cygnes, extraits –* Brahms : *Symphonie n° 2 ; Ouverture pour une fête académique et Ouverture tragique –* Ravel : *Boléro, la Valse, Ma Mère l'Oye –* Debussy : *extraits du Martyre de saint Sébastien.*

Enregistrées dans les dernières années de la carrière de Pierre Monteux, ces interprétations sont un condensé de l'art d'un chef qui était autant à l'aise dans le grand répertoire allemand (notamment Brahms, qui était son compositeur préféré) que dans la musique russe et l'impressionnisme français. Les prises de son sont splendides. Monteux dirige avec un classicisme et une énergie intérieure qui sont une grande leçon de musique. – A. Lo.

Un coffret de 5 CD Philips « The Early Years » 442 544-2.

Sviatoslav Richter

L'édition officielle : œuvres de Bach, Beethoven, Brahms, Chopin, Chostakovitch, Haydn, Liszt, Mozart, Prokofiev, Schubert, Schumann, Scriabine et Weber

Aucun artiste classique n'a été autant piraté que Sviatoslav Richter, pas même Maria Callas. Un peu lassé par la qualité parfois douteuse des documents ainsi publiés, le pianiste a décidé de donner lui-même à Philips, l'un de ses premiers éditeurs discographiques occidentaux,



ANGUS MC BEAN

Kirsten Flagstad

ses bandes personnelles. Il en résulte ce coffret d'interprétations toutes approuvées par lui. Une somme à écouter petit à petit, pour tenter de comprendre toutes les facettes d'un art dont la lumineuse apparence s'accompagne parfois de bizarreries plus surprenantes encore que celles de Gould. – A. Lo.

Un coffret de 21 disques compacts 442 464-2. Disponibles séparément en coffrets de 2 et 3 CD.

JAZZ

L'année aura été difficile et préoccupante pour les producteurs indépendants de jazz, et certains parlent de se regrouper pour survivre. Il est question aussi d'un prix plancher du disque pour lutter contre les compilations ou les rééditions bradées et le pillage du domaine public. De toute manière, « mis en rotation » avant d'avoir pu trouver leur public, les disques de jazz sont pour la plupart mort-nés. L'intrusion du vocabulaire économique dans la liberté, la poésie et le chant du jazz est un signe probablement nécessaire, mais inquiétant.







Lubat et compagnie. Hank Jones et Abbey Lincoln. Charlie Mingus.



James Carter Quartet
Jurassic Classics

Pari sur l'avenir : personne ne le connaît ou presque. James Carter (tous saxophones sauf baryton et basse) est guetté par ses pairs. Son disque avec Craig Taborn (piano), Jaribu Shadid (basse) et Tani Tabbal (batterie) sonne à la fois très post-moderne et très prévu – ceci explique cela. On ne sait rien. Sinon cette puissance dévastatrice et heureuse à passer des caps difficiles, *Take the « A » Train, Out of Nowhere, Epistrophy, Oleo*, etc. Nietzsche : *« J'aime l'ignorance touchant à l'avenir. »* – F. M.

1 CD DIW 888.

Miles Davis
Olympia, 11 juillet 1973

La prise de son tient parfois de l'enregistrement pirate, mais rend bien l'impossibilité à dompter la frénésie sonore conduite par Miles Davis dans les années 70. Insistance rythmique en avant, guitares déglinguées et emmêlées dans le fond et émergeant de cette masse à la dérive, coursé par le saxophone halluciné de Dave Liebman, Miles Davis, dominateur, dicte sa loi par à-coups déchirants. Les fragments de thèmes sont brisés à la moindre redite. Cette folie doit s'écouter vraiment très fort. – S. Si.

1 CD Europe 1 RTE 710460. Distribué par Tréma-Sony Music.

Miles Davis
Sorcerer

A la fin des années 60, Miles Davis dirige un quintette qui dépasse en fusion, en diablerie, ses quintettes précédents. C'est dire. Histoire d'hommes et de folie. On n'expliquera pas. Wayne Shorter est au ténor (ses accents rêveurs sur *Masquarelo*...). Herbie Hancock tient le piano. Sa carrière est devant lui. Ron Carter est, en ce sens, le « dernier bassiste de jazz ». Tony Williams, le batteur que Miles a préféré devant l'éternel, c'est tout dire. Dans la production de ce seul quintette, *Sorcerer* est l'œuvre majeure. Vite : que quelqu'un nous raconte ce qui se passe dans un quintette de jazz de ces époques, ou qu'on les entende tous. – F. M.

1 CD Columbia 474 369-2. Distribué par Sony.

Duke Ellington
Drum Is a Woman

Pas une année sans une référence au Duc. Cette réédition s'éclaire d'elle-même et de son titre. *Drum Is a Woman* : la déclaration vaut pour l'histoire de la musique. Elle est difficile à interpréter, limpide. Duke Ellington, entouré de Johnny Hodges, Paul Gonsalves, Clark Terry, Ray Nance et soutenu par Billy Strayhorn, c'est un pan de l'histoire des tambours et le reste de celle des femmes. Irréfutable. – F. M.

1 CD Columbia 471 320-2. Distribué par Sony.

Best of Ella Fitzgerald
First Lady of Song

Anthologie, oui, on dit bien, anthologie (plutôt bon marché), à partir du coffret de trois CD du même titre, anthologie d'Ella avec ses grands accompagnateurs qu'elle accompagne de sa présence, Louis Armstrong, Oscar Peterson, Count Basie, Ben Webster ou Harry Edison. Le genre est discutable, le genre de la compilation ne se défend pas. Devant Ella Fitzgerald, on s'incline. Elle joue chaque jour l'orchestre. Elle se défend seule, entièrement elle dans chaque chanson, même dans les autres, idée unique à chaque fois, ne sachant pas passer à côté d'une chanson. Ainsi donc. – F. M.

1 CD Verve 583 382-2.

Abbey Lincoln/Hank Jones
When There Is Love

On aime tout. On s'est mis à tout aimer. C'est bien. C'est une façon de vivre. Autant attirer l'attention sur ce qu'on n'aime pas. Abbey Lincoln, comme Jimmy Scott, pour les mêmes raisons, inverses, déchaîne des haines. Voix d'homme, fausseté, irrégularité, elle n'entre pas dans le moule. Le robot-marcel ne s'y reconnaît pas. Renvoi, donc, aux premières mesures de *Jitterbug Waltz*, à ses deux notes non jouées comme une anacrouse renversée, à sa légèreté qui déchire, à l'entrée de la voix rauque, à la douleur même de la vie cassée. Oh ! et puis... *When There Is Love* est à entendre comme un duo, comme un don, comme une chance, entre l'une des dernières chanteuses de jazz et le pianiste le plus subtil, Hank Jones, qui sache cette musique. Compris ? – F. M.

1 CD Verve 519 697-2.

Jimmy Lyons & Sunny Murray Trio
Jump Up

En pleine guerre, cette tourmente à mort, menée contre la littérature, la musique et l'esprit, ce disque d'un des altistes les plus doux de l'époque free, enregistré en 1980 à Willisau avec le batteur de légende Sunny Murray, est la surprise la plus déliée que l'on n'attendait plus. John Lindberg, tout jeune, est à la basse. La musique tient. Elle s'est allégée avec le temps. On peut commencer de l'entendre. Le village où elle s'est produite, la finesse de son maître de cérémonie (Troxler), l'intelligence de Werner Uehlinger, méritent que l'on délaisse un instant les poncifs de la consommation pour faire une incursion dans la vie. De temps en temps, ce n'est pas trop demander. – F. M.

1 CD Hat ART 6139.

Charles Mingus
Cumbia & Jazz Fusion

En 1977, Charles Mingus, à la tête d'une grande formation, revient sur ce Mexique qu'il a magnifié vingt ans plus tôt dans *Tijuana Moods*, dans une longue pièce baroque, moite et sensuelle, *Cumbia & Jazz Fusion*. Traversé par un assemblage de percussions, conçu dans l'héritage du son *jungle* d'Ellington, le thème dit à nouveau les fureurs et les avidités de Mingus qui s'apaisent lorsque, dans *Music for Todo Modo*, l'autre composition de cette réédition, l'écriture tourne vers la musique de chambre européenne. Il se sait apte à en maîtriser les formes autant qu'il en rejette les contraintes. On entend alors dans ses hésitations toute son humanité. – S. Si.

1 CD Rhino-Atlantic 8122-71785-2. Distribué par WEA.

Bob Moses
Time Stood Still

Le batteur et compositeur Bob Moses rend à l'Afrique et à l'Orient les mystères qu'il leur doit et combine la somme de ses influences, Gil Evans, Charles Mingus et Roland Kirk en tête, dans l'étourdissement d'un grand orchestre électrique et cuivré, qui ratatine pour longtemps les prétendants au renouvellement du genre. – S. Si.

1 CD Gramavision R2 79493. Distribué par Harmonia Mundi.

Gerry Mulligan/Paul Desmond
Quartet

Baryton et alto (saxophones), technique et désinvolture, chant et contre-chant, fugue et contrepoint, Joe Benjamin à la basse et Dave Bailey à la batterie, ce quartette cornaqué par les princes de l'aisance West Coast – Gerry Mulligan (toujours actif sur la scène du jazz) et Paul Desmond, mythe vivant du groupe discuté de Dave Brubeck – est un des moments de bonheur de l'histoire de la musique. Disque idéal pour ceux qui aiment le jazz, pour ceux qui ne l'aiment pas trop, et pour ceux qui l'aiment excessivement (dix-neuf minutes de plus que l'original). Comme disait Chaplin, quand je fais un gag, je le fais trois fois : la première, pour ceux qui comprennent très vite ; la deuxième, pour ceux qui comprennent plus lentement ; la troisième, pour ceux qui comprennent très lentement – et pour ceux qui comprennent très très très vite. *Idem*. – F. M.

1 CD Verve 519 850-2. Distribué par Polygram.

Sonny Rollins
The Bridge (1), What's New ? (2), Our Man in Jazz (3), Sonny Meets Hawk ! (4), Now's the Time (5), The Standard Sonny Rollins (6).

Entre le 30 janvier 1962 et le 9 juillet 1964, Sonny Rollins passe en revue ce qu'il appris de lui-même durant une retraite volontaire et laisse en six disques la marque de son ascendant sur le jazz à venir. Le retour par le biais des standards, la connivence renforcée avec les rythmes latins et calypso, l'attention portée aux révolutions du free, le duo respectueux respect avec Coleman Hawkins, le maître... Ce cycle concentré de chefs-d'œuvre raconte comme personne Rollins, l'unique. – S. Si.

(1) 1 CD RCA-Jazz ! 74321192782. Distribué par BMG. (2) 1 CD RCA-Jazz ! 74321193112. Distribué par BMG. (3) 1 CD RCA-Jazz ! 74321192562. Distribué par BMG. (4) 1 CD RCA-Jazz ! 74321221072. Distribué par BMG.(5) 1 CD RCA-Jazz ! 74321221082. Distribué par BMG.(6) 1 CD RCA-Jazz ! 74321221092. Distribué par BMG.

Martial Solal
Improvise pour France-Musique

De septembre 1993 à juin 1994, chaque dimanche après-midi, Martial Solal, en état de virginité, s'installe au piano pour une demi-heure d'embûches improvisées diffusées en direct sur France-Musique. Ce disque en collationne deux heures où s'imposent cette force de Solal à se servir de l'instant lorsqu'il détourne une mélodie, l'humour de citations supperposées, sa virtuosité apparemment sans limites à repenser les standards ou ses compositions. – S. Si.

2 CD Disques JMS JMS071-2. Distribué par Sony Music.

Steve Swallow
Real Book

Aux jeunes gens très sûrs d'eux qui se voudraient les géants de demain, le bassiste Steve Swallow propose un quintette aérien faussement classique. En dix compositions, le bassiste réécrit les familles du jazz dans un exercice de style devenu un miracle de jeu en commun, désinvolte et canaille. Les jeunes gens n'en sont pas encore là. – S. Si.

1 CD XTRAWATT/7. Distribué par Polygram

François Tusques
Octaèdre, un hommage à Cortazar.

Après tout, rien n'interdit de commencer l'écoute d'un disque par son point de fragilité, *Round Midnight*, par exemple. Tusques le commente : *« C'est l'époque où j'apprenais le piano en regardant presque tous les soirs les doigts de Bud Powell s'aligner sur le clavier au Blue Note. Nous sommes, comme dirait Cortazar,* « dans la nuit primitive et délicate de Thelonious Monk ». Il le joue avec la touche de celui qui a beaucoup joué et sait recommencer. Cet album est un carnet de notes d'une fraîcheur inconnue. Le piano sonne bien. Les derniers instants de chaque pièce sont autant d'instants justes. On finit par un tango métaphysique que Julio eût aimé – avec Isabel Juanpera, Cesar Stroscio au bandonéon et Bernard Vitet – et par quelques mots de sa voix. Bonheur grave et surprise insensée. Cela se nomme Octaèdre. – F. M.

1 CD AXO 101. Distribué par Night & Day.

COFFRETS

Bud Powell
The Complete Bud Powell on Verve (1)
The Complete Blue Note and Roost Recordings (2)

L'ivresse créatrice de Bud Powell. Dans ses années américaines, il pose les bases du trio avec Ray Brown, Paul Chambers ou Percy Heath (contrebasses) et Max Roach, Art Blakey ou Kenny Clarke (batteries). Un rêve. L'édition des années Verve (1949 à 1956) avec faux départs et inédits bénéficie d'une présentation luxueuse et d'un copieux livret de 150 pages. L'objet est sans rival cette année. Chez Blue Note (1947 à 1958) Bud Powell enregistre notamment *The Amazing Bud Powell* – l'étonnant. Le titre lui va, ce disque est un repère fulgurant. Présentation et livret sommaire. – S. Si.

(1) 5 CD Verve 314-521-669-2. Distribué par Polygram.
(2) 4 CD Blue Note CDP 7243-8-30083-2-2. Distribué par EMI.

Thelonious Monk
The Complete Blue Note Recordings

Le génie lunaire du piano dans ses premières faces en leader (de 1947 à 1952). Le monde de Thelonious Monk est d'emblée intrigant. Il ne s'arrêtera pas là. S'y ajoute le concert du Five Spot avec John Coltrane (1958). Présentation à l'économie mais livret plus complet que pour Bud Powell. – S. Si.

4 CD Blue Note CDP 7243-8-30363-2-5. Distribué par EMI.

Divers
Interpretations of Monk

S'essayer à Monk, lorsqu'on est pianiste, montre le courage et l'inconscience. Muhal Richard Abrams, Barry Harris, Anthony Davis et Mal Waldron s'y lancent une nuit de 1981. Inégal, avec des éblouissements (Waldron). Dans l'orchestre Don Cherry, Steve Lacy, Ed Blackwell, Charlie Rouse, le serviteur. – S. Si.

4 CD Diw Records R430189/90/91/92. Distribué par Harmonia Mundi.

Charlie Christian
Complete Edition, Vol. 1 à 8

Un travail de fourmi. Pour aborder dans son ensemble (1939 à 1942), le météore Charlie Christian, soliste fondateur pour tous les guitaristes électriques, Claude Carrière et Jean-Claude Alexandre traquent la moindre note, expliquent, reconstituent les zones d'ombre. Comme toujours dans cette série « Masters of Jazz », un livret exhaustif et érudit, une présentation sobre. Dans les mêmes principes Sidney Bechet, Duke Ellington, Count Basie, Dizzy Gillespie, Billie Holiday et Lester Young s'imposent. – S. Si.

Deux coffrets de 4 CD Masters of Jazz MJCD 24, 25, 40, 44 et MJCD 67, 68, 74 et 75. Vendus aussi séparément. Distribué par Media 7.

Roland Kirk
Anthology : Does Your House Have Lions

Comme Eric Dolphy ou Albert Ayler, Roland Kirk effraie surtout ceux qui ne l'écoutent pas. Avec son attachement de trois ou quatre saxophones, la résonance du gospel et du blues dans son œuvre, l'emprunt de bruits parasites, il crée un monde spectaculaire et poétique. Sa dernière période pour Atlantic, proche du jazz-rock (années 70), est résumée dans cette *Anthology* d'une grande élégance. – S. Si.

2 CD Rhino-Atlantic R-71406. Distribué par WEA.

Ella Fitzgerald
The Concert Years

En concert, de 1958 à 1983, dans le monde entier, avec l'Orchestre d'Ellington, Jim Hall, des trios, Ella Fitzgerald là où elle se sent le mieux, dans la séduction du public, sans jamais tricher. La sélection des titres est irréfutable. – S. Si.

4 CD Pablo-Fantasy 9020-41336-2. Distribué par WEA.

Joe Henderson
The Milestone Years

En douze albums et quelques collaborations pour Milestone (1967 à 1976) Joe Henderson se laisse parfois déborder par les modes funky des années 70. Cette intégrale n'est pas toujours justifiée mais le souffle du ténor n'est lui jamais en défaut. Beau livret. – S. Si.

8 CD Milestone-Fantasy 9020-41328-2. Distribué par WEA.

Tommy Dorsey/Frank Sinatra
The Song Is You

Du 1er février 1940 au 2 juillet 1942, Frank Sinatra apprend dans le big band de Tommy Dorsey à devenir plus qu'un crooner. La « Voix » s'assure, le phrasé se délie, le jazz est là, la romance viendra plus tard. En prime, l'adieu radiophonique de Sinatra à l'orchestre. Remixage et transcription remarquables. – S. Si.

5 CD Bluebird-RCA 07863-66353-2. Distribué par BMG.

Compagnie Lubat dé Gasconha

Scat Rap Jazzcogne

CE disque est une gaieté, un trafic heureux, une chance, l'enchaînement des savoir-faire de Lubat et compagnie, mixé avec un soin de castor. Ce disque est un hymne brillant, drôle, un disque de musicien, un air que l'on écoute en fin de nuit, comme les fanfares d'Eddy Louiss et les albums de Mingus, dans le rire et l'amour des choses, pour pouvoir être sûrs de repartir, de continuer. Ce disque dit le monde avec des mots de tous les jours, des mots d'amour, des mots de la terre et des mots disparus. L'envers de ce disque, c'est le djazz que l'on entend partout, ce maniérisme fatigué pour rombières. L'envers de ce disque, c'est l'écologie travaillante. L'envers de ce disque, c'est le rap pour maison de disques et le rock pour disque à écouter à la maison.

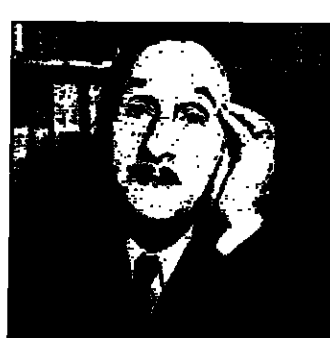
Ce disque de la Compagnie Lubat qui n'en produit pas si souvent, est un disque à l'endroit, frais, ivre de jazz, écologique, drôle, militant, hurlant d'un bonheur emprunté à Saint-Just, un blues lui rend justice. Le chemin part de la langue de là-bas et y revient. C'est une fatrasie, une meusclagne, un pot-pourri, du rap pinier, du scat de plouc, on entend les voix de Lubat, de Minvielle et de Patrick Auzier, des bruits de campagne, les timbres et les accents qui courent à L'Estaminet d'Uzeste ; on entend les Pinhadas et la déclamation de Bernard Manciet, les accordéons des princes (Jo Privat, Marc Perrone), une polka par Alban Lubat, le fondateur. Les commentaires sont à pleurer de rire, les paroles de ces airs de scat irrésistibles ou touchantes. Le scat a précédé le rap en jazz, les grands chorus y sont chantés ou doublés, Lubat a fait partie des Double Six. C'est un immense musicien. Au piano, à l'accordéon, à la batterie ou au mélodica. Voilà, cet acte poétique, surrapaliste est une contribution au bonheur, par des gens qui n'ont rien, au contraire, d'imbéciles heureux. Conscience politique et activisme déluré obligent, D'ailleurs Alban Lubat est mort cette année. Seulement ces gens ont la délicatesse de ne pas confondre malheur personnel et misère du monde. Ils n'arrêtent pas de jouer de la musique quand l'un d'entre eux, musicien, disparaît. Ils jouent pour lui, pour les autres, pour nous, et parfois pour eux. Ce qui est une assez bonne manière de croiser le plaisir. – F. M.

1 CD Labeluz 642001. Distribué par Harmonia Mundi.

CHANSONS

Si l'on s'en tient à l'emballage, l'Intégrale Michel Sardou est l'événement de l'année : un beau livre, à la couverture argentée, un grand format que l'on feuillette en dégustant la vie de l'artiste, avec papa, avec maman, avec la France ; des textes de chansons – révision du bac G et vade-mecum des bals populaires. Planches anatomiques du début et de la fin du volume, des disques compacts. Quinze. Bien en rang, comme des petits soldats. Pendant ce temps, la chanson française continue sa vie.







D.R. — P. TERRASSON

En haut : Une rencontre au Golf Drouot en 1962.
En bas : Vincent Scotto, Mano Solo.

Gérard Manset
La Vallée de la Paix

Le loup solitaire de la chanson française a repris guitare et claviers pour un album somptueusement désespéré, avec des décrochages de son légèrement *grunge*, mais très distingués, bien sûr. A noter *Deux pigeons* et *Paradis* : *« On croit toucher du doigt le paradis, on en sort abîmé, on en sort sali. »* Le fantôme a beaucoup de panache. – M. B.

1 CD EMI 483063-2.

Mano Solo
La Marmaille nue

Le grand déchirement. La noirceur d'un optimiste condamné, fervent défenseur de la vie. Brèves rencontres, mots lâchés, expressions laconiques, sursauts livrés sur un ton d'urgence absolue, Mano Solo *ne cache pas les éraillements* de sa voix, *les déraillements* de son *existence* vers les abîmes de la drogue et du sida qui l'ont amené à finalement aimer la vie et la morale positive. Guitare en saccades.

1 CD Carrère Music 503 39.

Eric Lareine
L'ampleur des dégâts

Eric Lareine a l'emphase des communistes en mal de révolution : il explose, il éclate. Noir comme Ferré, cruel comme Brel, Lareine a appris entre-temps que le blues et le rock avaient aussi changé le monde. *L'Ampleur des dégâts* a été enregistré en direct au Théâtre de la Digue, à Toulouse. Le mélange musical est époustouflant : piano, violon, caisse claire, vielle à roue (Dominique Regeff), alto, violoncelle, xylophone... Lyrique.

1 CD Turbulences TURB 004. Distribué par Scalen Disc.

Romain Didier
Maux d'amour (1)

Allain Leprest
Allain Leprest (2)

Leprest et Didier ont travaillé ensemble. Ils se sont échangé des chansons : Leprest a écrit de beaux textes, enfances déchirées, voyous banlieusards, poésie de l'artisan, pour Didier ; Didier a inventé des mélodies tranquilles, valses tournantes, ballades façon Trenet, pour Leprest. Cela donne un *Léon Camé* de la plus belle facture sur l'album du premier, et un *Sacré coco* (les communistes) valseur sur celui du second. Leprest a le don des mots, mais la voix écorchée, la mélodie âpre. Didier a le langage trop sage, mais l'instinct de la belle musique. *Maux d'amour* est empli de tendresse émue. Leprest est un portrait touchant d'un univers en voie de disparition. Dans les deux cas, accordéon, swing manouche, cordes romantiques.

(1) 1 CD Flarenash 184 322.
(2) 1 CD Saravah SHL 2 065. Distribué par Media 7.

Philippe Léotard
Philippe Léotard chante Ferré

Philippe Léotard avait décidé de chanter Ferré avant la mort du poète. Il n'y renonça pas. Il fallait du courage pour s'attaquer au répertoire de Léo le Toscan. Léotard prit ses poings, ses yeux de visionnaire, ses allures d'adolescent têtu, *appela la jeunesse et Rimbaud à la rescousse* et chanta *Monsieur William*. Tout était dit.

1 CD Columbia 475801-2.

Malcolm McLaren
Paris

Vision particulière d'un Anglais rivé à la naissance du mouvement punk londonien et revenu observer Paris avec un chic libertaire et littéraire. Pour lui, Paris, c'est Saint-Germain-des-Prés (hommage jazz à Gréco et Miles), Catherine Deneuve (elle est là), Françoise Hardy (elle chante *Revenge of Flowers*). Mais Paris est aussi une immense ville africaine, rythmée par une sorte de *house* afro-orientale, mené à fond de train par Amina. McLaren, de sa voix grave, dresse un portrait envoûtant, beau, exact de la ville lumière.

1 CD Vogue 743 2119 1392.

CharlElie Couture
Les Naïves

Naïves, les chansons de Couture ? Pas autant qu'elles en ont l'air. Plus français que jamais, CharlElie, de retour d'Australie, a bricolé un univers écolo-critique sur des fonds musicaux d'apparence romantique, mais vite précipités vers la destructuration. Critique sociale de la médecine sur fond rap (depuis ses débuts, Couture a toujours su le murmurer), invitation au voyage par collages sonores interposés.

1 CD Chrysalis 828 935-2.

Enzo Enzo
Deux

Le succès discographique le plus attirant de l'année. Kent, l'ancien Starshooters, a écrit *Juste quelqu'un de bien* pour Enzo, l'ancienne Lili Drop. Venus de la sphère rock, les jeunes gens assagis, mais inspirés, se livrent au plaisir de la chanson française. Jean-Claude Vannier a donné *Mon Hou Hou*, juste pour qu'Enzo ait le temps de prendre de la distance, de se moquer légèrement du rôle de chanteuse de charme un peu jazzy qu'elle pourrait tenir, mais qu'elle a pour l'instant refusé.

1 CD BMG 74321182492

Jacques Higelin
Au héros de la voltige

Houleux, décousus et raccommodés au rock dur, les *Héros de la voltige* de Jacques Higelin ont la fantaisie du voyageur. Une *Geisha* orientale, des noirceurs adolescentes, de la séduction insulaire. La voix devant, des rythmes en tapis, toujours pétillant, mais à cran.

1 CD EMI 830 258-2.

Bernard Lavilliers
Champs du possible

Panoplie habituelle du chanteur loubard : le Brésil, la voyoucratie, les *« tigresses d'alcôve »* et les hôtels pourris. Dans les cercles concentriques qui forment *« les champs magnétiques de* (sa) *déraison »*, Lavilliers a mis de la musique nordestine, de la chanson française classique, du rock binaire, du reggae et de la *house*, où le chanteur décrit le monde tel qu'il est : *« entre Mad Max et l'abbé Pierre »*.

1 CD BBC/Barclay 523 304-2.

Jean Ferrat
Ferrat chante Aragon

Discipline, sagesse, mélodie bien ordonnée : Jean Ferrat donne une suite cohérente au volume 1 de sa réécriture musicale d'Aragon. Les arrangeurs Gérard Meys et Alain Goraguer ont dessiné un paysage à la française.

1 CD Temey 744 54-2. Distribué par Sony Music.

Otto
Mon pied sur une chaise

Calcul mental, musique mentale, basée autant sur les synthétiseurs dépouillés, la guitare acoustique, le minimalisme et l'incursion d'époques mélangées, touillées avec un culot peu commun. Dutronc, Béranger, Dassin, Marchand, Béart, musique en boucle, mélodies claires, voix chaude, textes ironiques. Le pied sur une chaise, façon Brassens, Otto se moque des années 60 et 70, avec un appétit sélectif.

1 CD R'N'01. Distribué par Produits Spéciaux.

Pascal Comelade
Danses et chants de Syldavie (Apologie de la reprise individuelle)

Pascal Comelade introduit la pratique du piano jouet dans le paysage de la musique instrumentale. Mais aussi les guitares en plastique, les accordéons de Père Noël, les « réductions d'orchestre » (les synthétiseurs). Il invente une musique nouvelle sur des chansons déjà entrées au Panthéon des classiques : *Honky Tonk Women* des Stones, *les Yeux noirs*, *Bela Ciao* ou encore *C'est un parc* de Gérard Manset.

1 CD Delabel 394 272.

RÉÉDITIONS

Les Cinglés du music-hall

Jean-Christophe Averty tient rubrique hebdomadaire sur France-Inter : les « Cinglés du music-hall » sont le résultat d'une passion tenace pour les chanteurs, orchestrateurs, auteurs ou commentateurs qui tinrent la scène et le public en haleine jusqu'à l'irruption de la modernité de l'après-guerre. Averty en a fait une collection de disques – un volume par année, couvrant au jour d'aujourd'hui la période allant de 1937 à 1943. Le talent du maître d'ouvrage consiste à savoir parfaitement doser les tubes et les raretés.

Collection vendue séparément par Frémaux & Associés CMH3. Distribué par Night & Day.

Fragson
1903-1912 (1)

Mireille
1929-1935 (2)

En 1903, Fragson enregistrait une chanson orpheline, *l'Amour boiteux*, pour le compte de la firme Pathé : ces balbutiements de l'industrie discographique où l'on roule abondamment les r, et où l'on ne sait pas éviter les grattages sonores les plus sérieux, sont passionnants. Celui qui, fils de brasseur anglais, ramena les rythmes de rag-time de Londres, composa *Reviens* et *la Boiteuse* inaugura les temps *« de l'entente cordiale »* et ceux du cabaret, fut assassiné d'un coup de revolver par son père. Plongée profonde aux sources du siècle. En 1928, Mireille choisit son parolier : Jean Nohain, un avocat qui écrit des poèmes. Leurs premiers essais de collaboration, *Fouchtra*, une comédie musicale, marchent moyennement. Elle part aux Etats-Unis. Raoul Breton la rappelle en toute hâte en 1931 : *Couchés dans le foin*, extrait de leur opérette, interprété par Pills et Talbet fait un tabac. Depuis, Mireille est toujours là.

(1) 1 CD Chansophone 142. Distribué par Mélodie.
(2) 1 CD Chansophone 144. Distribué par Mélodie

Vincent Scotto
52 chansons

La moustache taquine, ce Marseillais né en 1876 inventait des airs rigolards sur sa mandoline. Voici donc *Elle vendait des petits gâteaux* par Mayol en 1923, *J'ai deux amours* par Joséphine Baker, *la Java bleue* par Fréhel, *Prosper* par Chevalier, *le P'tit Bosco* par Berthe Sylva ou *Tchi-Tchi* par Tino. Scotto avait l'art du tube...

Un coffret de 2 CD Music Memoria 398 71-2

La Bolduc
Intégrale

La Bolduc, la reine de la « turlutte », accents roulants de la chanson traditionnelle québécoise. Impitoyable, la chanteuse écrit la chronique sociale des années 30, sur fond de gigue, accordéon, cuillères, guimbarde. De 1927 à 1941, M[me] Edouard Bolduc enregistra quarante-trois 78 tours ici réunis. – V. Mo.

Un coffret de 4 CD Analekta AN 27 001-4. Distribué par Scalen Disc.

COFFRETS

Boby Lapointe
Boby Lapointe en public

En public? Oui. Mais plutôt seul, Boby, le timide, le mal-chantant, le poète qui provoque l'éclat de rire au bout du calembour, du double sens. Les archives proviennent de la Radio suisse romande, de l'INA et de la famille Lapointe. Ce coffret vaut aussi pour les monologues (*la Guitare sommaire*, *le Violon tzigane*), quelques inédits (*Dany*, *Dans mon pays*, *la Youpi!...*, *Allez*). Boby pianote, et prouve que l'on peut séduire, en chantant de travers.

Un coffret de 2 CD PolyGram 523.360-2. Cassette vidéo: *Boby Lapointe* PolyGram Video 633264-3, 45 minutes, 17 chansons, 1954-1971). Livre: *Boby Lapointe*, d'Alain Poulanges et Janine Marc-Pezet. Editions Du May, 96 pages, 80 photos, 195 F.

Anthologie de la chanson française
La Tradition

Formidable entreprise patrimoniale, cette anthologie forte de trois cents chansons et d'un livre de huit cents pages parcourt les fondements de la chanson française, des trouvères aux grands auteurs du début de ce siècle. De Thibaut de Champagne à Gaston Couté. Marc Robine, le maître d'ouvrage, a embauché soixante-dix chanteurs (de Pierre Perret à Mélaine Favennec) et utilisé plus de cent cinquante instruments, actuels ou reconstitués, pour montrer la richesse de cet art populaire capable de commenter l'actualité en direct, de se moquer des drames humains et des joutes politiques. Légère tendance folkeuse.

1 coffret de 14 CD EPM 983992 et un livre, Édition Albin Michel, 928 pages. Distribué par Adès.

Pierre Perret
Intégrale

Pierrot fait de l'humour et de la tendresse comme il respire. Il n'avait pas encore son *Intégrale* : eh bien, voilà, du *Zizi* au *Représentant en confiture*, une des six *« petites oubliées »*, vous saurez tout sur le Perret. Classée en chapitres fondateurs « Pierrot l'humour », l'érotisme, la révolte, la langue verte, etc., cet hommage mérité est accompagné d'un livret sans fanfreluches. On y trouvera les textes des chansons. L'essentiel.

1 coffret de 9 CD Adèle 50484-93.

Marie Laforêt
Fragile de A à Z

Autre manière de classer une intégrale: par ordre alphabétique des chansons. De *A Marée haute, à marée basse*, à *Zou les palétuviers* (là on triche), une promenade en zigzag dans l'univers d'une chanteuse à la voix inimitable.

Un coffret de 4 CD Une Musique 191450-2. Distribué par Polygram.

La légende du Golf Drouot

Les années twist reviennent à la mode. Le Golf Drouot, dirigé par Henri Leproux, régna dès la fin des années 50 sur la jeune production musicale. Base d'appui du jeune Johnny et rampe de lancement des Chaussettes noires, le Golf est ici raconté, dans un livret nourri de photos d'époque, par Henri Leproux en personne. *Oui mon cher* (Johnny, 1961) et *Dactylo Rock* (Les Chaussettes, 1961) sont toujours irrésistibles. Mais l'histoire du Golf ne s'arrête pas à Frankie Jordan, ou au *Locomotion* de Sylvie Vartan (1962). En 1980, Trust y joue *Antisocial* et Marquis de Sade, *Conrad Veidt*. Entre temps auront défilé: Les Charlots, Herbert Léonard, Dutronc, Antoine, Polnareff, Téléphone... On y trouve même Claude François chantant *What'I Say*.

Un coffret de 3 CD Une Musique 525133-2. Distribué par PolyGram.

MUSIQUES POUR ENFANTS

Zéro de conduite

Une collection résolument novatrice que les adultes peuvent écouter avec autant de plaisir que les enfants ; elle s'affirme dans la création autour du spectacle musical avec quatre titres :

Les Ours du Scorff
Gigi Bourdin et la Rouchta.

De Racoupi en Picoura, de virelangues en chansons à danser, le pays Gallo donne le ton et tient la cadence, irrésistible ! – A. Bt

1 CD Unidisc-Auvidis U 310 062 ou une cassette.

Jamais tranquille !
Trio Pied de Poule.

Trois mères de famille, accordéon ou contrebasse au bras, font entendre cette petite polyphonie du quotidien, harmonieuse ou discordante selon l'heure... librement vocal et familial. – A. Bt

1 CD Unidisc-Auvidis U 310 053.

Le Chat botté (1)
Guy Villerd et la Carrerarie

Contes pour les drôles (2)
Yannick Jaulin

Ces artistes montrent comment théâtreux et conteurs se doivent aujourd'hui d'être aussi d'excellents musiciens pour le bonheur et l'étonnement du jeune auditeur-inventeur de son spectacle imaginaire. – A. Bt

(1) 1 CD Unidisc-Auvidis U 310 061.
(2) 1 CD Unidisc-Auvidis U 310 064.

Le Chant des enfants du monde
Volume 3 : Berceuses Asie, Amérique latine, Afrique, Océanie.

Les volumes 1 et 2 étaient consacrés à la Guinée et au Sénégal, et au sud de l'Inde. Tout en effectuant sa passionnante collecte du chant des six à douze ans à travers l'hémisphère Sud, Francis Corpataux a pu, grâce à la présence de sa femme, entrer dans l'intimité des familles pour enregistrer mères, tantes ou grands-mères en train de bercer leur bébé. Avec tendresse et émerveillement. Et la sollicitude qui apaise l'angoisse ou la douleur et promet le bonheur. C'est ce chant-là qui fonde la culture de chaque pays. – A. Bt

1 CD Arion ARN 612 80.

Dis bonjour au monsieur
Chansons, comptines, berceuses et formulettes
Marc Perrone et Mireille Dupouy.

Chez nous, il faut aujourd'hui réapprendre ou inventer la chanson pour son enfant quand rien ni personne ne l'a jamais fait pour vous... Ce disque est le très remarquable résultat d'un atelier d'écriture de jeunes mères d'une cité de banlieue parisienne ; soutenus par l'accordéon et les musiques de Marc Perrone, leurs mots prennent un juste poids. (Association Faut Voir, 38, rue de la Tour, 92240 Malakoff). – A. Bt

1 CD RBC 123.

Ça tourne toujours
Gérard Delahaye.

A sept ans comme à dix, on réfléchit en chantant sans ennui *« la télé colo »*, on rit en imaginant qu'*« il manque une puce dans l'Arche de Noé »*, on rame avec Gérard Daboville, on écoute *Rigoberta Manchu*, on fait les chœurs, on reprend au refrain, c'est contagieux. Ce Breton-là emmène tout droit les enfants au meilleur de la chanson française. – A. Bt

1 CD Dylie DY 941. Distribué par Studio SM et par Breizh en Bretagne.

Erato junior

Une nouvelle collection de contes musicaux : l'inévitable *Pierre et le Loup*, récitante Sophie Marceau, qui prête sa voix aussi à la *Boîte à joujoux* de Debussy pour laquelle l'écrivain Yann Queffélec a écrit un texte original ; *Histoire de Babar* avec le texte, les illustrations de Jean de Brunhoff et toujours la voix de Sophie Marceau ; enfin, la formidable *Présentation de l'orchestre* de Benjamin Britten, avec la voix de Jacques Martin pour les textes de liaison. La musique des trois premiers a été enregistrée à Lyon, sous la direction de Kent Nagano, et Britten à Strasbourg sous la baguette d'Alain Lombard. Les livrets d'accompagnement sont parfaits, les illustrations ravissantes.



4 coffrets de 1 CD Erato 450 9963 882, 450 9969 482, 450 9969 472 et 450 9981 392.

L'Univers du classique

Du grégorien à la musique d'aujourd'hui, des extraits pour la plupart bien choisis et un livret pas trop mal conçu (notices biographiques, initiations rapides aux instruments, caricatures des musiciens), une proposition de pédagogie simple pour débutants déjà intéressés par la musique mais qui veulent se fixer les idées, historiquement et chronologiquement. L'itinéraire, forcément discret sur la musique contemporaine, se termine par la *Troisième Symphonie* de Gorecki... – A. Ry

Un coffret de 3 CD Naxos 8 550 841.

DISQUES

ROCK-RAP-REGGAE

Cette année restera comme celle de la mort de Kurt Cobain et du vingt-cinquième anniversaire de Woodstock, deux manifestations de la spirale répétitive dans laquelle le rock s'est enfermé. Le pendant de cette réédition d'un fait divers tragique dont le prototype fut la mort de Brian Jones en 1969 fut la redite de Woodstock, qui fêtait aussi ses vingt-cinq ans. En bref, l'année fut morose. Très normalement, ce désarroi s'est accompagné de l'arrivée de disques passionnants.



GUY FERRANDIS/BIRMAPRESS

In memoriam

IL se trouve que trois des disques les plus remarqués de l'année écoulée sont des œuvres posthumes, apparues dans les bacs juste avant les fêtes, tels le fantôme des Noëls passés de Dickens. On a vu d'abord apparaître le tout jeune spectre de Kurt Cobain avec *Unplugged in New York*, témoignage de la force d'un groupe qui misait tout sur l'émotion. Ensuite est sorti *« l'album noir »* de Prince, ce disque légendaire (beaucoup de gens en avaient entendu parler, bien peu l'avaient entendu) dont le chanteur avait refusé *in extremis* la sortie en 1987. Dorénavant, Prince refuse de se produire et d'enregistrer sous ce nom, et Warner, sa maison de disques, a pris la liberté de sortir *« l'album noir »* après avoir publié *Come*, dont la pochette s'ornait de la mention *« Prince. 1958-1993 »*. Enfin, on a récemment évoqué le retour surprise des Beatles avec le très réjouissant *Live at the BBC*.

APPLE CORPS LTD

Prince, auteur de « l'Album noir ». Therapy ? et les Beatles.

Backbeat
Songs From The Original Motion Picture

La mise en abyme de l'année : une poignée de classiques du rock'n'roll, tirés du répertoire des Beatles à Hambourg interprétés par la fine fleur du rock moderne américain (Dave Grohl, de Nirvana ; Dave Pirner, de Soul Asylum ; Greg Dulli, d'Afghan Whigs). Un disque débordant de vie que l'on comparera avec intérêt avec le *Live at the BBC* des mêmes Beatles.

1 CD Virgin 72438 39596-2.

Beck
Mellow Gold

Beck fait sa petite popote chez lui : de la guitare acoustique, des figures rythmiques hip-hop, des textes écrits sous influence (de Bob Dylan et de toute une pharmacopée), le tout réalisé avec un je-m'en-foutisme que seul un jeune homme très brillant peut se permettre.

1 CD Geffen-BMG GED 24-634.

Nick Cave
Let Love In

L'Australien sinistre montre son visage humain avec un disque étonnamment accessible. Mais que les fidèles se rassurent, au fond de lui-même, Nick Cave reste un vrai prophète de malheur, un rocker de l'Apocalypse.

1 CD Mute/Vogue 743 211 972 82.

Johnny Cash
American Recordings

Ce contemporain d'Elvis Presley a pris sa guitare et s'est installé chez un ami (le mini-magnat du disque Rick Rubin, découvreur de Public Enemy et des Black Crowes) pour enregistrer une poignée de chansons. A lui seul, Johnny Cash évoque tous les démons et tous les anges de la vieille Amérique – T. S.

1 CD 74 321 23 685-2. Distribué par RCA.

Eric Clapton
From the Cradle

Cinquante manières de ne pas écrire de chansons, chapitre quatre, par Eric Clapton : *« Je reprends des classiques plus ou moins obscurs dans le répertoire du blues. »* Et comme c'est parfait, élégant et passionné, on attendra, plein de bonne volonté, encore un peu les nouvelles chansons.

1 CD Warner 9362 45735-2.

Elvis Costello
Brutal Youth

Un disque de rock direct, enregistré avec tout ou partie des Attractions. Une simplicité et un mordant retrouvés même si la deuxième fois n'est jamais aussi plaisante que la première.

1 CD Warner 936 245 535-2.

Echobelly
Everyone's Got One

Cette année, en Angleterre, dans l'éternel affrontement entre pop et rock, c'est le second qui a perdu la partie. Seul rescapé du camp rock, Echobelly. Non que le groupe soit particulièrement futé, mais la voix de Sonia Aura Maidan et la qualité des compositions élèvent cette formation nettement au-dessus d'Oasis et autres Shed Seven.

1 CD Fauve Records/Sony 477 572-2.

Kristin Hersh
Hips and Makers

Aux Etats-Unis, la question de l'année était : « Y a-t-il une vie après le grunge ? » Kurt Cobain y a répondu à sa manière. Kristin Hersh, membre fondatrice des Throwing Muses, a préféré faire retraite à la campagne et y inventer une espèce de folk ultra-simple et souvent envoûtant.

1 CD 4AD/Virgin 72438 394142-1.

Massive Attack
Protection

Ce collectif de disc-jockeys de Bristol, qui dépendent du bon vouloir de musiciens pour réaliser leurs idées, a mis du temps à enregistrer ce second album. Moins incandescent que son prédécesseur, *Protection* reste un disque remarquable par la richesse de son univers sonore (de la house au reggae) et par l'atmosphère vénéneuse qu'il dégage.

1 CD Wild Bunch/Delabel 7243 8 39883-2.

Morrissey
Vauxhall And I

Les fans des Smiths et les autres sont d'accord : il s'agit du meilleur disque de Morrissey depuis qu'il a quitté le groupe. On engage le débat pour mesurer la valeur de ce jugement : entre pas mal et génial, *Vauxhall and I* trouve son chemin.

1CD Parlophone/EMI 827 797-2.

Jimmy Page et Robert Plant
Unledded

Le rock réserve encore de vraies surprises : comme le subit rajeunissement du guitariste et du chanteur de feu Led Zeppelin. Page et Plant ont succombé à la magie de l'Orient – percussions indiennes, cordes égyptiennes, tambours marocains – et y ont trouvé une source d'inspiration pour rajeunir quelques classiques de Led Zeppelin et écrire quelques chansons nouvelles qui ne sont pas quantité négligeable.

1 CD Fontana 526-362-2.

Pulp
His'n'Hers

Jarvis Cocker est un être bizarre. Le chanteur de Pulp pratique la dérision et pourtant reste en contact avec la violence des émotions et des sensations. A l'image de la musique de Pulp qui utilise les clichés les plus effroyables de la pop pour se faire encore plus insinuante.

1 CD Island 524 005-2.

REM
Monster

On prend les paris : ce disque, mal accueilli à sa sortie (même s'il s'est bien vendu) trouvera sa place dans la discographie de REM. Sous leur écorce électrique, de nombreux titres de *Monster* n'ont rien à envier aux subtilités des chansons qui composaient *Out of Time* et *Automatic For The People*.

1 CD Warner 926 3457 63-2.

Shã-key
A Head Nadda's Journey Into Adidi Skizm

Venus de New-York, un certain nombre d'artistes tentent, ces derniers mois, de sortir le hip hop de son impasse. Shã-key se veut poète autant que rappeuse, elle cultive une diction plutôt raffinée sur des thèmes qui sortent du répertoire habituel. Comme en plus elle a recours à des formats musicaux inédits, son disque fait renaître l'espoir, redonne une envie de hip hop bien émoussée ces derniers temps.

Imago/ELU 21035 2

Therapy ?
Troublegum

Venus d'Irlande du Nord, ces trois musiciens portent en eux une charge négative impressionnante, qu'ils libèrent à coup de décibels, de rythmes serrés et d'invectives. Ils le font avec un certain lyrisme celle qui élève leur musique au-dessus du lot.

1CD A&M/Polydor 540 196-2.

Richard Thompson
Mirror Blue

Le guitariste anglais fait partie de cette catégorie restreinte d'artistes dont les disques se retrouvent systématiquement dans les choix des critiques. Pour Thompson, les raisons de cette constance ne sont pas mystérieuses : écriture sincère et intelligente, chant et jeu passionnés, production audacieuse.

1 CD Capitol/EMI 781 492.

The Subdudes
Annunciation

Groupe américain qui maintient la tradition du Band ou de Little Feat, celle d'un rock profondément ancré dans le patrimoine musical du pays, entre blues et gospel, avec, ici, le charme d'une instrumentation originale qui écarte la batterie au profit des percussions.

1 CD BMG/Windham Hill 72902 10323-2.

Suede
Dog Man Star

Après avoir fait l'objet de tous les hommages, Suede a été abreuvé d'injures par le petit monde des spécialistes anglais du rock anglais. *Dog Man Star* montre que le groupe est à même de résister à ces tours de montagnes russes et reste capable de séduire avec ses chansons majestueuses, qui doivent tant à David Bowie.

1 CD Nude/Sony 477 811.

Urban Species
Listen

Venu de Londres, ce groupe de rap est assez éloigné des modèles américains pour retenir immédiatement l'attention, un peu à l'image de MC Solaar que l'on retrouve d'ailleurs sur l'un des titres de cet excellent album.

1 CD Talking Loud. Distribué par Phonogram.

Warren G
Regulate

On ne peut pas dire que l'année ait été très brillante pour le rap américain. Les grands anciens – Public Enemy ou KRS I – n'ont pas réussi leur retour et la vague du gansta rap s'épuise. Elle laisse derrière elle des individualités comme Warren G qui met dans sa chronique d'un ghetto de la Côte Ouest une distance que l'on ne connaissait pas à Snoop Doggy Dog, par exemple.

1 CD Violator/RAL/Barclay 523 335-2.



MONDINO

Massive Attack

Neil Young
Sleeps With Angels

Mélodieux et électrique, nostalgique et tourné vers le futur, Neil Young reste cette figure unique dans le monde du rock, à la fois père fondateur et enfant terrible. *Sleeps With Angels* est une synthèse assez réussie des deux faces de notre Janus préféré.

1 CD Warner Reprise 9362 45749-2.

Morceaux choisis

Le meilleur des best-of

Les compilations de grands succès permettent parfois une introduction facile à l'œuvre d'un musicien. Elles font aussi de jolis cadeaux, à condition qu'artistes et éditeurs y mettent du leur.

A la mort de Ian Curtis, leur chanteur, le groupe Joy Division, qui avait été l'incarnation la plus noire de la new-wave britannique, se transforma en New Order. Sous ce nom, le groupe inventa la boîte à rythme élégiaque et cultiva la danse comme signe ultime de la mélancolie. Si leur techno-pop et la voix éternellement adolescente de Bernard Summers ont marqué le son des années 80, le quatuor fut aussi le précurseur de la génération house. Même dépouillés de leurs atours technologiques, *True Faith*, *Bizarre Love Triangle* et *Thieves Like Us* resteraient de grandes chansons. Cette compilation est agrémentée de *« remixes 94 »* parfaitement dispensables.

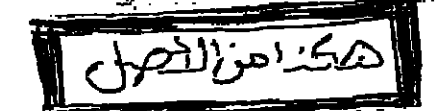
On espérait mieux de Beautiful South qu'une suite d'albums très inégaux. Née d'une scission des Housemartins, groupe joliment dynamique de la fin des années 80, la formation menée par Paul Heaton et Dave Hemingway a cherché à réunir deux obsessions communes à beaucoup de musiciens du nord de l'Angleterre : perfection pop et vocalises soul. A leur meilleur, les modulations singulièrement gracieuses des chanteurs, fans de Tamla Motown aux physiques de garçons de ferme, s'emballaient sur des mélodies primesautières. Souvent aussi, la machine à succès s'engluait dans la mièvrerie. Cette compilation rassemble l'essentiel des bons moments, et quelques gouttes de sirop.

L'ex-bassiste de Police a toujours été soucieux des apparences. Il justifie ainsi la parution de cette compilation par le respect des chiffres ronds (voilà une décennie tout juste qu'il a dissous son groupe) et par la présence de deux inédits. Disons tout de suite que ces deux chansons (*When We Dance* et *This Cowboy Song*) n'enlèvent ni n'ajoutent grand-chose à la gloire du chanteur. Quant à la compilation elle-même, elle rassemble tous les titres évidents. On serait donc content si l'emballage n'était pas si laid, si le livret n'était pas plus avare d'informations qu'un porte-parole de feue l'Armée rouge.

★*The Best of New Order*. 1 CD A&M/Polydor 540 286-2.

★*Carry On Up The Charts-The Best of the Beautiful South*. 1 CD London/Barclay 828.560-2.

★*Fields of Gold-The Best of Sting 1984-1994*. 1 CD Go ! Discs 828 569-2.



Compilations ou intégrales ?

La musique qui sort des boîtes

LA mode des grands coffrets luxueux a pris du plomb dans l'aile. Ces objets qui présentent entre quatre et huit heures de musique sont onéreux et ne contentent jamais tout le monde. En revanche, les éditeurs se replient sur une solution plus simple : il fourrent entre deux et quatre CD déjà disponibles, signés d'un même artiste dans une petite boîte en carton et la vendent à un prix raisonnable.

On s'attardera tout de même sur trois coffrets récemment sortis respectivement consacrés aux Who, aux Temptations et au festival de Woodstock (le vrai, celui auquel votre grand-père a assisté). *Thirty Years of Maximum R&B* veut donner une idée complète de la carrière des Who de 1963 à leur dernière tournée américaine (dite plan épargne retraite). On trouvera toutes les grandes chansons du groupe, de nombreux inédits, des versions en public (un *Naked Eye* avec une partie de basse extraordinaire, par exemple). On lira avec profit – à condition de lire l'anglais – le livret assez pataud et généralement bien informé, même s'il évoque, parmi les influences qui formèrent Pete Townshend, le compositeur français Darius Milhouse (!). Mais au bout du compte, si l'on s'intéresse assez aux Who pour leur consacrer quelques centaines de francs, on aura quand même besoin de l'intégralité du contenu d'albums comme *Sell Out, Live At Leeds, Who's Next* et – bien sûr – les deux « opéras » *Tommy* et *Quadrophenia*.

Le cas de figure des Temptations est un peu différent. Les artistes qui enregistrèrent pour Tamla-Motown vivaient au rythme des 45 tours et – à quelques exceptions près, comme le bien nommé *Masterpiece* – leurs albums étaient construits autour de ces singles, accumulant souvent des moments tout à fait oubliables pour mieux faire ressortir la force de morceaux comme *Ain't Too Proud to Beg* ou *Too Busy Thinking About my Baby*. En cinq CD, *Emperors of Soul* dressent un portrait à peu près exhaustif du groupe, le montrent dans toute sa soumission aux producteurs successifs qui régnèrent dans les studios de Detroit : Lamont-Dozier-Holland (même si les Temptations ne travaillèrent que très peu avec le triumvirat), Smokey Robinson ou Berry Gordy jusqu'à la rencontre avec Norman Whitfield.

Enfin le coffret consacré à Woodstock donne à entendre toute la musique déjà disponible sur disques de vinyle plus quelques inédits (Creedence Clearwater Revival, Mountain). La qualité sonore est médiocre, les performances inégales, c'est la loi du document historique. En revanche, on est tout déconcerté de découvrir un livret mis en page au goût MTV, dans des couleurs écolo (papier recyclé et vieux carton), avec des photos éclatées, tramées dont ont été éliminées toutes les informations intéressantes, comme la composition des groupes lors de leur passage à Woodstock.

Finalement, pour faire plaisir, à soi-même ou aux autres, il est plus sûr de se précipiter sur les offres spéciales qui sentent bon les soldes. Comment refuser d'acquérir deux albums mythiques de Sly and the Family Stone – *Stand* et *There's a Riot Going on* – pour moins de 100 francs. Voici une brève sélection de ces offres qui mettent toutes le CD entre 50 et 75 francs : Simon et Garfunkel (*Bookends, Sounds of Silence* et *Bridge Over Troubled Water* ou *Wednesday Morning 3 AM ; Parsley, Sage, Rosemary and Thyme* et *The Graduate*) ; Bruce Springsteen (*Darkness On The Edge of Town ; The Wild, the Innocent and the E Street Shuffle* et *Greetings From Asbury Park*) ; The Doors (*Morrison Hotel* et *LA Woman* ou *The Doors* et *Strange Days*) ; Leonard Cohen (*Various Positions, Songs From a Room, New Skin From The Old Ceremony, Songs of Love and Hate*) ; Lou Reed (*Berlin, Transformer, Rock'n'Roll Animal*) ; Otis Redding (*Blue, Dock of the Bay*) ou même les dix albums enregistrés par Creedence Clearwater Revival.

T. S.

★ The Who 1 coffret de 4 CD Polydor 521 751 2. The Temptations 1 coffret de 5 CD Motown/Polydor 31453 03382. Woodstock 1 coffret de 3 CD Atlantic/Carrère 756782636.



D.R.

Les Who.

MUSIQUES DU MONDE

Passées dans les mœurs, au point que l'appellation world music disparaît progressivement du vocabulaire, les musiques du monde souffrent d'une dichotomie marchande. D'un côté, les importations et les distributions massives de labels étrangers, qui reflètent la vitalité du secteur mais dont la durée de vie dans les bacs des disquaires est étonnamment courte. De l'autre, les grandes collections traditionnelles, à tendance savante ou ethnique, qui abusent des rééditions. Les tribus (ethno-pop, indianistes, afro, etc.) naviguent à vue. Et elles aiment ça.



DIDIER COMELEC



JON MIDED

D.R.

Le bandonéiste Juan José Mosalini. Ali Farka Touré et Youssou N' Dour.

Marisa Monte

Cor de rosa e Carvao

Etoile montante de la nouvelle chanson brésilienne, Marisa Monte réalise son deuxième essai de collaboration, réussie, avec le guitariste et arrangeur new-yorkais Arto Lindsay. Une chanson funk de Jorge Benjor, une samba de Paulinho da Viola, *Pale Blue Eyes* de Lou Reed, un zeste nordestin, une voix cristalline. Laurie Anderson est venue prêter main-forte, Gilberto Gil joue de la guitare. *Green Blue Yellow Rose and Charcoal* (titre anglais de *Rose et charbon*) ouvre une nouvelle piste dans le classicisme de la chanson brésilienne. Voix superbe, charme constant.

1 CD EMI 830 080-2



Caetano Veloso et Gilberto Gil

Tropicalia 2

Trente ans après le boom tropicaliste des Bahianais, Gil et Veloso poursuivent leur exploration de la liberté brésilienne. Toujours prêts à prendre ce qui passe, ce qui tombe au creux de leurs oreilles. Cette fois : du rap, des rythmes chaloupés de la Caraïbe, des accords tranchés de l'avant-garde américaine. En 1965, le Brésil tombait dans les plus sombres heures de son histoire. Revenu à la démocratie, il *« sort de l'ordre mondial »* pour flirter avec le chaos politique et économique. *« C'est Haïti »*, disent nos deux compères. Quelques mois plus tard, le Brésil allait mieux (un nouveau président, un plan économique). *« Ce n'est plus Haïti »*, déclare Caetano à la presse.

1 CD PolyGram 518 178-2. Import.

Chico Buarque

Paratodos

Intelligent, cultivé, *Paratodos* est un hymne au métissage et au petit peuple brésilien réalisé par Chico Buarque qui n'avait pas fait d'album depuis longtemps. Ce compositeur amoureux des accords en mineur a écrit de superbes textes pour décrire la ronde brésilienne. *Paratodos* remonte le temps, celui de l'artiste, otage et témoin de son époque. Piano, guitare, violon, flûtes habillent la délicatesse lucide et la fausse naïveté du romancier-chanteur à la voix flûtée.

1 CD BMG V120046. Distribué par Dam.

Youssou N'Dour

The Guide (Wommat)

Depuis l'été, Youssou N'Dour n'a pas décollé de la première place des ventes de simples grâce à *Seven Second*, un duo de charme avec Neneh Cherry. Cet exercice rentable ne doit pas occulter les qualités d'un album qui ne ressemble pas tout à fait à ce tube sur mesure. On y trouvera une belle version de *Chimes of Freedom*, de Bob Dylan, un hymne au fondateur du mouroudisme, *« L'isalm à la sénégalaise »*, Cheikh Ahmadou Bamba. *The Guide* est fait pour la danse. Il est riche en harmonies, profond dans ses arrangements, tressés sur des trames rythmiques complexes. Il n'atteint peut-être pas le niveau optimum d'inventivité de Youssou N'Dour (cf. l'album *Set*, Virgin, 1991), mais l'enfant de la medina ne se perd jamais de vue. Sa voix est d'or, et sa musique précieuse.

1 CD Columbia 476 508-2.

Manu Dibango

Wakafrica

Wakafrica est une tour de Babel, un grand essai de panafricanisme mené par le champion de la *world music*, Manu Dibango. Au milieu de quelques longueurs instrumentales et de sous-utilisation de génies africains (le Nigerian King Sunny Adde), il restera de grands morceaux d'anthologie : la chanson sud-africaine *Homeless*, chantée par Ray Lema, *Ami oh !* par la Béninoise Angélique Kidjo et le Zaïrois Papa Wemba, *Diabari* par l'Angolais Bonga, *Soul Makossa* par Youssou N'Dour. Indispensable.

1 CD Fnac Music 592137.

Lobi Traoré

Bamako

Le blues africain encore (*f* Farka Touré, qui a produit ce disque et y joue de la boîte d'allumettes) mais dans sa version plus abrupte, la moins déliée. Avec une guitare espagnole à cordes de nylon, un micro fixé dessus, le Malien Lobi Traoré chante les louanges des rois bambaras. Voix sinueuse, calebasse, chœur et percussions. Déshabillé et riche comme les rives du Niger.

1 CD Buda Music 828 93-2.

Archives

Tango et classiques cubains

« EL BANDONEON » réédite les grands classiques du tango depuis les années 20, de Gardel, l'idole absolue, aux fondateurs, parfois méconnus ici. Les enregistrements grattent un peu parfois, mais ils ont valeur de documents. Ignacio Corsini, par exemple, Argentin né en Sicile, blond, mince, acteur romantique et fragile, chante, accompagné à la guitare, des tangos, valses, *canciones*. Il s'en dégage une atmosphère de blues aérien, parfois légèrement désuet (*El Caballero cantor*, 1 CD EBCD 37). Di Sarli fonde son premier sextet à Buenos-Aires en 1925 : accord de basse au piano, chant du bandonéon, glissades de la voix et des cordes (*El Senor del tango*, 1 CD EBCD 38).

Avec cinquante références déjà inscrites au catalogue, et quelques parutions récentes à marquer d'une pierre blanche, le Quarteto Machin (1 CD TCD 041), la Sonora Matancera (1 CD TCD 045), Rita Montaner (Rita de Cuba, 1 CD TCD 046) et plus récemment l'entraînant *Arrimate Carinito* du Conjunto colonial de Nelo Sosa (1 CD TCD 047), Tumbao remonte le fil de l'histoire de la musique cubaine des années 20, 30 et 40. Du son, de la rumba, des boléros cuivrés et servis sur le plateau des archives nationales cubaines. On ne s'en lasse pas.

★ Les collections « El Bandoneon » et « Tumbao » sont distribuées par Media 7.

Alpha Blondy

Dieu

En dépit des déclarations intempestives du chanteur ivoirien à propos de l'avortement – ce serait un crime –, de ses envolées mystiques qui classent l'album dans la rubrique du prosélytisme, *Dieu* est un bon disque. Les rythmiques et les cuivres, abondants, suivent une logique colorée, menée par l'arrangeur Boncana Maïga, un des magiciens de la bonne musique africaine. Le reggae reste roi, mais les balancements de *Dieu* ont puisé leur indolence calculée dans d'autres îles. De la Caraïbe étendue.

1 CD EMI 829 847-2

Bonga

Katendu

L'Angolais Bonga a la voix éraillée du bluesman, la poésie voyageuse du lusophone et l'urgence rythmique de l'Afrique. *Katendu* est une déclaration d'amour à la terre africaine, à son unité. Il y a là de la rumba zaïroise, de la samba brésilienne, des rythmes de la campagne et un peu des anciennes fêtes urbaines de Luanda, avant la guerre.

1 CD Celluloid/Mélodie 795 67-2.

Zap Mama

Sabsylma

Trois Belgo-Zaïroises, deux Parisiennes (du Cameroun et du Portugal) : les Zap Mama ont en partie changé de personnel, mais pas de style. Chant *a cappella*, voix entrecroisées dans d'inventives saynettes, bruitages, rires, chevaux hennissants. Des légendes zaïroises, arabes ou indiennes. Marie Daulne, la fondatrice, exige de ses consœurs encore plus de liberté, de délire dans l'expression.

1 CD Cram World/Remark 521 874-2.

Reinette l'Oranaise

Mémoire

Reinette l'Oranaise, sa voix travaillée, ses yeux éteints, Reinette la juive, l'Algérienne française, s'accompagne au luth et chante en arabe classique des pièces maîtresses de la musique arabo-andalouse. Elle ne dédaigne pas les disgressions francarabes et les éclats de rire méditerranéens, ensoleillés et gourmands. De *Qum Tara* (*Lève-toi et admire*) à *Rejeli M'chete Biya*, un thème populaire dérivé de l'andalou de Tlemcen, Reinette rappelle que l'Algérie fut ouverte et cosmopolite.

1 CD Blue Silver 503 45-2.

Cheb Mami

Saïda

Tendance de pointe du raï : *Saïda*, enregistré dans les studios américains Plus 4 de Los Angeles, s'essaie au mariage, désormais jugé indispensable à une carrière internationale, de la *dance* et de la chanson oranaise. Du pop-raï reste la saveur du synthétiseur basique, mais les arrangements sont travaillés dans la masse, les références acoustiques sont nombreuses, et il y a de la Méditerranée (de la Grèce, de l'Espagne) dans tous les coins. Le jeune Mami libère sa voix.

1 CD Totem/Blue Silver 503 68-2.

Cheikha Remitti

Les Racines du raï

La diva, la mère du raï, campe ses personnages et son insolence dans la tradition oranaise d'avant l'électricité. Deux flûtes, deux tambours, un rythme lancinant, la fascination grave de la voix : Remitti est une légende vivante, gardienne des temples du plaisir et amie dissipée des saints marabouts. Grave, joueuse, ironique, bohème et scandaleuse, Remitti a bluffé tous les jeunes chebs.

1 CD Buda Records 828 74. Distribué par Mélodie.

Cheikh Hamada

Le Chant gharbi de l'Ouest algérien

Musique bédouine et berbère, à rapprocher dans son énergie, des racines du raï. Une voix de patriarche, des flûtes de roseau, des hautbois, des tambours de toutes sortes : le chant gharbi que pratique Cheikh Hamada (1889 près de Mostaganem – 1968), est né en Algérie, vers le XIVe siècle, mais a largement débordé vers le Maroc, quand l'émir Abd El Kader y faisait des incartades. Dans un chant proche de la psalmodie du Coran, Cheikh Hamada crée l'exaltation, l'ivresse profonde.

1 CD Club du disque arabe AAA078.

DISQUES

Anthologie de la musique arabo-andalouse
Volumes 4 et 5, ensemble Essoundoussia et Ahbab Cheikh Larbi Bensari

Le mouvement nationaliste algérien favorisa l'essor des associations de musique arabo-andalouse dès les années 30. De création plus récente, Essoundoussia, que dirige le chef d'orchestre Smaïn Henni, est l'héritière de ce passé symbolique. La nouba *Cika* qu'interprète l'ensemble Essoundoussia est somptueuse. Sous la direction de Fawzi Kalfat, elle exécute une nouba *Zidane* avec une délicatesse peu commune. A la croisée des influences persannes, espagnoles, arabes et occidentales, le répertoire algérien arabo-andalou vit une vie singulière...

Un coffret de 2 CD Ocora C560 044/45. Distribué par Harmonia Mundi.

Mau Mau
Brass Paradis

Les Mau Mau sont piémontais. Ils ont le propos musical étendu – rap, rythmes africains, samba reggae brésilienne, accordéon, clarinettes et guitares. Luca Morino a la voix lancée et chande des chanteurs de la campagne italienne. C'est une drôle de *ratatoj* (la ratatouille) en dialecte piémontais, qui trace une cruelle caricature des nationalismes affirmés, mène un joyeux carnaval où la mort nucléaire est peut-être l'aboutissement de toute chose. Insistances rythmiques, joie fanfaronne, énergie foudroyante d'un groupe de jeunes sur doués.

1 CD EMI 829 40 227-2.

Kocani Orkestar
A Gypsy Brass Band (Macedonia)

Voici un disque de fanfare à l'énergie déployée. Les musiciens sont tziganes. Ils hantent les terrasses de café de la ville de Kocani, en République de Macédoine. Accordéon, tuba, grosse caisse, hautbois, trompette, clarinette, saxophone, ou derbuka, sont joués sur un mode oriental par des Rom qui ont importé cette tradition de Turquie. Les Roms de Macédoine sont de religion musulmane, et ont conservé les traditions du *ghazal* romantique, l'usage des introductions lentes et improvisées qui finissent en éclat de cuivre. Rythmes et mélodies sont sans conteste de la plus pure tradition tzigane. Ils en ont l'énergie, la nostalgie, l'idée de la fête et du voyage sans frontières.

1 CD Long Distance WMD 332 592 324. Distribué par Fnac Music.

Shahmirza Moradi
The Music of Lorestan

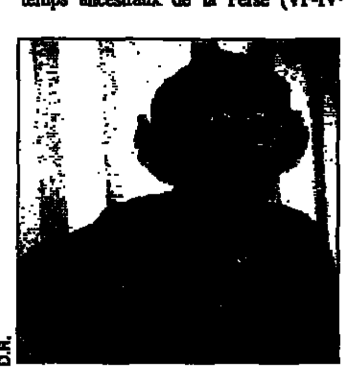
Le Lorestan est situé au sud-ouest de l'Iran. Shahmirza Moradi est un merveilleux joueur de *sorna*, un petit hautbois des temps ancestraux de la Perse (VIe-IVe siècle Avant J.-C.), à double embouchure et sept trous. Badin et virtuose, le maître du *sorna* s'amuse beaucoup dans son exploration méticuleuse des possibilités de l'instrument, qu'il pousse à bout, et dans l'incitation à la danse. Musique de fête, mais aussi musique de guerre, support de poèmes épiques, les thèmes populaires du Lorestan accompagnent rituels et cérémonies. Shahmirza Moradi est accompagné au tambour *dohol* par son fils Reza Moradi. Méandres où il fait bon se perdre.

1 CD Nimbus Records 742397. Distribué par WMD.

Marie Boine
Goaskinviellja

Finlandaise et Laponne, Marie Boine Persen a commencé sa carrière internationale chez Real World, le label de Peter Gabriel, aux côtés d'étonnants musiciens dont la spécialité était de détourner l'usage de leurs instruments, la guitare devenant violon ou tambour, etc). Ces créateurs de sonorités appuient le chant libre de Marie Boine : le vent, la toundra, les aigles, la sagesse des ancêtres et le désir des jeunes naviguent entre jazz (on aura entendu Marie Boine avec le saxophoniste Jan Garbareck), rock et chants traditionnels. Alternance de jour et de nuit, de clarté et de confidence, *Eagle Brother* déroule ses mélopées comme un long manteau de neige éclairée de lumières saisissantes.

1 CD Verve 521388. Distribué par WEA.



D.R.

MARCIA RAMALHO

Reinette l'Oranaise et Danyel Waro. Marisa Monte, étoile montante au Brésil

Belgique
Ballades, danses et chansons de Flandre et de Wallonie

Réédition d'un 33 tours publié par Ocora en 1981. On pouvait y découvrir une superbe collection de chansons enregistrées entre 1950 et 1980 dans les Flandres et en Wallonie. Le *rommelpot*, tambour à friction, rythme la danse, fifre, accordéon diatonique, vielle, cornemuse... Rondes enfantines, polkas, poèmes épiques, voix de vieilles dames et de jeunes garçons. Fête et nostalgie.

1 CD Ocora 580 061. Distribué par Harmonia Mundi.

Alfredo de la Fé
Con toda la salsa

Musicien classique d'origine cubaine, Alfredo de la Fé est passé à la salsa avec armes et bagages : son violon. Premier violoniste soliste d'un orchestre de salsa (Eddy Palmieri), il a joué avec toutes les grandes stars du genre. Tapis de piano et glissement fûté des doigts sur le violon. Personne n'y résiste. Romantisme d'inspiration européenne, électricité à l'Américaine, lignes de basses irrésistible.

1 CD Fuentes D 10 220. Distribué par El Dorado.

Bola de Nieve
Las grandes canciones del genial artista cubano

Il était génial, c'est vrai, ce *« negro social, intellectual y chique »* qui tapait sur son piano en s'amusant de tous et de toutes sur les ondes de la Radio cubaine. Boule de neige était tout noir, et tout rond. Il portait le béret et avait la langue bien pendue, le rythme attaché au corps. Il adorait chanter des espagnolades, des *sons* cubains en diable, des polkas ou des valses, en castillan, en anglais, version crooner, avec quelques mots de français, de-ci de-là. Ce bouquet de *Grandes canciones* est intimiste : Bola de Nieve y est seul avec son piano.

1 CD Nuevos Medios 855 38. Distribué par Media 7.

Cachao
Master Sessions

Cachao, contrebassiste, chef d'orchestre, compositeur, est une grande figure de la musique cubaine, qui – depuis son départ de l'île en 1962 – a survécu plus qu'il n'a fait carrière. Sous le double patronage de l'acteur Andy Garcia et du producteur Emilio Estefan (monsieur Gloria), Cachao a réuni le ban et l'arrière-ban du jazz latino pour une leçon irrésistible de musique cubaine, de la fin du XIXe siècle à nos jours.

1 CD EPIC 477 282-2. Distribué par Sony Music.

Juan José Mosalini
Bordoneo y 900

Juan José Mosalini a recréé en France un grand orchestre de tango. Quatre bandonéons, quatre violons, un alto et un violoncelle. Ça souffle fort et bien. *« J'ai voulu*, dit Mosalini, *donner un maximum de styles de tango, à travers des compositeurs aux styles très différents. »* Anibal Troilo, Astor Piazzola ou Horacio Salgan sont honorés, dans une grande vague de *« parfum tango »*, puissante et précise. Energie rythmique et glissades poétiques, multipliées par dix, dont les quatre redoutables soufflets de la *jaula* (la cage, le bandonéon).

1 CD Label Bleu LBLC 2507.

Danyel Waro
Batarsité

Le premier album du Réunionais Danyel Waro, qui résistait sans espoir aux sirènes de l'industrie discographique, aurait pu rester figé – son auteur le craignait –, en dehors de toute réalité réunionaise. Mais le plus contestataire des sorciers du maloya des Hauts de la Réunion a réussi son projet : ses tambours, *tanbou, oulké, tarlon, morlon, sati, matalon*, tourbillonnent à l'envi. Waro prend la parole pour définir *a cappela* les racines croisées, noires, indiennes, malgaches des habitants de l'île. Un blues extrêmement agité, jamais assagi, scandé en créole avec le goût effronté de la liberté.

1 CD Piros CDP 5198.

Beni de Cadiz
Camaron de la Isla

La collection consacrée au flamenco par Le Chant du monde est dirigée par l'un des plus fins connaisseurs du genre, Mario Bois, auteur d'un superbe livre sur le flamenco (éd. Marval). Bois se méfiait de la trop grande notoriété de Camaron de la Isla, *« flamme incandescente »* qui brisa sa vie, et sa voix. Puis, poursuit Bois : *« Je finis par comprendre : le jeune Camaron avait été prodigieux pendant ses premières années »*. En une vingtaine de titres, voici donc un panorama des talents réels de Camaron de la Isla, mort en 1992. Beni de Cadiz est de la vieille école, dans le style de Mnolo Caracol. il a une voix à coller des frissons. Un peu voilée, virile, massacrée par la douleur de vivre, libérée par le chant des bulerias ou des fandangos.

1 CD Le Chant du monde LDX 274 992 et 1 CD Le Chant du monde LDX 274. 990. Distribué par Harmonia Mundi.

COFFRETS

Dariush Tala'i
Radif : intégrale de la musique savante persane

Un des plus grands musiciens classique persan, Dariush Tala'i, joueur de luth (tar et setar) visite les moindre recoins d'un *radif*, le répertoire reçu par un musicien de ses maîtres, celui de Mirzâ Abdollah. Très intériorisé, sensible, le jeu de Tala'i ne laisse passer aucun détail, même infime de l'édifice sonore. Il orne l'univers du maître de sa couleur propre : secrète, profonde, animée d'un regard innocent et tout en subtiles rondeurs.

5 CD Al Sur ALCD 116 120 vendus séparément. Distribués par Media 7.

Anthologie musicale de la Péninsule arabique

L'ethno-musicologue, professeur de l'Université de Genève, Simon Jargy a réuni de très précieux documents dans la péninsule arabique, enregistrés *in situ* au début des années 60 et 70 avec un un magnétophone à manivelle. Une grande partie de ces chants de pêcheurs de perle, de bédouins ont aujourd'hui disparu. La tradition des villes, le *sow*, à l'époque un incroyable méli-mélo culturel, a évolué avec la modernité. Chant choral, imprécations furieuses aux esprits de la mer, lamentations et joies féminines, ce coffret est un magnifique voyage – très ethnologique cependant – à travers la Syrie, Abou-Dhabi, le Koweit ou Barheim.

Un coffret de 4 CD AIMP/VDE Gallo CD 780/81/82/83. Distribué par Media 7.

Le monde des musiques traditionnelles

La prestigieuse collection de disques de Radio France a rassemblé ses meilleurs échantillons en un coffret de six CD, correspondant à un découpage géographique en six zones : l'Europe, l'Afrique, l'Afrique du Nord, mariée à l'Asie de l'Ouest (appellation fourre-tout, désignant l'Iran, la Syrie ou l'Azerbaïdjan), Asie du Sud-Est, Asie de l'Est, et Asie du Sud (fallait-il vraiment nommer ainsi l'Inde et le Pakistan). Le choix des morceaux est excellent. Mais où est passée l'Amérique ?

Un coffret de 6 CD Ocora C 560 061/66. Distribué par Harmonia Mundi.

Music in the World of Islam
Human Voice/lutes
Strings, flutes & trumpets
Reeds & bagpipes
Drums & rhythms

Topic World Series, large collection consacrée aux musiques du monde, aujourd'hui rééditée en disques compacts a été constituée dans les années 70 par le label anglais Tangent Records. Les trois volumes qui touchent au monde islamique, de l'Algérie à l'Inde, de l'Iran à Java, sont le moyen le plus sûr d'explorer les constantes et les points de rupture de cultures dont les bases ne sont pas forcément arabes, comme la pratique de l'amalgame le laisse parfois entendre. Classés par types d'instruments, chaque volume est une succession de pièces relativement courtes, un zapping extrêmement bien fait, un jeu de saute-mouton où l'obstacle du bouillonnement anarchique est évité grâce à la rigueur de l'agencement. Soixante-quatorze titres en tout, que l'on pourra encore découper selon ses préférences pour la voix et le luth, les percussions, les intruments à vents ou à cordes.

3 CD Topic TSCD 901/2/3. Distribué par Night & Day

Biguine
L'Âge d'or des bals et cabarets antillais de Paris, vol. 1 et 2 (1929-1940) (1930-1943)

Comment partir sur la trace des bourgeois et des poètes partis s'encanailler dans les « bals nègres » et autres exotisme. Comment remonter le fil d'une histoire d'amour qui dure toujours (le zouk aidant). Ces deux coffrets sont remplis de richesses insoupçonnées et de renseignements précieux sur la vie nocturne de la capitale, sur les échanges entre les Antilles française et la Métropole. Tous les orchestres historiques y figurent, le livret est fort bien fait.

Deux coffrets de 2 CD Frémaux et Associés FA 007 et FA 008. Distribué par Night & Day.

Africa Never Stand Still

Imparable voyage à travers toutes l'Afrique urbaine. Des Sud-Africains Lady Smith Black Mambazo au Malien Salif Keita, du Gabonais Pierre Akendengué au Kapere Jazz Band du Kenya, il n'en manque pas beaucoup. Il y a un livret (en anglais), de belles photos, trois CD de bonne écoute (le son est un peu nettoyé cependant) et la preuve de l'intérêt des producteurs indépendants américains envers les musiques du continent noir, du Sénégal au Zimbabwe.

1 coffret de 3 CD Ellipsis Arts CD 3500, avec un livret de 48 pages. Distribué par WMD.

Musique classique : Alain Lompech, Renaud Machart et Anne Rey
Jazz : Francis Marmande et Sylvain Siclier
Chansons : Véronique Mortaigne
Enfants : Anne Bustaret et Anne Rey
Rock : Stéphane Davet et Thomas Sotinel
Musiques du monde : Véronique Mortaigne

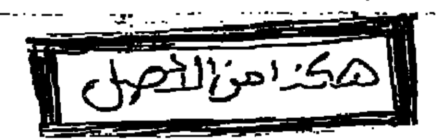
Firin'In Fouta de Baaba Maal

La « dance » sénégalaise

DANS le triumvirat qui domine aujourd'hui la musique sénégalaise, Baaba Maal est à la fois le plus fragile et le plus acrobatique. Il vient de donner au New Morning à Paris un fabuleux concert en formation acoustique (kora, guitares, percussions) : le jeune Toucouleur est un prince de la voix, de l'emphase, du conte musical. C'est sur ce registre qu'il avait livré son plus beau disque jusqu'alors, *Baayo*, en 1991 (1 CD Mango 8483002). Deux ans plus tard, le très électrique *Lam Toro*, somme toute assez banal, avait laissé craindre que le Sénégalais ne suive les traces du Malien Salif Keita, perdu quelque part entre Afrique et Occident. Son tout nouveau disque, *Firin'In Fouta*, a été travaillé à l'extrême par le producteur Simon Emmerson, peigné dans le sens de la *dance*, mais largement abreuvé d'instruments traditionnels (tambours d'aisselle tamas, harpe kora...), de gammes africaines, de voix profondes. Pour une fois, sonorités et concepts technologiques se sont coulés dans le moule ancien. Il en résulte de singuliers produits : *Sidiki*, dansant jusqu'à la provocation, rythmes en boucle de la *house*, broderies africaines du guitariste Assan Ndoye Cisse, breaks de piano offerts à la parole du griot ; *Sama Duniya*, exigeante, lancinante et tellement urbaine.

Plus banales, les digressions latinos (*African Woman*) ou reggae (*Mbaye*). Plus risquées les tentations de la ballade façon Sting (*Njilou*, commentaire de l'histoire africaine et de la dévaluation du CFA : une première moitié de morceau ennuyeuse, une seconde fabuleuse, à l'exacte pointure de la voix aérienne du chanteur). *Firin'In Fouta* est une sorte de révolution musicale, où Baaba Maal renoue avec les jeux des enfants sahéliens du Fouta, leur ronde, leur espérance d'harmonie cosmique et d'urbanité rapeuse. – V. Mo.

1 CD Mango CIDM 1109/524024-2.





Tim Burton et les marionnettes

TOUCHSTONE PICTURES

L'ÉTRANGE NOËL DE MONSIEUR JACK *de Henry Selick*

Le plus doux des cauchemars

Tout l'univers de « l'Etrange Noël de Monsieur Jack », un film qui se passe au pays d'Halloween, porte la marque de Tim Burton. L'acteur-metteur en scène a produit ce dessin animé « d'horreur », habité par des marionnettes ancestrales, des créatures sorties de la littérature ou du cinéma fantastiques. Dans un entretien, Burton explique son goût pour le dessin animé et pourquoi il n'a pas voulu diriger « l'Etrange Noël ».

CE ne sont pas seulement les adultes qui racontent des histoires aux enfants. Parfois, l'un d'entre eux rassemble quelques copains dans un coin, et il leur dit des contes à dormir debout, des calembredaines terrifiantes. Ces sales gosses sont révérés par leurs pairs, et Tim Burton est l'un d'entre eux.

Bien sûr, Burton n'est pas le réalisateur de *l'Etrange Noël de Monsieur Jack*, et ce pour des raisons sur lesquelles il s'explique dans l'entretien ci-contre, mais tout l'univers du film porte sa marque. Le film se passe au pays d'Halloween. Cette fête d'origine britannique est célébrée dans la nuit précédant la Toussaint. Aux Etats-Unis, à force de films d'horreur, de farces à plus ou moins grand spectacle (dans les années 80, il était de tradition, dans la bonne ville de Detroit, de brûler un ou deux pâtés de maison), la tradition est redevenue païenne, porteuse d'un désordre parfois catastrophique. Le pays d'Halloween, c'est la mère patrie de Tim Burton, un endroit où les désirs et les peurs des enfants prennent toute leur force.

A l'écran, il en a fait une image à la fois mignonne et terrifiante, celle qu'aurait laissée dans la mémoire d'un enfant la vision des films d'horreur de la Universal. Ce monde est habité par des marionnettes qui sont de deux familles. Les uns descendent d'archétypes ancestraux. Jack Skellington, le héros, le plus talentueux des farceurs d'halloween, est le cousin de son homonyme qui grimpa en haut du haricot magique. Oogie Boogie est le condensé de toutes les créatures qui rôdent sous le lit, la nuit, quand on n'arrive pas à dormir. Les autres personnages sont sortis de la littérature ou du cinéma fantastiques, le docteur Finkelstein, les vampires.

Ils bougent et vivent au rythme des chansons de Danny Elfman, de jolies mélodies à la manière de Broadway, qui savent prendre un tour inquiétant lorsqu'il le faut. Un mot sur Danny Elfman : il a écrit la musique de *Batman* – l'un des plus grands succès de l'histoire du cinéma – et celle de *Forbidden Zone*, un film-culte fauché. Il est aussi l'âme Oingo Boingo, un groupe californien et franchement bizarre. C'est lui qui donne sa voix à *l'Etrange Noël de Monsieur Jack*, qui amène ces images dans le domaine des mots et du temps qui passe. Heureusement, car le scénario finit par prendre un tour assez curieux, pour un film de Tim Burton.

Las de faire peur aux humains le jour d'Halloween, Jack Skellington part explorer les autres fêtes et tombe amoureux de Noël. Il décide de kidnapper le Père Noël et de le remplacer le 25 décembre. Heureusement, tout rentrera dans l'ordre. Et ça, ce n'est pas très drôle. C'est un peu comme si, après avoir fait frémir enfants et parents, Tim Burton leur intimait : « *Allez voir* le Roi Lion ! ». En première partie, on pourra découvrir *Vincent*, le premier court métrage de Tim Burton, déjà des marionnettes animées, mais en noir et blanc : l'histoire d'un petit garçon qui rêve d'être un héros d'Edgar Allan Poe ou, mieux encore, Vincent Price. Là, le plaisir de frissonner est sans mélange.

THOMAS SOTINEL

Rencontre avec Tim Burton

Les sortilèges du cinéaste

« *JE ne suis pas porté sur l'intellectualisation ou l'analyse ; j'ai toujours préféré laisser venir les choses du subconscient.* » Mince, anguleux, dégingandé, passant une main nerveuse dans une chevelure noire électrisée, Tim Burton se qualifie de « *joyeusement dépressif* » et dit aimer par-dessus tout les personnages « *dangereux* ».

Jack Skellington, le héros de *l'Etrange Noël de M. Jack*, prend ainsi sa place dans un cortège où le précèdent Pee-Wee, Batman, Beetlejuice, Edward aux mains d'argent. Derrière Jack, on aperçoit déjà la silhouette d'Ed Wood, le « *metteur en scène le plus nul de l'histoire du cinéma* » auquel Tim Burton vient de consacrer un film, sorti en novembre aux Etats-Unis.

Mr. Jack était en gestation depuis plus de dix ans. Tim Burton est diplômé de l'Institut californien des Arts, « *ce qui vaut bien mieux*, dit-il, *qu'une école de cinéma, où on acquiert trop vite le sentiment d'appartenir déjà à l'industrie* ». Après ses études, il entre chez Disney – autant dire en plein cauchemar : le studio est au creux de la vague, ne s'y préparent à l'époque que *Rox et Rouky* et *Taram et le chaudron magique*. Burton se voit mal passer cinq ans sur « *de gentils petits renards* » tel « *un zombie sur une chaîne d'usine* ».

Enfermé dans son petit bureau, il écrit et dessine « *d'étranges personnages, d'étranges accessoires, un étrange mobilier... tout ce qui me passait par la tête* ». Inspiré par la littérature pour enfants du Dr. Seuss (l'auteur des *5 000 Doigts du Dr. T.*, qui écrivit un conte de Noël grinçant intitulé *The Grinch That Stole Christmas*), il rédige un poème parodiant *A Visit from St-Nicholas*, de Clement Moore, espérant en tirer une émission de télévision dont le narrateur serait son acteur favori, Vincent Price, un projet que Disney ne retient naturellement pas.

Lorsque, fort des succès des *Batman*, de *Beetlejuice* et d'*Edward aux mains d'argent*, Burton envisage de reprendre *Mr. Jack*, les studios Disney font valoir leurs droits sur le scénario. Plutôt que de les céder au réalisateur, la *major* propose à Tim Burton de produire le film. Celui-ci accepte, à condition de ne pas en assurer la réalisation, à condition aussi que le film se tourne selon le vieux procédé de l'animation de modèles image par image *(stop motion)*. Ray Harryhausen utilisa ce système pour les effets spéciaux du *7e Voyage de Sindbad* – entre autres. Burton l'avait lui-même utilisé pour réaliser *Vincent*, son premier court métrage.

« *J'ai toujours adoré Ray Harryhausen, et toujours envisagé* l'Étrange Noël *selon ce procédé. Je cherchais à créer un univers aussi fluide et magique que l'animation dessinée, mais un univers à trois dimensions, où se retrouveraient l'émotion et la mobilité du monde réel : les textures, l'énergie de personnages et d'objets se déplaçant vraiment dans l'espace, avec une vraie lumière.* »

Le studio de *stop-motion* de Disney se trouve à San-Francisco, loin de la maison mère. L'un des grands pontes est Henry Selick, autre « sale gosse », copain de Burton chez Disney. C'est à lui que Burton confie la réalisation de *Mr. Jack*. « *Je n'aurais pu le faire moi-même, je n'ai plus la patience requise pour l'exactitude dans le détail que l'animation exige. Je suis content que le film n'ait pas été fait il y a dix ans, il n'aurait pas été techniquement aussi réussi. L'animation est une activité hautement spécialisée, et plus encore le* stop-motion, *qui est une technique qui se perd : peu de gens savent l'utiliser, encore moins bien s'en servir. En outre, elle véhicule une force émotionnelle qu'aucune autre forme d'animation ne saurait apporter. Ça fait parfois un peu peur – mais c'est bon, parfois, une petite frayeur, si on ne verse pas dans une violence excessive : c'est une erreur de traiter les enfants comme des enfants.* »

HENRI BÉHAR

THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD

de François Girard

DOUZE ans après sa mort, le 3 octobre 1982, Glenn Gould demeure un des musiciens les plus connus des mélomanes. Il doit cette notoriété autant aux émissions de télévision qui lui ont été consacrées (notamment par Bruno Monsaingeon) qu'à la qualité de ses interprétations, autant à ce que lui-même appelait ses « excentricités » qu'à son talent de pianiste. Le cinéaste et vidéaste québecois François Girard a réalisé trente-deux films courts (comme Bach varia trente-deux fois le thème des *Goldberg,* dont Gould avait fait son œuvre de prédilection), qui composent un portrait éclaté, mais pas forcément contradictoire. Portrait d'un musicien singulier, dont les interprétations continuent d'inspirer des opinions contrastées, portrait d'un homme qui aimait les bars, se passionnait pour la numérologie, passait beaucoup de son temps à téléphoner, bavardait avec les femmes de chambre et les serveurs, cédait volontiers aux vertiges du boursicotage et adorait la radio, pour laquelle il conçut et produisit de nombreuses émissions, dont le film donne à entendre des extraits. Aucune image d'archives ne vient troubler le savant échafaudage dressé par François Girard, qui a choisi de confier le rôle de Glenn Gould à un acteur (Colm Feore). Ce choix se situe dans la logique du projet, mais contribue à masquer ce qui fait l'intérêt majeur de la personnalité du pianiste : son rapport à la musique. Voir un comédien, aussi irréprochable soit-il, reproduire l'étrange et dérangeante gestuelle de Gould crée une distance supplémentaire, que le film ne parvient jamais à réduire. La musique s'efface bientôt derrière des images qui semblent tenir pour acquise la dimension « géniale » du personnage et deviennent vite les éléments d'un édifice voué à sa célébration hagiographique.

P. M.

LAMERICA

de Gianni Amelio

FORT du succès des *Enfants volés,* Amelio tente de ressusciter la veine du cinéma-plaidoyer où se distingua le cinéma italien des années 70, en l'adaptant aux problèmes contemporains. En expédiant dans l'Albanie voisine un yuppie milanais, il réunit les thèmes de l'expansion économique sauvage défiant l'opération « mani pulite », de la cassure Nord-Sud, du problème des migrations en Europe, de la fascination pour l'Amérique, et de l'orage qui gronde dans les Balkans. Arrogant et manipulateur, puis avalé par une réalité trop complexe et violente pour que ses paquets de devises et son téléphone cellulaire puissent en venir à bout, son héros sera pris dans un tourbillon où la misère contemporaine et le passé occulté manquent le broyer. Riche et complexe, le scénario est malheureusement mis en scène d'une manière si ambiguë qu'elle désamorce dans une grande mesure l'intérêt et l'ampleur du propos. S'appuyant sur le même interprète que lors de son précédent film (Enrico Lo Verso, très pénétré de son charme latin et de son avenir de vedette), Amelio s'essaie à mêler des scènes semi-documentaires lorgnant du côté du néo-réalisme, et des passages « expressionnistes », où la stylisation se fait vite insistante, quand elle ne devient pas méprisante pour les foules misérables dont elles sont supposées dénoncer les conditions de vie.

J.-M. F.

FARINELLI

de Gérard Corbiau

POUR retracer la vie de Carlo Broschi, dit Farinelli (1705-1782), qui fut le plus grand castrat de son temps, Gérard Corbiau a choisi la voie de la reconstitution historique taillée avec soin et à grands frais : décors et costumes sont magnifiques, les couleurs chatoyantes, l'ensemble est arrangé avec un goût très sûr. Pour la musique et, surtout, la voix, les techniciens n'ont pas épargné leur peine, pour un résultat que l'on peut discuter.

Tout a donc été mis en œuvre pour créer un « produit culturel » propre à susciter des questions d'ordre historique (qui était vraiment Farinelli et quelle fut sa place dans le siècle ?), médical (qu'est-ce qu'un castrat ?), artistique (comment chantait-il ?) et technique (comment a été créée cette voix ?). *Farinelli* constitue ainsi un excellent prétexte à débat télévisé qui réunirait historiens, médecins, musicologues et informaticiens, mais auquel on se garderait bien d'inviter un cinéaste.

Le point de vue sur le cinéma exprimé par le film est un point de vue de production (au sens de mise en œuvre de tout ce qui rend la réalisation possible). L'argent dépensé, les efforts consentis pour trouver et aménager des décors, pour concevoir une voix « plausible », la machinerie du cinéma, aussi visible ici que les inventions scéniques de Farinelli, importent davantage que le cinéma lui-même.

A force d'essayer de tout dire et de tout montrer, sans renoncer à une scène « à faire », sans se priver d'une réplique « éclairante » prononcée par un personnage emblématique, le scénario sombre dans une extrême confusion, incapable de suivre l'évolution des personnages et de leur donner une quelconque densité. De même qu'il ne sert à rien de situer dans les théâtres somptueux les prestations du chanteur si l'on n'a à l'évidence aucune idée de comment les filmer. Farinelli peut bien, tel Chanteclerc, faire se lever le soleil, l'émotion est absente de ce film victime d'un tragique manque d'humour, d'humilité et de désir de cinéma.

P. M.

MIRACLE SUR LA 34e RUE,

de Les Mayfield

POUR John Hughes, producteur et véritable responsable de ce *remake* d'un film de George Seaton (1947, avec Maureen O'Hara, John Payne et Natalie Wood), la population américaine (l'humanité tout entière, donc) se partage en deux catégories : ceux qui croient au Père Noël et les autres. Les autres, c'est-à-dire des envieux, des alcooliques, des mécréants avides d'argent mal gagné, bref, des pas-grand-chose. La maman de la petite Susan non plus, ne croit pas au père Noël, mais elle a des excuses : elle a peur de ses émotions. Du coup, Susan, *« haute comme trois pommes et soixante-quatre ans de maturité »*, doute également. Mais il lui suffit de rencontrer Kriss Kringle (Richard Attenborough) pour rejoindre le camp des gentils croyants, des doux rêveurs semblables au bel avocat qu'elle voudrait pour papa (avec une belle maison et un petit frère, s'il te plait Père Noël) et qui a offert à sa maman une belle bague achetée chez un grand joaillier (le nom est marqué sur la boîte). Pour ceux qui possèdent la foi, l'argent n'est pas un problème, puisqu'ils en ont. Le salut viendra d'ailleurs d'un billet de un dollar : y découvrant la devise « En dieu nous croyons », le juge chargé de décider du sort de Kriss Kringle, injustement accusé par des jaloux, déclare probable l'existence du Père Noël. Il était difficile d'inventer plus cynique glaçage, pour cette pâtisserie dégoulinante de sirop, dont la date limite de consommation est dépassée depuis longtemps.

P. M.

LE CLIENT

de Joel Schumacher

LE CLIENT démarre en trombe : emmenant son petit frère dans les bois pour fumer une cigarette, un gamin de onze ans (Brad Renfro, regard de Bambi mais avisé comme un voyou) aperçoit un gros barbu qui tente de se suicider. Avocat de la Mafia, il révèle *in extremis* au garçon où se trouve le cadavre d'un politicien assassiné. Le gamin signale le suicide à la police, il a bientôt tout le monde sur le dos : les flics, les truands, le FBI, un procureur général (Tommy Lee Jones). Il fait appel à une avocate (Susan Sarandon), déterminée quoique inexpérimentée dans ce type d'affaires. Ils ont bien des choses en commun : le gamin vit dans une roulotte avec sa mère, longtemps battue par un père ivrogne qui s'est fait la malle. Ancienne alcoolique, l'avocate, elle, a perdu la garde de son propre enfant, elle deviendra donc la maternelle protectrice du gamin. Mettre un gamin en danger, au cinéma, ça marche toujours. Pourquoi celui-ci ne crache-t-il pas le morceau aux autorités ? Parce que les adultes l'agacent avec leurs petits jeux d'egos, et surtout parce qu'il n'y aurait pas de film. Entourant un Brad Renfro épatant (et qui le sait), on tombe sur un bataillon d'acteurs de haute volée : dans un (petit) rôle de flic, Bill Paxton joue à la plus-que-sinistre ; Tommy Lee Jones improvise quelques variantes acrobatiques autour du personnage qu'il incarnait dans *le Fugitif* ; comme toujours, d'un regard, d'un geste, d'un silence, Susan Sarandon apporte justesse, cran et énergie à un personnage qui sans elle resterait un cliché. Ce sont les vrais plaisirs de ce film qui, malgré une caméra prompte à mettre les pieds au plafond, demeure prévisible comme un train sur les rails.

H. B.

SIN COMPASION

de Francisco J. Lombardi

CE septième long-métrage du réalisateur péruvien Francisco J. Lombardi est une adaptation de *Crime et châtiment.* L'intrigue a été transposée de nos jours, à Lima, et un peu simplifiée pour tenir en deux heures. *Sin Compasion* n'existe que par le roman de Dostoïevski et – malgré la volonté revendiquée d'avoir réalisé une *« libre adaptation »* – appartient à cette catégorie de films suscités par une volonté de partage ou de pédagogie. Aussi noble que soit ce désir il finit par empêcher le film d'exister. Toute l'énergie du scénariste Augusto Cabado et du metteur en scène est consacrée à ne pas trahir Dostoïevski, à respecter à la lettre les termes de son débat moral, à trouver des équivalences qui ne trahissent pas le propos du romancier russe. Mais une fois que l'on a déchiffré cette grille il ne reste rien. Les acteurs sont bridés par ce système qui tourne le dos au mouvement, au jeu. Diego Bertie, qui joue Ramon Romano/Raskolnikov se replie sur l'imagerie dostoïevskienne, cheveux gras et température subfébrile pendant que Adriana Davila (qui incarne un personnage synthétisant Sonia, la jeune prostituée et Dounia, la sœur de Raskolnikov) semble sortie d'un spectacle paroissial. C'est à peine si l'on entrevoit par instants Lima, le Pérou d'aujourd'hui, et ces brefs appels d'air font encore plus ressortir le rythme compassé et la raideur du film.

T. S.

ATTENTION
Les appels aux numéros téléphoniques commençant par 36 sont surtaxés.
Tous les programmes des salles sont disponibles sur le serveur Minitel 36-15 LE MONDE.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent ci-contre. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

LE CLIENT. Film américain de Joel Schumacher, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'ETRANGE NOEL DE M. JACK. Film américain d'Henry Selick, VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55).

FARINELLI. Film franco-belge-italien de Gérard Corbiau, Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; U. G. C. Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

LAMERICA. Film franco-italien de Gianni Amelio, VO : Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

MIRACLE SUR LA 34e RUE. Film américain de Les Mayfield, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

SIN COMPASION. Film péruvien de Francisco J. Lombardi, VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD. Film canadien de François Girard, VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

SÉLECTION

L'Ange noir

de Jean-Claude Brisseau, avec Sylvie Vartan, Michel Piccoli, Tchéky Karyo, Alexandra Winisky, Lisa Heredia, Philippe Torreton.

LES ENTRÉES À PARIS

Léger mieux pour la fréquentation dans la capitale, où semaine après semaine, le retard sur l'an dernier est grignoté, sans espoir pourtant de rattraper le terrain perdu. Avec 747 304 spectateurs cette semaine dans les salles de Paris et de la proche banlieue, le bénéfice de 1 % sur la semaine correspondante de l'an dernier est dû à la présence du *Roi lion,* principal artisan de cette amélioration. Mais il ne peut que conforter l'autre tendance lourde de l'année, la baisse de part de marché du cinéma français face à son concurrent américain. Il est très possible que les entrées des films français passent en 1994, pour la première fois, en-dessous de 30 %.

Ce n'est pas « la Machine », dernier prétendant français aux sommets du box-office avant la Saint-Sylvestre, qui va inverser cette tendance. Avec 47 115 spectateurs dans 28 salles, le film de Dupeyron obtient un résultat moyen et, parmi les nouveautés, se classe deuxième derrière *Timecop,* qui profite de ses 42 écrans pour mettre sous clé 87 333 entrées. Pour sa part, *Milliardaire malgré lui* ne fait pas fortune, à 26 011 dans 24 salles. Avec 17 401 amateurs devant ses 9 écrans, *Exotica* enregistre un meilleur résultat.

« L'étrange Noël de M. Jack » a tenté d'imiter le système de la pré-sortie dans une seule salle, employé avec succès par les productions Disney. Mais, privé de l'accompagnement promotionnel nécessaire, il n'obtient qu'un maigre succès, avec 3 815 entrées (alors que durant sa première semaine au seul Grand Rex, *le Roi Lion* s'adjugeait 70 000 sujets).

Les champions se fatiguent. Leader parmi les nouvelles sorties la semaine dernière, *les Complices* perd la moitié de son public, pour n'obtenir qu'un total de 78 340 en quinze jours. Et si *The Mask* résiste vaillamment, frôlant les 700 000 entrées en six semaines, *l'Expert* peine à tenir la distance, dépassant pourtant les 300 000 en quatre semaines.

J.-M. F.

★ Chiffres : le Film français.

Autour de Sylvie Vartan, meurtrière et victime, Jean-Claude Brisseau construit un mélodrame glacial, qui puise ses racines dans le mélodrame hollywoodien de la grande époque et la société française d'aujourd'hui. Sombre et torturé.
Forum-Orient-Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; U. G. C. Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Aqui na Terra
de Joao Botelho,
avec Luis Miguel Cintra, Jessica Weiss, Pedro Hestnes, Rita Dias, Isabel de Castro, Inès Medeiros.
Portugais (1 h 45).
Comme deux silex, le cinéaste frotte deux histoires parallèles, un fait divers et un drame psychologique, et fait jaillir l'étincelle qui éclaire ce film tendre et violent.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Les Aventures d'Ivan Tchonkine
de Jiri Menzel,
avec Gennadiy Nazarov, Zoya Buryak, Vladimir Ilyin, Valeriy Zolotukhin.
France-Grande-Bretagne-Italie-Tchécoslovaquie-Russie (1 h 48).
En « Stalinie », c'est-à-dire en URSS, à la veille de la deuxième guerre mondiale,mais aussi partout où règnent la dictature bureaucratique et le crétinisme militariste, le brave soldat Tchonkine déploie les virulences rigolardes de son incapacité à marcher au pas, et à penser de même.
VO : 14-Juillet-Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Bab el-Oued City
de Merzak Allouache,
avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou, Mourad Khan, Mabrouk Aït Amara.
Algérien (1 h 33).
Un film d'urgence et de courage, réalisé dans des conditions « impossibles », qui en ont déterminé la nature et le style. Brûlant, tendu à l'extrême et d'une lucidité terrible et exigeante.
VO : Ciné-Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Délits flagrants
de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).
En obtenant l'autorisation de filmer les entretiens entre prévenus et procureurs, Depardon donne mieux qu'un document exceptionnel sur le fonctionnement de la justice au quotidien : une passionnante comédie humaine.
Forum-Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25).

Jit
de Michael Raeburn,
avec Dominique Makuvachuma, Sibongile Nene, Farai Sevenzo, Winnie Ndemera, Olivier Mtukudzi, Lawrence Simbarashe.
Zimbabwe-Angleterre (1 h 32).
Une fable simple et colorée, souriante et musicale, dont la rusticité de réalisation cache une sincérité et une vigueur tonifiantes.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Ladybird
de Ken Loach,
avec Crissy Rock, Vladimir Vega, Sandie Lavelle, Mauricio Venegas, Ray Winstone, Clare Perkins.
Britannique (1 h 42).
C'est une histoire vraie : celle d'une femme à laquelle la société n'en finit pas de faire payer sa peur, sa révolte et sa colère. Ken Loach la raconte la rage au cœur, avec une bouleversante intelligence, et livre ainsi son plus beau film.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Petits Arrangements avec les morts
de Pascale Ferran,
avec Didier Sandre, Catherine Ferran, Alexandre Zloto, Agathe de Chassey, Charles Berling.
Français (1 h 48).
En composant son triptyque modeste et follement ambitieux sur le bord d'une plage bretonne, une jeune cinéaste dévoile une sensibilité, un humour et une intelligence du récit qui mettent d'excellente humeur.
Forum-Orient-Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Tiens ton foulard, Tatiana
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Matti Pellonpää, Kirsi Tikkyläinen, Mato Valtonen.
Finlandais, noir et blanc (1 h 05).
La dérive languissante de deux olibrius finlandais, bientôt flanqués de deux donzelles soviétiques, à travers le paysage désolé d'années 60 où seul le rock offre quelque relief, fait une balade hilarante et désespérée. Ne pas rater le court métrage de Jarmusch en ouverture de programme.
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

Veillées d'armes
de Marcel Ophuls,
Français (3 h 45).
A partir d'une enquête sur les correspondants de guerre à Sarajevo, Ophuls construit un film-labyrinthe qui met en évidence les mécanismes de l'information spectacle, les devoirs et les dangers de la mise en scène de la réalité tels que les assume le cinéma et que les esquive la télévision.
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Wonder Boy
de Paul Vecchiali,
avec Fabienne Babe, Sam Djob, Kader Boukhanef, Rudiger Vogler, Jonathan Kinsler, Jacques Martial.
Français (1 h 57).
Sur une intrigue de roman noir américain ancrée en région parisienne, Paul Vecchiali réalise avec les moyens du bord et un malicieux savoir-faire un film étrange, sensuel e' ironique.
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23).

REPRISES

Beetlejuice
de Tim Burton,
avec Alec Baldwin, Geena Davis, Jeffrey Jones, Catherine O'Hara, Winona Ryder, Sylvia Sidney.
Américain, 1988 (1 h 32).
Quand deux jeunes mariés brutalement passés de vie à trépas assistent en fantômes à l'envahissement de leur maison par une famille new-yorkaise, Tim Burton se déchaine et, ébouriffants effets spéciaux à l'appui, livre un singulier film d'horreur burlesque.
VO : Action Ecoles, dolby, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

La Femme de l'année
de George Stevens,
avec Katharine Hepburn, Spencer Tracy, Fay Bainter, R. Owen.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 52).
Rivalités professionnelles (ils sont journalistes) et amoureuses font s'affronter le couple Katharine Hepburn- Spencer Tracy. Producteur du film, Joseph L. Mankiewicz veilla jalousement sur le scénario, mis en images sans génie par George Stevens.
VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

FESTIVALS

Littérature et cinéma
Le Grand Action présente quarante-deux films adapés de chefs-d'œuvre de la littérature, qui sont autant de rencontres entre écrivains et cinéastes : Shakespeare et Kurosawa (*Macbeth*), Vladimir Nabokov et Stanley Kubrick (*Lolita*), entre autres...
Jusqu'au 10 janvier, au Grand Action, 5, rue des Ecoles, à Paris (5e). Tél. : 43-29-44-40.

Hommage à André Delvaux
La rétrospective de l'œuvre cinématographique d'André Delvaux regroupe neuf longs métrages, réalisés entre 1966 à 1988, et deux courts métrages. André Delvaux parlera lui-même le 14 décembre de son métier lors d'un entretien avec Claude Miller.
Du 7 au 20 décembre, au Centre Bruxelles-Wallonie, 46, rue Quincampoix à Paris (4e). Tél. : 42-71-26-16.

Mohamed Choukri à l'Institut du monde arabe
L'Institut du monde arabe donne carte blanche à l'écrivain tangérois Mohamed Choukri pour six jours de cinéma. Parmi les douze films qu'il a choisis, des classiques, comme *le Docteur Jivago*, de David Lean, aussi bien que des œuvres méconnues, comme *Alyam Alyam*, d'Ahmed Maanouni.
Jusqu'au 18 décembre, à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, à Paris (5e). Tél. : 40-39-30-81.

Tous courts à Aix-en-Provence
Trente-six courts métrages seront en compétition au douzième festival Tous courts proposé par l'association des Rencontres aixoises du cinéma, qui propose également cette année un hommage au cinéma portugais.
Du 6 au 10 décembre, au Ciné Mazarin, à la Cité du livre et à la Salle Armand-Lunel, à Aix-en-Provence (13). Tél. : 42-27-08-64.

Rencontres de Cannes
Cinquante films sont inscrits au programme des Rencontres de Cannes : films inédits, primés, d'auteur, du patrimoine... Divers stages, expositions et débats consacrés à la découverte d'un cinéma de qualité complètent les projections.
Du 9 au 16 décembre, à Cannes (06). Tél. : 93-99-04-04.

SÉANCES SPÉCIALES

Soirée de l'Aurore au Studio des Ursulines
L'objectif des soirées de l'Aurore est de faire découvrir le patrimoine cinématographique mondial et de promouvoir le cinéma indépendant contemporain. La soirée du 13 décembre sera consacrée à Jean-Claude Biette, qui présentera le film de Pier Paolo Pasolini *Œdipe Roi* et l'une de ses propres réalisations, *le Champignon des Carpathes*.
Mardi 13 décembre à 19 h 30, au Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, à Paris (5e). Tél. : 42-62-75-41.

Cinéma muet en concert
Dans le cadre de CinéMémoire, l'Auditorium du Louvre organise une projection de *Forfaiture (The Cheat)* de Cecil B. De Mille (1915), avec Sessue Hayakawa. Ce classique des premiers temps du cinéma sera accompagné de la musique composée spécialement à son intention par Daniel Ciampolini.
Les samedi 10 décembre à 20 heures et dimanche 11 décembre à 16 heures, à l'Auditorium du Louvre, à Paris. Tél. : 40-20-51-86.

Chantal Akerman et Romain Goupil au Reflet Républic
Portrait d'une jeune fille de la fin des années soixante, à Bruxelles, de Chantal Akerman, sera présenté le lundi 12 décembre au Reflet Républic. La projection sera suivie d'un débat avec la réalisatrice et Romain Goupil.
Le lundi 12 décembre à 20 h 30, au Reflet Républic, 18, rue du Faubourg-du-Temple à Paris (11e). Tél. : 48-05-51-33.

MUSIQUE

ÉVÉNEMENTS

Juliette
Une voix à décorner les bœufs, le courage d'être une chanteuse française sans concession aux modes : Juliette aime les auteurs, les beaux textes, elle nous bluffe. *Les Lanciers du Bengale* avec fanfare militaire sont un morceau d'anthologie.
Les Halles-L'Auditorium, 20 h 30, les 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17 et 20. Tél. : 42-36-13-90. 120 F.

U. Srinivas. Ce jeune homme qui vit à Madras, en Inde du sud, joue le répertoire classique indien sur une mandoline électrique. Les maîtres, d'abord outrés, l'ont accueilli à bras ouverts. Son album *Rama Sreerama* (Realworld/Virgin), enregistré sur le label de Peter Gabriel, est l'un des plus passionnants de l'année. *Théâtre de la Ville, 17 heures, le 10 ; 10 heures, le 11. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.*

CLASSIQUE

Lars Vogt et l'ONF. Ce jeune et inspiré pianiste allemand a publié une belle interprétation du *Concerto* de Schumann enregistré à Birmingham avec Simon Rattle. Pour la première fois, semble-t-il, sur un disque, les deux musiciens ont décidé de faire fi de la tradition qui veut que le tempo de l'orchestre soit ralenti après la phrase d'introduction jouée par le piano. L'excellent Slatkin suivra-t-il Vogt sur le terrain de la fidélité ?
Schumann : Genoveva, ouverture, Concerto pour piano et orchestre. Mahler : Symphonie n° 1 « Titan ». Lars Vogt (piano), Orchestre national de France, Leonard Slatkin (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 heures, le 8. Tél. : (1) 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Marie-Claire Alain. Placé sous le signe de Noël, ce récital de Marie-Claire Alain sera une occasion pour ceux qui pensent ne pas aimer l'orgue de changer d'avis. Rien ne vaut le ronflement tellurique d'un orgue dans le vaisseau d'une église.
Bach : Prelude et fugue en ut majeur BWV 541 de Noël ; Deux Chorals BWV659 et 615 ; Pastorale en fa majeur ; Prélude et fugue en la mineur BWV 543. Daquin : Noël n° 10 Balbastre : Noëls en variations n° 4 : Première suite ; Où s'en vont ces gais bergers. Franck : Pastorale. Messiaen : Quatre méditations pour orgue. Alain : Litanies. Marie-Claire Alain, orgue de la Madeleine, église de la Madeleine, 20 h 30, le 8. Tél. : (1) 43-59-39-39. Location FNAC et Virgin. 90 F.

Amsterdam Baroque Choir & Orchestra. Le Mozart de Koopman est étonnant par sa vivacité, sa transparence et son refus du romantisme. Dans la musique religieuse il montre un sens du théâtre parfaitement en situation.
Mozart, Vêpres d'un confesseur : Exsultate jubilate, Ave verum ; Messe du couronnement. Barbara Schlick (soprano), Elisabeth von Magnus (mezzo-soprano), Paul Agnew (ténor), Matthijf Mesdag (basse), Margaret Faultless (violon), The Amsterdam Baroque Orchestra, The Amsterdam Baroque Choir, Ton Koopman (direction). Eglise Saint-Roch, 20 h 30, le 11. Tél. : (1) 45-61-54-99. Location FNAC, Virgin. 130 F.

Orchestre des Champs-Elysées. Rencontre attendue entre une chanteuse rompue au grand style, un chef et un orchestre créé pour revisiter le répertoire classique et romantique. Un jour, peut-être Herreweghe dirigera-t-il tout *Tristan*... *Schubert : Symphonie n° 4. Wagner : Siegfried-Idyll, Wesendonck Lieder. Margaret Price (soprano), Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 13. Tél. : (1) 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.*

Orchestre de Paris. Sawallisch revient en seconde semaine avec l'Orchestre de Paris pour continuer son exploration de l'intégrale des symphonies et concertos de Beethoven.
Beethoven : Egmont, ouverture, Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre, Symphonie n° 2. Sergej Stadler (violon), Heinrich Schiff (violoncelle), Gerhard Oppitz (piano), Orchestre de Paris, Wolgang Sawallisch (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 14 et 15 ; 16 h 30, le 17. Tél. : (1) 45-63-07-96. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 320 F.



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du Monde »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du Monde
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde PUBLICITE SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.
Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

JAZZ

Duo Jauvain/Hardy. Quartette de Simon Spang-Hanssen. Le duo accordina et guitare de Françis Jauvain et Patrick Hardy dégage un charme certain. En quartette, le saxophoniste Simon Spang-Hanssen convoque des frères batailleurs, François Moutin, Xavier Desandre et Nguyên Lê. Le prix d'entrée tient du symbole – à 30 francs, on ne voit guère de concurrence.
Maison de la radio, salle Charles-Trenet, 20 heures, le 8. Tél. : (1) 42-30-15-16.

Hélène Labarrière Machination. Le quintette mené par la contrebassiste Hélène Labarrière a été l'une des plus inventives expériences entendues à « Banlieues bleues » cette année. Connivence, échange, attention portée au son du groupe, osmose entre l'improvisation et l'écrit. Les filles y sont majoritaires (Corin Curschellas, Ingrid Jensen), et cela n'est pas sans influence.
Centre culturel suisse, 20 h 30, les 7 et 8. Tél. : (1) 42-71-38-38.

ROCK

Orbital. Représentants de la dance qui pense et qui rêve, Orbital propose une musique qui, au temps de nos grands-parents (ceux qui écoutaient Pink Floyd et Tangerine Dream), aurait été qualifiée de planante.
Elysée-Montmartre, 19h30, le 8. Tél.: (1) 42-52-25-15. 120 F.

Counting Crows. Mêlant une admiration certaine pour Van Morrison à un sens aigu de l'époque, les Counting Crows réussissent, pour l'instant, à réinventer une petite parcelle de rock. C'est énorme. *Elysée-Montmartre, 19h30, le 9. Tél.: (1) 42-52-25-15. Location Fnac. 115 F.*

ZZ Top. Finalement, les trois Texans n'auraient jamais dû sortir de leurs bars d'origine. En chemin ils se sont transformés en bluesmen de dessin animé. On peut trouver le gag plus ou moins drôle. *Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures, le 9. Tél.: (1) 40-02-60-02. Location Fnac. 210 F.*

Rufus Thomas Group. Le créateur de *Walking The Dog* est l'un des derniers survivants de la grande époque du rhythm'n'blues encore en activité. Spectacle de revue, agréable et vivant. *New Morning, 20h30, le 12. Tél.: (1) 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

CHANSON

Maurane. Depuis que Jean-Claude Vannier lui a concocté de belles mélodies, Maurane s'est libérée des contraintes de la chanson mal ficelée. En scène, elle chante haut et fort, plaisante et s'en donne à cœur joie. *La Cigale-Kantenbräu, 20 heures, les 7, 8, 9 et 10. Tél. : (1) 40-26-60-56. Location Fnac. De 160 F à 180 F.*

Régine. Pour cette reprise de *la Boule au plafond*, spectacle à tendance chanson réaliste créé l'an passé aux Bouffes du Nord, Régine a gommé les années 20 et gardé *les Petits Papiers*. *Gaîté-Montparnasse, 20 h 30, les 7, 8, 9, 10, 13 et 14 ; 17 heures, le 11. Tél. : (1) 43-22-16-18. De 110 F à 180 F.*

MUSIQUES DU MONDE

Alfredo de la Fé. Musicien classique d'origine cubaine, Alfredo de la Fé est passé à la salsa avec armes et bagages : son violon. Tapis de piano et glissement flûté des doigts sur le violon. A Paris, en compagnie de Niky Marrero aux timbales. *New Morning, 20 h 30, le 10. Tél. : (1) 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

Madredeus. Teresa Salgueiro, la chanteuse du groupe, a une voix exceptionnelle, qui se moule aux arrangements sophistiqués que les Portugais de Madredeus ont inventé aux carrefours des cultures lusophones. *La Cigale-Kanterbräu, 20 heures, les 13 et 14. Tél. : (1) 42-23-15-15. Location Fnac. 140 F.*

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Sylvain Siclier.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Théâtre

NOUVEAUTÉS

L'heure où nous ne savions rien l'un de l'autre
de Peter Handke, mise en scène de Luc Bondy, avec Françoise Brion, Matthias Bundschuh, Geoffrey Carey, Lorella Cravotta, Hans Diehl, Uwe Kockisch, Dominique Frot et Rock Leibovici.
Création en France de la nouvelle pièce de Peter Handke servie par une production parmi les plus luxueuses de la saison théâtrale : distribution au-dessus de tout soupçon, mise en scène de haute intensité et toute en intelligence de Luc Bondy dont la vision de *la Ronde*, dans la même enceinte du Châtelet il y a quelques jours, a marqué pour longtemps la création contemporaine. Ainsi s'achève le Festival d'automne à Paris 1994.
Châtelet-Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1er. A partir du 7 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 40-28-28-40. Durée : 1 h 40. De 50 F à 190 F.

Carmen la nouvelle
de Louise Doutreligne, d'après Prosper Mérimée, mise en scène de Jean-Luc Paliès, avec Christine Rosmini, Philippe Destré, Daniel San Pedro et Miguel-Ange Sarmiento.
Reprise de cette pièce qui s'attaque au mythe mériméen non seulement dans son troisième chapitre, celui qui a inspiré Bizet, mais dans sa totalité. Sur fond d'Espagne agreste, la figure d'une femme, une affaire d'hommes donc...
Cartoucherie-Epée de Bois, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 8 décembre. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le samedi à 16 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 43-74-20-21. Durée : 2 h 05. 80 F et 110 F.

Pierre Dac, mon maître soixante-trois
d'après Pierre Dac, mise en scène de Jérôme Savary, avec Jean-François Balmer, Vanessa Devraine, Michel Berto et Michel Vigier.
L'un des spectacles les plus réussis du maître de Chaillot, Jérôme Savary, qui a trouvé dans l'humour de Pierre Dac et la personnalité de Jean-François Balmer la substance d'un divertissement de haut vol.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 8 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 40. De 80 F à 150 F.

PARIS

La Cagnotte
d'Eugène Labiche et Alfred Delacour, mise en scène de Julie Brochen, avec Christophe Bouisse, Marie Desgranges, Pierre Diot, François Genty et Jean-Michel Portal.
L'année dernière, Julie Brochen, élève du Conservatoire national d'art dramatique, mettait en scène ses camarades dans cette pièce bien dans le style drolatico-cauchemardesque de son auteur. Révélation. On la retrouve aujourd'hui à la Cartoucherie, avec la même inventivité et la même énergie, celle d'une femme au bel avenir !
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 20. De 60F à 110F.

Choral
de François Tanguy, mise en scène de l'auteur, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Jean-Louis Coulloc'h, Yves-Noël Genod, Pierre Meunier, Nigloo, Jean Rochereau et Nadia Vonderheyden.
A la Fonderie, vaste bâtiment du Mans, François Tanguy invente des spectacles tissés d'images splendides et fortes, au plus près de l'écriture, des humeurs, de la biographie des auteurs qu'il sert. Ici Kafka, dont l'homme, plus que l'œuvre, lui a inspiré cette promenade dans un univers de poésie, peuplé d'êtres vulnérables, dans la douceur trompeuse d'une rêverie aux couleurs nostalgiques, ironiques.
Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 50. 70 F et 100 F.

Quelque part dans cette vie
d'Israël Horovitz, mise en scène de Jacques Rosny, avec Jacques Dufilho et Sonia Vollereaux.
Dans ce beau spectacle, à l'écoute de cette pièce un tout petit peu longue mais magnifiquement écrite, on retrouve, comme en gros plan, presque pour soi seul, un de nos acteurs les plus pénétrants, Dufilho, son art simple, son acuité, ses tours de magie d'éternel enfant de la balle.
Marigny (Salle Popesco), carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. Durée : 2 heures. De 70 F à 230 F.

Répétition d'un drame
de Jean-Marie Patte, mise en scène de l'auteur, avec Roséliane Goldstein, Jean-Marie Patte, Véronique Bisciglia, Olivier Bonnefoy et Pascal Omhovère.
Jean-Marie Patte invente autour des planches de théâtre et de leurs secrets un de ces moments extraordinairement poétiques comme lui seul sait les imaginer. Sa *Répétition d'un drame* est une merveille, une bouée à quoi accrocher nos rêves.
Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93 Bobigny. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 40. 95 F et 130 F.
Dernière représentation le 11 décembre.

La Répétition ou le Rond-point des artistes
de M'Hamed Benguettaf, mise en scène de Ziani-Cherif Ayad, avec M'Hamed Benguettaf, Mohamed Haïmour et Ziani-Cherif Ayad.
Ecrire, répéter, jouer, les trois fonctions du théâtre si évidentes chez nous et devenues de l'autre côté de la Méditerranée un courage exemplaire, un acte de foi dans un monde de violences. Un beau spectacle tout simple, servi par plusieurs des figures marquantes du théâtre algérien qui ont pour longtemps marqué l'histoire du Théâtre national d'Alger.
Pavillon du Charolais (Parc de la Villette), 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 40-03-93-95. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F.
Dernière représentation le 11 décembre.

Roméo et Juliette
(en arabe et en hébreu, surtitres en français)
de William Shakespeare, mise en scène d'Eran Baniel et Fouad Awad, avec une troupe d'acteurs israéliens et palestiniens.
Ce fut l'événement théâtral au Proche-Orient l'an passé : la rencontre et le travail en commun d'artistes juifs et musulmans bien décidés à dire à leurs communautés respectives l'urgence du dialogue et de la réconciliation. Un enjeu qui dépasse de beaucoup le théâtre mais où le théâtre tient ici mangifiquement sa place.
Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 40-03-75-75. Durée : 3heures. De 50 F à 140 F.

Rosel
d'Harald Mueller, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Agathe Alexis.
Pour fêter ses dix ans de recherche dans une petite salle chaleureuse au pied de la Butte, l'Atalante reprend l'un de ses plus grands succès, ce texte réaliste, noir, superbement mis en scène et interprété par l'envoûtante Agathe Alexis.
Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1heure. 70 F et 110 F.

Roses de Picardie
de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Jean Bois, Dominique Constantin, Robert Delarue et Elizabeth Maby.
Une soirée étrange, fragile, pas gaie, une parenthèse nostalgique et autobiographie dans la vie théâtrale de Jean-Bois, ironiste baroque, amateur de messes noires...
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. Durée : 1 h 30. 80 F et 120 F.

The Merchant of Venice
(en américain, surtitres en français)
de William Shakespeare, mise en scène de Peter Sellars, avec David Anzuelo, Paul Butler, Lori Tan Chinn, Portia Johnson, Midori Nakamura, John Ortiz, Rene Rivera et Elaine Tse.
La nouvelle production de l'Américain Peter Sellars qui montre ici une maturité, une autorité formidables. Il transporte, en compagnie d'acteurs recrutés pour la plupart dans les banlieues américaines, ce sommet shakespearien sur les bords du pacifique, à Venice, Los Angeles. Jamais la pièce n'a paru aussi forte, claire, transparente et le théâtre y trouve une souffle, une actualité bouleversante. Une fin magistrale pour le Festival d'automne 1994.
Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée samedi à 14 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 3 h 45. 95 F et 130 F.

La Fille bien gardée
Bien des spectateurs seront surpris par la vision sombre, bancale, de Michel Raskine, qui s'empare de Labiche en fils de Karge et Langhoff plus qu'en détenteur d'une quelconque tradition. Des décors qui démolissent impitoyablement les intérieurs bourgeois, des costumes à l'emporte-pièce, une mise en scène vive et féroce, des acteurs (Marief Guittier, Marie-Christine Orry, Jean-François Lapalis, Luc-Antoine Diquero et Arno Feffer) et une musicienne (Virginie Michaud) qui donnent à cette courte pièce cauchemardesque un impact comique et inquiétant. Imparable.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 25. De 70 F à 160 F.

Théâtre : Brigitte Salino et Olivier Schmitt

Danse

Daniel Larrieu
Attentat poétique, les Bâtisseurs, Jungle sur la planète Vénus.
Daniel Larrieu reprend et réadapte un ballet très inventif, surprenant, qu'il créa en 1992 pour l'Opéra de Paris. Plus deux pièces de son répertoire récent. Un festival Larrieu. Personne ne s'en plaint !
Théâtre de la Ville, Attentat poétique, les Bâtisseurs, *les 6 et 7, 20 h 30.* Jungle sur la planète Vénus, *les 9 et 10 ; 15 heures, le 11. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.*

Le Lac des cygnes
Ballet de l'Opéra de Paris.
Reprise de la version que Rudolf Noureev monta en 1984, dans les beaux décors d'Ezio Frigerio. Un *Lac* qui nous fera oublier la lourdeur de celui présenté en 1992, dans ce même Opéra Bastille.
Opéra-Bastille, 19 h 30, les 9, 12, 13, 14, 15, 16, 19 et 20 ; 14 h 30 et 20 heures, les 10 et 17. Tél. : 44-73-13-00. Location Fnac. De 50 F à 370 F.

Compagnie Catherine Diverrès
L'Ombre du ciel.
Très plastique, très beau, disent les heureux élus qui ont vu la pièce en avant-première. Pas étonnant de la part de cette chorégraphe pour laquelle la danse doit être mystère
Noisiel. La Ferme du buisson, 21 heures, le 10. Tél. : 64-62-77-77. Location Fnac. 110 F.

Danse : Dominique Frétard



PARIS

André Derain
Un peintre pour le moins controversé, dont Giacometti admirait certains tableaux que les historiens d'art détestaient : ceux du fauve rénégat. Qui, éternel insatisfait de ses conquêtes picturales, aurait été le premier à naviguer vers le post-modernisme ?
Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : (1) 40-70-11-10. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 mars 1995. 40 F.

Max Jacob et Picasso
L'histoire d'une amitié, racontée par petites touches légères, quelques tableaux, beaucoup de lettres et de dessins. Une relation toute en nuances, parce qu'elle s'appuie sur un formidable travail de recherche préalable, des rapports entre un Picasso enfin perçu dans toute sa complexité et Max Jacob, que l'Espagnol considérait comme *« le seul poète français de l'époque ».*
Musée Picasso, hôtel Salé – 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : (1) 42-71-25-21. Sauf mardi, de 9 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 6 février 1995. 35 F.

Nicolas Poussin
Une grande rétrospective, la première organisée à Paris depuis plus de trente ans. Elle incite à réviser nombre d'idées reçues sur « notre peintre », du XVIIe siècle, qui passe souvent pour un rien ennuyeux, sa culture, ses idées, son esprit d'indépendance n'étant pas toujours faciles à appréhender.
Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : (1) 44-13-17-17. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 janvier 1995. 50 F, lun. : 35 F.

Kurt Schwitters (1887-1948)
C'est la première rétrospective en France de cet artiste de Hanovre, le plus constructif des dadaïstes, le plus dadaïste des constructivistes, qui mourut en exil, en Angleterre, oublié après avoir été célèbre. Et qu'aujourd'hui nombre d'artistes vénèrent, pour sa poésie sonore, ses collages de papiers ordinaires, ses assemblages de bouts de ficelles, de bois et de ferrailles, ses recherches typographiques.
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : (1) 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 20 février 1995.

Shinzo et Roso Fukuhara
On présente ces deux frères comme les pionniers de la « photographie artistique » au Japon. Leurs images, réalisées entre 1913 et 1941, sont donc des curiosités à découvrir, qui annoncent nombre d'auteurs nipons contemporains.
Fondation Cartier, 261, bd Raspail, Paris 14e. Sauf lundi, de 12 heures à 20 heures. Tél. : (1) 32-18-56-50. Jusqu'au 15 janvier.

Les trésors du Grand Ecuyer
Grand Ecuyer de France sous Henri II et Charles IX, Claude Gouffier avait un beau château à Oiron (Deux-Sèvres) et tant de richesses qu'il est le modèle du marquis de Carabas. Voici réunis, pour l'exposition, nombre de ses trésors : tableaux, manuscrits enluminés, reliures, sculptures et objets d'art depuis longtemps dispersés dans plusieurs musées d'Europe et des Etats-Unis.
Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen, 95440 Ecouen. Tél. : (1) 39-90-04-04. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 15. Jusqu'au 27 février. 21 F.

Et aussi

Robert Barry, Haim Steinbach. *Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : (1) 42-71-09-33. Sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 24 décembre.*

Connie Beckley. *Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Tél. : (1) 42-78-08-36. Sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier 1995.*

Victor Burgin. *Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : (1) 48-06-92-23. Sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 janvier 1995.*

Hors limites, l'art et la vie 1952-1994. *Centre Georges-Pompidou, galerie sud et galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : (1) 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 23 janvier 1995.*

Arts : Harry Bellet et Geneviève Breerette.
Photo : Michel Guerrin.